f. p.

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
JUL 12 1899

6e Année. N° 13. 1er Juillet 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Duc de Choiseul	*Mon Ambassade à Rome*	5
Marcelle Tinayre	*Hellé* (3e partie)	25
Ernest Lavisse	*Une Méthode coloniale.* — II	54
André Lefèvre	*Paris et l'Assistance publique*	71
Rudyard Kipling	*Nouvelles Aventures de Mowgli.* — (fin)	99
D. Pasquet	*L'Administration de Londres*	123
Gabriel Séailles	*Eugène Carrière*	147
Elehard Esse	*La Crise polonaise*	193

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

LETTRES A L'ÉTRANGÈRE, par **H. de Balzac.**

La plus grande partie de ces lettres ont paru ici même, et les lecteurs de la *Revue* auront plaisir à les retrouver en ce volume. Il est peu de correspondances aussi particulières, aussi complètement intimes que celle-là. Balzac s'y révèle sans mystère à l'amie qui devait plus tard être sa femme : il lui dit au jour le jour ses projets et ses tribulations. Le rêveur ardent et le travailleur infatigable qu'il fut pendant toute sa vie apparaît en ces pages fiévreuses, écrites à la hâte entre une correction d'épreuves et un chapitre de roman, toutes frémissantes d'espérances et d'angoisses. C'est là une précieuse autobiographie, où tous les critiques de Balzac devront désormais se renseigner, et que le public va lire avidement.

LOUIS XV INTIME ET LES PETITES MAITRESSES, par le **comte Fleury.**

On s'est bien des fois occupé de « Louis XV intime », et des favorites célèbres ; mais on avait jusqu'ici négligé de nous renseigner sur les maîtresses de second plan. A peine, çà et là, pourrait-on trouver quelques vagues détails sur le Parc aux Cerfs, et quelques mentions de la marquise de Coislin ou de la comtesse d'Estrades. De très curieux documents recueillis à la Bibliothèque de l'Arsenal, aux Archives nationales, à la Bibliothèque Mazarine et aux Archives de Seine-et-Oise ont permis à M. le comte Fleury de dresser la liste presque complète des femmes « remarquées » par Louis XV. Quelques-unes furent un moment des rivales dangereuses pour madame de Pompadour. D'autres, moins aimées, valaient aussi la peine d'être sorties de l'oubli, parce qu'elles donnèrent des enfants au « roi voluptueux ». Ce volume, écrit de plume alerte, apporte à l'histoire du XVIIIe siècle toute une contribution d'anecdotes gracieuses et touchantes, ou simplement légères.

PASSAGE DE BÉDOUINS, par **Myriam Harry.**

Un livre charmant comme son titre ! C'est un recueil de nouvelles arabes, de simples récits racontés avec une jolie grâce d'expression ; car l'auteur a le don, si rare, d'évoquer sans effort, en peu de mots, tout le détail pittoresque des costumes et des paysages. Par petits chapitres, par petites phrases, sans jamais s'attarder à ce qui peut ralentir et encombrer l'action, Myriam Harry nous dit de touchantes histoires, dramatiques et passionnées. Avec une délicatesse vraiment féminine, l'auteur a fait passer dans son style toutes les images, toute la poésie tendre et grave des mots arabes ; et on aime ce livre où vivent les Bédouins, ces bohémiens de l'Afrique. On y voit l'amour apparaître, rêver, se déchaîner, avec tout son charme et toute sa violence, en des âmes très simples et en des corps très beaux.

GEORGE SAND, SA VIE ET SES ŒUVRES (1804-1876), tomes I et II, par **Wladimir Karénine.**

En ces deux gros volumes, les seuls qui aient paru jusqu'ici, l'auteur ne nous mène pas au delà de l'année 1838. C'est dire quel soin minutieux M. Wladimir Karénine apporte à la composition de cette biographie. Rien n'y reste ignoré de George Sand ; on y trouve jusqu'aux moindres détails de sa vie, jusqu'aux moindres battements de son cœur, jusqu'aux moindres pensées de son esprit. On la voit grandir, aimer, souffrir, travailler presque au jour le jour. On trouvera dans le second volume un récit impartial de sa liaison avec Alfred de Musset, du voyage en Italie, de la séparation, et des brèves reprises qui la suivirent. Très visiblement, les sympathies secrètes de M. Wladimir Karénine sont pour George Sand ; mais il s'efforce de s'en abstraire ; il ne veut que raconter et expliquer. Il n'avance rien qu'il n'appuie sur de sérieux documents. Ces deux premiers volumes font bien augurer de l'ensemble, et il faut dès à présent signaler au public cette intéressante publication.

LES CHANSONS DES TRAINS ET DES GARES, par **Franc-Nohain.**

Continuant la série de ses poèmes et chansons amorphes, M. Franc-Nohain, cette fois, nous dit les gares, les lointaines gares et le long exorde des trains qui passent. M. Franc-Nohain a créé une nouvelle forme de poésie ; les rythmes y abondent ; les mots s'y renouvellent et prennent sous sa plume les sens les plus inattendus. Comme dans certaines fables de La Fontaine, les choses parlent en ses vers, se plaignent de leur sort, mais toujours avec philosophie, avec une mélancolie grave qui nous apparaît pleine de gaieté. Le talent de M. Franc-Nohain est fait de fantaisie, d'observation, d'ironie, de grâce, et de drôlerie fine et burlesque : il a des subtilités de psychologue, puis, de nouveau, la verve amusée d'un gamin, et toujours le charme d'un vrai poète.

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS, par **Roger Peyre.**

Dans ce répertoire sont cataloguées toutes les œuvres et groupés tous les faits importants de la vie artistique, depuis les origines jusqu'à la formation des écoles contemporaines. Esprit pratique en même temps que précis, ne voulant pas éparpiller l'attention du lecteur, M. Peyre « a rapproché régulièrement, quoique avec sobriété, des faits artistiques les grands faits de l'histoire politique et sociale qui les éclairent ». Sous une apparence très modeste, ce livre a coûté beaucoup de peine à son auteur, mais du moins rendra-t-il au public d'inappréciables services.

ES

e.

i aient
au delà
autieux
tion de
George
détail
de son
esprit
vailler
dans l
liaison
alie, de
suivi-
secrètes
George
il ne
ce rien
ts. Ces
rer de
aler au

RES,

nansons
ous dit
exorde
a créé
mmes y
rennent
Comme
choses
r sort,
mélan-
gaieté.
ntaisie,
drôlerie
psycho-
ée d'un
ète.

STOIRE

ntes les
nts de la
la for-
it prati-
lant pas
yre « a
sobriété,
'histoire
ous une
eaucoup
rendra-

LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS

92507

SIXIÈME ANNÉE

TOME QUATRIÈME

Juillet-Août 1899

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

MON AMBASSADE A ROME

Ce chapitre des *Mémoires du duc de Choiseul* serait, s'il en était besoin, une preuve irréfutable de leur authenticité, dont ne permet guère de douter l'existence d'un manuscrit entièrement autographe de cent quarante-quatre pages in-folio ; car on ne conçoit pas aisément comment un faussaire, si habile qu'on veuille le supposer, aurait pu parvenir à imiter de façon suivie, et pendant si longtemps, l'écriture très cursive, tout à fait particulière de ce ministre : les caractères en sont si bizarres, que rien n'est plus facile à identifier d'une manière absolument certaine, même pour les personnes qui ont la plus grande défiance des expertises en écritures. Cependant, comme en ces matières on peut toujours douter, il n'est jamais inutile d'appuyer les résultats de l'examen paléographique de la forme par l'étude critique du fonds, et ce chapitre s'y prête admirablement. En effet, on a publié récemment [1] les principales dépêches écrites par Choiseul pendant son ambassade à Rome ; elles corroborent sur tous les points essentiels le récit de ce ministre, et la vérification sera facile à faire pour tous ceux qui, malgré notre affirmation, conserveraient quelques doutes.

Le témoignage de Choiseul est encore confirmé par celui du baron de Besenval qui a consacré un chapitre de ses curieux *Mémoires* aux *Anecdotes de l'ambassade de M. de Choiseul à Rome,* anecdotes dont,

1. M. Boutry, *Choiseul à Rome. Lettres et Mémoires inédits* (1754-1757), avec une introduction par André Hallays. Paris, Calmann Lévy, 1895, in-8°.

sans doute, le ministre aimait à faire plus tard le récit à ses amis, parmi lesquels Besenval était au premier rang. A propos de l'altercation de l'ambassadeur avec le pape au sujet de la désignation du successeur du cardinal Valenti (p. 860), Besenval rapporte des détails laissés de côté par Choiseul. Dans la chaleur de la discussion, le pape, transporté de colère, se serait levé avec fureur de son fauteuil et, prenant Choiseul par le bras et l'y poussant, il se serait écrié : « *Fa il Papa* » ; celui-ci aurait répliqué en riant : « *Non, Saint-Père, remplissons chacun notre charge ; continuez à faire le pape et moi je ferai l'ambassadeur* ». Ce trait peint bien l'attitude de ces deux hommes vifs et emportés en cette scène étrange que le principal acteur raconte d'une façon si personnelle dans les pages qu'on va lire.

ÉTIENNE CHARAVAY — JULES FLAMMERMONT

Comme le roi n'est pas susceptible du sentiment d'aimer, il n'a pas plus de force pour soutenir son sentiment d'aversion. Peu de temps après le retour de Fontainebleau[1], il m'admit dans son intimité. Il eut l'air d'oublier les sujets de mécontentement qu'il croyait avoir eus de moi, et il me traita d'une manière à m'étonner, jusqu'à mon départ pour Rome, qui fut à peu près un an après ma nomination[2]. J'employai cette année aux préparatifs de l'ambassade. Je fis tout ce qui était en moi pour acquérir des instructions qui rendissent utile mon séjour à Rome. M. de Saint-Contest mourut cette année et fut remplacé par M. Rouillé[3]. Le premier était dénué absolument de talents pour le ministère, mais il avait été élevé par son père, qui avait des connaissances politiques. Il avait voulu s'instruire ; du moins marquait-il, quand on lui parlait, avoir quelques notions. Pour M. Rouillé, il n'en avait aucunes sur cette partie ; il était trop vieux pour en acquérir, et, quoique personnellement je l'aimasse fort, je dois convenir qu'il était de la dernière absurdité et du plus grand ridicule de l'avoir fait ministre des Affaires étrangères. M. de Saint-Contest avait pour premier commis un M. de la Chapelle, qui était un imbécile, aussi paresseux que son ministre,

1. En 1753, la Cour quitta Fontainebleau le 24 novembre.

2. Choiseul se mit en route pour Rome à la fin du mois de septembre 1754.

3. Le 28 juillet 1754, M. Rouillé, ministre de la Marine, avait reçu le portefeuille des Affaires étrangères, ce qui avait surpris tout le monde.

de sorte que la politique du bureau était de ne rien faire. M. Rouillé, en arrivant, reprit pour commis l'abbé de La Ville[1], qui ne sait écrire que des lieux communs, de sorte que le ministère politique du roi était infiniment moins sujet à inconvénient quand M. de Saint-Contest, qui ne faisait rien, le dirigeait, que lorsque M. Rouillé, qui voulait faire, en fut ministre.

Il y a une providence qui veille aux affaires des princes, sans quoi elles ne seraient pas faites ; car, pendant le règne du roi que nous avons[2], presque toujours la fantaisie a fait les choix, sans que l'on ait fait la plus petite attention au bien des affaires. Dans cette occasion, M. Rouillé, qui avait été choisi, je ne sais comment, pour remplacer M. de Maurepas dans le ministère de la Marine et qui avait fait connaître, dans ce ministère, la médiocrité de ses talents, fut choisi pour un ministère qui demande bien plus de talents que celui de la Marine, parce que M. de Machault, qui avait du crédit sur madame de Pompadour, s'ennuyait d'être contrôleur général et voulait la Marine, qu'il regardait comme une place plus stable. Je ménageai l'amitié de M. Rouillé et négligeai ses instructions, et je jugeai qu'il valait mieux, d'après les connaissances que j'acquérerais à Rome et les circonstances, fournir des lumières à mon ministre, que d'en attendre de lui.

J'arrivai à Rome au mois de novembre de l'année 1754. Je n'avais aucun objet particulier à traiter avec cette cour. Le travail de l'ambassadeur, depuis longtemps, consistait dans des détails d'expédition, des grâces à demander au ministère romain pour les ecclésiastiques protégés par la cour de France et surtout par la famille royale, la protection à accorder aux différents établissements religieux établis à Rome, et le maintien de la dignité du roi dans cette capitale

1. L'abbé de la Ville, né vers 1690, était un ancien jésuite qui, après avoir été le précepteur des enfants de M. de Fénelon, ambassadeur de France en Hollande, était devenu le secrétaire de l'ambassade, chargé d'affaires et ministre ; puis, en 1745, après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, il avait été nommé premier commis au ministère des Affaires étrangères, où il était resté jusqu'en novembre 1751, à l'arrivée de M. de Saint-Contest, qui lui avait fait prendre sa retraite.

2. Il s'agit de Louis XV, qui mourut le 10 mai 1774, peu de mois après la rédaction de cette partie des *Mémoires de Choiseul.*

ecclésiastique. Rien n'était plus aisé que de remplir ces objets; mais, comme ils ne pouvaient pas occuper sérieusement un homme raisonnable, je me formai des objets d'occupation plus étendus. J'étudiai avec profondeur les principes de la politique, je m'appliquai à acquérir avec recherche toutes les connaissances qui devaient me rendre familières les opérations politiques de l'Europe depuis le commencement du siècle, afin de me former à moi-même un système politique. Cette occupation était fort bonne pour moi, mais très inutile pour l'emploi que j'avais à Rome. Aussi je m'étudiai infiniment, dès les premiers jours et continuement pendant tout le temps que j'y fus, à connaître les personnages intéressants de cette cour.

Je recherchai avec le plus grand soin l'amitié du secrétaire d'État, le cardinal Valenti [1]. L'aversion qu'il avait pour mon prédécesseur était un titre pour être bien avec lui. Au bout de deux mois que je fus à Rome, je trouvai le secret de me lier avec quelques-uns de ses amis intimes et de lui faire parvenir que je n'aimais pas ses ennemis. Rome a un avantage très particulier, c'est que dans très peu de temps un homme en représentation, sans se donner aucune peine que celle d'écouter, est instruit des secrets de toute la ville. Cela est bien simple : l'État romain est gouverné par des ecclésiastiques, la plupart étrangers à Rome. Le premier principe de l'ambition ecclésiastique est l'envie; le second est la destruction maligne de ses concurrents, ce qui produit, quand [le veut bien] un homme considérable qui peut influer sur les fortunes des prélats, l'indiscrétion générale de toutes les familles. L'amitié avec laquelle me traitait le cardinal Valenti faisait faire des spéculations sur le crédit que je pouvais avoir, et cette opinion de crédit me mit en état de connaître tous les personnages qui composaient la Cour romaine.

Le cardinal Valenti était un homme aimable, voluptueux, qui avait aimé les plaisirs. Il avait été nonce en Espagne et avait eu part à la faveur du roi Philippe V et de la reine Farnèse. Avant ses nonciatures, quoique sa naissance fût médiocre, il s'était acquis à Rome, par son amabilité et par

1. Le cardinal Valenti, né à Mantoue le 1er mars 1690, avait reçu la pourpre cardinalice en 1738.

le crédit des dames, une grande réputation d'esprit et de talents. Cette réputation le fit choisir, en revenant d'Espagne, pour secrétaire d'État du pape Benoit XIV. Le cardinal Valenti n'avait pas des principes bien sûrs en morale ; il n'avait pas non plus des connaissances ecclésiastiques assez étendues pour être le premier ministre d'un pape, mais il suppléait, par un tour d'esprit agréable, de la noblesse dans l'élocution, de la finesse dans les affaires, par le ton et le tact de la bonne compagnie à tout ce qui lui manquait d'ailleurs. Ses vices dominants étaient la gourmandise et la paresse; ces deux vices se tiennent assez communément ensemble. Je parvins à une liaison assez intime avec lui, non seulement par la voie de ses amis, mais surtout parce que, toutes les fois que je le voyais dans les commencements, je lui disais que je n'avais aucune affaire à lui. Il s'accoutuma par ce moyen à me voir sans inquiétude, et successivement j'acquis sa confiance. Je le voyais sans étiquette, et, tout en plaisantant, j'obtenais de lui, sans avoir eu l'air de lui en parler, l'expédition des petites affaires de ma cour.

Je dois convenir en même temps que j'avais une facilité pour réussir, à laquelle je n'avais aucun mérite personnel. J'étais lié, ou plutôt le prélat secrétaire du chiffre, qui est le premier commis des Affaires étrangères à Rome, était lié nécessairement avec l'ambassadeur du roi. Quand un ministre est aussi paresseux que l'était le cardinal Valenti, l'on est sûr du succès de toutes les affaires courantes que l'on a à traiter avec lui, lorsque l'on peut compter sur la bonne volonté de son premier commis. Cette maxime est d'autant plus certaine à Rome qu'en général l'on n'y traite rien actuellement qui ne soit personnel de notre cour au pape, ni qui puisse intéresser les autres puissances.

Ma liaison avec le cardinal Valenti et avec ses amis ne me donna aucune distraction sur le désir que j'avais de plaire au pape. Benoit XIV était un homme de beaucoup d'esprit, qui n'était jamais sorti de l'État romain, où il avait commencé par être avocat[1]. Il n'avait aucune connaissance de la poli-

1. Prosper Lambertini, élu pape le 17 août 1740, avait étudié le droit et rempli les fonctions d'avocat consistorial et de promoteur de la foi ; il était né à Bologne, le 13 mars 1675.

tique ; il avait un grand respect pour les princes en général, une volonté suivie d'en être considéré et estimé. Il n'était point susceptible d'être séduit, ni par des vues d'ambition, ni par des vues d'intérêt pour sa famille. Les princes ne pouvaient le gagner que par la louange et par des marques d'estime ; les ambassadeurs devaient donc s'appliquer, pour plaire au pape, à lui présenter de la part de leur maître les louanges les plus flatteuses et avec la tournure qui lui était la plus agréable. Dans toutes les matières de doctrine et de théologie, le pape croyait être un père de l'Église et se regardait comme infiniment supérieur en lumières à tous ses ministres, et nommément au cardinal Valenti, de sorte que si l'on avait une de ces matières à traiter, il fallait nécessairement avoir le vœu du pape. Dans la première année que je fus à Rome, je n'eus rien à négocier positivement dans ce genre. Aussi eus-je le temps de connaître le pape et d'en être connu. J'employai tout ce qui était en moi pour acquérir sa bienveillance et même sa confiance.

Le cardinal Valenti, qui regardait le pape comme un docteur en théologie et qui lui répétait sans cesse que ce qu'il avait de mieux à faire était d'éviter de se mêler des affaires des princes, se moquait de moi quand il me voyait mettre autant d'attention à captiver les suffrages du pape. Je savais et je voyais que le pape n'aimait point son ministre. Le cardinal n'aimait pas davantage le pape. Je me ménageais entre les deux, de manière que l'un et l'autre fussent contents de ma conduite. Je m'étais aperçu que, quoiqu'ils ne s'aimassent ils avaient une si grande habitude d'être ensemble qu'ils ne pouvaient pas se passer l'un de l'autre. Comme ils aimaient tous deux beaucoup à causer, je ne voulais pas que dans leurs conversations il y eut de la contradiction sur mon compte. J'eus le bonheur de réussir dans mon plan et je m'en convainquis par la considération que j'acquérais chaque jour à Rome.

Je vivais ainsi sans inquiétude sur les affaires de ma cour, qui ne pouvaient pas péricliter entre mes mains, quand le cardinal Valenti tomba en apoplexie [1] et resta paralytique de la

1. Dans sa dépêche du 25 décembre 1754, Choiseul rend compte de cet événement survenu le 20 de ce mois.

moitié de son corps. J'en fus très affligé comme son ami et fort inquiet du successeur que l'on lui donnerait. Mon intérêt était que le pape ne fît pas de choix tant que le cardinal Valenti respirerait, et que le cardinal, quoique paralytique, restât dans le palais et laissât faire les affaires sous son nom au prélat Rota, secrétaire du chiffre. Dès le lendemain de cet accident, j'eus une audience du pape, avant laquelle je vis le cardinal Valenti. Je le trouvai aussi affaibli au moral qu'au physique, dans la plus grande dévotion, faisant des actes publics de contrition et entouré de crucifix et de jésuites. Quoiqu'il parût désirer de remettre sa place et de quitter le palais, les jésuites, qui n'avaient pas eu le temps d'arranger leurs batteries sur le choix du successeur, avaient prévenu mes désirs, en insinuant au cardinal qu'il manquerait à ce qu'il devait à Dieu et au saint-siège si, étant encore en état de donner des conseils, il abandonnait une place aussi essentielle que la sienne. J'appuyai de toutes mes forces l'avis des jésuites et il ne resta plus au cardinal que la crainte que le pape, qu'il n'avait pas vu depuis deux jours, ne voulût lui donner un successeur et ne le consultât pas sur le choix qu'il ferait. Le cardinal me pria de savoir, dans mon audience, tout ce que je pourrais des intentions du pape, afin qu'il pût régler la manière dont il lui parlerait, en cas, comme il l'espérait, qu'il vînt le soir chez lui.

Je montai chez le pape, qui me parla d'abord du cardinal Valenti, s'apitoya sur son état et surtout sur la perte qu'il faisait d'un ministre avec lequel il était accoutumé de travailler depuis quinze ans. Je démêlai, dans tout ce que me dit le pape, deux choses qui me firent de la peine : la première, qu'il regardait le cardinal comme mort, et la seconde qu'il n'était pas fâché d'en être débarrassé. Je dis au pape que je venais de voir le cardinal, dont l'accident m'avait infiniment affligé, mais qu'il m'avait paru que sa paralysie n'avait point du tout affecté sa tête, que le saint-père en jugerait lui-même si il honorait, dans l'après-dîner, son ministre d'une visite, qu'au surplus j'avais toujours entendu dire que ce qu'il y avait de plus avantageux pour la vie dans ces sortes d'accidents était que l'humeur se jetât sur une partie et la paralysât; que, si cela était vrai, j'étais persuadé que la tête du car-

dinal n'ayant pas été affectée par la paralysie, il serait plus en état qu'auparavant de servir Sa Sainteté. Le pape s'impatientait de mes raisonnements et me répétait qu'il n'avait jamais entendu dire qu'il fallût être paralytique pour être meilleur ministre.

La conversation se soutint longtemps, tantôt sur le ton de plaisanterie, tantôt avec vivacité et impatience de la part du pape. A la fin je m'enhardis à lui dire que, bien différent de ceux qui l'entouraient et qui pouvaient avoir des vues personnelles, tout ce que je lui représentais était uniquement pour le bien de son service et pour sa gloire ; que quant à moi je n'étais point inquiet des affaires de ma cour, car j'userais de la bonté avec laquelle il m'avait permis de les traiter directement vis-à-vis de lui ; mais que je ne pouvais m'empêcher de lui dire qu'il n'était point dans son caractère de marquer de la dureté en retirant sa confiance à un vieux ministre qui l'avait bien servi et qui avait acquis une aussi grande considération en Europe; que, si j'étais pape et que j'eusse les talents de Benoit XIV, j'irais voir dans l'après-dîner le cardinal Valenti, je le consolerais sur sa situation, je l'engagerais à conserver ses places et son logement dans le palais ; je ne serais pas embarrassé, à la place du pape, de faire les affaires politiques avec le prélat Rota, d'autant moins qu'elles seraient bien faites et que toute l'Europe jugerait, par la manière dont je me conduirais avec mon ministre, que j'ai autant d'humanité et de bonté que j'ai peu de besoin d'un secrétaire d'État. Le pape saisit cette dernière idée ; il me parla avec plus de compassion sur l'état du cardinal Valenti ; il me promit qu'il le verrait dans la journée et qu'il ferait tout ce qui était en lui pour l'engager à rester au palais. Je prévins le pape qu'en sortant de chez lui je verrais le cardinal et lui observai que sans doute il me demanderait si Sa Sainteté m'avait parlé de lui. Le pape m'interrompit pour me prier de lui dire combien il était touché de sa situation et qu'il le verrait dans la journée. Je rendis au cardinal tout ce qu'il y avait d'agréable pour lui dans la conversation et m'en allai fort content, avec la certitude que cette paralysie n'apporterait dans le moment aucun changement dans la disposition des charges.

Le pape prit l'habitude d'aller tous les soirs passer une heure chez le cardinal Valenti. Le cardinal conservait l'apparence d'être à la tête des affaires, le pape le goût de les décider, Rota, secrétaire du chiffre, le crédit de les faire réellement, et moi, au milieu de ces trois personnes, l'avantage d'influer l'un par l'autre sur tout ce que faisait la cour de Rome. Cet état dura près d'un an et demi. Dans l'été, l'on conseilla au cardinal Valenti d'aller aux eaux de Viterbe. Je fus y passer quelques jours avec lui ; je le trouvai baissé infiniment. Cependant il se soutint jusqu'à l'été de l'année d'ensuite. Il retourna à Viterbe. Il n'avait pas pu contenir sa gourmandise ; une nouvelle attaque le fit périr. Il ne revint pas à Rome.

Je vis le pape le lendemain qu'il eut appris la nouvelle de la mort de son ministre[1]. Je ne puis pas dire qu'il m'en parut aussi fâché que je l'étais ; il avait déjà destiné la charge de camerlingue, qui est la plus considérable du sacré collège, à son favori le cardinal Colonne ; il était encore incertain sur celle de secrétaire d'État. Je lui fis de vives instances pour qu'il ne précipitât pas le choix d'un ministre ; il me promit qu'il n'en ferait pas sans m'en prévenir et qu'en attendant Rota en ferait les fonctions, comme il avait fait pendant la maladie du feu cardinal Valenti. Le pape ne me tint pas parole et j'appris qu'il destinait la place de secrétaire d'État au cardinal Archinto. Cette nouvelle me causa de l'inquiétude. Je travaillais depuis plus de six mois avec le pape et son secrétaire des chiffres Rota à une affaire très essentielle. Je craignis qu'un nouveau secrétaire d'État ne voulût au moins mettre du sien dans cette affaire et par conséquent en retarder la conclusion. D'ailleurs j'avais eu une discussion personnelle avec le cardinal Archinto pendant qu'il était gouverneur de Rome, que j'avais pris avec beaucoup de hauteur et qui me faisait craindre de sa part des oppositions dans toutes les affaires qui m'intéresseraient.

Je ne perdis pas de temps à aller chez le pape pour arrêter sa précipitation à nommer un secrétaire d'État. Je le trouvai prévenu sur ce que je venais lui dire. Il l'avait été sans doute

1. A la fin du mois d'août 1756 ; voyez sur cette affaire la dépêche de Choiseul du 31 août, publiée par M. Boutry, p. 169 de l'ouvrage cité plus haut.

par l'intérieur du palais qui poussait le pape à nommer Archinto secrétaire d'État et qui devina l'intention de mon audience. Le pape était un des hommes des plus impétueusement violents que j'aie jamais vus. Il joignait à cette violence l'impatience outrée d'un enfant sur la plus petite contradiction. Comme il avait de l'esprit, qu'il était bon et juste, quand sa première fougue était passée il revenait aisément. Il s'était mis cent fois en colère contre moi et les affaires de France, et j'étais bien plus sûr du succès de ce que je désirais quand il s'était emporté contre moi. Dans l'occasion de la nomination de son secrétaire d'État, il se mit, au premier mot que je lui dis, dans une colère qui me fit craindre pour sa vie. J'eus beau vouloir l'apaiser par les meilleures raisons, j'eus beau tâcher de lui faire entendre que je ne lui demandais pas de changer son choix, mais de le différer de quinze jours, le torrent était lâché, rien ne put l'arrêter. Je m'échauffai aussi de mon côté et je ne sais pas ce qui serait arrivé si heureusement le pape dans sa colère, après m'avoir reproché que je le contrariais, que je voulais tout gouverner, ne s'était levé de son siège et ne m'avait dit de me mettre à sa place et de faire les fonctions de pape, puisque j'en avais envie. Je ne pus pas m'empêcher de rire à cette proposition ; il rit aussi ; je lui représentai en riant que je croyais qu'il était plus à propos que nous restassions chacun à notre place et que nous en fissions les fonctions avec plus de modération. Il en convint, mais il persista toujours à vouloir nommer dans le moment son secrétaire d'État.

Je vis que mes réflexions produiraient d'autant moins que, dans sa colère, il avait dit que l'on l'avait prévenu qu'il ne pourrait pas me résister. Je sentis qu'il était inutile de renouveler avec ce vieillard une scène d'impatience et de colère ; j'approuvai sans restriction sa volonté et, après avoir pris sur une affaire essentielle les précautions que j'avais à prendre, je lui demandai si le cardinal Archinto était prévenu par lui de son élévation au ministère. Il m'assura que non. Alors je le priai de me donner le billet par lequel il lui marquerait qu'il le faisait son ministre et la permission d'aller le lui porter en sortant de son audience. Le pape, enchanté d'être débarrassé de mon opposition, ne fit aucune difficulté à ma

demande; il me donna le billet; je le portai au cardinal Archinto, à qui réellement j'appris la grâce du pape. Je le liai ainsi par la reconnaissance et je soutins dans Rome par cette démarche l'opinion de mon crédit. Ce petit exemple doit apprendre aux ambassadeurs que, dans les affaires qu'ils ont à traiter, il faut, autant qu'il est possible, avant de les discuter, qu'ils se fassent un système pour avoir, en cas de non-réussite, une retraite honorable, car ce qu'il y a de plus fâcheux en politique est que le fil de la négociation soit coupé par un refus sans dédommagement.

*
* *

Un ambassadeur n'a pas toujours des affaires instantes à traiter à la cour où il est envoyé, surtout quand il est à Rome; mais la première affaire partout me semble devoir être de se mettre à portée, par sa conduite, de mériter la confiance et surtout de plaire aux personnages qui peuvent lui assurer des succès, lorsque dans l'occasion il aura à traiter des affaires intéressantes. En attendant ces occasions, il remplira un de ses premiers devoirs, qui est de pouvoir instruire sa cour de l'esprit et des projets de celle où il réside.

Tout le monde sait que l'emploi d'un ambassadeur consiste en deux points : le premier, d'exécuter et de faire réussir les désirs de sa cour; le second, d'informer sa cour de tout ce qui peut l'intéresser des projets et des délibérations du prince et du conseil de la cour où il réside. J'ose croire qu'on ne remplit sûrement et avec facilité ces deux points essentiels qu'en se pliant avec naturel et grâce au caractère ou du prince ou des ministres qui influent le plus dans les affaires et que lorsque l'on se fait une étude de s'acquérir leur goût et par conséquent leur confiance. Il est contre la nature qu'un homme, qui ne perd pas de vue un moment l'objet de sa mission et qui parvient à inspirer du goût à celui avec qui il traite, tôt ou tard n'acquière sa confiance au point de savoir les secrets qui l'intéresseront. Je pense que cette forme, quand on a en soi de quoi la faire réussir, vaut mieux que celle de l'espionnage, d'autant plus qu'elle n'empêche pas que l'on n'emploie encore ce moyen. Je suis si persuadé que le succès

d'un ambassadeur, pour être certain, dépend du plus ou moins de flexibilité qu'il aura dans le caractère et de son talent de plaire, du moins dans presque toutes les cours, que si j'étais envoyé à une cour pour lui déclarer la guerre, non pas précisément comme un héraut, mais que j'y séjournasse quelque temps avant la déclaration, je m'étudierais jusqu'à ce moment à mériter l'amitié et la confiance de ceux à qui j'aurais à dire que mon maître va leur faire la guerre, avec le même soin que j'emploierais si j'avais à les engager à une guerre commune avec ma cour. En politique, l'on ne peut pas changer les faits, mais il y a un grand avantage à tirer des formes, et surtout de celles de la séduction pour parvenir à l'objet que l'on se propose. Quand je parle séduction, il ne faut pas s'y tromper, je ne veux pas dire fausseté; rien, selon moi, n'est plus nuisible que la fausseté en affaires; la véritable finesse est la vérité dite quelquefois avec force et toujours avec grâce.

Pendant mon ambassade à Rome, je n'eus que deux affaires essentielles : la première d'empêcher que le pape et la cour romaine ne se laissassent échauffer par une partie du clergé de France qui écrivait à Rome des lettres inflammatoires sur nos misérables affaires de la constitution *Unigenitus*. Les évêques constitutionnaires écrivaient journellement au pape; ils avaient des émissaires à Rome; ils auraient voulu mettre non seulement le royaume de France, mais la chrétienté en combustion pour l'honneur de cette bulle. Heureusement que sur cette matière le pape était aussi sage qu'il était instruit; il avait été secrétaire du concile de Latran et me racontait toutes les friponneries qui s'étaient passées dans cette assemblée pour y faire admettre la bulle *Unigenitus* comme règle de foi; il s'étonnait quelquefois avec moi que des matières sur la grâce, incompréhensibles par elles-mêmes, occasionnassent du trouble dans un royaume aussi éclairé que la France, tandis, disait-il, que ces matières n'étaient bonnes à disputer que dans des écoles théologiques. Je lui faisais sentir alors que les mêmes personnes qui avaient fait désirer à la cour de France la bulle *Unigenitus*, qui avaient eu le crédit de l'obtenir de Rome, qui avaient, selon ce que je savais de lui, intrigué au concile de Latran pour donner à cette bulle un

caractère respectable, ces mêmes personnes avaient intérêt de continuer, pour se rendre recommandables, le trouble que la bulle avait occasionné dans le royaume.

Les jésuites étaient les auteurs de la bulle pour satisfaire leur vengeance contre Port-Royal; les jésuites étaient de même les conseils des évêques imbéciles qui mettaient autant de chaleur au soutien de ce décret de Rome, et je prédisais au pape que si, par un bonheur inattendu, il ne se trouvait plus en France d'opposants à la bulle *Unigenitus*, les jésuites inventeraient un autre sujet de controverse pour former deux partis dans le royaume et avoir des ennemis à combattre et des aveugles prosélytes à gouverner; car les jésuites ne veulent pas être comme les capucins un simple ordre religieux; il faut qu'en France ils intriguent, fassent du bruit, gouvernent le roi, la famille royale, les évêques, et enfin, quelque malheur qui puisse arriver au royaume, ils croient avoir besoin de gouverner un parti dans l'État pour conserver de la célébrité et alimenter la vanité de leur ordre. Ces conversations ne déplaisaient pas au pape, qui désirait le bien et la tranquillité dans l'Église et qui n'estimait point les jésuites. Je n'eus pas de peine à lui persuader de ne point répondre à toutes les lettres qui lui étaient écrites sur ce sujet et de ne point écouter les insinuations qui pourraient lui être faites pour l'engager à soutenir le fanatisme intrigant de la plupart des évêques français. Ces évêques, d'ailleurs, n'avaient aucun talent personnel; leur seul mérite, qui en est un, mais qui n'est pas tout pour l'épiscopat, était d'avoir des mœurs assez bien réglées. Les prêtres sots et ambitieux ressemblent beaucoup aux femmes qui se croient tout permis, même de rendre leurs maris malheureux, quand elles n'ont point d'amants.

Le pape savait parfaitement ce qu'il devait penser de l'entêtement ignorant et brutal de M. de Beaumont[1], archevêque de Paris. Il n'ignorait pas que ce prélat, tout sot qu'il était, avait l'ambition de dominer le clergé de France, et que sa vanité excessive était nourrie par l'admiration de la famille royale et de quelques caillettes de la cour et de la ville. Les

1. Christophe de Beaumont, né le 26 juillet 1703, évêque de Bayonne en 1741, archevêque de Vienne en 1745, et de Paris de 1746 à sa mort, survenue le 12 décembre 1781.

acolytes de l'archevêque de Paris étaient un archevêque d'Auch, Montillet, bon homme et qui était sot de bonne foi, l'archevêque de Tours, Fleury, au-dessous du médiocre, son frère l'évêque de Chartres, qui joignait à la sottise une colère opiniâtre et grossière; ils étaient une quinzaine d'évêques de cette force qui, soufflés par les jésuites, se mettaient en avant pour attiser le feu de la discorde dans le royaume. Je n'avais pas de peine à les faire juger par un pape sage et éclairé et à faire connaître que ceux qui répétaient sans cesse qu'ils soutenaient la cause du Saint-Siège, dans le fond ne faisaient tant de bruit que pour leurs causes particulières et pour se rendre célèbres.

Il y eut en 1755 une assemblée du clergé qui fut orageuse, parce que la cour eut l'imprudence d'y laisser traiter la question du refus des sacrements, ordonné par certains évêques contre les réfractaires à la bulle *Unigenitus*. L'archevêque de Paris avait imaginé d'ordonner que l'on ne donnât le viatique qu'à ceux qui remettraient à leur curé un billet de confession. Cette ordonnance de sa part avait deux motifs : le premier, d'empêcher que des prêtres non approuvés par lui confessassent dans son diocèse ; le second, de faire refuser l'absolution aux jansénistes par les prêtres approuvés, car alors il y avait infiniment plus de jansénistes obscurs [que] connus. L'archevêque défendait aux prêtres approuvés d'absoudre les rebelles à la constitution ; il faisait de cette rébellion un cas privilégié qu'il se réservait à lui seul, de sorte qu'un janséniste mourant était fort embarrassé ; il n'osait pas produire le billet d'un autre prêtre janséniste qui n'était pas approuvé, et, si il se confessait à un prêtre approuvé, ou il lui accordait l'absolution ou il la lui refusait. Si il la lui accordait, sur-le-champ l'archevêque retirait ses pouvoirs à ce prêtre ; si il la lui refusait, il mourait sans recevoir le viatique, ce qui est une dure extrémité pour un pauvre janséniste. L'archevêque crut par cette conduite avoir trouvé le vrai moyen de persécuter le Jansénisme. Je crois même qu'il avait obtenu l'approbation verbale du roi, lequel n'avait pas compris et n'est pas en état de comprendre la conséquence d'un tel projet. La famille royale, sans la comprendre davantage, excitée par les confesseurs jésuites dans l'horreur du Jansé-

nisme, avait exalté les vues d'un aussi courageux et aussi saint prélat.

L'archevêque ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que son projet rencontrait des difficultés. A la première demande d'un billet de confession il trouva de la résistance. Son système d'oppression et d'inquisition fut divulgué et combattu par les tribunaux séculiers. Le prélat se crut soutenu par la cour ; il mit de l'acharnement au soutien de sa volonté. On lui tendit des panneaux dans lesquels il tomba, ainsi que doit y tomber un homme entêté et qui n'a pas assez de lumières pour combiner sa marche avec les circonstances. Il refusait de donner les sacrements ; le parlement les faisait donner de sa propre autorité. Il interdisait les prêtres qui se prêtaient aux vues des magistrats ; le parlement décrétait et bannissait les curés et les prêtres qui par les ordres de l'archevêque refusaient les sacrements. La confusion devint extrême, et la cour, selon sa louable coutume, pour se tirer d'embarras et avoir un moment de paix, exila l'archevêque de Paris pour avoir l'air de ne pas soutenir un trouble qu'elle-même avait autorisé et pour le punir d'avoir été assez imbécile de compter sur le soutien du roi et de la faible famille royale.

Dans le fait, l'archevêque avait tort d'établir une inquisition et une persécution sur un point de controverse plutôt que de doctrine, qui avait déjà causé en France infiniment de troubles, sur lequel il n'y avait pas d'espérance de faire revenir le parti opposé, dont l'état était d'être janséniste et dont on augmentait la considération en le persécutant. L'archevêque aurait dû voir ce que la bonne compagnie du royaume voyait, qu'il n'y aurait plus de jansénistes quand les molinistes éviteraient d'en parler, et que les évêques, ainsi que le gouvernement, auraient un silence méprisant sur les questions de la grâce qui sont un mystère pour l'humanité, et sur la bulle *Unigenitus*, ancien ouvrage de l'intrigue et de la mauvaise foi. Le Parlement, de son côté, où il y avait un parti janséniste, se comporta comme l'esprit de parti, quand il s'empare d'une société, conduit toujours ; au lieu de mettre dans ses délibérations la sagesse, la prudence et le bon exemple pour les peuples, si digne de l'ancienne magistrature, il mit dans ses

délibérations une précipitation indécente ; il ordonna l'administration des sacrements ; il décréta, bannit les curés, les prêtres, envoya de ses membres pour faire exécuter ses arrêts, et ne parut pas avoir plus de mesure dans sa conduite que l'archevêque n'en avait eu dans la sienne. Si cette confusion entre le spirituel et le temporel était arrivée deux siècles plus tôt, elle aurait pu faire verser du sang. En même temps que cette idée fait frissonner, nous devons sentir le bonheur qu'étant gouverné par un prince du xe siècle, les lumières de celui-ci nous préservent de la crainte de pareils malheurs.

Les choses étaient dans cet état lorsque se tint l'assemblée du clergé de 1755. Le pouvoir des évêques sur l'administration des sacrements y fut comme de raison agité. L'archevêque exilé, les prêtres décrétés et en fuite, le Parlement portant la main à l'encensoir en ordonnant l'administration des sacrements, étaient toutes des questions qui touchaient directement le clergé. Il fallait, dans les discussions du clergé sur ces questions, revenir au principe qui était la vraie question, savoir si la bulle *Unigenitus* était un décret tellement respectable que ceux qui n'adhéreraient pas à cette bulle avec une soumission entière de cœur et d'esprit devaient être regardés comme séparés de l'Église et si ils méritaient par le titre de leur opposition que l'on leur refusât les sacrements jusqu'à ce qu'ils se rétractassent. L'affirmative était l'avis de l'archevêque de Paris et de seize membres de l'assemblée qui étaient affiliés à son sentiment, les uns de bonne foi, par pure ignorance et instigation jésuitique, les autres par esprit d'intrigue et pour se faire valoir auprès de la famille royale. Le cardinal de La Rochefoucauld, homme doux, noble, simple, un véritable gentilhomme, qui se trouvait grand-aumônier du roi et chargé de la feuille des bénéfices, présidait à cette assemblée, et son avis, ainsi que celui de seize autres membres, était infiniment plus mitigé, de sorte que l'assemblée se trouva partagée sur le point principal et que la voix du président était la seule qui emportait pour un avis. Les seize opposés au cardinal étaient des têtes chaudes et entêtées que l'on ne put jamais réunir à un sentiment modéré. L'intrigue, la fausseté, la déraison et l'opiniâtreté intimidèrent M. de la Rochefoucauld, qui avec ses bonnes qualités avait le défaut d'être un peu faible, de

sorte que l'assemblée remit au roi deux opinions différentes sur une question qui occasionnait des troubles dans le royaume.

Je crois que si alors le ministère du roi n'avait pas favorisé le bruit pour servir l'intrigue particulière de chaque ministre, et si il avait osé être plus fort en principes d'administration et en action, il aurait saisi l'occasion pour déclarer au clergé authentiquement que le roi, à l'exemple de son bisaïeul et d'après les différentes déclarations qu'il avait fait enregistrer dans ses cours, nommément celle de 1730, regardait la bulle *Unigenitus* comme un décret du Saint-Siège qui méritait le respect de tous les fidèles, mais que comme il voyait que les différentes oppositions qu'avait éprouvées cette bulle, de même que les moyens qui avaient été employés pour la soutenir occasionnaient journellement dans son royaume des points de controverse et de discorde, qui étaient soutenus par des actes de violence aussi scandaleux que nuisibles au véritable esprit de charité et de paix de la religion, Sa Majesté, à l'exemple des autres souverains catholiques qui avaient reçu cette bulle, voulait qu'elle demeurât ensevelie dans le plus parfait et le plus profond oubli, et qu'il défendait aux archevêques et évêques de son royaume, au clergé séculier et régulier, aux facultés de théologie, non seulement de parler de la bulle, mais encore de toutes les questions ou renfermées dans la bulle ou qui en avaient été les motifs ; la même défense à ses cours et autres juges, sous peine au premier qui manquerait à cette défense, de quelque condition, qualité, dignité et état qu'il soit, d'être puni comme perturbateur du repos public et comme auteur de troubles nuisibles à la sainteté de la religion. Il fallait faire enregistrer cette déclaration en maître dans toutes les cours du royaume, la faire recevoir de gré ou de force par l'assemblée du clergé et punir bien sévèrement le premier évêque, prêtre, etc., ou le premier magistrat qui y aurait manqué. Alors la faute que le père Letellier avait fait faire à Louis XIV aurait été réparée en partie, et en joignant le mépris pour la secte janséniste à la punition des réfractaires à la déclaration, bientôt l'on n'aurait plus entendu parler de bulle *Unigenitus*.

Pour suivre ce parti, il aurait fallu un roi qui eût de la force et quelque intelligence, et des ministres qui ne fussent

pas occupés d'intrigue et de leurs seuls intérêts. La France n'avait ni l'un ni l'autre. On prit le parti à la cour d'engager les deux partis en contradiction dans l'assemblée, de s'adresser au pape pour avoir son avis. L'on n'eut pas la précaution, en les engageant de recourir à l'avis du Saint-Père, de les lier par l'obligation de suivre cet avis, ce qui était cependant très prudent puisque on leur permettait le recours à Rome. Le roi m'envoya des instructions pour prévenir le pape sur la décision que l'on allait lui demander. Jusques à ce moment, d'après mes instructions, je n'avais été occupé qu'à empêcher la cour de Rome de se mêler de nos disputes ecclésiastiques. J'étais obligé tout d'un coup de changer de langage en lui demandant de les décider. Je crois que rien n'est moins politique dans tout État catholique que d'avoir recours à Rome pour apaiser les troubles intérieurs. Je ne m'avisai pas de faire faire cette réflexion au ministère. J'étais ambassadeur et, ainsi que la cour de Rome, je n'étais pas fâché d'être chargé d'une affaire d'éclat; mais, au lieu de solliciter le pape de donner une décision sur les dix articles des dix-sept prélats de l'assemblée ou sur les huit des seize, j'imaginai de proposer à la cour, qui adopta mon projet, d'engager le Saint-Père de donner une bulle qui contint l'explication claire de son sentiment sur les obligations qu'imposait la bulle *Unigenitus* et de faire en sorte que cette nouvelle bulle anéantit la première, de sorte que ce ne serait plus une décision du pape sur des articles proposés par notre clergé, mais l'opinion du pape Benoit XIV sur la bulle de Clément XI.

Cette tournure me parut plus favorable pour établir la paix. J'eus le bonheur et le mérite de la faire adopter au pape, qui naturellement aimait mieux faire un ouvrage d'après lui-même que de donner une décision sur l'ouvrage des autres. Je lui présentai quelques points intéressants, analogues aux libertés de notre église, que je le suppliai de ne point négliger dans sa bulle. Comme il est d'usage pour ces sortes d'ouvrages que le pape consulte des cardinaux, je fis en sorte que le pape prît pour consulteurs les cardinaux que je lui désignai. Ceux que je proposais étaient sages, instruits. Je vivais intimement et je prenais des conseils du cardinal Spinelli, qui était le plus éclairé et le plus en considération

des cinq cardinaux qui étaient consultés. Je fis promettre au pape qu'il ne ferait attention à aucun des mémoires qui lui seraient envoyés de France, soit de la part des seize, soit de celle des dix-sept évêques. Enfin, comme la matière était délicate, et que je ne voulais pas abonder dans mon opinion de manière à me compromettre, le pape convint qu'il me communiquerait la minute de la bulle pour que je l'envoyasse au roi, qui de son côté ferait les observations les plus utiles pour la tranquillité de son royaume ; qu'au retour des observations le pape les considérerait et que, si les deux puissances se rapprochaient dans le même sentiment, il donnerait la bulle ; si au contraire l'opinion et la conscience du pape ne lui permettaient pas d'acquiescer aux observations du roi, et que le roi ne crût pas devoir les abandonner, alors le projet de bulle serait comme non avenu. Voilà, à ce qui me semble, quand on ne veut pas avoir de troubles ecclésiastiques dans son royaume et que l'on croit devoir traiter avec la cour de Rome, la méthode que l'on devra toujours suivre.

Le pape travailla sa bulle et je me donnai tous les soins dont j'étais capable pour que son travail et l'avis des cardinaux consultés produisît le bien que l'on espérait et satisfît la cour. J'étais bien jeune et je connaissais bien peu cette cour quand j'imaginais qu'elle mettait un grand intérêt à l'affaire dont j'étais chargé. Quand je dis la cour, je veux dire le roi. Cependant, le ministère fut obligé de faire attention à ce qui se passait à Rome. L'archevêque de Paris fit un acte de folie et d'enthousiasme qui réveilla le bruit que son exil à Conflans et la séparation de l'assemblée du clergé avaient apaisé. L'archevêque s'avisa de publier à Conflans, en chaire, sans en avoir prévenu la cour, une instruction pastorale où il développait le sentiment des seize membres du clergé, donnait la bulle pour une règle de foi et regardait comme séparés de l'Église les rebelles à cette bulle. Il y avait un concert d'intrigues dans cette démarche. Plusieurs évêques osèrent adhérer à cette instruction pastorale, et, si la cour n'avait pas prévenu les mauvais effets de cet acte d'éclat, un schisme dans le clergé de France et dans le royaume en aurait pu être la suite. On craignait aussi que le pape n'en fût intimidé et que ses bonnes dispositions ne fussent ralenties.

Si le ministère avait été ou attentif ou de bonne foi, il n'aurait pas couru de tels risques. J'ai beaucoup connu l'archevêque de Paris. C'est un sot, comme je l'ai dit, qui était gâté par les flatteries de la famille royale et de quelques caillettes, qui avait l'ambition d'être chef de parti. L'on se servait de cette ambition pour exciter des troubles, mais son entêtement prétendu n'en aurait causé aucuns, si l'on avait su lui parler avec fermeté et le contenir selon la volonté du roi. J'ai eu peu d'affaires à lui pendant mon ministère, mais lorsque j'en ai eu, je le trouvai toujours plus souple vis-à-vis de la faveur et de la fermeté que je ne l'ai trouvé entêté ; ce qui me fait croire que cette instruction pastorale avait été donnée à l'archevêque, et que sa démarche fanatique était soutenue par une partie du ministère. Quoi qu'il en soit, le pape ne fut qu'un moment effrayé de cet incident et la minute de la bulle fut envoyée à la cour, où l'on prit beaucoup de temps pour l'examiner. L'on fit sur elle des observations sages, l'on changea le projet de bulle en une lettre encyclique et l'on me renvoya le tout. Il y eut encore un nouvel envoi avec des changements. Tout fut adopté par le pape, et après une année de travail, la lettre encyclique fut adressée en forme au roi, ainsi qu'elle a été imprimée à l'imprimerie royale. Je n'ai eu qu'un regret dans cet ouvrage, qui est que le pape ne dise pas assez positivement ce qu'il veut faire entendre ; mais je dois rendre justice à la cour de Rome, ce n'est point d'elle que sont venus les ménagements pour la bulle *Unigenitus* ; il faut tous les attribuer au ministère de France.

C'est ainsi que les deux points intéressants de ma mission à Rome, qui étaient de rendre le pape selon les occasions ou passif ou actif, ont été remplis.

CHOISEUL

Si le ministère avait été ou attentif ou de bonne foi, il n'aurait pas couru de tels risques. J'ai beaucoup connu l'archevêque de Paris. C'est un sot, comme je l'ai dit, qui était gâté par les flatteries de la famille royale et de quelques caillettes, qui avait l'ambition d'être chef de parti. L'on se servait de cette ambition pour exciter des troubles, mais son entêtement prétendu n'en aurait causé aucuns, si l'on avait su lui parler avec fermeté et le contenir selon la volonté du roi. J'ai eu peu d'affaires à lui pendant mon ministère, mais lorsque j'en ai eu, je le trouvai toujours plus souple vis-à-vis de la faveur et de la fermeté que je ne l'ai trouvé entêté ; ce qui me fait croire que cette instruction pastorale avait été donnée à l'archevêque, et que sa démarche fanatique était soutenue par une partie du ministère. Quoi qu'il en soit, le pape ne fut qu'un moment effrayé de cet incident et la minute de la bulle fut envoyée à la cour, où l'on prit beaucoup de temps pour l'examiner. L'on fit sur elle des observations sages, l'on changea le projet de bulle en une lettre encyclique et l'on me renvoya le tout. Il y eut encore un nouvel envoi avec des changements. Tout fut adopté par le pape, et après une année de travail, la lettre encyclique fut adressée en forme au roi, ainsi qu'elle a été imprimée à l'imprimerie royale. Je n'ai eu qu'un regret dans cet ouvrage, qui est que le pape ne dise pas assez positivement ce qu'il veut faire entendre ; mais je dois rendre justice à la cour de Rome, ce n'est point d'elle que sont venus les ménagements pour la bulle *Unigenitus* ; il faut tous les attribuer au ministère de France.

C'est ainsi que les deux points intéressants de ma mission à Rome, qui étaient de rendre le pape selon les occasions ou passif ou actif, ont été remplis.

CHOISEUL

COLLECTION HENNUYER

Promenades et Excursions

DANS

PARIS ET SES ENVIRONS

Excursions

DANS L'OUEST & AU BORD DE LA MER

LE MIDI & LA CORSE

Excursions

EN PICARDIE, EN ARTOIS ET EN FLANDRE

A. HENNUYER, ÉDITEUR

PARIS, 47, RUE LAFFITTE

Chez tous les libraires et dans les gares de chemins de fer.

LES ÉTAPES D'UN TOURISTE EN FRANCE

Il est maintenant peu de personnes qui ne songent à voyager au moins pendant quelques semaines chaque année ; le besoin de déplacement est passé dans nos mœurs ; chacun y cherche soit un élément de repos, soit une diversion à ses occupations. Mais encore faut-il, pour obtenir ce résultat et répondre à ce besoin, que le voyage présente un intérêt réel. On ne se contente plus de parcourir rapidement une contrée, on veut connaître son histoire en la visitant et retrouver au retour un vivant souvenir des impressions ressenties et une fidèle image des curiosités admirées.

La curieuse et coquette collection des **Étapes d'un touriste en France** a été créée par la maison Hennuyer pour répondre à toutes les exigences du programme exposé ci-dessus. Elle forme une suite de luxueux volumes, qui sont de véritables compagnons de route, d'aimables causeurs conduisant les curieux partout où il y a quelque chose d'intéressant à voir.

Avec les auteurs, on parcourt la campagne en admirant tous les sites ; on visite les villes avec une rapidité n'engendrant pas la lassitude, car le chemin qu'on suit est toujours assez habilement tracé pour qu'on rencontre successivement toutes les curiosités du lieu : églises, musées, maisons historiques, coins pittoresques, ruines du temps passé, grands établissements industriels, etc. ; tout cela passe devant les yeux du touriste avec son aspect, son histoire et l'appréciation de sa valeur artistique.

Tous ces volumes sont ornés de nombreuses illustrations signées par Boutigny, A. Charpin, A. Deroy, Ch. Fichot, V. Gilbert, N. Gœneutte, J. Geoffroy, H. Hoffbauer, F. Lix, P. Merwart, F. de Montholon, Saintin, A. Sirouy, etc. ; les cartes et les plans, dressés avec autant de soin que d'exactitude, sont dus à M. Morieu.

La collection des **Étapes d'un touriste en France** s'augmentera encore, car le succès obtenu par les ouvrages déjà parus assure son avenir. Un résumé succinct de la publication permettra d'en apprécier l'importance et la diversité.

PROMENADES E
DANS LES ENVI

PAR ALEXI

RÉGION DE L'OUEST

Autour de Saint-Cloud. — Sèvres. Versailles. — Marly et Bougival.

Un vol. in-16, avec 25 gravures, 3 cartes, 1 vue panoramique.

Autour de Versailles. Vallée de Chevreuse, la Bièvre, l'Yvette. Rambouillet. — Chartres.

Un vol. in-16, avec 42 gravures, 4 cartes, 1 vue panoramique.

Autour de Saint-Germain. Argenteuil. — Poissy. — Mantes.

Un vol. in-16, avec 42 gravures et 3 cartes.

Prix de chaque volume.

RÉGION D

Le Raincy. — Chelles. — Lagny.

Un vol. in-16, avec 57 gravures et 3 cartes dont

RÉGION I

Melun et Vaux-Praslin. Fontainebleau, son Palais, sa Forêt. Montereau. — Nemours.

Un fort vol. in-16, avec 74 gravures, 3 cartes, 1 vue panoramique.

Prix de chaque volume.

Dourdan.—Arpajon.—Montlhéry.—Corbeil.—

Un volume in-16 avec 38 gravure

ET EXCURSIONS
IRONS DE PARIS
EXIS MARTIN

RÉGION DU NORD

La Vallée de Montmorency,
Pontoise, les bords de l'Oise. — Chantilly.

Un vol. in-16, avec 45 grav., 3 cartes, 1 vue panoramique.

Compiègne et Noyon.
Forêt de Compiègne et Pierrefonds.
Villers-Cotterets. — Crépy.

Un volume in-16, avec 60 gravures, 3 cartes, 1 vue panoramique.

Creil et Clermont.
Beauvais et sa région. — Gisors.

Un volume in-16, avec 45 gravures et 3 cartes.

ıme. . . . . **3 francs.**

N DE L'EST

gny. — La Vallée du Grand-Morin.

es dont une à l'usage des cyclistes. Prix : 3 francs.

ON DU SUD

Étampes. — Malesherbes.
Pithiviers. — Orléans et ses environs.
Patay. — Loigny. — Auneau.

Un fort vol. in-16, avec 81 gravures, 3 cartes, 1 vue panoramique.

ıme. . . . . **3 fr. 50**

il.—De Seine-Port à Villeneuve-Saint-Georges.

ravures et 3 cartes. Prix : **3** francs.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

PARIS, *promenades et excursions dans les vingt arrondissements*, par Alexis Martin. — Un fort vol. in-16 illustré, accompagné de 21 plans coloriés. Prix : relié toile, 10 francs.

Parmi les nombreux livres qui ont été écrits sur Paris, celui-ci a conquis une place au premier rang. Jamais notre magnifique capitale n'a été visitée plus complètement ; jamais le plan de son exploration n'a été conçu de façon plus claire, plus simple, plus amusante ; la méthode disparaît sous l'attrait que l'auteur sait donner à ses promenades, à ce point qu'il semble qu'aucun autre itinéraire ne puisse être suivi. Avec lui, on marche, on stationne, on pénètre dans les édifices ; avec lui, on étudie les physionomies si diverses de tous les quartiers, et, sans s'en douter, on apprend leur histoire ; avec lui, on admire tous les magnifiques points de vue qu'offre la ville et qu'il appelle des *paysages parisiens*. Il sait les noms de tous les architectes qui ont bâti les monuments qui font la gloire architecturale de Paris aussi bien que ceux de tous les artistes dont les œuvres contribuent à sa beauté. Lire ce livre, c'est non seulement connaître Paris moderne, mais encore, grâce à l'érudition de l'auteur, ne rien ignorer de son passé.

MONOGRAPHIES DE PARIS PAR ARRONDISSEMENT

1er ARRONDISSEMENT.	**Louvre.**	11e ARRONDISSEMENT.	**Popincourt.**
2e ARRONDISSEMENT.	**Bourse.**	12e ARRONDISSEMENT.	**Reuilly.**
3e ARRONDISSEMENT.	**Temple.**	13e ARRONDISSEMENT.	**Gobelins.**
4e ARRONDISSEMENT.	**Hôtel-de-Ville.**	14e ARRONDISSEMENT.	**Observatoire.**
5e ARRONDISSEMENT.	**Panthéon.**	15e ARRONDISSEMENT.	**Vaugirard.**
6e ARRONDISSEMENT.	**Luxembourg.**	16e ARRONDISSEMENT.	**Passy.**
7e ARRONDISSEMENT.	**Palais-Bourbon**	17e ARRONDISSEMENT.	**Batignolles.**
8e ARRONDISSEMENT.	**Elysée.**	18e ARRONDISSEMENT.	**Butte-Montmartre**
9e ARRONDISSEMENT.	**Opéra.**	19e ARRONDISSEMENT.	**Buttes-Chaumont.**
10e ARRONDISSEMENT.	**Enclos St-Laurent.**	20e ARRONDISSEMENT.	**Ménilmontant.**

Chaque arrondissement, avec la nomenclature historique de ses rues, forme un volume illustré avec plans. Relié toile : 1 fr. 50

TOUT AUTOUR DE PARIS, *promenades et excursions dans le département de la Seine*, par Alexis Martin. — Un vol. in-16 illustré, accompagné de deux vues panoramiques et de cinq cartes et plans coloriés. Prix : relié toile, 7 fr. 50.

Cet ouvrage est, en quelque sorte, la suite et l'indispensable complément du travail que l'auteur a consacré à Paris. C'est la visite de toutes les communes du département de la Seine, de la *banlieue* immédiate de notre capitale, de plus de soixante localités qui toutes ont leur histoire, leurs sites attrayants, leurs monuments vieux ou modernes, leurs curiosités, enfin, qui ne sont, pour la plupart du temps, dédaignées par les citadins que parce qu'elles sont trop près d'eux.

EXCURSIONS DANS L'OUEST

LES BAIES DE SAINT-MALO ET DE SAINT-BRIEUC, *Saint-Malo, Saint-Servan, Dinan, Dinard, Saint-Brieuc, Paimpol, Lannion*, etc., par L. TREBUCHET. — Un vol. in-16 illustré, avec 2 cartes. Prix : relié toile, 5 francs.

Ici la vieille Armorique revit tout entière avec ses coutumes si caractéristiques, ses croyances inébranlables, ses légendaires récits, ses pèlerinages, ses pardons, ses monuments magnifiques, ses ruines imposantes, ses rochers sauvages, ses plages superbes, ses villes aux grands souvenirs, aux pittoresques aspects.

Avec l'auteur, nous visitons Saint-Malo et Saint-Servan, les deux cités sœurs ; Dinard, la jolie station balnéaire ; nous allons du cap Fréhel au cap d'Erqui, de Dinan, si admirablement située, à Saint-Brieuc, la cité aux rues tortueuses, aux façades curieusement sculptées ; de Paimpol aux îles Bréhat, de Lannion à Guingamp; partout enfin où quelque vue peut séduire, quelque monument laisser un souvenir.

LA BAIE DE CANCALE, *Granville, Avranches, le Mont-Saint-Michel, Dol, Cancale*, par Léon TREBUCHET. — Un volume in-16 illustré. Prix : relié toile, 2 francs.

Ainsi que le titre l'indique, il s'agit ici d'un voyage sur les bords de la Manche de Granville à Cancale en passant par Avranches, Pontorson, Dol, etc., mais ce qu'il ne dit pas et ce qu'il faut signaler, c'est d'abord l'excursion dans l'archipel de Chausey, ensuite la visite du Mont Saint-Michel, toutes deux fort intéressantes, toutes deux faites avec cette science de l'histoire bretonne et cet enthousiasme sincère pour cette contrée qui distinguent l'auteur.

BELLE-ISLE-EN-MER, *le Palais, Sauzon, Bangor, Loc-Maria*, par Léon TREBUCHET. Un vol. in-16 illustré, avec carte. Prix : relié toile, 2 francs.

C'est une curieuse et très complète monographie de cette île, qui forme une des communes du département du Morbihan. Son histoire est racontée depuis le temps des Romains ; on y voit s'y établir des moines qui la possédèrent longtemps ; on la voit devenir la propriété du maréchal de Retz, puis celle du fameux surintendant Fouquet. L'auteur ne se borne pas à nous faire visiter l'île et à en faire admirer les beautés pittoresques, il nous initie à son administration, il nous fait un séduisant tableau des douces mœurs de ses habitants et ne nous laisse rien ignorer de l'importance de leur commerce et de leur industrie. C'est un charmant et précieux souvenir d'une des plus agréables promenades qu'il soit possible de faire.

EXCURSIONS DAN

LE PAYS DES CAMISARDS, *La Marger Tarn, les Causses*, par Jacques PORCHE carte coloriée. Prix : relié toile, 5 fran

Sous ce titre, désignant le pays où de lèrent la fin du dix-septième siècle, l'aut pittoresque région de la France centrale.

Après avoir visité Saint-Flour, Marvejo entrons dans les forêts qui recouvrent l geride, une chaîne granitique qui, unit le

Dans les causses, nous rencontrons u sants, des solitudes profondes. Par cont de ces masses rocheuses, voici des vallé riant, le sol fécond : gorges du Tarn, de forme des vergers immenses autour de santes. C'est une des plus captivantes con

---

LE PAYS D'ARLES, *la ville, les arènes Tarascon*, par Fernand BEISSIER. — U carte. Prix : relié toile, 2 francs.

Un chaud rayon de soleil provençal ill guide qui l'a écrit, mais un enthousiast toire, il la raconte en quelques pages d' sités et ses musées, il les visite en artiste e

---

DE MARSEILLE A MENTON, *Toulon, Cannes, Nice, Monaco*, par Jules ADENIS pagné de 2 vues panoramiques et de 2

C'est un récit rapide, entraînant com évocation non interrompue de choses v Marseille, Toulon, Hyères, Cannes, Nice, cessivement sous les yeux du lecteur, et devant aucune curiosité naturelle ou ar aimable humour, tout ce que les mœurs de curieux, tout ce que la faune et la flore

---

A TRAVERS LA CORSE, *Ajaccio, Sartène*, par A. ANDREI. — Un vol. in-16 illustré toile, 6 francs.

Ceci est non seulement un voyage pitt vers ports, villages, villes, forêts, mines e ture bien vivante des mœurs et des cout de ses légendes poétiques ou terribles, u tour riants ou sauvages, tentent constam excursion qui peut se prolonger pendant connaît pas la Corse, ce livre est d'une parcourue, il la fait revivre dans tout so

S DANS LE MIDI

Margeride, les Cévennes, les gorges du Porcher. — Un vol. in-16 illustré, avec , 5 francs.

où de terribles luttes religieuses signa- le, l'auteur nous transporte dans la plus entrale.

Marvejols, Mende et leurs environs, nous ivrent les plateaux de la neigeuse Mar- unit le massif d'Auvergne aux Cévennes. trons une nature abrupte, des pics impo- ir contre, au pied des causses, à l'abri es vallées où le climat est doux, l'aspect arn, de la Jonte, de la Dourbie, tout cela our de gais villages et de villes intéres- ites contrées qu'on puisse parcourir.

---

arènes, les Alyscamps, la Camargue, R. — Un vol. in-16 avec illustrations et s.

nçal illumine ce livre. Ce n'est point un ousiaste des beautés du pays. Son his- ages d'un irrésistible attrait. Ses curio- artiste et les apprécie en homme de goût.

Toulon, Hyères, Grasse, Saint-Raphaël, Adenis. — Un vol. in-16 illustré, accom- et de 2 cartes. Prix : relié toile, 7 francs.

nt comme une familière causerie, une oses vues et d'impressions ressenties. s, Nice, Antibes, Monaco, passent suc- eur, et M. Adenis ne demeure indifférent e ou artistique et raconte, avec la plus mœurs et les coutumes de la région ont a flore présentent d'attraits particuliers.

Sartène, Bonifacio, Corte, Bastia, Calvi, illustré avec carte et plans. Prix : relié

age pittoresque et plein d'imprévu à tra- mines et maquis, mais encore une pein- es coutumes de l'île, un récit attachant ibles, un panorama où les sites, tour à nstamment la brosse du peintre, une endant plusieurs semaines. Pour qui ne d'une attirance irrésistible; à qui l'a tout son magnifique ensemble.

EXCURSIONS EN PICARDIE, EN ARTOIS ET EN FLANDRE

DE PARIS AU TRÉPORT PAR AMIENS, *Amiens, Corbie, Abbeville, Saint-Riquier, Eu, le Tréport*, par Alexis Martin. — Un vol. in-16 illustré, avec cartes. Prix : relié toile, 5 francs.

Dans ce livre, le premier d'une série d'excursions en Picardie, en Artois et en Flandre, l'historien des environs de Paris devient celui du pays picard, et après nous avoir montré les magnificences de la cathédrale d'Amiens et les richesses de son musée, après nous avoir promené d'Abbeville à Saint-Riquier, de Gamache à Eu, s'arrête enfin au Tréport et trouve sur sa palette, pour peindre les spectacles de la mer, les mêmes couleurs vives et franches qu'il a employées pour les paysages de l'Ile-de-France.

LA BAIE DE SOMME, BOULOGNE ET CALAIS, *Cayeux, Saint-Valery, le Crotoy, Rue, Berck, Montreuil, Etaples, Boulogne, le Portel, Marquise, Calais*, etc., par Jules Pizzetta. — Un vol. in-16 illustré, accompagné de 3 cartes coloriées. Prix : relié toile, 5 francs.

L'auteur reprend le voyage au point où M. Alexis Martin l'a laissé et suit le littoral de la Manche. A son gré, il peut nous charmer, soit qu'à Saint-Valery il nous fasse un tableau de la Somme luttant avec la mer avant de laisser sa coulée se confondre avec elle, soit qu'il nous décrive l'admirable chapelle du Saint-Esprit à Rue, soit qu'il nous introduise dans la Chartreuse de Notre-Dame des Prés ou nous serve de guide dans les ateliers des usines boulonnaises ou dans les salles du musée de Calais. Mais, s'il peint en artiste passionné les magnificences de la mer, il sait aussi nous captiver quand il nous raconte l'histoire naturelle de ses habitants, leurs mœurs, les péripéties de la pêche, les préparations que leurs produits subissent avant de nous être livrés, etc. Cette intrusion dans le domaine de la science n'est pas un des moindres attraits de ce livre.

DE DUNKERQUE A ARRAS, PÉRONNE ET MONTDIDIER, *Gravelines, Dunkerque, Bergues, Saint-Omer, Aire, Béthune, Lens, Arras, Saint-Pol, Hesdin, Doullens, Albert, Péronne, Ham, Montdidier*, par Alexis Martin. — Un vol. in-16 illustré, avec vue panoramique du port de Dunkerque et 3 cartes coloriées. Prix : relié toile, 5 francs.

Cet ouvrage fait suite à celui dont nous venons de parler. C'est un voyage de retour où l'auteur, après avoir visité cette partie supérieure du département du Nord qu'on nomme *la Flandre maritime*, tous ses ports et toutes ses stations balnéaires, redescend vers Arras et pousse une pointe dans le département de la Somme jusqu'à Doullens. Il est ici dans le pays des beffrois, et nous visitons avec lui tous ceux de la contrée. Il gagne ensuite Albert que les temps modernes ont doté d'une splendide basilique; par Bapaume et Roisel, il atteint Péronne au château historique, puis Ham à la puissante citadelle, et après nous avoir menés à Chaulnes, à Roye, à Nesle, il s'arrête dans la jolie ville de Montdidier.

On le voit, ces trois volumes forment un ensemble qui ne laisse rien ignorer des curiosités du pays parcouru.

HELLÉ[1]

XVIII

Dans la bibliothèque vaste et vide où j'évoquais, mieux que partout ailleurs, la chère image du maître disparu, j'étais assise, en habits de deuil. Depuis le matin, tombait la fine pluie d'automne sur les tours de Saint-Sulpice, sur les toits ruisselants, sur le jardin jaune et noyé. Mon âme sombrait dans la tristesse.

Le coude sur l'appui du fauteuil, ma main pressant ma tempe douloureuse que la migraine étreignait, je regardais crépiter et s'écrouler les braises du premier feu de novembre et j'écoutais Genesvrier assis en face de moi.

— Vous me demandez pourquoi j'ai prolongé mon absence, disait-il. Vous m'adressez des reproches, Hellé. Savez-vous que votre petite colère me plaît mieux qu'un gracieux accueil ?

— Vous plaisantez, je crois, bien que ce ne soit point votre habitude. Que vous soyez resté à Bruxelles près de Jacques Laurent, très malade, qu'il ait insisté pour vous retenir, il n'y a là rien qui m'étonne... Mais pourquoi ne point m'écrire ? Votre indifférence m'a surprise, péniblement.

1. Voir la *Revue* des 1er juin et 15 juin.

— Mon indifférence ? Sérieusement, Hellé, pouvez-vous supposer que je sois devenu indifférent?

— Mais oui, monsieur Genesvrier.

— Vous m'appelez « monsieur », maintenant!... Vous êtes tout à fait fâchée?

— Expliquez-vous, défendez-vous.

A grands pas, de long en large, il marchait, les mains croisées derrière le dos.

— J'ai un secret, Hellé.

— Un secret que vous ne pouvez me confier, à moi, votre sœur d'élection?

— Un secret que vous allez connaître. Je n'ai pas voulu vous écrire, là-bas, parce que je devais me recueillir, m'interroger, me juger, avant de faire une démarche si grave qu'elle peut troubler toute ma vie. La solitude où je vivais, près de mon vieil ami, était plus favorable à cet examen de conscience, à cette épreuve de mes forces que mon ermitage de Paris. J'aime à savoir où je vais; je ne veux ni m'abuser ni abuser personne, parce qu'à mon âge aucune action n'est indifférente, parce que je suis, plus que tout autre peut-être, conscient des responsabilités que j'assume.

Il s'arrêta devant moi :

— Excusez-moi si je n'ose parler. Je ne suis guère éloquent, ma petite amie, et je ressens, à exprimer tout haut des sentiments intimes, je ne sais quelle ridicule et maladroite pudeur. J'ai préféré vous écrire et voici ma confession, — ajouta-t-il en tirant une lettre de sa poche. — Ne riez pas du procédé, qui peut vous sembler puéril. Lisez lentement, réfléchissez, et ne vous hâtez pas de répondre.

— Quel homme étrange vous êtes! — dis-je en prenant la lettre qu'il me tendait. — Quand dois-je lire ceci?

— Tout à l'heure. Il faut que je vous quitte.

— Vous reviendrez ce soir? J'attends madame Marboy.

— Je reviendrai.

— Soyez ici de bonne heure, pour que nous puissions causer seuls, un instant.

— Volontiers. Au revoir, Hellé.

— Au revoir, Antoine.

Il tenait ma main dans les siennes et je sentis qu'il tremblait.

— Au revoir ! répéta-t-il.

Et il sortit si brusquement que j'en restai toute surprise.

Je repris ma place au coin du feu et je lus :

Paris, 8 novembre.

« En m'interdisant toute correspondance avec vous, pendant mon séjour à Bruxelles, j'avais un but, chère Hellé. Je voulais découvrir les causes stables et profondes, la réelle nature du sentiment que vous m'inspirez. Je voulais me juger et descendre seul dans cette citadelle close de ma pensée où votre chère image porte le charme et le trouble à la fois. Je voulais vous juger aussi, mettre votre âme en face de mon âme ; maintenant, je crois vous connaître : il faut que vous me connaissiez tout à fait.

» On vous a raconté mon histoire. Moi-même je vous ai confié, par fragments, le secret des crises morales qui ont marqué les grandes étapes de ma vie, et je sais que je ne vous apparais point sous la figure d'un amoureux sentimental et passionné. Je ne me fais aucune illusion sur ma personne, et longtemps, en considérant mon âge, mon aspect, mes cheveux déjà grisonnants, j'ai connu l'évidente invraisemblance de mes espoirs. J'avais résolu de les taire : je me contenterais d'être votre ami.

» D'où vient que j'aie aujourd'hui cette audace de vous dire à vous, jeune, belle, riche : — Je vous aime, Hellé. Voulez-vous partager ma vie de labeur, d'effort, de pauvreté ?

» Ces paroles, je ne les ai jamais dites à aucune femme. Aucune n'aurait pu les entendre sans sourire ou se révolter. Aucune n'était digne de comprendre le vœu hardi de mon cœur.

» Dès mon adolescence, je brûlais pour les idées, et nulle beauté de chair n'effaçait pour moi leur beauté abstraite. Ces larmes chaudes qu'on verse, à dix-huit ans, pour des amantes d'un jour, les historiens et les poètes, seuls, me les arrachaient. J'aimais d'amour ces grandes figures héroïques qui surgissent sur les peuples et dont le verbe enflammé dit : « Patrie, Vertu, Liberté, Justice ». Je vouais mon existence aux causes qu'elles avaient servies et dont le triomphe, combattu par le mal, n'est jamais définitif.

» Autour de moi, mes amis, ma famille s'inquiétaient. Ils me disaient : « Choisis une carrière honorable, puisque tu » ne veux pas vivre dans le luxe et le loisir. Ta fortune, ton » intelligence te permettent de hautes ambitions. » J'écoutais ces conseils en silence et je sentais en moi une tristesse d'exilé.

» Étranger parmi les miens, je gardai jusqu'à l'âge d'homme un triple sceau sur mes lèvres et sur mon cœur. Bientôt, je me trouvai maître de moi. Avide d'employer pour la justice ces jeunes forces que je devinais en moi, intactes, naïves, capables, me semblait-il, de soulever le monde, j'étais pourtant tiraillé d'opinions contradictoires. J'allai consulter les hommes célèbres dont les œuvres résumaient, sans les résoudre, les problèmes moraux et sociaux qui me hantaient. Je voulus m'orienter aux rayons de ces grands phares, mais chacun n'éclairait qu'une partie de l'ombre. Quand je demandais la justice, le savant me montrait la Nécessité reine de l'univers, des lois fatales régissant les astres et les esprits, toute liberté illusoire, la guerre entre les espèces, la guerre entre les individus, l'égoïsme vital à la racine de tous les sentiments. L'historien me révélait le mensonge des codes. Le prêtre transportait la réalisation de la justice dans un au-delà problématique. Les politiciens vantaient chacun leur système, et proposaient, soit la table rase, soit le retour aux traditions mortes, soit des compromis qui ne pouvaient contenter personne.

» Ainsi, quand ma raison semblait satisfaite, quelque chose protestait dans mon cœur; quand mon cœur était séduit, ma raison opposait des arguments à mes enthousiasmes.

» J'errais ainsi, plein d'idées et de sentiments inconciliables, quand, au cours d'un voyage à travers l'Europe, je me présentai chez Tolstoï. Bien que mon esprit n'inclinât point au néo-évangélisme prêché par ce grand homme, j'avais subi la secousse qu'il imprimait aux jeunes gens de ma génération. Il était un des dieux de ce Panthéon idéal que je portais en moi-même, et je l'aimais de réveiller les âmes engourdies dans le brutal utilitarisme de ce temps. De tous les coins de la Russie et de l'Europe, de jeunes hommes et de jeunes femmes venaient réclamer de lui un

conseil, un mot qui décidât le sens de leur vie. Beaucoup, parmi mes compagnons de pèlerinage, étaient venus dans cette intention. Le maître leur répondit par ces paroles qui, paraît-il, lui sont si familières qu'elles sont devenues proverbiales dans son pays : « Simplifiez-vous. Asseyez-vous sur la terre. »

» Je ne partageais point toutes les doctrines de Tolstoï, ni sa théorie de l'amour, ni sa théorie de la non-résistance au mal, ni ce mysticisme particulier aux peuples slaves. Mon âme était facile à la tendresse, à la pitié, mais j'étais à la fois un rêveur et un combatif; je ne séparais pas la pensée de l'action. Pourtant le vieillard en blouse de moujik, penchant sur un établi de cordonnier son front génial et sa barbe de prophète, m'apparut comme l'annonciateur de ma destinée. Ne devais-je pas, dépouillant tout orgueil personnel, « m'asseoir sur la terre » entre les humbles et les petits, vivre de leur vie, les connaître, les aimer — et me relever plus fort pour les défendre? Vainement j'avais cherché la justice auprès des savants, dans la nature, auprès des politiques, dans l'État; au spectacle de la souffrance humaine, l'amour et l'indignation la révéleraient à mon cœur.

» J'étais riche et je me sentais peu de besoins. Avec l'enthousiasme naïf qui appartient à la jeunesse et qui en rachète les erreurs, je me plus à réparer le mal autant qu'il était en mon pouvoir. Je me plus à remettre quelques égarés dans la voie de leur vocation véritable, donnant à celui-ci le loisir nécessaire, à cet autre des instruments de travail, pareil au jardinier qui déracine les plantes semées au hasard et rend chacune au sol qui lui convient.

» N'ayant conservé que les ressources indispensables, ne souffrant point de ma pauvreté, je commençai une descente dantesque dans les cercles de l'enfer social. J'en garde encore l'épouvante. Partout je vis le fort écraser le faible, l'homme opprimer la femme, l'injustice naturelle et conventionnelle peser sur l'enfant. En haut, je trouvai l'indifférence et le mépris; en bas, l'abrutissement et la haine. Je parcourus les hôpitaux, les prisons, les ateliers, les bouges. Souvent méconnu, suspect à ceux-là que je voulais servir, je vis parfois mes efforts se retourner contre moi-même. Et pleurant

sur mes déceptions et mon impuissance, je compris l'énorme difficulté de l'œuvre de rénovation qui ne s'accomplira qu'au prix d'inconnus cataclysmes et par l'effort collectif de plusieurs générations.

» C'est alors que je connus Jacques Laurent. Il avait souffert des mêmes angoisses, traversé les mêmes épreuves. Il m'enseigna le désintéressement supérieur, la philosophie du semeur jetant le grain qu'il ne verra pas lever.

» J'avais achevé mes études de médecine et de droit. Un livre sur la *Psychologie du Criminel*, mes articles de l'*Avenir Social* avaient répandu mon nom. J'avais des ennemis, déjà ! Mais je sentis bientôt que les ouvrages de théorie pure convenaient mal à mon tempérament. Je revêtis donc de chair et d'os mes idées, je les incarnai dans une forme humaine, je mêlai, dans le vaste cadre d'une aventure fictive, l'imaginaire et le réel. Ainsi j'ébauchai ce livre du *Pauvre* : il contient mes révoltes et mes rêves.

» Me voici presque à la fin de ma jeunesse, seul, n'ayant donné à mon âme que l'amour du juste et du vrai pour aliment. J'avais banni les femmes de ma vie : celles que je rencontrais libres, souvent intelligentes et séduisantes, avaient des ambitions de plaisir que je ne pouvais satisfaire. D'autres, humbles d'esprit, grandes par le cœur, étaient des créatures tout instinctives et tout inconscientes. Aucune n'était de ma race.

» Mais je vous rencontrai, Hellé, et je ne pus oublier votre front de déesse, beau de sa pâleur mate et de son noble contour, plus beau de la pensée qui l'anime. J'adorai en vous la pureté, l'intelligence, la fierté. Pour la première fois, dans le secret de mon cœur, je me dis : « Celle-là, et celle-là seulement pourrait être ma compagne. »

» J'eus le bonheur de gagner la sympathie de M. de Riveyrac. Je vous observai, Hellé, avec d'étranges alternatives d'espoir et de crainte. Connaissant votre esprit, je voulus éprouver votre cœur. Peut-être, accoutumé à l'émotion esthétique seulement, n'eût-il pas vibré au choc de la vie, au spectacle de l'infortune humaine. Peut-être deviez-vous représenter, dans les sphères supérieures de la société, le modèle vivant de la beauté faite pour s'épanouir, jouir, briller, éprise d'elle-même.

» Si je vous avais trouvée telle, ah! je vous aurais admirée de loin, mais je n'aurais pu vous aimer.

» Et je vous aime. J'ai vu la pitié naître en vous, devant Marie Lamirault, devant son enfant : ils vous découvraient la misère et la faiblesse que vous ignoriez. Au spectacle des injustices, j'ai vu briller vos yeux, et votre poitrine se gonfler. J'ai entendu — avec quelle joie! — le battement de votre cœur. La statue devenait femme. Elle pouvait aimer et souffrir.

» Hellé, si vous sentez en vous les forces surhumaines que crée et qu'entretient l'amour, venez à moi, dévouez-vous à mon œuvre. Ensemble, nous pourrions faire de grandes choses, et nos luttes et nos déceptions auraient de merveilleuses revanches. Nous serions ce couple dont je vous parlais autrefois, non plus le maître et l'esclave, mais les époux égaux et différents, associés pour le bien et le bonheur, fortifiés, meilleurs l'un par l'autre.

» Ne vous hâtez pas de répondre. Songez que je ne vous propose point un médiocre idéal. Si votre âme généreuse se soulève dans un grand espoir, songez qu'il faut vous recueillir et vous bien éprouver, car notre union ne saurait être que sublime ou désastreuse.

» Je voudrais achever cette lettre par des mots qui exprimeraient mon immense tendresse. Tous me paraissent vulgaires. Hélas! je suis gauche et timide devant vous. Mais ce que vous êtes, ce que vous serez pour moi, éternellement, l'angoisse où je suis vous le révélerait, bien-aimée. »

Qu'Antoine m'aimât, je n'en étais point surprise; qu'il voulût m'épouser, ceci dépassait mes prévisions, car je m'étais accoutumée à le considérer comme un solitaire, capable seulement d'attachement intellectuel. Sa tendresse, austère et chaste comme son âme, était pourtant un hommage que je ne recevais pas sans orgueil. Mais il ne me promettait point cette adoration aveugle, cette soumission de dévot par quoi les hommes captent le frivole esprit des femmes. Il ne me dissimulait point les âpretés de sa vie, les sacrifices que notre mariage m'imposerait. Il n'avait ni l'aspect ni le charme vainqueur de l'amant rêvé par ma jeunesse, beau de la beauté des héros, roi par le génie, dompteur adoré de la

foule. Les vertus sérieuses d'Antoine effrayaient un peu mes vingt ans. A cet âge, l'amour qu'on appelle, si pur qu'il soit, participe du désir sensuel et de l'exaltation poétique. C'est la printanière églantine qui s'épanouit à mi-côte, sous le ciel clément. L'amour de Genesvrier était la fleur plus rare, éclose dans l'éther orageux, sur les cimes.

Je me demandais, pour m'éprouver, ce que je ressentirais si quelque événement imprévu bannissait Antoine de ma vie. Cette idée m'était douloureuse et je sentais que nos liens, resserrés sans cesse, ne se rompraient plus sans déchirement. Depuis la mort de mon oncle, notre affection s'était fortifiée dans la solitude. Insoucieuse du préjugé qui oblige toute fille jeune à demeurer sous la tutelle d'un chaperon, j'avais conservé mon appartement, mes habitudes et l'indépendance d'allures et d'idées que la présence de mon oncle, jadis, n'entravait point. Madame Marboy, un peu choquée, m'en avait fait des remontrances et ma décision semblait monstrueuse à madame Gérard. Mais le blâme latent que je devinais ne me gênait guère, et rien ne m'était plus précieux que l'intimité affectueuse d'Antoine et la fréquence de nos entretiens. Je ne me cachais ni de le recevoir chez moi, ni de lui faire de longues visites. Plus que jamais, je m'intéressais à ses travaux; j'essayais de participer aux œuvres actives de sa vie. J'avais des protégés qui occupaient mes loisirs. A voir des types divers, — surtout des femmes, — j'apprenais à rectifier et à motiver mes opinions, à connaître les âmes, leurs beautés, leurs défauts, l'effet des cruelles réactions de la vie. Avec une curiosité croissante, j'épelais ces livres vivants.

Ma bonne volonté avait enhardi mon guide. Puisque j'avais franchi tant d'étapes sur la route où il m'avait entraînée presque malgré moi, pourquoi ne le suivrais-je point jusqu'au bout de son rêve ?

Mais, dans le secret de ma conscience, je redoutais presque, avec une inquiétude un peu lâche, qu'il accomplît ce miracle de m'élever si haut. « Je serais plus brave, — me disais-je, — si j'aimais Antoine passionnément. Mais à bien m'examiner, je ne découvre en moi que de l'admiration, du respect, quelque frayeur, des velléités, des aspirations, et le tout compose un

sentiment indéfinissable. C'est le présage de l'amour, peut-être ; ce n'est point encore l'amour. »

Je dînai seule, et dans un état d'âme plutôt mélancolique ; vers huit heures, je retrouvai Genesvrier au salon. Appuyé à la fenêtre, il contemplait la pluie qui tombait sur le jardin. Il vint à moi, et m'attira près de la haute lampe qui traçait autour de la table un grand cercle lumineux.

— Il faut que je vous voie bien en face, chère Hellé ! me dit-il.

Sa pâleur m'étonna.

— Qu'avez-vous résolu ? Acceptez-vous l'épreuve ?

— Oui ; je veux attendre et réfléchir avant de prendre aucune décision.

— Fixez le délai vous-même. Prenez trois mois, quatre mois, s'il le faut. Si nous étions des gens ordinaires, je me montrerais plus impatient. Mais la partie que nous jouons est grave, à considérer la valeur des enjeux. Ne cédez pas, mon amie, à un entraînement d'imagination, à un enthousiasme généreux et passager. Si vous devez être à moi, je veux vous tenir de vous-même, par un don volontaire et conscient.

— Je vous reconnais bien là, Antoine, et je vous sais gré de votre probité morale. Je vous promets donc d'éprouver mes forces, d'étudier mon cœur. Dans trois mois, je vous répondrai. D'ici là, je ne m'engagerai à personne.

— Je ne vous demande pas cela ! — dit-il avec vivacité. — Vous devez rester libre.

Il pressait mes mains, et, transfiguré d'espoir, il m'éblouissait de sa joie, de son désir, de sa tendresse, concentrés comme un faisceau de rayons dans la lumière de ses yeux.

— Je ne sais pas être galant, Hellé. Devant la femme que j'aime, j'ai peu de paroles... Mais que serait le bonheur, si le seul espoir du bonheur m'ébranle aussi profondément !

— Antoine, dis-je, je ne puis rien promettre, mais vous pouvez tout espérer. Je ne connais pas mon cœur : je voudrais vous aimer, je le voudrais... Mais, quoi que je vous réponde dans trois mois, sachez ceci : je vous aime d'une éternelle amitié ; je vous estime au-dessus de tous les hommes

et je vous remercie de vous être attaché à moi. Si je ne deviens pas votre femme, je resterai votre sœur.

— Merci, Hellé! fit-il d'une voie étouffée.

Il baisa mes mains et détourna la tête pour cacher son émotion.

— J'entends qu'on vient, murmura-t-il en reprenant son attitude impassible.

— C'est madame Marboy.

La porte s'ouvrit. C'était madame Marboy et Maurice Clairmont.

XIX

— Je vous amène un revenant, Hellé! dit ma vieille amie. Maurice est à Paris depuis quelques jours. Il est venu me demander à dîner, ce soir, et je l'ai prié de m'accompagner.

— Vous avez bien fait, chère madame... Vous voilà revenu sain et sauf, monsieur Clairmont? Êtes-vous content de votre voyage? Nous ne nous attendions pas à vous revoir si tôt.

— Je vous expliquerai les raisons de mon brusque retour! répondit le jeune homme en serrant la main que je lui tendais. J'ai appris le malheur qui vous a frappée, mademoiselle, et j'en ai ressenti une vraie peine. M. de Riveyrac était un de ces hommes qu'on n'oublie point et qu'on voudrait revoir.

Il demanda quelques détails sur la mort de mon oncle, d'un accent de sympathie vraie. Puis il échangea quelques mots avec Genesvrier.

— Il paraît, dis-je, que vous avez été pris par des brigands? Il y a encore des brigands en Grèce! Mon pauvre oncle en était charmé.

— Les brigands que j'ai rencontrés étaient de fort bons diables, mademoiselle. Je leur ai payé rançon, et nous nous sommes quittés dans les meilleurs termes.

— On m'avait conté que vous les aviez enrôlés contre les Turcs.

— Il y a toujours un peu d'exagération dans les histoires de voyage... En réalité, je n'ai pas vu l'ombre d'un Turc... J'ai

visité la Grèce ; j'ai salué, en passant, votre ami M. Walter, l'homme en bois, qui me faisait penser à l'*homunculus* de Faust égaré dans le sanctuaire de Phébus Apollon. J'ai vu les grottes du Parnasse où les habitants de Delphes se réfugièrent pendant l'invasion médique, lorsque le dieu écrasa les Perses sous une pluie de rochers. J'ai vu l'aube et le soir dorer le Parthénon. J'ai erré, comme Ulysse, sur la mer des Cyclades... Enfin je me suis reposé à Corfou, Corfou la délicieuse, et j'y ai achevé un drame que Noémi Robert va jouer.

— Bientôt ?

— Cet hiver. Imaginez-vous, mademoiselle, que la grande tragédienne comptait représenter une comédie lyrique de Pierre Cabarus. C'était l'unique ouvrage en vers de la saison... Mais Cabarus est tombé malade, et il a fallu remettre les répétitions au printemps. Un ami bienveillant et influent m'a averti. *Sapho* était prête. J'ai pris le premier bateau pour Marseille. Je suis tombé chez Noémi comme un aérolithe. Et, lundi dernier, la divine personne m'a déclaré qu'elle allait mettre mon drame à l'étude et qu'elle créerait le rôle de Sapho.

— Vous voilà sur le chemin de la gloire ! dit en souriant Genesvrier.

— Maurice ira jusqu'au bout du chemin, fit madame Marboy. — Il paraît même qu'en haut lieu on s'intéresse fort au succès de sa pièce.

— En haut lieu ?

— Parfaitement... Rébussat, le nouveau ministre des beaux-arts...

— C'est-à-dire, interrompit Maurice, que je l'ai rencontré chez ma cousine de Nébriant... Mais vous le connaissez, Genesvrier ! Je crois même que vous n'êtes pas très bien ensemble...

— Je l'ai connu autrefois, assez pour le mépriser.

— Mon Dieu, fit Clairmont après un silence, je sais qu'on dit beaucoup de mal de Rébussat. Cela ne prouve rien... A Paris, dans le monde des lettres, on se calomnie comme on s'encense.

— J'ai pu juger Rébussat. C'est un homme de palinodies

et de mensonges. Le père Lethierry l'avait accueilli, patronné à ses débuts... Quand Lethierry est tombé en disgrâce, Rébussat l'a abandonné et accablé, lâchement. Rébussat, mon cher, c'est un Tartufe aux souplesses de Scapin.

— Un homme intelligent!

— Très intelligent! Il a de l'élégance, du charme, de la verve, toutes les qualités qui abusent les hommes et séduisent les femmes. Aussi quelle rapide et brillante carrière! Député à trente ans, le voilà ministre.

— N'avez-vous pas écrit un article contre lui, Antoine?

— Oui, pour répondre à celui dont il honorait la mémoire de Lethierry, son ex-protecteur... Nous avons failli nous battre, mais Rébussat n'y tenait guère. Il m'a gardé une noire rancune, je le sais.

— Mon pauvre Antoine, dit madame Marboy, vous avez l'art de vous faire des ennemis.

— Et des amis! dis-je en rompant la discussion. Que vous importe M. Rébussat? Je vais calmer les colères avec une tasse de thé.

— Puis-je vous aider, mademoiselle? dit Clairmont.

Madame Marboy, dans une causerie affectueuse, continuait de taquiner Genesvrier. Pendant que je préparais le samovar, Maurice Clairmont se rapprocha :

— Votre solitude doit vous attrister, mademoiselle! me dit-il.

— La mort de mon oncle a laissé un grand vide dans ma vie, mais il a bien fallu me créer des occupations. J'étudie toujours; je lis; je vois souvent la bonne madame Marboy, M. Genesvrier et les vieux amis de mon oncle.

Il sourit.

— J'ai envie de vous dire, comme Athalie au jeune Éliacin :

> Eh quoi! vous n'avez pas de passe-temps plus doux?

— Je vous affirme que je ne m'ennuie point.

— L'ennui viendra tôt ou tard.

— Pourquoi?

— Parce que l'étude, les livres, la musique, la conversation de gens vénérables, ne peuvent longtemps suffire au bonheur d'une jeune fille de vingt ans. Étrange destinée que

la vôtre, mademoiselle Hellé. Vous êtes parmi nous comme une héroïne du passé, une femme de Pompéi, ressuscitée après plusieurs siècles. Cela me rappelle un incident de mon voyage.

— Racontez?

— Je vous ai vue, telle que je vous vois.

— Où donc?

— A Delphes, près du temple d'Apollon, là même où les ouvriers découvrirent devant moi l'*Aurige* de bronze, œuvre du sculpteur Euphronios, offert à Phébus par Polyzalos, frère du roi syracusain Gélon, ami de Pindare... Vous voyez que je suis devenu érudit. Je parle comme un livre... d'archéologie!

— Vous rendriez des points à Walter lui-même.

— Cet *Aurige* faisait partie d'un groupe brisé par l'avalanche de rochers qui détruisit le temple des Alcméonides. On a retrouvé le timon du char, les rênes, des membres rompus de chevaux et le bras de la Victoire qui tenait un diadème, une palme et une couronne.

— Vous étiez là?

— Oui, et je prenais à ces fouilles l'intérêt le plus passionné. Je vis mettre au jour des fragments innombrables, et, parmi ces fragments, un torse de femme. Les ouvriers l'arrosaient d'eau, sans cesse, pour désagréger la croûte limoneuse qui lui formait un masque épais. Peu à peu, la face apparaissait; on devinait la ligne des bandeaux, le relief d'un diadème, le pur sourire que l'éboulement et la pioche avaient respecté. Il me semblait le reconnaître... Était-ce aux musées de Paris ou de Rome que j'avais admiré, naguère, ce calme visage de marbre, à la fois humain et divin? Je prêtais à ces yeux la lumière d'un regard vivant, à cette bouche la mélodie d'une parole entendue autrefois.

— Et c'était...

— Attendez! L'eau, inondant les tempes, découvrit enfin la couronne : je reconnus Perséphoné à son diadème de narcisses, — et je vous revis, Hellé, dans le jardin printanier, au clair de lune, parée de fleurs étoilées, comme la vierge d'Éleusis. Pareille à votre sœur de marbre, vous m'étiez apparue à travers les laideurs et les fanges de la vie moderne,

comme un type de beauté éternelle. Mais vous viviez. Un jeune sang courait dans vos veines. Une âme habitait votre front. Delphes avait gardé la Perséphoné souterraine; j'avais rencontré la déesse elle-même échappée de l'Hadès et ressuscitée sous un autre ciel.

— Rêve de poète, dis-je en souriant, rêve flatteur et gracieux.

Il baissa la voix :

— Cette ressemblance m'émut comme un présage. Tout le jour, puis toute la nuit, je pensai à vous, parmi les rochers prophétiques, sous l'éther où tournaient les constellations sacrées aux noms sonores... Que faisiez-vous? Où étiez-vous? M'aviez-vous tout à fait oublié?

Le thé noircissait dans la théière refroidie... Par quel prodige l'ancien enchantement s'était-il renouvelé? Je ne pouvais détacher mes yeux des yeux de Maurice, bleus comme la mer où naquit l'amour.

— Non, murmurai-je malgré moi, je ne vous avais pas oublié.

— Eh bien, Hellé? fit madame Marboy.

Je crus m'éveiller, tressaillante.

— Nous parlions des fouilles de Delphes, dit Maurice en se levant. Je racontais à mademoiselle de Riveyrac que j'avais assisté à la découverte du fameux *Aurige* de bronze.

— J'ai vu une gravure de cet Aurige, dit Genesvrier. N'est-ce pas, la draperie...

Je ne les écoutais plus. Machinalement, je versais le thé, éclairci d'eau chaude. En l'offrant, je rencontrai le regard paisible d'Antoine, et je compris que ma causerie à mi-voix avec Maurice n'avait suscité en lui aucun émoi jaloux... Pourquoi donc, sous ce regard confiant, tendre, heureux, un remords opprima-t-il mon âme?

XX

Antoine avait déjeuné avec moi. Il allait me quitter, quand Babette introduisit Maurice Clairmont.

— M'excuserez-vous, mademoiselle? Je viens vous demander conseil, — dit le poète qui semblait un peu gêné de la rencontre et désireux d'expliquer sa visite inattendue. — Les répétitions de *Sapho* vont commencer, et Noémi Robert souhaite quelques modifications. Je voudrais lire à mademoiselle de Riveyrac certains passages de mon drame et prendre son avis.

— Assurément, Hellé vous sera de bon conseil ! — dit Genesvrier, sans que je pusse distinguer dans son accent une nuance d'ironie.

Il se leva pour partir.

— Et vous, Genesvrier, dit Clairmont, que faites-vous? Je sais que vous dirigez l'*Avenir Social*. Mais votre livre, va-t-il enfin paraître?

— Bientôt. J'ai malheureusement, moi aussi, des retouches à faire, auxquelles mademoiselle de Riveyrac ne peut m'aider.

Ils échangèrent une poignée de main, et j'accompagnai Genesvrier jusqu'à la grille extérieure.

— Vous n'attendiez pas M. Clairmont aujourd'hui? me dit-il.

— Antoine, est-ce que vous êtes fâché contre moi?

— Contre vous, chère petite? dit-il avec tendresse. Et pourquoi donc?

— J'ai craint... une minute... que la visite de M. Clairmont ne vous ait déplu.

— Et vous êtes assez loyale pour m'avouer ce souci... Eh bien, je vous en estime davantage, chère Hellé. Non, — dit-il en redressant sa haute taille, — ne vous y trompez pas; je ne prétends avoir aucun privilège d'amoureux; je n'y ai aucun droit et, si j'étais capable de jalousie, je dompterais ce vilain sentiment... Vous êtes libre, Hellé, jusqu'au jour où vous mettrez votre main dans la mienne, si ce jour doit jamais venir. Vous pouvez recevoir qui vous plaît, autant qu'il vous plaît. D'ailleurs, je ne crains personne, Hellé... hormis vous-même, et l'imagination qui veille sous ce beau front... Allons, ma petite amie, rentrez. Vous allez prendre froid... et puis, que dirait votre hôte? Vous vous compromettez beaucoup!

Il souriait. A travers la grille, je le regardai s'éloigner; puis je rejoignis Maurice.

Babette desservait la table. Je priai Clairmont de m'accompagner dans la bibliothèque, où je me tenais habituellement.

C'était un de ces jours d'hiver, purs et glacés, qui brodent de givre l'arête des toits et les rameaux noirs. Un grand feu brûlait. Nous nous assîmes près de la cheminée monumentale, que dominait la Pallas d'Olympie, entre deux flambeaux en cuivre massif.

— Quelle noble sévérité règne ici! dit Maurice, Paris semble loin. Quand je vous regarde, mademoiselle, toute jeune, toute blanche et blonde, dans ce cadre austère, je crois vivre un conte d'Hoffmann.

— Je me plais ici. J'aime ces meubles sombres et luisants, ces rayons chargés de livres, ces frises de plâtre où défilent des cavaliers. Ici, je retrouve l'image de mon oncle. J'y relis ses livres préférés, et parfois je crois entendre un pas, un grincement de plume, un frôlement de feuillets.

— Oui, c'est votre refuge, votre tour d'ivoire. Vous n'y recevez pas les importuns...

— Je vois si peu de monde depuis mon deuil!

— Vous n'allez plus chez madame Gérard?

— A ses soirées? Non.

— Et chez madame Marboy?

— Souvent. Mais madame Marboy est une véritable amie.

— Vous êtes liée avec Genesvrier, — fit-il d'un ton affirmatif, comme s'il entendait bien constater un fait, et non poser une question.

— Mon oncle l'aimait beaucoup.

— C'est un homme de valeur... évidemment; mais ce n'est pas un artiste. Je le trouve chimérique et violent.

— Il ne me paraît pas que M. Genesvrier soit indifférent aux choses de l'art. C'est un remarquable écrivain. Il a un sentiment juste et fin de la poésie, de la musique, de la sculpture. S'il était un barbare, il n'aurait pas mis dans son cabinet de travail la *Mélancolie* de Dürer et l'*Esclave* de Michel-Ange.

— Vous êtes allée chez lui? fit vivement Clairmont.

— Oui. Je m'intéresse à des œuvres qu'il patronne, à des gens qu'il secourt.

— Si vous l'écoutez, mademoiselle Hellé, il vous transformera en nonne laïque, et ce sera grand dommage pour vous... et pour nous.

— Si nous parlions de vous, monsieur Clairmont? Où est votre manuscrit?

Il posa un portefeuille sur la table.

— Vous pensez bien que je ne veux pas vous infliger la lecture de trois actes. J'ai détaché quelques fragments.

— Eh bien, lisez.

— Soit... Mais, quoique je sois venu pour travailler, je n'en ai aucune envie.

Il m'expliqua le sujet du drame, insistant sur les modifications scéniques que demandait Noémi Robert. Peu à peu, ses yeux s'éclairèrent, sa voix sonna plus haut. Il lut un chœur, divisé en strophes et en antistrophes, à la manière antique, — une scène entre Alcée et Sapho, — un dialogue entre Phaon et Mélissa. — Je le priai de continuer.

— Mais c'est tout.

— Comment?

— Je n'ai rien apporté d'autre.

— C'est dommage!

— Mon drame vous plaît donc?

— Je suis dans l'émerveillement. Tandis que vous lisiez, tout à l'heure, je voyais la mer violette, la conque d'or de la grève, le bois sacré, le chœur des jeunes filles... toutes mes visions enfantines... A peine savais-je lire que sous le figuier de notre jardin, je m'enchantais à répéter les vers de Chénier et de Lamartine. Oui, déjà, j'étais sensible au rythme, au choc des syllabes sonores, à la douceur ondoyante et longue des grands vers élégiaques... Je savourais, sans la bien comprendre, la beauté mystérieuse des mots... Mais vous allez me trouver pédante et rire de moi.

— Ah! dit-il, les applaudissements de la foule ne valent pas votre silence attentif, votre émotion, le songe que je vois passer dans vos yeux. Je vous remercie de toute mon âme, mademoiselle Hellé. Maintenant, critiquez, et sévèrement!

— Cela me serait bien difficile, aujourd'hui surtout. Et puis je n'ai pas qualité...

— Alors, dit-il vivement, vous me permettrez de revenir?

— Oui.

— Demain?

— Volontiers.

Il se leva et s'adossa à la cheminée :

— C'est une heureuse fortune, pour moi, de vous avoir rencontrée! s'écria-t-il gaiement. Ne pensez-vous pas, Hellé... Pardon, je vous nomme tout haut comme j'ose vous nommer dans ma pensée... Ne pensez-vous pas qu'il y a entre nous des affinités secrètes et charmantes, puisque les mêmes mots font vibrer nos âmes qui rendent le même son?

— Peut-être... mais vous êtes un artiste, un créateur, et moi, sans génie, sans talent, je ne puis qu'admirer et me taire. J'aurais honte de vous donner des conseils, moi qui n'ai rien fait et ne suis rien!

— Comptez-vous donc pour rien le miracle d'être devenue, en ce siècle brutal et laid, la créature que vous êtes? Votre œuvre, c'est vous-même, Hellé. Vous avez la beauté du marbre et la grâce ailée de la strophe. Vous êtes la statue et le poème à la fois. Exilée parmi les barbares, vous vivez un rêve plus beau que nos œuvres.

Il se rapprocha :

— Rêvez un peu tout haut, je vous en prie, — dit-il avec l'irrésistible sourire de l'homme qui connaît sa force et pressent sa victoire. — Rêvez votre avenir : je resterai silencieux, mon tour, pour vous écouter.

— Hélas! dis-je, je ne saurais vous répondre... Mon avenir! Un voile le couvre, tour à tour sombre et brillant. Autrefois, je n'imaginais point d'autre bonheur que d'enclore ma vie dans les beaux horizons de la Châtaigneraie, lire, étudier, regarder les fleurs, saluer par leurs noms les étoiles familières. Je ne demandais rien de plus. Mais, depuis, j'ai vu les hommes, leurs douleurs, le mal qu'ils renouvellent perpétuellement, et ma sérénité d'artiste s'est troublée à ce spectacle.

— Ah! je reconnais ici l'action de Genesvrier.

— Il est vrai... M. Genesvrier m'a suggéré des scrupules

que j'ignorais. Il m'a dit que l'art tenait à la vie par des racines profondes; que, séparé d'elle, il n'était plus qu'une fleur morte et sans parfum. Il a voulu me jeter dans la réalité.

— Sacrilège! Ah! je reconnais sa chère théorie... Mais nous parlions de votre avenir.

— Que j'ignore.

— Que je vois nettement. Votre avenir, c'est le triple triomphe de la beauté, de l'intelligence, de l'amour. Je vous vois et je vois le compagnon élu par vous entre les élus de la gloire. Il adore en vous son idéal réalisé, la forme vivante de son génie. Il règne sur les âmes et vous régnez sur lui.

Je souris.

— Chimère!

— Qui sait? répondit-il.

Maurice revint le lendemain, et ses visites furent bientôt quotidiennes.

Parfois, je souhaitais qu'il les espaçât, malgré l'extrême plaisir qu'elles m'apportaient. J'espérais, par un effort que je m'imposais comme un devoir, reculer son image à l'arrière-plan de ma vie. Déjà, je ne trouvais plus le goût ni le loisir de me recueillir comme je l'avais promis à Antoine. J'allais moins souvent rue Clovis; je délaissais mes protégés. Tout mon temps était pris par les lectures et les causeries que prolongeait habilement Clairmont, au nom de l'art, au nom de notre amitié naissante. Les heures que je passais ainsi étaient des heures d'enchantement. Mais pourquoi, dès que le jeune homme avait franchi mon seuil, une tristesse me prenait-elle, au souvenir des heures pareilles que j'avais passées près de Genesvrier?

Celui-ci ne pouvait ignorer les brusques phénomènes de révolution morale qui se succédaient en quelques semaines, contrariés par ma volonté, aidés par un obscur désir. Je me reprochais de ne point savoir équilibrer mes plaisirs, mes devoirs, mes affections. Mais Genesvrier, dont je devinai l'inquiétude, semblait refréner sa passion pour respecter ma liberté. Que de fois, émue par sa tristesse, j'étais prête à me réfugier vers lui, à lui découvrir les contradictions de mon cœur! Une pudeur mêlée de honte, de pitié, d'incertitude

aussi, scellait mes lèvres, — et peu à peu, je sentais une gêne dans mon attitude, et, dans celle de Genesvrier, un étonnement plus cruel pour moi qu'un reproche.

La nouvelle année commença; madame Marboy, souffrante, ne sortait guère : elle se plut à nous réunir, Maurice et moi. Sensible à la gaieté de son filleul, à sa courtoisie, aux attentions dont il l'entourait, elle favorisait tous ses desseins. Elle s'appliquait à incliner mon âme vers Maurice. N'était-il pas tout pareil, peut-être, à son ancien idéal de jeune fille, à l'homme qu'à mon âge elle eût aimé ?

XXI

Seule dans la baignoire dont la grille dorée, levée à demi, me dérobait à l'indiscrétion des lorgnettes, inattentive à la foule houleuse qui refluait dans la salle avant le lever du rideau, je relisais un billet envoyé par Maurice avec une gerbe de lilas blanc :

« Comme un soldat grec, avant la bataille, suspendait l'offrande fleurie au piédestal de Pallas victorieuse, je mets à vos pieds ces fleurs, chère Hellé. Que votre présence invisible me soit un favorable augure. J'ai voulu que vous fussiez seule pour entendre mon œuvre et la juger. Ma pensée, à travers le tumulte ou le silence, ira constamment vers vous.

» J'aurais aimé m'asseoir à votre côté, dans l'ombre où ne vous devineront pas les spectateurs. Je ne puis. Je suis la proie de mes amis, de mes interprètes, de toute espèce de gens jaloux d'épier ma sérénité dans le succès ou la déroute. Pourtant la soirée ne se passera pas sans que j'aille chercher près de vous la consolation de ma défaite ou le prix de ma victoire. »

La salle, peu à peu, s'était remplie. Accoudée, le front dans mes mains, je savourais l'ivresse légère qu'exhalaient les frais lilas, blancs comme ma robe blanche. Je ne regar-

dais pas le public particulier des premières, ce public mêlé, turbulent, amusant pour les vrais Parisiens, parce qu'ils y reconnaissent des journalistes, des artistes, des comédiens, des snobs, des femmes de tous les mondes et des types qui n'appartiennent à aucun « monde » défini. Les gens qui causaient, riaient, songeaient, autour de moi, m'étaient inconnus et indifférents. En toute autre circonstance, j'aurais désiré qu'on me les nommât ; leur histoire, racontée par Maurice, m'eût étonnée, instruite, ou divertie... Mais Maurice n'était pas avec moi, dans cette petite loge où il m'avait reléguée si jalousement, si tendrement, pour que rien ni personne ne prît un peu de mon attention, un peu de ma pensée qu'il voulait tout entière à son œuvre. Et rien ni personne ne pouvait m'intéresser.

Tout à coup, le lustre baissa. Un invisible orchestre, adroitement dissimulé, commença un bref prélude, d'un caractère pastoral, et le rideau se leva sur le noble décor d'un bois sacré, aux environs de Mitylène. Par une échancrure de rochers on voyait au loin bleuir la mer. A l'ombre des myrtes d'Aphrodite, le chœur des vierges, conduit par une chorège blonde, évoluait lentement. Soudain, salué par l'hymne des lyres, le grand vieillard Alcée sortait du bois. Il interrogeait les vierges sur Sapho qui, dévorée d'ennuis mystérieux, fuyait les temples et les places de Mitylène.

Sur un rythme lent, scandé par les lyres, le chœur traversa la scène et disparut. Seule, la vierge Mélissa demeura près de la fontaine, invoquant la Naïade et murmurant des vers qui exprimaient la douceur et le tourment d'aimer. Comme évoqué par elle, apparut le beau chasseur Phaon. Oubliant son arc, ses flèches et l'ivresse de la poursuite, il vint se désaltérer à la source entre les aches et les iris.

Un dialogue délicieux s'engagea, interrompu par Alcée, qui renvoyait la jeune fille près de ses compagnes et emmenait Phaon.

Ce premier acte, tout parfumé de poésie antique, disposa favorablement le public. En observant le mouvement de la salle, j'y sentis circuler cette électrité de sympathie qui est le sûr présage du succès.

Abritée par le treillage d'or, je cherchai des visages connus,

et, peu à peu, je découvris madame Gérard, assise entre madame Marboy et une jeune femme, sur le devant d'une loge. A l'orchestre, mon vieil ami Lampérier causait avec le critique d'un journal grave. Dans une avant-scène somptueuse comme un boudoir, des dames agitaient des éventails et croquaient des pastilles qu'un monsieur leur offrait dans une bonbonnière d'or. Parmi ces dames, je devinai, d'après les indications de Maurice, cette fameuse baronne de Nébriant, sa cousine, dont il m'avait souvent parlé. C'était elle, à n'en pas douter, qui occupait le centre de la loge : une femme assez corpulente, qui ressemblait à un portrait de Largillière, avec son teint fleuri d'un léger fard, ses beaux yeux sombres, ses épais cheveux gris d'argent. Une agrafe de diamants brillait dans les dentelles du col ; un chiffre de diamants ornait le manche de l'éventail tout en plumes blanches et en écaille blonde. J'avais entendu vanter les réceptions de la baronne, les comédies qu'elle faisait jouer par des amateurs, et les petits livres de Pensées et d'Impressions qu'elle publiait chaque année, sous des titres précieux : *Papillons bleus* ou *Fleurs effeuillées*.

Détourné de madame de Nébriant, mon regard fouillait l'orchestre, les demi-cercles des galeries, cherchant celui qui n'osait pas, sans doute, me rejoindre : — Antoine Genesvrier. Pourquoi, dans l'entr'acte, ne venait-il pas me saluer ? Nous nous étions vus bien rarement, depuis quelques semaines, et l'on eût dit que, par un accord tacite, nous reculions une explication douloureuse qui bientôt deviendrait nécessaire. Je ne pouvais me dissimuler que notre sérénité fraternelle s'altérait déjà, qu'il y avait entre nous je ne sais quel obstacle.

J'aperçus enfin sa tête pensive qu'un secret souci vieillissait, ses cheveux bruns, marqués de gris vers les tempes, son vaste front, sa main crispée sur le rebord du balcon. Et, pour échapper au malaise qui montait d'une profondeur inconnue de mon âme, je plongeai mon visage dans la caresse embaumée des lilas qui m'enveloppèrent comme d'un subtil et jeune amour. J'entendis la rumeur de la salle s'apaiser, l'orchestre élever cent voix douloureuses : harpes cors et violons gémissaient en sourdine la mélancolie nostalgique des vaines amours.

J'ouvris les yeux. Couchée sur le flanc, dans sa longue draperie blanche, les cheveux mal retenus par une résille d'or, la célèbre tragédienne prêtait aux langueurs de Sapho sa plastique superbe, l'eurythmie de ses poses, la musique de sa voix. Le décor représentait la terrasse d'une maison ; la lune planait au ciel crépusculaire.

Trois jeunes filles, vêtues de lin transparent, vert, bleu et mauve, se tenaient droites et silencieuses dans un angle, entre de hautes jarres d'argile d'où s'élançaient des lis sauvages. Un laurier découpait sur les claires dalles de marbre l'ombre noire et fatidique de ses rameaux. Tout à coup, comme appelée par les flûtes invisibles, Sapho se soulevait à demi, — et c'était la délicieuse cantilène élégiaque, les stances du souvenir, puis le furieux transport, l'Invocation à Aphrodite, clamée d'une voix de colère et de désir, avec un redressement du corps, un geste des bras tendus qui faisaient éclater en bravos la salle conquise et haletante.

En quelques minutes, Noémi Robert avait assuré le triomphe du poète, si étroitement associé à son triomphe personnel que ni le public ni moi-même ne distinguions plus le génie de l'interprète du génie de l'auteur.

Le drame continua, mêlant aux amours de Phaon et de Mélissa, aux angoisses jalouses de Sapho, aux tristesses d'Alcée, les incidents d'une conspiration contre le tyran de Mitylène. Et quand le rideau retomba, sur les imprécations de la poétesse, éclairée enfin, ce furent des bravos, des trépignements, des rappels, une folie déchaînée et contagieuse qui me saisit malgré moi. Prise de vertige, incapable de maîtriser mes nerfs, je sentis couler des larmes involontaires...

Si violente fut cette crise d'exaltation intérieure que je n'entendis point s'ouvrir, puis se refermer, la porte de la petite loge. Une main toucha mon épaule, un souffle brûla ma joue, une voix frémissante appela :

— Hellé !

C'était Maurice, pâle, ému, mais rayonnant de la double victoire que la clameur grondante et mes larmes lui promettaient. Sans que j'eusse rien dit, sans qu'il eût murmuré une prière, je me trouvai dans ses bras. La rumeur de la salle

souleva vers lui mon âme éperdue... Deux mots, un baiser, une promesse... Ce fut tout. Nous restâmes côte à côte, en silence, épuisés, enivrés, la main dans la main, pendant que le rideau se relevait sur la grève désolée de Leucade. Les flûtes pleuraient lugubrement à l'unisson du chœur... Alcée, Mélissa, Sapho, tour à tour reparurent. Le drame du fatal amour se dénoua dans la splendeur lyrique des lamentations. Et ce fut l'adieu de la poétesse à la terre natale, à la douce lumière; ce fut l'invocation à l'Eros souterrain qui guide dans les champs d'asphodèles les ombres infortunées des amants.

Une clameur triomphale salua la chute du rideau qui se releva plusieurs fois sur Noémi Robert, oppressée, souriante, heureuse. Alcée jeta enfin le nom de l'auteur, à travers la tempête des bravos, et Maurice, qui me tenait embrassée, frémit malgré lui, dans l'ombre.

Derrière nous, soudain, la porte craqua. Désenlacés, nous nous séparâmes, et j'aperçus Antoine Genesvrier.

— Clairmont, dit-il, vos amis vous réclament. On vous cherche partout. Allez jouir de votre succès.

— J'y vais, — dit Maurice qui semblait ivre... Adieu, Hellé, au revoir!

Il sortit. Antoine resta debout à la place qu'il venait de quitter. Puis, le bruit décroissant, il dit :

— Venez-vous, Hellé, avant que les couloirs soient envahis? Je vous accompagnerai, si vous le permettez.

— Oui... balbutiai-je.

Il réclama à l'ouvreuse le capuchon de dentelle, le grand manteau de satin gris. Je pris le bouquet de Maurice, et je suivis Genesvrier à travers les couloirs.

L'air glacé, me frappant au visage, calma la fièvre qui me brûlait. Assise près d'Antoine, dans la voiture, je m'efforçai de parler sur un ton aisé et naturel, vantant le drame et l'admirable interprète. Il approuvait, par mots brefs. Le fiacre tourna dans une ruelle obscure — et soudain j'eus le pressentiment, la certitude, qu'Antoine savait tout, qu'il allait parler.

— Ma chère Hellé..., commença-t-il.

Sa voix altérée m'était douloureuse à entendre. Il soupira profondément, et, par un effort qui le déchirait :

— Hellé, fit-il, mon enfant, j'ai deux mots à vous dire, deux mots seulement. Je voulais attendre à demain... Cela me serait trop pénible... Ne tremblez pas, Hellé : je ne veux ni vous blesser, ni vous attrister. Ce qui est arrivé devait arriver ; je ne me plains pas.

— Antoine, je vous jure...

— Non, non, ne parlez pas... Vous n'avez pas besoin de vous défendre, ni de rien m'expliquer... C'était fatal, vous dis-je... Je m'y attendais, depuis quelque temps... Non, Hellé, ne dites rien.

L'ombre me cachait sa souffrance stoïque et lui dérobait mon émoi, mon remords. L'odeur des lilas flottait ironique et douce.

— Vous n'aviez rien promis... Vous étiez libre. Votre cœur a parlé. Suivez son vœu. Que vous offrais-je, moi ? Folie, folie ! J'aurais dû penser à mes cheveux qui grisonnent, à l'austérité de ma vie, dont s'est effrayé l'amour. Ainsi, chacun a son heure d'illusion et de faiblesse.

— Je vous fais du mal, dis-je dans un sanglot.

— Ne pleurez pas, chère petite, dit-il avec douceur. Comme je vous aimais hier, comme je vous aime aujourd'hui, éternellement je vous chérirai. Mon cœur n'est pas de ceux qui changent... Mais ne craignez pas que je me laisse emporter à quelque folie de désespoir. Je sais souffrir. Je me créerai des devoirs aussi grands que ma douleur... Et maintenant, qu'il ne soit plus jamais question de ces choses.

— Antoine, suppliai-je, je vous verrai encore ? Vous resterez mon ami ?

— Votre ami, toujours. Mais laissez-moi le temps de me calmer et de me reprendre... Plus tard, nous nous reverrons, chère Hellé.

Je pressai sa main sans répondre. La voiture s'arrêtait. Je descendis.

XXII

Le soleil, frappant à revers les rideaux de Jouy bleu et blanc emplissait ma chambre d'un frais demi-jour azuré où

tremblaient des flèches de lumière. Je m'éveillai. Lasse, le front lourd de migraine, j'avais seulement conscience d'avoir pleuré longtemps et de m'être endormie tard, d'un sommeil trouble.

Je sonnai. Babette entra, apportant des lettres et des journaux. Le souvenir me revint, dans l'invasion brusque du jour.

« Grand, très grand succès... Un poète se révèle... Une gloire de demain... Un chef-d'œuvre qui promet d'autres chefs-d'œuvre... »

Sur ce thème, chaque critique, suivant son tempérament et son humeur, brodait l'éloge de Maurice, les louanges à Noémi Robert, des prophéties, des conseils, des félicitations. L'*Écho du Jour* consacrait, en première page, un long article au jeune triomphateur, rappelait la date de sa naissance, ses amitiés, ses parentés, son voyage byronien... On ajoutait même que Maurice Clairmont avait débuté dans le monde sous les auspices de sa belle cousine, la baronne de Nébriant; qu'il avait lancé, le premier, la mode des œillets jaunes... On n'oubliait point de décrire son beau type « d'Espagnol mêlé de Maure, ses cheveux indomptés, ses yeux bleus, doux comme des yeux de femme ».

Cette littérature m'étonna. Je la trouvais un peu ridicule. Je revins aux articles de critique sérieuse. Un seul journal apportait une note discordante :

Certes, nous saluons en M. Clairmont un maître ouvrier du rythme, un artiste habile à adapter son œuvre au génie particulier d'une interprète qui saurait, au besoin, transfigurer le médiocre. *Sapho* est un spectable attrayant, que les amis de l'auteur, les demi-lettrés, les mondains qualifieront de sublime. Les décors sont merveilleux ; les esclaves de Sapho, sur la terrasse, semblent habillés par Alma-Tadema. La musique est si tendre, si lascive !... Mais les décors, les costumes, la musique même contribuent parfois à égarer le jugement du spectateur. Moi-même, je n'ai pu me défendre contre leur enchantement. J'ai failli croire que cette *Sapho* était un chef-d'œuvre !... Le rideau tombé, je me réveille, je me ressaisis. Je reconnais les divers éléments qui composèrent mon plaisir et mon illusion. Je vois, hélas ! les trucs, les ficelles, les artifices. *Sapho*, un chef-d'œuvre !... Dites une série de tableaux vivants accompagnés de commentaires poétiques et musicaux !... M. Clair-

mont n'a rien ajouté à l'Art, rien révélé, sauf une virtuosité incomparable et, je le répète, un sens extraordinaire de la puissance des gestes, des formes, des mots.

« Jalousie! » pensai-je, ébranlée malgré moi dans ma confiance et ne voulant point approfondir mon jugement.

Les yeux clos, la tête renversée sur l'oreiller, je revécus la soirée triomphale. Et le souvenir du baiser de la veille acheva de dissoudre le malaise, le remords qui avaient causé mes larmes de la nuit. Je me persuadai qu'Antoine, n'éprouvant qu'une passion intellectuelle, se guérirait aisément. Le travail, l'action, le combat pour ses idées le consoleraient bientôt...

XXIII

Je me souviens comme d'un rêve de ces premiers temps de nos fiançailles.

Une révolution s'était faite dans ma vie. L'ancien cadre subsistait encore, mais l'amour y projetait une lumière nouvelle et des personnages nouveaux s'y agitaient.

Avec une fierté maternelle, madame Marboy m'avait présentée à madame de Nébriant. La baronne m'ouvrit ses bras. Je devinai en elle une bonne personne, si parfaitement convaincue de sa supériorité qu'elle imposait parfois sa conviction. Elle avait des restes de beauté, de la verve, de la grâce, et cette singulière aptitude d'attachement et de détachement qui multiplie les amitiés et adoucit les ruptures. Son existence était celle d'une comédienne qui, par un miracle d'auto-suggestion, ne connaîtrait d'autre réalité que la réalité momentanée de chaque rôle.

Le mariage de Maurice lui offrait, justement, l'occasion d'un rôle nouveau. La baronne me considéra comme son bien propre. Quelques jours après les fiançailles, elle vint chez moi, elle inspecta la maison, le jardin, le mobilier, avec une petite moue.

— Vous n'allez pas garder ces vieilleries, mon enfant?

— Excusez-moi de les aimer, madame. Elles me rappellent de chers souvenirs.

Madame de Nébriant était de ces gens qui ne veulent pas se souvenir, par principe.

— Eh bien, dit-elle, vous enverrez tout cela dans votre château !

— La Châtaigneraie n'est pas un château. C'est une modeste maison de campagne.

— Je m'occupe de vous trouver un hôtel à Passy, — dit la baronne sans paraître avoir entendu cette réflexion ; — Maurice désire vous installer dans un joli *home*, décoré et meublé au goût du jour... Je pourrai vous donner ma femme de chambre, si vous n'avez personne en vue. C'est une Anglaise ; elle coiffe dans la perfection... Maintenant, ma petite Hellé, il faudrait fixer la date du mariage.

— C'est que... mon deuil est bien récent.

— Un deuil d'oncle n'est pas un deuil de père, soit dit sans froisser vos sentiments que je respecte fort. Vous vous marierez sans fracas, dans l'intimité. Rien qu'un dîner chez moi, le soir du contrat, et un lunch après la cérémonie. Nous n'aurons que des amis, une centaine de personnes.

— Dans l'intimité !

— Eh ! mon enfant, tout est relatif. Ne vous imaginez pas que votre vie de jeune femme puisse ressembler à votre vie de jeune fille. Vous devez vous montrer dans le monde, recevoir, ne point paraître cloîtrer votre grand homme. Il faut songer aux intérêts de votre mari... Je vous emmène, allons.

Ce dialogue, qui se renouvelait à chaque visite de la baronne, ne tarda pas à me devenir fastidieux. L'extrême simplicité de mes habitudes me donnait peu de besoins, et l'obligation d'une vie affairée, compliquée de mille soucis frivoles, m'effrayait et m'agaçait quelquefois. Mon oncle m'avait appris la nécessité de la vie intérieure où se fortifient, en se concentrant, toutes nos puissances de pensée et d'amour. Il m'eût été doux de continuer cette vie, que le bonheur nouveau faisait plus intime encore et plus exquise. Mais il semblait toujours que le temps nous manquât. Maurice avait mille choses à me raconter qui ne nous concernaient ni l'un ni l'autre, mille démarches à faire qui n'intéressaient point notre amour. Les représentations de *Sapho*, les préparatifs de notre future installation, les multiples

devoirs d'un homme à la mode absorbaient sa vie. Il attachait une grande importance à des choses que je jugeais secondaires et dont il me démontrait l'utilité.

« Quand nous serons mariés, me disais-je, je ferai sentir à Maurice qu'il faut réagir contre cette invasion des étrangers dans notre existence. Madame de Nébriant compte diriger notre vie ; elle se trompe étrangement. Je ne tiens guère à ces fêtes d'orgueil qu'elle me fait entrevoir, et je crains même que Maurice ne se livre trop aisément aux importuns. L'homme que j'aime en lui, c'est le poète, ce n'est pas l'élégant Parisien, le héros du jour... »

J'aurais bien voulu expliquer cela à madame de Nébriant, mais elle était incapable de comprendre. Maurice, quand j'essayais une gronderie tendre, haussait les épaules et souriait.

— Pourquoi vous plaindre, disait-il, de ce qui ferait l'orgueil d'une autre femme? Le ruban rouge, le persil académique ont peu de prestige à vos yeux. Mais croyez-vous donc que je sois prêt à verser des larmes heureuses sur le « signe de l'honneur », comme disent les instituteurs de province et les capitaines d'habillement? Croyez-vous que je sois tourmenté par la folle envie de m'habiller en général malgache pour distribuer des prix de vertu, en séance solennelle?

Je riais malgré moi :

— Vous raillez peut-être vos plus chers désirs... Oh ! certes, le ruban rouge et le persil académique, c'est démodé, c'est un peu ridicule... Cependant...

— Cependant, tout le monde est décoré et presque tout le monde entre, ou manque d'entrer à l'Académie... Il faut bien faire comme tout le monde... Le ruban rouge, c'est le *bachot* de l'homme de lettres... Ça ne prouve rien, mais ça coûte si peu et ça fait tant de plaisir aux familles !

Il ajoutait d'un ton plus sérieux :

— Que vous importe tout cela, chère Hellé ! Aimez-moi comme je vous aime... Que je sois admiré, redouté, recherché, jalousé, — je n'en aurai que plus de joie à me sentir votre bien.

MARCELLE TINAYRE

(La fin au prochain numéro.)

UNE MÉTHODE COLONIALE[1]

— POLITIQUE ET GOUVERNEMENT —

En octobre 1896, au moment où le général Galliéni prenait le gouvernement de l'île, les difficultés politiques étaient de diverses sortes, et toutes graves.

Parmi les « vieux Hovas », les uns détestaient en nous l'étranger — c'étaient les patriotes, qui avaient pour chef le ministre de l'intérieur Rainandriamampandry ; — les autres, féodaux exploiteurs, craignaient pour leurs droits à l'exploitation du peuple ; leur chef était Ratsimamanga, l'oncle de la reine. Les deux partis avaient l'appui de la reine, comptaient sur celui de l'Angleterre, et usaient à notre égard des mêmes procédés : en public, la soumission ; en secret, la trahison. Nous ne pouvions espérer des sentiments meilleurs; les pardons répétés ne faisaient qu'enhardir nos adversaires.

Nos relations avec les populations de l'île, autres que les Hovas, étaient très singulières. Madagascar est un chaos ethnographique, un rendez-vous de races et de couleurs diverses : Sakalaves à l'ouest, Antankares au nord, Betsimisarakas et Antaimoros à l'est, Baras et Mahafalys au sud. Les Hovas, plus civilisés, plus intelligents, plus féconds que

1. Voir la *Revue* du 15 juin.

tous ces peuples, avaient entrepris de les soumettre à leur domination, mais n'y étaient parvenus que partiellement. Or, en établissant notre protectorat, nous avions reconnu la royauté hova comme souveraine et propriétaire de tout Madagascar ; nous nous étions faits les défenseurs de cette royauté qui ne nous aimait pas ; nous la soutenions contre des peuples qui la détestaient et qui avaient espéré d'en être affranchis par notre arrivée. Dans les parties de l'île soumises aux Hovas, nous avions laissé en fonctions les administrateurs hovas ; nous nous faisions donc servir par des agents qui nous étaient hostiles, en même temps qu'ils étaient odieux aux populations.

La diversité et l'opposition des religions compliquait encore les difficultés. En ce siècle, les missions protestantes et catholiques s'étaient disputé les âmes des Malgaches. Les protestants, arrivés les premiers et demeurés les plus nombreux, étaient en grande majorité des Anglais, et les catholiques tous des Français. Les âmes malgaches ne sont point très religieuses ; les différences des dogmes les laissent insensibles ; mais, voyant l'Angleterre appuyer le protestantisme, et la France, le catholicisme, ces populations identifiaient les deux confessions et les deux nationalités, et comme le protestantisme dominait, la France avait le désavantage de la comparaison.

*
* *

A ces difficultés, il fut remédié par une série de mesures, dont les premières furent nécessairement violentes. Les vieux Hovas étaient irréductibles ; leur audace avait été encouragée par l'inefficacité du régime précédent ; chaque jour on découvrait quelque trahison nouvelle de la reine et de ses ministres. Par eux, nous étions à la merci des rebelles. Le 12 octobre, furent traduits devant un conseil de guerre et condamnés à mort les deux chefs de la résistance et des complots, Rainandriamanpandry et Ratsimamanga. La princesse Ramasindrazana, de l'entourage immédiat de la reine, était exilée. Quant à la reine, on voulut en toute bonne foi lui rendre le rôle qui lui avait été tout d'abord réservé, faire d'elle un intermédiaire entre nous et la nation, mettre ainsi au service

du nouveau régime ce qui restait de son autorité traditionnelle. Après quatre mois d'expérience il fut avéré qu'elle continuait, volontairement ou non, à servir d'appui à l'insurrection. La suppression de la royauté s'imposait comme complément de l'annexion, et, le 26 février 1897, la reine était exilée à la Réunion.

Ces mesures, à distance, peuvent sembler rigoureuses, brutales même et cruelles. La plupart des témoins les ont reconnues nécessaires et justifiées. Justifiées — je n'écris pas ce mot sans restriction ni sans trouble ; je sais toutes les objections et j'en sens toute la force. Ce mot, je le prends au sens qu'il peut avoir, appliqué aux choses de la politique et de la guerre, où il ne faut pas chercher le bien absolu : obtenir le moindre mal en politique, c'est la perfection. Il semble que ces exécutions et ces exils ont sauvé des milliers d'existences humaines, en arrêtant les tueries, incendies et pillages de l'insurrection et de la répression. On a frappé durement, mais on a frappé haut. A l'antique usage qui voulait que le peuple payât pour les folies des rois, on a substitué la responsabilité pour les rois et les chefs des actes ordonnés par eux. Probablement, la pacification de l'Indo-Chine avait servi d'exemple et de leçon. Tant qu'on a voulu épargner les chefs et frapper les peuples, on n'a jamais fait au Tonkin ou en Indo-Chine que perpétuer la rébellion. Les résultats ont été contraires sitôt que la méthode contraire fut employée.

*
* *

A Madagascar, les mesures de rigueur à l'égard des chefs ont permis à l'égard des peuples des mesures humaines et libérales.

Ce fut d'abord la libération des esclaves : elle avait été prononcée le 27 septembre 1896 par M. Laroche ; elle fut immédiatement appliquée par le général Galliéni. Cette révolution était grosse de difficultés. On en discutait l'opportunité, on en voulait ajourner l'exécution, la préparer et ne l'appliquer que progressivement, avec des tempéraments transitoires, car la fortune malgache et toute l'organisation du travail agricole reposaient sur l'esclavage ; la suppression brusque pouvait donc troubler

profondément le pays. Mais c'est une tradition française de ne point tolérer l'esclavage sous notre drapeau; et sans doute fut entrevue cette conséquence heureuse de la libération en masse : quatre ou cinq cent mille esclaves affranchis devenant nos plus dévoués partisans. Le général Galliéni raconte qu'au cours de ses tournées dans l'île, c'étaient toujours les anciens esclaves, hommes, femmes, enfants, qui se présentaient à lui les premiers « portant des drapeaux tricolores et vêtus à la française pour montrer leurs sentiments de gratitude envers notre nation ». — En même temps que l'esclavage, disparut la seigneurie féodale, *vodivona*, dont le chef était le *tompomenakely*, c'est-à-dire le maître des *menakelys*, sorte de serfs, plus libres que n'étaient jadis nos serfs de la glèbe, mais n'ayant qu'une possession précaire et payant redevance au seigneur.

Ces fiefs avaient été constitués au profit des Hovas, conquérants et maîtres de l'île, ou qui, du moins, se disaient tels. Des postes hovas, des gouverneurs hovas représentaient cette hégémonie, qui était en réalité une exploitation des races inférieures par la peuplade conquérante. L'hégémonie fut détruite, et les races inférieures affranchies. Dès le 27 octobre 1896, une *Instruction* donna aux chefs de province les idées directrices d'une politique nouvelle : *la politique de races*.

L'hégémonie hova doit être détruite; il y aurait danger à la maintenir, les Hovas étant la race conquérante de Madagascar, celle qui nous a opposé toujours le plus d'hostilité et qui, aujourd'hui encore, alimente en grande partie le mouvement insurrectionnel dans la région centrale. Le programme à réaliser est donc : en dehors de l'Émyrne, se débarrasser des autorités hovas et former les populations en groupes séparés, constitués par des indigènes de même race, administrés par des chefs de cette race sous la direction des résidents; en un mot, faire de la politique de races sans s'astreindre à un mode d'organisation et d'administration uniforme pour toutes les populations de l'île, puisqu'il est nécessaire, avant tout, de tenir compte des mœurs, des coutumes et du caractère de chaque tribu.

Le 8 octobre 1896, les *Instructions* au secrétaire général insistent et précisent :

Vous devez faire comprendre à vos fonctionnaires le but définitif à

atteindre : à savoir la constitution à Madagascar d'autant de groupements politiques séparés qu'il y a de populations de races différentes; ces divers groupements devront être commandés par des chefs de leur race, et dirigés eux-mêmes par les résidents. Ce programme ne pourra être exécuté que progressivement, sans à-coup, le Résident étendant de plus en plus la zone de l'influence française, fournissant aux populations autonomes un appui toujours moral et souvent même matériel quand ce sera possible sans danger, leur permettant de se débarrasser de leurs gouverneurs hovas pour échapper désormais à l'autorité de la cour de l'Émyrne.

Les *Instructions* subséquentes pour l'organisation des régions côtières y revenaient encore :

Comme je l'ai déjà expliqué plusieurs fois, le but de notre action politique est l'organisation de ces régions en tenant compte avant tout des races et en expulsant avant tout l'ancienne race dominatrice des Hovas. Ceux-ci ne doivent rester dans le pays qu'à titre de simples particuliers et en se soumettant à l'autorité des chefs du pays. Partout le chef naturel de chaque région doit être recherché et nous servir d'intermédiaire avec ses sujets.

C'est l'étude des races qui occupent une région, qui détermine l'organisation à lui donner, les moyens à employer pour sa pacification. Un officier qui a réussi à dresser une carte ethnographique du territoire qu'il commande est bien près d'en avoir obtenu la pacification complète, suivie bientôt de l'organisation qui lui conviendra le mieux.

*
* *

Tout cela est certainement de la très bonne politique. Une partie de la grande île avait l'aspect d'une confédération de peuples régie par une caste, qui était notre ennemie : il fallait donc couper les liens, détruire le faisceau, diviser pour régner. Restait à rendre le règne bienfaisant : le meilleur moyen était de respecter la nature — c'est-à-dire la race — et l'habitude acquise de vivre ensemble, habitude si puissante et qui n'est jamais troublée sans grandes souffrances. Inviter les officiers à étudier et reconnaître les races, à dresser une « carte ethnographique de leur territoire », c'est leur proposer une étude d'humanité très propre à élever l'esprit, à l'enrichir, à l'assouplir. Il faut aux chefs d'une armée colonisatrice des lumières et des vertus spéciales pour l'accomplissement d'une tâche très difficile.

Mais l'hégémonie hova détruite, c'était aussi l'administration indigène supprimée, puisque jusque-là la caste hova avait fourni tous les fonctionnaires : on reconstitua cette administration de toutes pièces. Ici encore une méthode nouvelle : « L'organisation administrative d'un pays, est-il dit dans une Instruction du 28 mai 1898, doit être absolument en rapport avec la nature de ce pays, de ses habitants et du but que l'on se propose. Toute organisation doit suivre le pays dans son développement naturel. » Ainsi, point d'uniformité mais la variabilité indéfinie ; point de règles établies à toujours, mais une flexibilité, qui suit « le développement ». — Cette administration ne peut pas être centralisatrice; ses agents, comme nous l'avons vu, réunissent entre leurs mains tous les pouvoirs ; ils doivent donc avoir l'initiative et le choix des moyens, comme la responsabilité des résultats. — Enfin, et c'est la troisième règle de la méthode, les indigènes doivent être associés dans la plus large mesure possible à l'administration. Cela donné, voyons comment l'on procéda.

L'Émyrne, pays hova, était divisé en provinces, administrées par des gouverneurs principaux ; chaque province était divisée en sous-gouvernements ; au dernier échelon étaient les communes ou « fary-tanys », régies par un gouverneur *madinika* : ce gouverneur est assisté d'un corps de notables ou « fokonolona » et d'un certain nombre d'agents, dits « mipiadidys », qui participent à la fois de l'adjoint, de l'agent de police et du garde champêtre. Cette organisation a été respectée autant qu'il était possible ; la plupart des gouverneurs madinikas, serviteurs modestes et dévoués aux intérêts locaux, ont pu être conservés. Mais il fallut renouveler les anciens cadres suspects des gouvernements principaux et des sous-gouvernements, et improviser un nouveau personnel ; on le guida et le contrôla par l'organisation serrée des secteurs et des cercles, et par l'emploi du personnel militaire jusque dans les villages de police. Ce fut donc, au début, dans l'Émyrne, à peu près l'administration directe, mais ce régime temporaire est moins une administration qu'une police, la surveillance exacte étant ici de première nécessité.

Dans les autres régions, au contraire, l'administration a pris dès le début un tout autre caractère, pour se rapprocher

sensiblement du régime du protectorat. L'autorité a été laissée aux « rois » traditionnels chez les peuplades indépendantes ; chez celles où les Hovas commandaient, elle a été donnée aux chefs de la race, désignés par la population. Rois et chefs restent d'ailleurs sous la direction et le contrôle des autorités françaises infiniment moins nombreuses que dans l'Émyrne. On lit dans le Rapport :

Cette administration doit avant tout ne pas être uniforme. Il faut prendre simplement les autorités indigènes, telles qu'elles existent traditionnellement dans le pays, en leur laissant le nom et le régime auxquels elles sont habituées et en utilisant le plus possible les rouages existants *au lieu de leur superposer des rouages artificiels*. Il y a lieu de se bien convaincre que Madagascar n'est pas une unité, et que si l'Émyrne et ses débouchés sur la côte sont constitués de manière à supporter immédiatement une organisation administrative presque européenne, dans le reste de l'île elle serait de beaucoup prématurée, inutile et nuisible. Dans l'administration de ces régions intérieures, la question du choix des personnes a plus d'importance que partout ailleurs. Cette administration ne peut se régler ni par des gabarits, ni par des règlements ; elle laisse une part prépondérante au bon sens, à la souplesse d'esprit, à l'assimilabilité, à l'appropriation de l'homme à la région qu'il commande. Nulle part on ne doit s'inspirer davantage de la formule du *the right man in the right place. La plupart du temps c'est l'agent local bien choisi qui doit être juge de la politique à suivre et en inspirer l'autorité supérieure, et non pas l'autorité supérieure qui doit la lui tracer.*

Il y a intérêt à n'avoir partout qu'un seul agent français de rang supérieur, assisté du strict minimum de personnel européen, qui n'étant que le protecteur et le contrôleur laisse agir sous sa surveillance le personnel indigène, ainsi que cela a lieu aux Indes dans les parties régies directement par l'administration anglaise. Mais pour l'application de ce régime il faut trois conditions :

1° La sélection du personnel européen qui ne soit plus à la merci des tours de départ des listes administratives du personnel militaire ou civil suivant la méthode actuelle ;

2° La stabilité qui assure deux choses essentielles : d'abord elle permet de prendre une connaissance approfondie du pays, d'administrer avec suite et de faire des projets à longue échéance, les seuls pratiques. Ensuite elle garantit que la population sera ménagée parce que l'administrateur, assuré d'avoir du temps devant lui, ne se pressera plus de couvrir sa circonscription de créations hâtives et insuffisamment préparées, pour laisser une trace de son passage ;

3° La constitution d'un personnel indigène.

Voilà un ensemble d'idées en singulière opposition avec nos traditions coloniales, avec notre habitude de plier les choses aux convenances de notre esprit naturellement créateur de symétrie.

Ces jours derniers le conseil de l'Université de Paris entendait la lecture des lettres familières que nous écrivent nos boursiers de voyage. Oh ! l'excellente générosité, celle du bienfaiteur qui nous a permis l'an dernier et nous permet cette année encore d'envoyer cinq jeunes professeurs faire, en quinze mois, le tour du monde ! Leurs lettres sentent le grand air libre. Ils voient, ces jeunes gens, des choses qui les affligent et ils nous confient des inquiétudes patriotiques, nées de certaines comparaisons ; mais qu'ils voient et s'inquiètent, c'est justement ce que nous leur demandons. Au retour, ils diront aux successives générations d'écoliers ce qu'il faut que sachent bien les jeunes Français. L'un de ces voyageurs, après l'Inde anglaise et sa merveilleuse activité, a vu notre Pondichéry : un commerce qui dort, et, dit-il, « la perfection administrative, une administration paternelle pour ses administrés, indulgente pour ses fonctionnaires, soucieuse de symétrie et de formes, admirable machine, coûteuse, inefficace, dont la construction trop simple la laisse sans prise sur la réalité complexe ». Voilà un jeune homme qui voit bien et qui dit bien. Un autre se demande pourquoi les Anglais ont de si bons fonctionnaires coloniaux ; il donne toute une liste de raisons, dont celles-ci : Être fonctionnaire aux Indes, c'est une *carrière* où l'on accède après de sérieuses études et les difficiles examens de l'*Indian civil service* ; les jeunes gens s'engagent pour vingt-cinq ans dans cette carrière ; on y avance régulièrement selon ses mérites ; le gouvernement anglais, sans tenir compte des spécialités, met le fonctionnaire dans le poste pour lequel il a des aptitudes naturelles ; par exemple, il donne au Pendjab la direction de l'instruction publique à un colonel qui a, pour cette fonction, des aptitudes particulières, et qui est bien *the right man in the right place*. — Nos jeunes voyageurs autour du monde comprendront et aimeront les *Instructions* et le *Rapport* du général Galliéni.

*
* *

Puisque nous avons voulu nous établir à Madagascar pour toujours, puisque nous sommes une puissance civilisatrice, puisque nous voulons amicalement vivre avec les indigènes et les faire collaborer avec nous à l'administration du pays, l'éducation du peuple malgache est un de nos devoirs et de nos intérêts principaux. Mais nous rencontrions ici la grave difficulté dont j'ai parlé tout à l'heure. Jusqu'à notre arrivée, l'enseignement donné soit dans les écoles protestantes, soit dans les écoles catholiques, avait été tout confessionnel; et les deux cultes, par suite de la confusion qui s'était produite, représentaient deux nations : le catholicisme était France et le protestantisme Angleterre. A mesure que les relations s'étaient tendues entre Madagascar et la France, la Cour et le premier ministre avaient témoigné une faveur croissante aux missions britanniques et à leurs adeptes protestants. Les Jésuites et les catholiques étaient traités en suspects, en complices de l'étranger contre la souveraine, le dictateur et le pays. Or, s'il était impossible de méconnaître les services considérables rendus à la cause française par les missionnaires catholiques, pendant la longue période où ils avaient été presque seuls à maintenir notre drapeau, les missions protestantes, de leur côté, pouvaient soutenir avec raison qu'elles avaient travaillé pour leur part à la civilisation de l'île. Il est clair, d'ailleurs, que nous ne pouvions nous faire proscripteurs du protestantisme. Et pourtant nous ne pouvions laisser durer cette identification de l'Angleterre et du protestantisme qui était la plus puissante et la plus nombreuse des deux confessions. Le seul moyen de sortir d'un inextricable embarras était que le protestantisme malgache se francisât; il fut francisé : la société des Missions évangéliques de Paris prit en main, par la convention du 1er avril 1897, les écoles et les œuvres de la *London Missionary Society*. Alors il fut possible de pratiquer la tolérance religieuse :

Je n'ai pas besoin de vous recommander, écrivit le général dans sa circulaire du 5 octobre 1896, la plus stricte neutralité en matière religieuse. Nous devons nous inspirer des larges idées de

tolérance qui sont les traditions de notre pays et que la France a su introduire dans toutes ses possessions d'outre-mer. Vous devez donc témoigner une égale bienveillance aux prêtres et pasteurs, mais en leur faisant en même temps comprendre que, s'ils veulent étendre leur action en dehors du domaine spirituel, ce n'est qu'à la condition qu'ils nous fournissent leur concours pour l'œuvre de civilisation et de pacification que nous avons entreprise à Madagascar. Tous actes, toutes paroles, qui seraient de nature à nuire au prestige et à l'influence du nom français, entraîneraient aussitôt la fermeture du bâtiment religieux où le fait aurait eu lieu, et la punition du coupable.

Conserver, en les soumettant à une discipline, les écoles confessionnelles privées, c'était une nécessité pour la colonie, qui ne dispose ni des ressources pécuniaires, ni du personnel suffisant pour prendre à son compte les deux mille sept cents écoles et les quatre mille sept cents maîtres actuellement entretenus par les missions. Elle les conserve donc, et même elle leur est bienveillante, mais elle les soumet à l'inspection des autorités, et, pour servir de modérateur et de modèle, elle donne un enseignement laïque, dans les écoles appelées « officielles ».

Dès la fin de 1896, on ouvrit à Tananarive une école normale, l'École Le-Myre-de-Vilers, destinée à former des instituteurs publics. En attendant la sortie de la première promotion, des écoles furent improvisées sur tous les points de l'Émyrne au moyen de nos soldats transformés en maîtres primaires. Rien, paraît-il, n'a été plus curieux, plus intéressant et plus efficace que cette tentative. Les gradés, les simples soldats, sous la direction des officiers et chefs de circonscriptions, y apportèrent un entrain incroyable; ils durent trouver des procédés extraordinaires, et, tout en travaillant, s'amuser beaucoup. Plusieurs d'entre eux ont créé des écoles excellentes et se sont attachés à leur œuvre au point qu'ils sont restés maîtres d'école après leur libération, — tant il est vrai qu'avec ce bon peuple de France on peut faire des merveilles sans grands frais, si l'on daigne faire appel à l'ingéniosité et à la bonne volonté natives.

En d'autres colonies, nous sommes obligés de garder l'enseignement des langues indigènes pour des motifs religieux ou historiques : l'arabe, langue du Coran, ne pourra jamais

être banni de l'Algérie, non plus que, de l'Indo-Chine, certains idiomes, gardiens d'une littérature nationale. Mais la langue hova n'est pas si respectable; langue d'un peuple dont l'âme est médiocre, elle n'a presque point de littérature — quelques légendes seulement ou quelques chansons; — elle n'est pas un monument de pensées et de sentiments, de rêves ou de croyances; elle est d'ailleurs une sorte de dépotoir de tous les idiomes d'Europe, d'Afrique et d'Océanie. Aussi, dans nos écoles de Madagascar, nous enseignons surtout le français qui peut rapidement supplanter la langue indigène. Les Hovas se laissent faire sans difficulté, très prompts à l'assimilation, trop prompts même. Ne vont-ils pas devenir semblables à nous en l'un de nos défauts graves? Nous avions rendu l'école obligatoire, et voilà qu'après deux ans nous avons dû supprimer l'obligation, en constatant que nous étions en train de fabriquer un peuple de lettrés et sous-lettrés, aspirant aux diplômes et, par les diplômes, aux douces fonctions vaniteuses et tranquilles. Une décision toute récente — avril 1899 — témoigne d'une louable inquiétude :

L'enseignement cesse d'être obligatoire pour réserver jusqu'à nouvel ordre toute une catégorie à la main-d'œuvre agricole et commerciale.

La plus large place est faite dans l'enseignement à l'instruction professionnelle, agricole et industrielle. A cet effet, le centre scolaire de Tananarive destiné à former les instituteurs officiels comprend, outre les cours d'enseignement général, une école professionnelle et une école pratique d'agriculture. Chacune des écoles régionales instituées au chef-lieu de chaque province est organisée dans les mêmes conditions. Les écoles primaires rurales seront toutes pourvues d'un jardin pour l'enseignement de l'agriculture et autant que possible d'un atelier de métiers.

En tous pays, autant que le maître d'école, et peut-être davantage, le médecin est un personnage influent. Aussi les missionnaires anglais avaient-ils entrepris la fourniture de médecins dans l'île. Ils avaient fondé à Tananarive un hôpital et une école de médecine; les élèves de cette école avaient essaimé et créé quelques établissements régionaux de médecine, que la guerre détruisit. Le 11 décembre 1896, une école de médecine fut ouverte à Tananarive. On ne se propose point d'y former des savants, mais on y appelle un grand

nombre d'élèves, qui deviendront des praticiens; les études durent trois ans seulement: c'est toujours le procédé révolutionnaire qui s'impose ici, dans la hâte des débuts, d'un enseignement rapide et court donné à des élèves aussi nombreux que possible. Bientôt de pareilles écoles seront créées dans chaque territoire. Le personnel militaire fournit les professeurs; chaque médecin militaire devient le chef d'une école, le directeur d'une clinique. Dans quelques années, tout district de la région centrale aura son praticien indigène, qui, en face du sorcier national, tiendra boutique de drogues et d'idées françaises.

Le praticien sans doute se trompera de drogues quelquefois, et ne comprendra pas toujours les idées, mais l'accident arrive ailleurs qu'aux colonies. A côté de lui, le sorcier très longtemps vivra; il vit encore et fait ses affaires en pleine métropole française. Tant de siècles de christianisme et de civilisation n'ont point détruit en nous le primitif sauvage qui reparaît très vite sous le vernis très mince. Aussi ne faut-il pas espérer à Madagascar le miracle d'une civilisation rapide. Mais assurément il faut aimer cet effort pour civiliser par l'école, et l'encourager. Remercions les éditeurs qui, là-bas, envoient nos livres, et l'Alliance française qui, en la seule année 1898, a expédié aux écoles de la colonie trente mille francs, et des livres, et du matériel. L'Alliance française, comment donc n'est-elle pas riche à millions de rente? Et tous ceux-là ne devraient-ils pas l'enrichir, pour qui c'est un plaisir de penser que la langue maternelle, désapprise aujourd'hui en tant de pays d'Europe, est enseignée à tous ces marmots à mine éveillée des écoles malgaches, dont elle fait comme les petits frères de nos écoliers de France? — De penser qu'à Madagascar, dans les cours de récréation des écoles, les petits Malgaches jouent aux mêmes jeux que nos garçons, pendant que les petites filles dansent et chantent les rondes charmantes de la vieille France, c'est pour moi un délicat plaisir.

*
* *

Tout le système aboutit naturellement à la mise en valeur économique de notre colonie. C'est un grand sujet à traiter à

part quelque jour et dont l'étude serait prématurée. Mais il est déjà possible de faire connaître les idées directrices, par quelques citations des *Documents relatifs à la colonisation* annexés au rapport, et d'indiquer par des chiffres les résultats acquis. Idées et chiffres permettent des espérances sérieuses.

Dès mon arrivée, dit la circulaire du 21 avril 1897, j'ai exprimé les sentiments qui doivent former la base de notre action à Madagascar. *Nous devons faire de la grande île une colonie de colons* où les Français trouveront non seulement un débouché pour leur commerce mais encore une nouvelle patrie. J'avais même fait connaître d'après ma propre expérience au Tonkin que tout établissement agricole ou industriel, dirigé par l'un de nos compatriotes dans une région quelconque, était l'un des moyens les plus efficaces pour pacifier cette région et transformer les mœurs des habitants... La pacification d'une région ne peut être complète et définitive que du jour où nos colons s'y sont installés... Il est du devoir de tous nos fonctionnaires de faire tous leurs efforts pour assurer le succès de l'initiative privée, en attirant les bonnes volontés, en évitant au nouvel arrivant les pertes de temps et d'argent, en lui offrant immédiatement un terrain préparé à le recevoir, en permettant au colon d'écouler ses produits... A ce point de vue tout ou presque tout est à faire : reconnaître les terres disponibles ; étudier les moyens d'améliorer les dispositions déjà prises au sujet de la propriété, des droits respectifs de l'État, des indigènes et des colons ; dénombrer la main-d'œuvre disponible et examiner les moyens de perfectionner les règlements locaux pour défendre la liberté absolue des indigènes, tout en offrant à nos nationaux, à des prix raisonnables, de suffisants instruments de travail ; cataloguer les ressources naturelles ; étudier le régime des eaux et le climat ; sonder le sous-sol et analyser le sondage ; parcourir la surface, recueillir les plantes utiles, dresser la liste de celles qui, sous des latitudes comparables, pourraient être importées dans la colonie ; transplanter des échantillons dans les jardins d'essais, préparer pour les colons des boutures et des graines en très grande quantité ; enfin dégager des méthodes perfectionnées et se mettre en mesure de diriger le colon qui débarque. Ce programme résumé est vaste. Au fur et à mesure qu'il vous sera possible de l'appliquer, l'expérience fera connaître les perfectionnements à apporter.

Je vous répète encore pour terminer, que toutes les mesures à prendre ici pour remplir notre mission, mesures politiques, militaires, administratives, n'ont qu'un seul but : faciliter les entreprises de nos colons et commerçants, surtout de ceux qui, les premiers, viennent, au milieu de risques de toute sorte, s'installer dans des régions

inconnues, où tout est à faire. Pour ma part, sans méconnaître les très grandes difficultés de la tâche, je dois vous informer que mon appréciation tiendra compte avant tout des résultats obtenus au point de vue de la colonisation. Suivant moi, le meilleur administrateur est celui qui aura réussi par son intelligente sollicitude à favoriser l'installation du plus grand nombre d'entreprises agricoles, commerciales ou industrielles.

Deux ans après, le général résumait les « idées qui l'ont guidé depuis son arrivée à Madagascar » dans les Instructions du 22 janvier 1899. Ceci est un document de tout premier ordre, un corps de doctrines larges, hardies, neuves — et très pratiques — car la doctrine naît de l'observation des faits. Ces instructions ont été déjà analysées dans les journaux. J'y renvoie tous ceux qui croient à l'avenir colonial de notre pays. Une formule excellente les résume : la colonie pour le colon. L'État n'est plus le gendarme et le maître, il est le serviteur et l'initiateur de l'action privée. L'autorité, dès le début de l'occupation, doit « faire le lit du colon », lui ouvrir le pays, accumuler les renseignements, exécuter les travaux de premier établissement qui dépassent les forces privées.

Si l'État ne doit pas substituer son action à l'initiative individuelle, il a l'obligation de tout faire pour exciter celle-ci, pour lui permettre de s'exercer promptement et avec fruit; il est tenu d'aplanir, le plus possible, les obstacles qu'elle peut rencontrer, de réduire au minimum les formules administratives, de mettre enfin le colon en mesure de tirer le meilleur parti des ressources dont il dispose.

Après quoi, l'autorité doit laisser faire.

Voici maintenant les quelques chiffres promis.

Les uns donnent la situation commerciale : en 1896, les importations montaient à 13 987 931 francs, en 1897 à 18 358 918 francs, en 1898 à 21 641 000 francs. Et l'augmentation, qui a porté principalement sur les toiles, les alcools et les vins, s'est faite au bénéfice du commerce français : l'importation des toiles françaises s'est élevée de 1 830 000 francs, en 1896, à 6 240 000 francs en 1898; celle des alcools, de 810 000 francs à 1 980 000 ; celle des vins de 395 000 francs à 1 140 000, pendant la même période.

Les autres chiffres donnent la situation financière, et sont

aussi très instructifs : « En dépit des énormes difficultés qui ne lui ont pas été ménagées depuis trois ans, dit le général, notre nouvelle colonie, non seulement a couvert ses dépenses civiles, mais a aussi pris à son compte, chaque année, 2 000 000 de dépenses des milices locales, environ 7 à 800 000 francs de dépenses militaires, et, en outre, elle a pu se constituer une réserve qui s'élève à près de 3 000 000 francs à la clôture de l'exercice 1898. »

Il faudrait accompagner et expliquer ces chiffres par des discussions et par des commentaires, mais je répète que c'est là une étude réservée pour plus tard. Un mot seulement d'une question qui naturellement s'impose à notre esprit au vu de ces chiffres qui attestent une situation financière presque brillante. Comment a-t-elle été obtenue et, de ce bien-être, les indigènes n'ont-ils pas souffert ? Des reproches ont été adressés au général Galliéni par le comité de protection des indigènes, il y a répondu déjà ; il y répond encore, à l'avant-dernière page de son rapport, par cette déclaration, qui lui fait honneur :

Évidemment, les revenus de la Colonie trouveront des ressources nouvelles, lorsque les entreprises agricoles, industrielles, minières, forestières, en projet, auront commencé leur œuvre à Madagascar. Mais nous devrons soigneusement nous garder, pendant quelques années encore, d'augmenter les impôts indigènes. Les diverses populations de l'île, notamment les Hovas, sortent d'une crise dont il faut tenir grand compte. La guerre, l'insurrection, les changements apportés partout par la domination française, les travaux d'utilité publique que nous leur avons demandés, tous ces événements, se succédant coup sur coup, ont amené chez nos nouveaux sujets de la fatigue physique et au point de vue moral une sorte d'étonnement, dont il faut leur laisser le temps de revenir, en leur accordant le répit nécessaire pour se remettre et s'habituer à leur nouvelle situation.

*
* *

Voilà donc, dans son ensemble, l'œuvre entreprise à Madagascar depuis deux ans et demi. Il y aurait injustice et ingratitude certaines à ne point louer ces débuts.

La cause de la politique coloniale est aujourd'hui gagnée.

Ceux qui l'ont, pour ainsi dire, imposée à notre pays, malgré tant de résistances, nous ont ouvert une carrière; ils ont offert des *possibilités* à notre avenir : ce qui est un bienfait. Il faut aux nations aussi le grand air et l'espace ; la nôtre dépérirait à se sentir enfermée dans une histoire close. Et la rapidité avec laquelle notre empire a été fondé, l'heureuse direction donnée, sauf quelques erreurs graves, à la politique coloniale, notre persévérance à vouloir, et, dans l'exécution, ces preuves de force virile, la révélation de tant d'individus héroïques, la série des miracles d'énergie, et puis cette aptitude, chez tant d'explorateurs et d'officiers, à l'observation des choses et des hommes, à l'intelligence des humanités différentes et inférieures, à la négociation et à la diplomatie — tout cela, même aux pessimistes, permet l'espérance.

Il paraît entendu — Dieu veuille que cela le soit en effet! — que la période des conquêtes est finie. Celle de l'organisation commence; elle commence bien ; nous avons, après les conquérants, des organisateurs.

Pour parler seulement de Madagascar et du général Galliéni — et nous savons bien qu'à d'autres aussi est due la reconnaissance nationale, — mesurez le sens politique et la hardiesse d'un général qui établit la liaison étroite de l'action militaire et de l'action politique; subordonne constamment la première aux nécessités de la seconde; interdit les opérations de guerre, quand elles risquent de compromettre la mise en valeur du pays; utilise pour l'œuvre coloniale toutes les ressources offertes par le personnel militaire, si éloignée que puisse paraître cette pratique de la conception traditionnelle du service dans les corps de troupes, et qui, enfin, recommande à ses subordonnés « l'exclusion de tout gabarit, de tout cliché, la variabilité illimitée des procédés administratifs adaptés aux races et aux milieux et évoluant eux-mêmes selon les modifications exigées par le temps et les circonstances ».

Ces idées, disais-je en commençant cette étude, il est utile que tous les Français les connaissent. Elles ne sont pas bonnes seulement pour les colonies. Et je voudrais espérer que, des pays lointains, nous arrivera un jour l'horreur des gabarits et des clichés, ces mornes vieilles puissances par lesquelles nous sommes régis et engourdis.

Oui, peut-être les nouvelles Frances réagiront-elles sur la vieille France, pour l'aider à sortir des ornières profondes où peine, et se fatigue, et s'épuiserait à la fin sa vitalité admirable. Mais restons à l'heure présente. Je veux terminer en citant les dernières lignes du grand Rapport. Après avoir résumé l'œuvre accomplie et remercié ses collaborateurs, c'est-à-dire les officiers et soldats du corps d'occupation, les fonctionnaires et agents de toutes classes, depuis le plus modeste jusqu'au plus élevé en grade, le général nous laisse sur cette déclaration que notre situation est assurée à Madagascar, mais à deux conditions. La première est que nous persistions dans le programme qu'il a suivi ; et voici la seconde : « C'est à l'initiative de nos compatriotes, industriels, commerçants et agriculteurs, qu'il appartient maintenant de constituer la mission que la France s'est imposée dans sa grande colonie de l'Océan indien. » Cela revient à dire : De la possibilité qui leur est offerte, les Français sauront-ils et voudront-ils tirer profit ? C'est une question grave ; elle est douteuse encore ; répondre *Non*, ce serait nous refuser l'avenir, mais personne n'a le droit de répondre : *Non*.

ERNEST LAVISSE

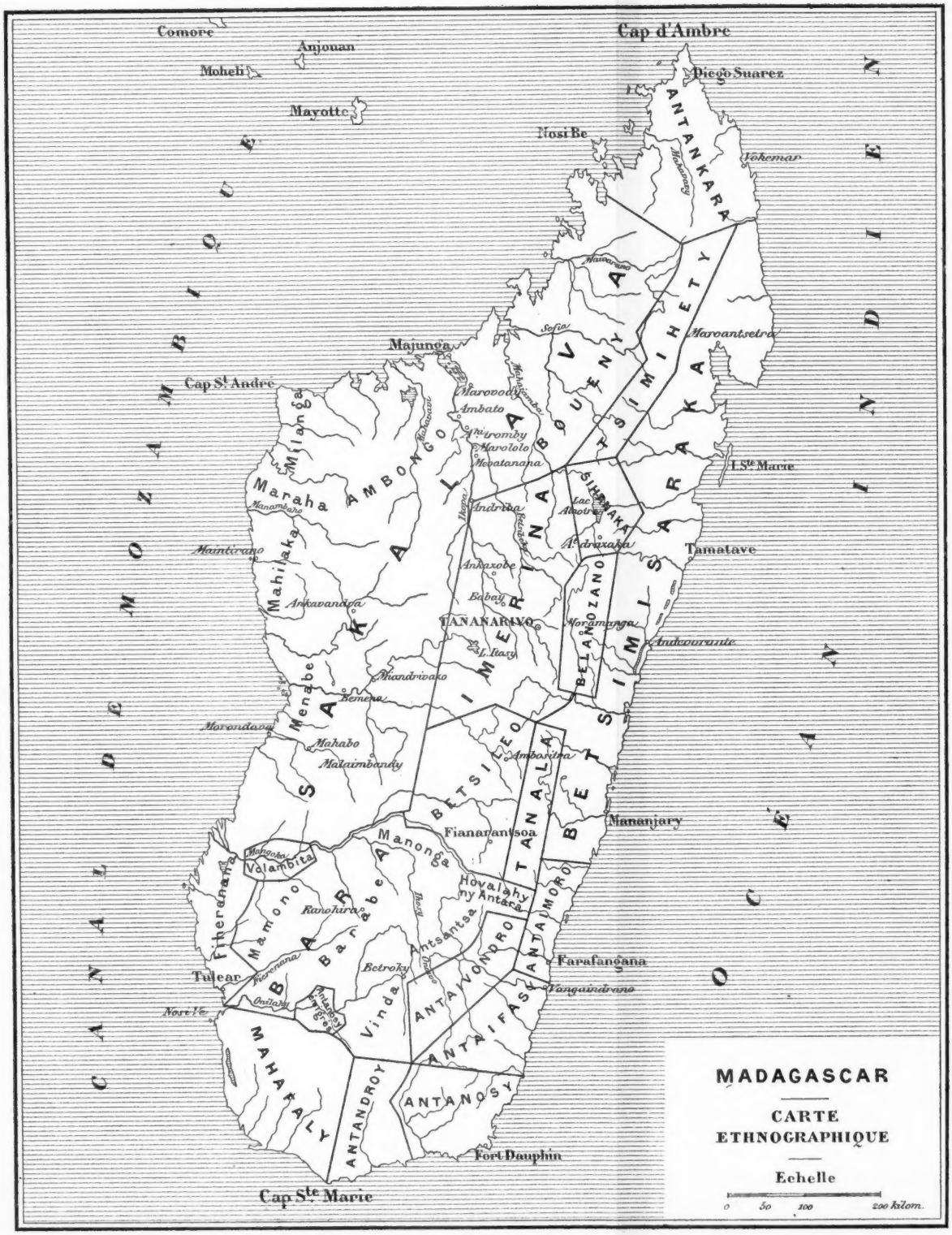
MADAGASCAR
CARTE ETHNOGRAPHIQUE
Echelle
0 50 100 200 kilom.
Cap d'Ambre
Comore
Anjouan
Moheli
Mayotte
Diego Suarez
Nosi Be
Vohemar
Mahavavy
ANTANKARA
Mawarano
Sofia
Maroantsetra
TSIMIHETY
BOUENY
SAKALAVA
Majunga
Cap St André
Marovoay
Ambato
Ahitromby
Marololo
Mevatanana
Mahajamba
Mahavavi
Milanga
Maraha
AMBONGO
Manambaho
Maintirano
Mahilaka
Ankavandra
Ikopa
Andriba
Betsiboka
Ankazobe
Babay
TANANARIVO
L. Itasy
Miandrivazo
Bemena
Menabe
Morondava
Mahabo
Malaimbandy
IMERINA
SIHANAKA
Lac Alaotra
Ad'drazaka
BELANOZANO
Moramanga
Andevorante
Tamatave
I. Ste Marie
SIMISARAKA
BETSIMISARAKA
BETSILEO
Ambositra
TANALA
Mananjary
Fianarantsoa
Manonga
Mangoka
Volambita
Fiheranana
Mamono
Ranohira
BARA
Barabe
Ihosy
Hovalahy ny Antara
Antsantsa
Betroky
Onilahy
Antanosy Emigrés
Vinda
ANTAIVONDRO
ANTAIMORO
Farafangana
Vangaindrano
ANTAIFASY
Tulear
Nosi Ve
MAHAFALY
ANTANDROY
ANTANOSY
Fort Dauphin
Cap Ste Marie
CANAL DE MOZAMBIQUE
OCÉAN INDIEN

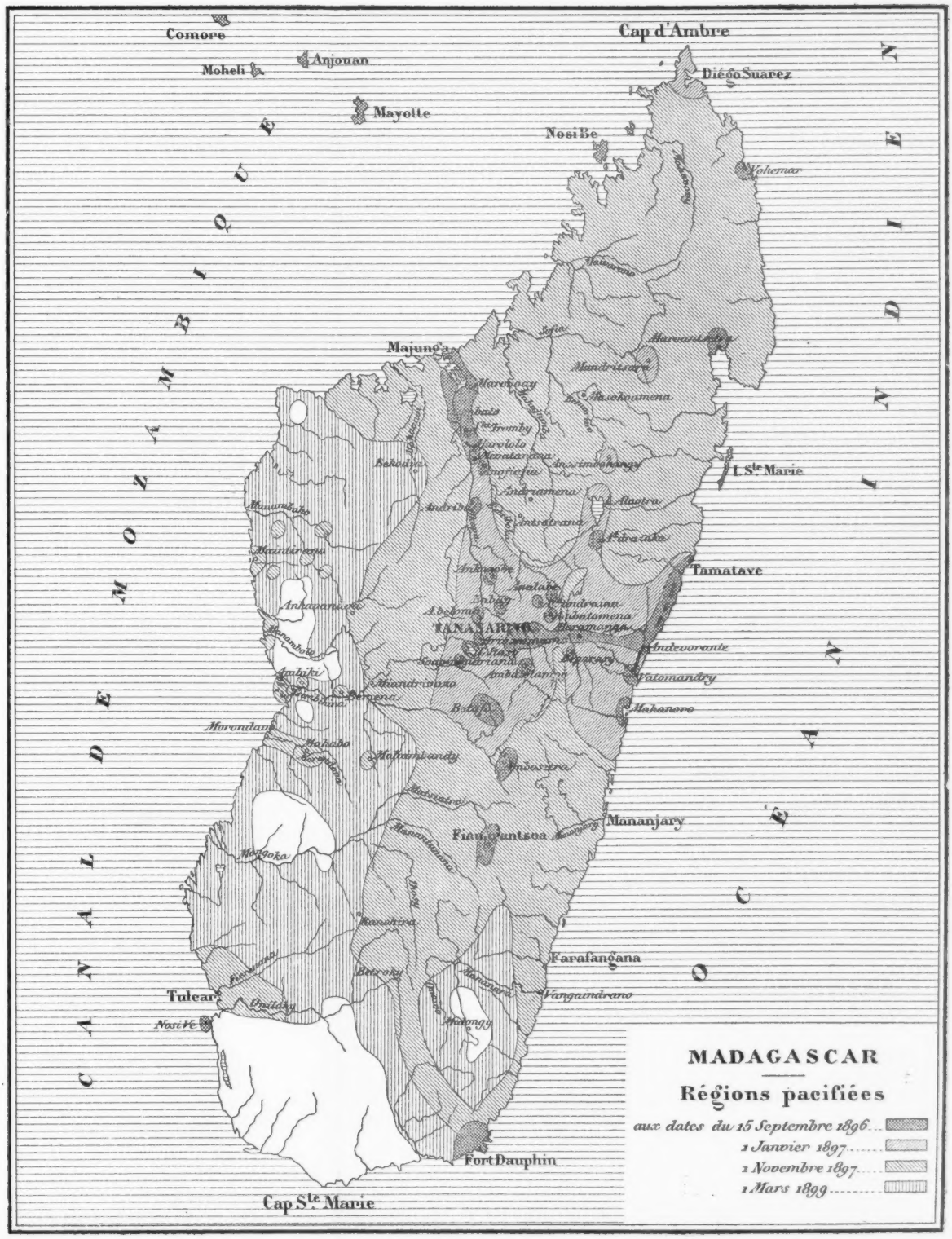
MADAGASCAR
Régions pacifiées
aux dates du 15 Septembre 1896
1 Janvier 1897
1 Novembre 1897
1 Mars 1899
Cap d'Ambre
Diégo Suarez
Comore
Moheli
Anjouan
Mayotte
Nosi Be
Vohemar
Majunga
Tamatave
Andevorante
Vatomandry
Mahanoro
Mananjary
Farafangana
Vangaindrano
Tulear
Nosi Ve
Fort Dauphin
Cap Ste. Marie
I. Ste. Marie
CANAL DE MOZAMBIQUE
OCÉAN INDIEN

PARIS

ET

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

En dépit d'un préjugé fort répandu, l'administration générale de l'Assistance publique à Paris est pauvre. Ses besoins sont en effet absolument hors de proportion avec ses ressources et, malgré les larges subventions de la Ville de Paris, le déficit est depuis vingt ans la règle constante de ses comptes financiers. Les gens qui ont réponse à tout s'en prennent sans hésiter au gaspillage et à l'incurie légendaires qui règnent avenue Victoria. Il n'est pas d'administration plus impopulaire. Il est entendu que ses employés sont incapables quand ils ne sont pas prévaricateurs. Les plus modérés affirment que le « bien des pauvres » est dilapidé par une poignée de fonctionnaires pourvus de grasses sinécures. On apprend cela aux enfants quand ils viennent au monde. Il importe de remettre les choses au point, car il est clair que, si cette explication était vraie, il suffirait de changer les personnes et de réduire leurs appointements pour que tout allât pour le mieux dans la meilleure des administrations.

En réalité, le personnel n'est ni meilleur ni pire que les autres. On y trouve, comme partout, des employés médiocres et des hommes remarquables. Si M. Tout le monde, qui se plaint si fort des gros traitements, avait pris la peine d'ouvrir un budget, il aurait pu constater que les gros traitements qu'il incrimine sont compris entre les 15000 francs du directeur et les 360 francs des filles de salles, et sont

inférieurs à ceux que reçoivent partout ailleurs les employés de rangs analogues.

Le gaspillage — il serait plus exact de dire le coulage — est malheureusement très réel, et permanent. Mais il convient de reconnaître qu'il ne saurait être complètement évité. L'administration de l'Assistance publique a été très exactement comparée à un réservoir muni de six mille robinets, puisque par la nature même de ses fonctions tout le personnel dispose constamment d'appareils, de médicaments, d'objets de pansements parfois coûteux. Vienne à se produire la moindre négligence, le plus petit moment d'inattention, que les robinets du réservoir ne soient pas tous exactement fermés, et la perte, se répétant six mille fois, finit par se chiffrer à des sommes relativement considérables, qu'on pourrait sans doute diminuer par une surveillance plus active, mais que pratiquement on n'annulera jamais.

Le reproche d'incurie, notamment en ce qui concerne la gestion du domaine, est également fondé ; mais il faut reconnaître que bien des fautes sont imputables à la mauvaise organisation établie par la loi de 1849, et aussi au manque de ressources. Si l'Administration générale ne loue pas toujours ses maisons en temps utile, c'est qu'elle est contrainte à des formalités sans nombre ; si elle les laisse parfois tomber en ruine, c'est souvent faute d'argent pour les réparer au moment opportun. Pour exploiter utilement des immeubles il faut avoir toute latitude de vendre, d'acheter, de réparer, voire même de démolir une vieille maison pour reconstruire sur place une maison plus moderne, de location plus fructueuse et plus facile. L'Assistance en est empêchée par le manque de ressources liquides, par l'excès des formalités, par la crainte de l'opinion publique. Démolir pour reconstruire ! Cette opération excellente soulèverait une tempête.

Ainsi, il serait possible de supprimer un certain nombre d'employés à l'Administration centrale, de restreindre le coulage, de mieux administrer le domaine ; mais on peut affirmer que le rapport de ces économies au total des dépenses serait assez faible et complètement insuffisant pour améliorer la situation financière.

C'est aux charges écrasantes que supporte l'Assistance publique qu'il convient d'attribuer sa situation financière. Le budget de 1899 prévoit qu'il lui faudra, pendant cette année, faire face à l'entretien de 28 327 lits hospitaliers, nombre toujours dépassé. Elle nourrit tous les jours dans ses divers établissements plus de 36 000 personnes. Les hôpitaux reçoivent et soignent environ 180 000 malades par an, tandis que les médecins du traitement à domicile en visitent plus de 110 000. Les bureaux de bienfaisance ont à secourir 50 000 indigents et distribuent — chiffre deux fois trop faible — 75 000 secours de nécessiteux. L'administration fait gratuitement un nombre d'accouchements qui va sans cesse augmentant et qui atteint à cette heure près de 60 p. 100 du nombre total des accouchements qui se font à Paris : 36,68 p. 100 en 1878 ; 56,25 en 1895. Si on ajoute qu'elle a 2 000 lits d'aliénés et qu'elle dirige pour le compte du Département les 38 000 enfants assistés de la Seine, on pourra se faire une idée de la tâche qui lui incombe. Or tout porte à croire que cette charge ira en augmentant.

A mesure que disparaissent les préventions contre l'hôpital, et que la population reconnaît qu'on y reçoit tous les soins nécessaires, les malades se pressent plus nombreux, surtout dans les services de chirurgie, où l'on fait aujourd'hui tant de merveilles. Ce ne sont plus seulement les indigents qui sollicitent leur admission : l'ouvrier aisé, le boutiquier, voire même le petit rentier commencent à faire leur apparition, parfois en fraude, à la consultation dans les salles. Il est évident que la population tend, sans peut-être s'en rendre compte, à considérer la médecine comme un service public.

Cependant c'est moins par les hôpitaux que par les hospices et les bureaux de bienfaisance que les charges de l'Assistance publique sont appelées à s'accroître. Le nombre des services de médecine et de chirurgie des hôpitaux est assez considérable. Reconstruits et mis en harmonie avec les exigences de l'hygiène moderne, ils pourront, pendant quelque temps encore, subvenir aux besoins, à condition qu'on puisse évacuer sur d'autres établissements ou secourir à domicile les incurables et les vieillards qui occupent trop souvent le lit

d'hôpital uniquement destiné à recevoir des malades aigus et curables. Les bureaux de bienfaisance et les hospices sont, au contraire, absolument insuffisants pour faire face à des charges qui augmentent chaque année, car les événements et les circonstances économiques ont sur eux une influence directe. Nous traversons en ce moment une crise, féconde mais douloureuse, qui a pour causes le progrès mécanique et le développement, par la centralisation des capitaux, du grand commerce et de la grande industrie. Le chômage augmente et, avec lui, le nombre des nécessiteux, en même temps que se rapproche la limite d'âge où un homme, ne trouvant plus à s'employer, tombe dans l'indigence; car ce sont, naturellement, les plus âgés qui chôment quand les sans-travail sont nombreux. Les statistiques de l'Office du travail établissent que le nombre des journées de chômage s'élève très rapidement avec l'âge, entre cinquante et soixante-cinq ans. A mesure qu'il vieillit, l'ouvrier chômeur accidentel tout d'abord tend à devenir chômeur chronique, c'est-à-dire indigent par manque de travail.

En résumé, plus grande affluence aux hôpitaux, plus de vieillards à recueillir, plus de secours à distribuer. Ce serait se bercer d'illusions dangereuses qu'escompter une diminution des charges qui pèsent sur l'Assistance publique.

*
* *

Depuis 1879, les comptes financiers de l'Administration générale ont constamment indiqué le déficit, bien que la subvention municipale ait doublé depuis vingt ans[1], et atteigne aujourd'hui le chiffre énorme de 23 636 510 fr. 50 : — elle était de 11 370 000 en 1878, et de 5 millions seulement en 1849, date du vote qui créa l'organisation actuelle. Pour faire face à ces déficits successifs, il a fallu aliéner presque complètement le fonds de réserve résultant de la capitalisation du dixième des prix de ventes d'immeubles. Douze millions environ ont été ainsi employés, et, ce qui reste

1. Il y a lieu de remarquer, en outre, que la Ville de Paris a dans cet intervalle donné à l'Assistance publique environ 26 millions de subventions extraordinaires pour grands travaux.

ayant reçu diverses attributions déterminées, on peut dire que le fonds de réserve a vécu et que l'Assistance publique n'a plus de ressources liquides.

Cette situation, que tout le monde pouvait prévoir, paraît avoir subitement ému le ministère de l'Intérieur qui affecte la surprise, bien qu'il ait, depuis la loi du 15 juillet 1867, approuvé par décrets non seulement les budgets — qui ne sont après tout que des états prévisionnels susceptibles d'erreurs — mais encore les comptes financiers et les chapitres additionnels qui permettent d'apprécier exactement les résultats de chaque exercice financier. Cette année donc, le Ministère soulève des difficultés, hésite à donner son approbation au budget voté par le Conseil de surveillance et le Conseil municipal pour l'exercice 1899. De plus, M. Jules Legrand, alors qu'il était sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, a envoyé au préfet de la Seine une lettre d'observations dont le passage capital mérite d'être reproduit, car il est aisé d'y découvrir les intentions des « Bureaux » de la Place Beauvau :

« En résumé, dit M. Legrand, le fonds de réserve étant, ou à peu près, complètement épuisé, il ne sera plus possible d'y recourir pour couvrir les déficits qui se produisaient annuellement. Il est donc de toute nécessité que l'Assistance publique, pour établir des budgets sincères, sans majorations de recettes ni évaluations insuffisantes de dépenses, examine avec attention la situation très grave où elle va se trouver et indique les moyens auxquels elle compte recourir pour éviter désormais tout déficit. Il est indispensable aussi qu'on se garde de créer de nouveaux services d'une manière imprévoyante, et à cet effet je tiens à ce que désormais l'Assistance publique *n'ouvre plus un service nouveau, ne développe plus un service existant sans que je l'y aie autorisée formellement*, ce que je ne ferai que sur la justification des ressources assurées pour leur fonctionnement. Il est regrettable que cette pratique n'ait pas été suivie. »

Cette lettre est l'acte mortuaire de l'Administration créée en 1849. Mais il semble bien que le Ministère émette la prétention de recueillir l'héritage de la morte. Les droits qu'il tient de la loi de 1867 (approbation des budgets et des comptes) ne lui paraissent plus suffisants, non plus que l'action qu'il exerce par l'intermédiaire du préfet de la Seine,

et il entend « autoriser formellement » toute ouverture ou toute modification de service, c'est-à-dire administrer jusque dans ses détails l'Assistance publique rattachée d'un trait de plume au ministère de l'Intérieur.

L'Administration de l'avenue Victoria est un joyau qu'un « Bureau » peut légitimement rêver d'ajouter à sa couronne, et on conçoit fort bien qu'à tout hasard, et même à titre conservataire, le ou les « Bureaux » aient émis des prétentions sur la succession qui s'ouvre. Annexer d'un seul coup à son domaine six mille employés et un budget de 53 millions, quel beau rêve ! Mais il est peu probable que l'État soit animé de la même ardeur, car il est sujet à des préoccupations qui ne viennent jamais troubler l'existence tranquille du Bureau. Si on voit fort bien par quels moyens administratifs pourrait s'exercer l'action gouvernementale, les moyens financiers sont plus problématiques, et, de plus, on n'aperçoit pas du tout les avantages que pourraient tirer de cette modification les malheureux qui sont les plus intéressés en toute cette affaire. L'Assistance publique a moins besoin de bons conseils que d'argent, et l'État, fort généreux sur le premier chapitre, serait sans doute beaucoup plus réservé sur le second. En admettant même qu'il se montrât administrateur plus habile, ce qui n'apparaît pas comme évident *a priori*, et qu'il arrivât à réaliser quelques économies — que d'autres, aussi bien et mieux que lui, réaliseraient également, — la question ne serait pas résolue, car ces économies seraient insuffisantes pour subvenir aux nécessités nouvelles qui se font chaque jour sentir davantage. Est-ce avec des économies qu'on pourrait constituer en deux ans les 60 ou 65 millions nécessaires pour reconstruire les hôpitaux de Paris? La Ville, sans que personne puisse l'y contraindre, va les fournir; l'État le ferait-il?

Le véritable moyen d'équilibrer les budgets et d'éviter le déficit consiste à demander les subventions nécessaires à la municipalité qui les accordera certainement, mais il est bien clair que, par voie de conséquence, la municipalisation de l'Assistance publique s'imposera.

Au premier abord la municipalisation étonne et choque un peu les Français qui éprouvent quelque peine à séparer

la Charité de l'Assistance et qui, depuis leur naissance, ont entendu vanter les œuvres particulières et médire des administrations. Obligés de reconnaître que les louables efforts de l'initiative privée seraient insuffisants, beaucoup s'attachent désespérément à l'indépendance des établissements hospitaliers, dernier vestige des formes disparues.

L'esprit communal est si peu développé chez nous que, par une contradiction singulière, certains des partisans de l'autonomie hospitalière préféreraient la voir succomber entre les mains de l'État que disparaître au profit des communes. On attribue à l'État plus de sagesse. Il voit, dit-on, les questions de haut et de loin. Il serait aisé de répondre que tout ce qui touche au soin des malades ou des pauvres doit au contraire être examiné en détail et de près. On se méfie des municipalités, toujours prêtes à abuser de leur indépendance ; Paris surtout est l'objet de toutes les craintes. Mais craint-on qu'il n'abuse de sa liberté en matière de bienfaisance, alors que sa générosité ne fait doute pour personne et que ses hôpitaux admettent, en se laissant volontairement duper, les malades de province qui viennent chercher, aux frais des contribuables parisiens, les soins des maîtres de la médecine et de la chirurgie françaises? Qui se plaint de cet abus? Qui pourrait prétendre que Paris serait trop avare? Qui oserait regretter qu'il se montrât trop généreux?

Certes, l'action de l'État doit se faire sentir dans l'Assistance publique, mais, comme on dit, « de haut et de loin », pour tracer par la loi les grandes règles qui régissent la bienfaisance, et non pour entrer dans l'examen des détails d'exécution.

Sauf certains cas très rares, l'Assistance est de nature essentiellement communale, et il est facile de montrer :

1° Que depuis des siècles, par une évolution forcée et sous la poussée des nécessités financières, on s'est s'éloigné de l'œuvre privée pour arriver à l'administration publique et communale, sauf quand — sous Louis XIV, par exemple — les préoccupations de police ont pris le pas sur la bienfaisance ;

2° Que partout ou presque partout à l'étranger c'est la commune qui assure l'assistance ;

3° Que la législation moderne de la bienfaisance, les besoins

qui se font jour et les idées actuellement admises conduisent infailliblement aux administrations publiques et communales ;

4° Qu'à Paris, la municipalisation est réalisée en fait, et que la régularisation de cette situation ne pourrait présenter que des avantages, quelques précautions faciles pouvant calmer toutes les craintes.

*
* *

La commune étant le premier échelon de l'organisation sociale, quelque chose comme la famille agrandie, il est naturel que le devoir de solidarité qui incombe à la société soit exercé par son intermédiaire et qu'elle subvienne à la tâche de la famille naturelle absente, défaillante ou incapable. M. de Melun, dans son rapport sur la loi de 1851, disait : « La commune, cette extension de la famille qui, lorsqu'elle a fait défaut, pourvoiera à l'entretien du malade... » : ce langage n'était pas nouveau, et il avait été tenu dans notre pays dès 570 au concile de Tours.

A l'origine, l'assistance était assurée dans la commune par les autorités ecclésiastiques à l'aide de dons faits par les fidèles pour remplir le devoir de charité prescrit par l'Évangile. On donnait alors *pro remedio animæ, ob remissionem peccatorum,* etc. Mais bientôt la charité libre et volontaire devint insuffisante et on dut avoir recours à la charité forcée d'abord, à l'impôt ensuite. On saisit très nettement cette transition dans un arrêt du Parlement du 12 novembre 1543 :

« Pour ce que les aumosnes qui sont le fondement de la nourriture et éducation des pauvres dépendent principalement de la charité des bons et notables bourgeois, manans et habitans de la ville de Paris, laquelle a esté merveilleusement refroidie depuis le commencement de l'institution de la communaulté des pauvres en manière que les aumosnes ont diminué des trois quarts ou plus... » il est enjoint aux curés et vicaires des églises paroissiales, ainsi qu'aux prescheurs de la ville de Paris, « d'admonester le populaire de faire l'aumosne à la communauté des pauvres, en leur faisant claire demonstrance par raisons vives et efficaces qu'ils y sont tenus et obligez et *que pour l'exécution de l'obligation divine il faudra que la justice séculière y mette la main* et consequemment de

ce qu'ils peuvent faire de leur bonne volonté et par ce moyen mériter envers Dieu et la République ils pourront estre contraints de le faire par justice et perdront la plus grande part de mérite. »

L'année suivante, les admonestations n'ayant pas suffi, on faisait un pas de plus dans la voie de la contrainte. Le Grand Bureau des pauvres, créé par François Ier en 1544, recueillait les dons de ceux qui donnaient de plein gré et « cottisait à l'aumosne ceux qui étaient referans d'y contribuer ». C'est le régime mixte de la charité volontaire et de la charité forcée. L'impôt va venir avec l'octroi et surtout avec les taxes directes instituées par Louis XIV en faveur de l'Hôpital général, en attendant que la Révolution proclame le devoir d'assistance et veuille qu'il soit assuré sur les ressources publiques. On s'achemine ainsi vers le système de l'assistance publique subventionnée, entretenue par les revenus de l'impôt ordinaire, et on s'éloigne de plus en plus de l'aumône primitive.

En même temps, avec des fortunes diverses, les municipalités et les pouvoirs publics se substituent aux congrégations et individualités particulières qui administraient les hospices.

Au XVIe siècle surtout, où le mouvement communaliste eut une si grande intensité, l'influence des municipalités apparaît comme souveraine. Le 11 avril 1505, Louis XII, voulant mettre fin aux abus qui se commettaient à l'Hôtel-Dieu de Paris, chargea le prévôt des marchands et les échevins d'en poursuivre la « refformation », et le 2 mai le Parlement décida que les administrateurs de cet hôpital seraient à l'avenir nommés par la municipalité. En 1566, Charles IX attribua le même droit à toutes les communes. Voilà pour les hôpitaux.

Au XVIe siècle les secours à domicile étaient presque partout aux mains des municipalités. Mais ils étaient, à Paris, dans la dépendance du Parlement, qui les administrait par l'intermédiaire des paroisses. François Ier les communalisa par ses lettres patentes du 7 novembre 1544 qui commencent ainsi :

« Comme nous ayons esté advertis que en toutes ou la plus part des bonnes villes de notre royaume ceux qui ont le gouvernement et administration d'icelles ont aussi pareillement *ainsy qu'il est raisonnable*, la superintendance et conduite des choses requises pour l'entretenement et la communauté

des pauvres que jusques icy a eu notre cour du Parlement ou ses Députés, nous à cette cause disons, déclarons, statuons et ordonnons, voulons et nous plaist que nos très chers et bien aimés les Prévôts des Marchands et Echevins de nostre dicte ville de Paris ayent et prennent doresenavant cette charge et superintendance des choses requises pour l'entretenement d'iceux pauvres, comme ont les magistrats de nos autres bonnes villes et que pour y vacquer, entendre et satisfaire avec le soing, cure et diligence nécessaires, ils commettent et deputent *ainsi qu'ils ont accoustumé de faire pour le gouvernement de l'Hostel Dieu* un certain nombre de bourgeois conseillers de la dicte ville et autres gens de bien notables et charitables... »

Les hôpitaux et les secours à domicile, c'est-à-dire toute l'assistance publique, étaient donc municipalisés. Le principe de l'assistance communale n'était même pas contesté au XVIe siècle et il reçut une consécration solennelle par la fameuse ordonnance de Moulins (février 1566). Plus tard, il est vrai, pour assurer le « renfermement des pauvres mendiants » qui infestaient les rues de la capitale, Louis XIV changera le caractère des établissements parisiens et, sous l'empire de préoccupations de police, les rattachera étroitement au pouvoir, mais il conservera aux autres hôpitaux du royaume leur caractère municipal.

L'ordonnance de 1698, qui créa les hôpitaux généraux, les fit administrer par un Bureau de direction et une Assemblée générale qui contiennent tout ce qui composait la commune d'alors. Le Bureau de direction se composait de l'officier de justice du lieu, du procureur du roi, du curé, du maire ou d'un échevin et d'un certain nombre des principaux bourgeois nommés pour trois ans par l'assemblée générale à laquelle prenaient part tous les habitants ayant le droit d'assister aux assemblées de la commune. Si l'on n'en jugeait que par ce fait, il faudrait croire que Louis XIV se défiait moins des pouvoirs locaux que notre troisième République.

La Révolution, à son début, proclama nettement la nature communale de l'assistance. Un décret de la Constituante, du 14 décembre 1789, chargeait le pouvoir municipal de « l'administration des établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers ou qui sont parti-

culièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ». Le *Moniteur universel* du 24 décembre 1789, appréciant la nouvelle organisation, se faisait l'interprète des idées du jour en disant : « L'administration, le soin, la régie des hôpitaux forment autant de soins qui appartiennent de droit à la municipalité. » Mais, plus tard, la Convention déclara l'assistance dette nationale devant être assurée par l'État sur les ressources budgétaires, et, par voie de conséquence, incorpora les biens hospitaliers au domaine public qui les entraîna dans sa débâcle. La Convention, centralisatrice comme toujours, méconnut donc le caractère communal de la bienfaisance, mais, qu'elle eût d'ailleurs tort ou raison en théorie, la situation financière était trop mauvaise pour qu'il lui fût possible de faire face aux charges qu'elle s'imposait. La ruine des établissements hospitaliers, la réaction qui s'ensuivit, les tendances du Consulat et de l'Empire mirent l'assistance publique — à Paris surtout — dans la dépendance étroite du pouvoir central. Ce n'était plus l'Assistance nationale de la Révolution, c'était une personne morale, jouissant d'une apparente indépendance, mais en réalité absolument soumise au gouvernement qui, ne trouvant pas suffisant de nommer les membres du Conseil général des hospices, se réservait de « rectifier leurs délibérations » (règlement du 8 floréal, an IX). Quant au Conseil municipal de Paris, simple commission administrative d'ailleurs, il n'en était même pas question, et il n'intervenait en rien dans les affaires de l'Assistance publique.

En résumé, par la force des choses, les ressources des établissements hospitaliers ont — par l'étape de la charité forcée — passé de l'aumône à l'impôt, tandis que par voie de conséquence leur autonomie disparaissait au profit des pouvoirs publics. Sous l'ancien régime le caractère communal des établissements hospitaliers n'a jamais été contesté : il a pu, sous l'influence de nécessités de police dans la lutte contre les mendiants, subir quelques atteintes ; il n'a jamais disparu. Tacitement admis d'abord, légalement reconnu au XVIe siècle, il a été respecté même par Louis XIV ; l'Assemblée nationale l'a maintenu, et il fallut pour lui porter atteinte un acte de la Convention, puis la réaction qui suivit la période révolu-

tionnaire. On va le voir réapparaître après une éclipse d'un demi-siècle.

*
* *

Le 24 février 1848 éclatait la révolution qui renversait la monarchie de Juillet; le 26, le Gouvernement provisoire chargeait le citoyen Thierry, conseiller municipal, de visiter les hôpitaux et « de constituer *au nom du maire de Paris* les services qui y sont relatifs ». C'était à nouveau la municipalisation. Ce régime dura jusqu'au 8 février 1849, date de l'exécution de la loi du 10 janvier qui organisa l'Assistance publique telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

Elle est administrée par un directeur, nommé par le président de la République, et qui possède les attributions les plus étendues. Il est assisté d'un conseil de surveillance dont les membres, également nommés par décret, donnent leur avis sur toutes les questions qui leur sont soumises. Le budget doit être, pour avis, soumis au Conseil municipal, ainsi que les acquisitions, échanges, aliénations d'établissements hospitaliers, changements d'affectation de services. Les projets de travaux, cahiers de charges, d'adjudications, les actions judiciaires et les transactions, les placements de fonds et les emprunts, les acceptations de dons et legs doivent être également discutés par l'assemblée communale dont le consentement est indispensable quand il s'agit d'aliéner un immeuble productif de revenus ou de traiter avec des particuliers pour l'entretien des malades par abonnement.

Le projet de loi déposé par M. Dufaure, ministre de l'Intérieur, ne laissait aucune part d'action au Conseil municipal qui n'était même pas représenté dans le conseil de surveillance, mais la commission de l'Assemblée nationale fit intervenir la municipalité dans la nouvelle organisation. « Nous avons ajouté à l'article premier, disait le rapporteur, M. Frichon, une disposition qui place l'administration générale de l'Assistance publique sous le contrôle du Conseil municipal. Tout ce qui touche aux établissements hospitaliers et aux secours à domicile, intéressant essentiellement la commune, le droit de contrôle des conseillers de la commune nous a paru nécessaire et même indispensable. » De plus, la

commission avait introduit deux membres nommés par l'assemblée municipale dans le conseil de surveillance, transformé en conseil d'administration pour réduire l'omnipotence du directeur.

Ces modifications avaient été acceptées par le successeur de M. Dufaure, M. de Malleville ; mais, entre l'élaboration du rapport et la discussion de la loi, le gouvernement changea une seconde fois. L'Empire commençait à poindre. Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Faucher, combattit tout ce qui était de nature à diminuer l'action du pouvoir central et, comme les ministres n'avaient pas alors moins d'influence sur les Chambres qu'ils n'en ont aujourd'hui, le rapport de M. Frichon fut repoussé dans ses parties essentielles. Cependant, au cours des débats, M. Deslongrais réussit à faire intercaler dans la loi un article 4 ainsi conçu : « Les comptes et budgets sont examinés, réglés et approuvés conformément aux dispositions de la loi du 18 juillet 1837 sur les attributions municipales. »

L'arrêté du 24 avril 1849, qui fixa la composition du conseil de surveillance, y maintint les deux membres de l'assemblée communale, mais nommés par le président de la République. Cette organisation fonctionne encore aujourd'hui avec quelques modifications résultant de la loi de 1851 qui étendit les pouvoirs de la municipalité, et du décret de 1896 qui porte de deux à dix le nombre de ses représentants au conseil de surveillance.

C'est ainsi qu'après avoir été tenue pendant un demi-siècle à l'écart de l'Assistance publique, sauf pendant un an d'administration directe (26 février 1848 — 10 février 1849), la municipalité de Paris réapparut avec un rôle bien secondaire, il est vrai, mais qui devait plus tard devenir prépondérant sous la poussée des événements politiques et des nécessités financières.

*
* *

Tant que la municipalité ne fut qu'une simple commission administrative, nommée par l'empereur — comme le conseil de surveillance, — son rôle fut à peu près nul, mais la loi de 1871, qui fit élire le Conseil municipal de Paris par le suf-

frage universel, changea la face des choses, et le Conseil, s'appuyant sur l'autorité morale qu'il tire de son origine, étendit peu à peu son influence. A cette considération d'ordre purement moral sont venues s'en ajouter d'autres, d'ordre financier, qui ont exercé une action décisive.

Comme on l'a déjà vu, les ressources propres de l'administration sont absolument insuffisantes et il faut qu'une large subvention municipale vienne s'ajouter à ses revenus et au montant des droits divers (droits des pauvres, cimetières, etc.) qui lui sont attribués. Quand on observe les variations des recettes et des subventions, on constate que leurs situations respectives ont changé. Les subventions se sont élevées beaucoup plus rapidement que les recettes, à tel point que, notablement inférieures autrefois, elles les dépassent actuellement de beaucoup[1]. Voici quelques chiffres qui permettent de se rendre compte de cette progression.

L'étude comparée des dépenses est assez difficile à faire avant 1878, car le cadre du budget a été modifié à cette époque et les comparaisons ne sauraient être rigoureuses. Toutefois on aura une idée approximative des variations en considérant que — les dépenses des aliénés et des enfants assistés étant déduites afin de se rapprocher sensiblement de la forme budgétaire actuelle — on trouve :

Au compte financier de 1848 :

Recettes de l'administration	Fr.	7 886 009
Subvention municipale ordinaire	—	5 227 701

Le compte de 1878 constate, pour le « service propre de l'Administration », c'est-à-dire pour tous les établissements, moins les fondations particulières gérées par l'Assistance publique.

Recettes de l'administration	Fr.	11 063 600
Subventions.	—	11 370 000

Le compte de 1897 fournit les renseignements suivants sur les recettes.

1. La courbe des recettes totales (revenus et droits attribués) varie à peu près comme celle de la population, de sorte que ce sont les subventions qui font en réalité les frais de tous les progrès et de toutes les améliorations.

1° Pour les services d'administration :

Recettes propres . . . . . Fr.	14 029 484 61	
Subventions	16 957 987 50	
	30 987 472 11	30 987 472 11

2° Pour les bureaux de bienfaisance :

Recettes propres . . . . . Fr.	1 634 537 36	
Subventions	5 309 778 00	
	6 944 315 36	6 944 315 36
Soit un total de recettes de. . . . . Fr.		37 931 787 47

Les fondations, c'est-à-dire les établissements entretenus sur les fonds légués par des particuliers, se subviennent en général, sauf deux, et n'ont pas à être considérées ici.

Mais il ne suffit pas d'envisager en bloc les recettes propres de l'administration. Il faut encore les décomposer, si on veut savoir exactement ce qui vient de la fortune hospitalière. Les 14 millions de recettes propres constatées au compte de 1897, se composent, pour le service de l'administration :

Revenus immobiliers et mobiliers . . . . . Fr.	6 127 289 45
Droits attribués, produits intérieurs, etc.	7 902 195 16
	14 029 484 61

En faisant la même opération pour les bureaux de bienfaisance on trouve, en 1897 :

Revenus mobiliers et immobiliers . . . . . Fr.	616 551 45
Droits des pauvres, quêtes	1 017 381 91
	1 633 933 36

Le total des revenus proprement dits s'est donc élevé, en 1897, à :

Service propre de l'administration . . . . . Fr.	6 127 289 47
Bureaux de bienfaisance	616 551 45
	6 743 840 90

Alors que le total des recettes réellement faites par l'administration et les bureaux était de 37 931 787 fr. 47 centimes.

Il en résulte que, dans l'exercice financier de 1897, alors que les subventions fournissaient 58,7 p. 100, le « patrimoine des pauvres » n'a contribué que pour 17,8 p. 100

dans les recettes totales[1]. C'est la juste part qu'il convient de lui attribuer et on peut voir par là combien est fausse l'idée qu'on se fait généralement des richesses de l'Assistance publique. Son domaine productif de revenus, que l'imagination populaire compare volontiers à celui du marquis de Carabas, était estimé à 58 millions au 1er janvier 1899, alors qu'on sait que la Ville se prépare à donner en une seule fois 60 millions pour les hôpitaux! On avouera que nous voilà loin des établissements de bienfaisance qui, vivant sur leurs revenus, pouvaient prétendre à l'autonomie, et on comprendra sans peine que l'influence de la municipalité soit devenue souveraine sur une administration qu'elle fait vivre par des subventions qu'elle peut, à son gré, augmenter, diminuer et probablement même refuser.

A vrai dire, le gouvernement a toujours affecté de considérer comme obligatoire la subvention communale pour les dépenses ordinaires des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance. Cette dépense figure d'ailleurs avec cette indication au budget municipal mais la question est fort controversable.

Les partisans de l'affirmative s'appuient sur le texte de la loi de l'an VII autorisant Paris à percevoir « un octroi municipal et de bienfaisance spécialement destiné à l'acquit de ses dépenses locales et de préférence à celles de ses hospices des secours à domicile ». Une loi de l'an VIII a étendu la même disposition à toutes les communes à octroi. Il en résulterait, en tout cas, que l'obligation serait liée à la perception de l'octroi et disparaîtrait avec lui. On peut également invoquer en faveur de l'obligation deux décrets de 1883 et 1884 dont il sera parlé plus loin et une sorte de possession d'état, la ville laissant figurer à son budget la mention « obligatoire ». Mais ceux qui soutiennent la négative produisent différents arguments dont on ne saurait méconnaître la valeur.

Tout d'abord, voici une opinion autorisée, celle de M. de Melun, rapporteur de la loi sur les hôpitaux, qui a reconnu dans la séance du 5 avril 1851 que les communes pouvaient refuser leurs subventions. On doit remarquer ensuite que s'il

1. Si, au lieu de comparer aux recettes, on compare aux dépenses, on trouve 56,7 p. 100 pour les subventions et 17 p. 100 pour les revenus. Cette différence résulte du déficit de 812 000 francs, constaté au compte financier de 1897.

avait été possible de contraindre la Ville de Paris à parfaire l'insuffisance de ressources des différents budgets hospitaliers, on aurait employé ce moyen plutôt que de régler, comme on l'a fait pendant vingt ans, les chapitres additionnels par des ventes de rentes. La lettre ministérielle du 29 mars 1899, dont on a déjà lu un extrait, contient d'ailleurs une phrase qui ne laisse aucun doute sur ce point : « Pour couvrir ses déficits, dit le ministre, l'Assistance publique, au lieu de rechercher des économies, *puisqu'elle ne pouvait obtenir de la Ville de Paris les subventions nécessaires au complet équilibre du budget*, s'est bornée à... etc. » Ce n'est pas, on l'avouera, le langage qu'on tient en parlant d'une subvention obligatoire.

Enfin, également en faveur de la négative, un avis du Conseil d'État en date du 25 juillet 1888 dit que : « Les communes ne sont pas tenues de pourvoir par des subventions à l'insuffisance des ressources des hospices et des bureaux de bienfaisance *sans qu'il y ait lieu de distinguer à cet égard entre celles qui ont un octroi et celles qui en sont dépourvues*[1]. »

En réalité, la question est moins importante qu'elle ne le paraît au premier abord, car, même si le caractère obligatoire de la subvention était incontestable, l'Assistance publique n'en resterait pas moins soumise à l'action de la municipalité que personne ne pourrait contraindre à augmenter ses libéralités. De plus l'obligation ne porterait en tout cas que sur les ressources ordinaires et nullement sur les autres ; les 60 millions pour la reconstruction des hôpitaux, notamment, resteraient facultatifs. Mais, en fait, la Ville finit toujours par triompher. En 1883 et 1884, sans refuser la subvention, elle ne l'accorda que sous conditions ; le gouvernement annula par décrets ces conditions, qui visaient la laïcisation des services hospitaliers. Or la laïcisation se fit en dépit de toutes les résistances et on sait si elles furent acharnées.

Le dernier mot appartient donc à la municipalité : c'est un fait. On peut ajouter que les dix voix sur trente dont elle dispose au conseil de surveillance restant, en général, unies lui assurent presque toujours la majorité dans les questions importantes ; et d'autre part son contrôle qui

1. *Notes de jurisprudence*, par M. Bienvenu-Martin, maître des requêtes au Conseil d'État. Melun 1892.

s'exerce par des interpellations à la tribune municipale est infiniment plus redouté que tout autre. L'indépendance de l'Assistance publique n'est plus qu'un mot, qu'une fiction légale et c'est autour de l'Hôtel de Ville que gravite l'Administration.

*
* *

La marche des événements et l'évolution des ressources financières conduisent donc à municipaliser les services hospitaliers et de bienfaisance. Mais il y a mieux : la disparition des organes autonomes d'assistance est la conséquence logique de la législation charitable de notre pays. Si, comme il n'est pas difficile de le montrer, nous vivons sous le régime de l'obligation de secourir et même, dans certains cas, du droit au secours, il en résulte que les dépenses des administrations sont donc indéterminées, et que leur indétermination même empêche qu'elles soient assumées par des personnes indépendantes : car il y a entre les administrations privées et les administrations publiques cette différence fondamentale que les premières sont contraintes à limiter leurs dépenses à leurs ressources, tandis que — sans rien exagérer bien entendu — les secondes jouissent de la faculté de se créer des ressources en les calculant sur leurs besoins.

Or il n'est pas douteux que nous vivions sous le régime de l'obligation. Le droit au secours a été introduit dans notre législation par le décret du 24 vendémiaire an II, qui dit en propres termes, dans son article 1er : « Le domicile de secours est le lieu où l'homme nécessiteux *a droit* aux secours publics ». Comme toute l'œuvre charitable de la Révolution, il resta lettre morte. Par la loi de 1851 qui imposa aux hôpitaux l'obligation de recevoir les malades, l'Assemblée nationale législative de 1850 reprit à peu près la même thèse. Sans doute, il paraît s'être produit là une confusion entre l'obligation de secourir et le droit au secours, qui sont deux choses distinctes ; mais l'intention n'est pas douteuse, comme on peut en juger par le passage suivant extrait du rapport présenté par M. de Melun, au nom de la commission de l'Assistance qui comptait parmi ses membres Thiers, Ch. Dupin, Berryer, de Montalembert, Buffet, Emmanuel Arago, de Rémusat. « Ainsi, disait M. de Melun en

critiquant l'état de choses alors existant, ainsi, non seulement l'étranger, mais l'ouvrier qui travaille dans la cité... n'est pas toujours sûr d'être accueilli dans le lit vacant d'un hôpital. Votre commission, messieurs, pour combattre un pareil état de choses, *n'a pas songé seulement à s'appuyer sur la loi de Vendémiaire an II*, qui dit textuellement que « tout malade domicilié ou non *doit* être secouru dans son domicile de fait ou dans l'hôpital le plus voisin...[1]. »

Le législateur de 1851 imposait donc une obligation aux administrations hospitalières. Peut-être même voulait-il armer d'un droit les nécessiteux ; mais ses prescriptions devaient rester purement platoniques, car le nombre des malades qui peuvent être admis dans un établissement quelconque est limité matériellement par le nombre des lits et pécuniairement par les ressources dont il dispose.

La loi de 1851 édictait une obligation sans sanction. La loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite va plus loin : elle proclame un droit, et, pour le garantir, elle institue — dans ses articles 16 et 17 — une juridiction d'appel devant laquelle pourront se pourvoir les malades nécessiteux qu'on aura refusé d'inscrire sur les listes d'assistance. Mais, comme ces dispositions ont pour résultat d'imposer des charges indéterminées à des établissements dont les ressources sont restreintes, il a fallu organiser tout un système de contributions de la commune, du département et de l'État. Le système est défectueux, mais la reconnaissance du principe que nous avons formulé tout à l'heure y est inscrite.

Enfin les différents congrès nationaux ou internationaux d'assistance publique qui se sont tenus en France depuis 1889 ont tous proclamé ce droit au secours, mais en faisant d'avance ressortir les conséquences de son adoption. Au congrès international de 1889, notamment, après qu'on eut, sur la proposition de M. Regnard, inspecteur général de l'assistance publique au ministère de l'Intérieur, et avec l'assentiment — sous quelques réserves — de M. Monod, directeur des services d'assistance, émis un vœu en faveur de l'obligation, M. Gory, inspecteur de l'Assistance publique de

1. Rapport et projet de loi sur les hôpitaux et les hospices, présenté par M. de Melun (Nord), au nom de la commission d'Assistance publique.

Paris, mit en lumière les modifications qu'allait entraîner une pareille théorie : « Le jour où le droit à l'assistance publique sera proclamé par la loi, l'autonomie des hôpitaux, des hospices et des bureaux de bienfaisance disparaîtra, c'est la commune qui devra prendre la gestion directe de ces établissements et c'est la commune qui, ayant la possibilité de se créer des ressources, sera tenue de remplir les obligations résultant de la mise en exercice du droit au secours. »

Et il concluait en disant : « L'assistance obligatoire n'est point un rêve, mais, il ne faut pas l'oublier, la proclamation légale du droit au secours entraînera la suppression de l'autonomie des hôpitaux, des hospices et des bureaux de bienfaisance. »

Tous les hommes compétents, même les « administratifs » — quand, sortis de leurs bureaux, ils cessent d'être les défenseurs obligés de l'état de choses existant, — sont d'accord pour proclamer le droit au secours et pour reconnaître qu'il entraîne comme conséquence la communalisation des organismes indépendants. S'il en fallait une preuve de plus, on la trouverait dans les procès-verbaux du conseil supérieur de l'Assistance publique qui, le 19 mars 1898, à l'occasion de son dixième anniversaire, votait une résolution aux termes de laquelle « l'assistance est due à ceux qui se trouvent temporairement ou définitivement dans l'impossibilité physique de pourvoir aux nécessités de la vie ». Et le conseil supérieur ajoutait que « l'assistance publique étant d'essence communale, c'est par la commune que doivent être désignés les bénéficiaires de l'assistance parce que, seule, elle est en état de les connaître ».

Il y a cinq catégories de nécessiteux à secourir : les malades par les hôpitaux, les vieillards par les hospices, les indigents par les bureaux de bienfaisance, les enfants abandonnés et les aliénés. Sur ces cinq catégories, il en est deux pour lesquelles l'obligation d'assistance s'est imposée de bonne heure : les enfants assistés et les aliénés ; on en a confié le soin aux Conseils généraux, pouvoirs publics susceptibles de se créer des ressources proportionnées à leurs charges. L'admission d'une obligation pour les vieillards, les malades ou les nécessiteux, entraîne une modification semblable dans la vie des établissements chargés de les secourir, et oblige à

transformer les administrations indépendantes en des administrations publiques, seules capables de se créer les ressources nécessaires. C'est la continuation du phénomène qui poussait le Parlement en 1543 à rendre obligatoire la charité volontaire devenue insuffisante.

Tout, ou presque tout ce qui a été dit pour la France pourrait être redit pour les pays étrangers ; on retrouverait presque partout l'évolution de l'aumône à l'impôt, entraînant comme conséquence le passage de l'autonomie à la communalisation. Elle existe en Belgique, en Allemagne, en Suède ; on se prépare à l'édicter en Hollande : et en Angleterre même, les « workhouses », qui constituent le fond de la bienfaisance publique, sont administrées par les paroisses.

Les grandes villes ne font pas exception à cette règle générale, et si parfois on y fait une place plus large qu'ailleurs à l'intervention de l'État, c'est la commune qui conserve toujours la suprématie. A Berlin, par exemple, les deux grandes commissions qui se partagent l'administration hospitalière se composent de vingt-cinq membres, dont neuf choisis par le premier bourgmestre et seize nommés par le conseil municipal.

Il faut signaler à Saint-Pétersbourg quelque chose de très particulier. Jusqu'en 1883, les hôpitaux de cette ville vivaient sur leurs revenus et sur le produit d'une taxe que percevait le « conseil de Curatelle », chargé de leur direction. En 1883, les hôpitaux et leur fortune furent attribués à la municipalité, qui perçoit maintenant la taxe au lieu et place du conseil de Curatelle. Municipalité et conseil émanaient de la même origine, la volonté impériale : c'est la simple logique qui a conduit à donner à la commune la direction de l'administration hospitalière.

Ainsi les enseignements de l'histoire, les nécessités financières, l'exemple de l'étranger, la législation française même, aboutissent à la municipalisation de l'assistance publique.

*
* *

Mais toutes les raisons en faveur de la transformation seraient vaines s'il n'était facile d'établir qu'elle présenterait de sérieux avantages.

Et, tout d'abord, il faut remarquer qu'en fait la municipalisation ne serait pas une grande nouveauté, car l'indépendance de l'Administration générale est beaucoup plus apparente que réelle. Cette Administration ne peut plus rien faire de son mouvement propre; elle n'a plus assez d'autorité réelle pour agir; le Conseil municipal n'a pas encore l'autorité légalement suffisante pour administrer : tout le monde souffre de cette situation équivoque, qui paralyse toute action et rend presque impossible toute réforme.

Le directeur de l'Administration générale, de par la loi de 1849, est absorbé par de multiples occupations, conséquences de son indépendance même et qui n'ont avec le soin des pauvres et des malades que d'assez lointaines relations. Il dirige un contentieux, un bureau de travaux, des services d'architecture, une comptabilité formidable, une caisse qui peut compter parmi les plus considérables. Il administre un domaine, et, faute d'argent, il l'administre dans les conditions déplorables que l'on sait. Le tout fonctionne avec des ressources dont 56 p. 100 proviennent de subventions municipales. Or, il suffit de traverser la place pour trouver à l'hôtel de ville un contentieux, des services de travaux et d'architecture beaucoup mieux organisés que ceux de l'avenue Victoria. La même observation s'applique au domaine; elle s'applique encore avec beaucoup plus de force au service de la comptabilité et à tout le système du receveur, dont les opérations, fort importantes puisqu'elles s'élèvent à 70 millions par an, en y comprenant les mouvements de trésorerie, seraient avantageusement faites par le service de la caisse municipale. Ces divers services pourraient être parfaitement assurés par les bureaux de la ville et on arriverait ainsi à diminuer notablement les frais d'administration de l'Assistance publique.

Il faut que le directeur de l'Administration surveille tout cela, gère tout cela, administre tout cela, au milieu de quelles difficultés personnelles! Nommé par le gouvernement sur la proposition du préfet de la Seine, il est obligé de compter avec le Conseil municipal et le conseil de surveillance, avec le corps médical des hôpitaux et l'opinion publique, avec la direction du ministère de l'Intérieur qui le

contrôle et le surveille. Il oscille constamment entre cinq ou six pouvoirs, uniquement préoccupé d'évoluer au milieu de tous les écueils et de contenter les uns et les autres, à tel point qu'après dix ans d'exercice un directeur auquel on demanderait compte de son œuvre pourrait, comme Sieyès, répondre avec orgueil : « J'ai vécu. » Il doit, tous les jours, assister à deux ou trois séances de commissions, signer des centaines de pièces, faire de la procédure, des plans, viser des mémoires de travaux ou des pièces de comptabilité. Il est tout d'abord orateur, avoué, architecte, caissier, après quoi, s'il lui reste quelque loisir, il pourra le consacrer à ce qui devrait être son occupation unique, aux pauvres et aux malades.

Tout cela, on le pense bien, ne va pas sans perte de temps et sans travaux inutiles. Tout mémoire un peu important doit être recommencé plusieurs fois, pour le préfet, pour le conseil de surveillance, pour sa commission spéciale, pour le Conseil municipal, et ce beau système a pour résultat d'occuper tout le monde et de prolonger pendant de longs mois la moindre affaire. Ces délais sont parfois extrêmement préjudiciables, notamment pour l'administration du domaine. Voici, par exemple, un particulier qui se présente pour acheter ou pour échanger une des maisons de l'Assistance. Il va falloir obtenir deux avis conformes du conseil de surveillance et du Conseil municipal. Pour peu que l'un des deux conseils soit en vacances ou que les rapporteurs ne fassent pas diligence, cela demandera trois ou quatre mois, après lesquels le futur acquéreur devra courir les risques d'une adjudication... à moins que, énervé par l'attente, il n'ait dans l'intervalle loué ou acheté autre chose. Tout cela montre les multiples inconvénients qui résultent du dualisme des deux administrations, et on avouera qu'il serait infiniment préférable que le directeur ne fût pas absorbé par quantité d'affaires qui seraient avantageusement traitées par les bureaux compétents de la préfecture de la Seine.

Or, mais de leur côté, la Ville de Paris et la préfecture de la Seine font de l'assistance publique.

Les dépenses qui figurent au chapitre XX du budget de la Ville pour l'année 1899 s'élèvent en effet à 31 085 002 fr. 15, dont 23 686 510 fr. 50 pour l'administration générale et

7 448 571 fr. 65 pour différents services, comparables à des services d'assistance, et rattachés pour la plupart à la Direction des affaires municipales.

Car cette direction surveille l'emploi de toutes les subventions accordées par la Ville à diverses œuvres philanthropiques. C'est par ses soins que parviennent aux mairies les fonds nécessaires à la distribution des secours de loyer et de chômage. Elle s'occupe des crèches municipales, dont le nombre augmente tous les jours. Elle administre directement l'orphelinat Sainte-Jeanne, à Enghien; l'asile Léo-Delibes, qui recueille les enfants momentanément abandonnés; l'asile de convalescence Ledru-Rollin pour les femmes relevant de couches; l'asile Michelet, qui reçoit les femmes enceintes; l'asile Pauline-Rolland, refuge-ouvroir pour les femmes; l'établissement de la Chalmelle (Marne), colonie agricole pour les indigents; les trois asiles de nuit pour hommes et pour femmes; les ambulances municipales qui transportent les malades; les ambulances urbaines qui recueillent les blessés sur la voie publique; le service de désinfection pour les maladies contagieuses. Enfin, pour compléter sans doute la dispersion des services d'assistance, on peut indiquer pour mémoire que le service médical de nuit est assuré par la préfecture de police.

Les inconvénients de cette dispersion sont incontestables. Les secours de loyer ou de chômage, les secours aux femmes des soldats réservistes sont distribués dans les mairies comme ceux des bureaux de bienfaisance, mais ils le sont par un autre employé et sur une autre caisse; de telle sorte que les professionnels de la mendicité ont beau jeu pour toucher aux différents guichets, au détriment des vrais pauvres toujours moins habiles. La femme enceinte, hospitalisée pendant sa grossesse dans un asile municipal, devient au moment de ses couches justiciable de l'Assistance publique. La voiture d'ambulance qui transporte le blessé ou le malade et l'hôpital qui le reçoit n'appartenant pas à la même administration, il s'élève souvent de légers conflits entre des employés, des infirmières ou des élèves en médecine qui, n'ayant ni le même recrutement, ni les mêmes appointements, se jalousent comme il convient. Bien entendu, le service en souffre et les patients en font les frais.

Pour comble d'incohérence, les deux services charitables qui sont réglés par le département sont séparés, l'un, celui des enfants assistés, étant administré par l'Assistance publique, l'autre, celui des aliénés, par la direction des Affaires départementales.

Il serait temps de mettre fin à cette anarchie et de centraliser dans une même direction municipale tous les établissements de bienfaisance, aussi bien ceux de l'Assistance publique proprement dite que ceux qui vivent uniquement des subventions de la Ville. Il y aurait même tout avantage à rattacher à cette direction le soin des aliénés, ce que le Conseil général, souverain en cette matière aux termes des lois de 1838 et 1866, pourrait parfaitement faire, car il a le droit de confier ce service à qui lui plaît. On éviterait ainsi les lamentables incidents qui se produisent journellement et, notamment en ce qui concerne les aliénés, on ne verrait plus, comme on le voit à chaque instant, de pauvres vieillards au début de la démence sénile, dont l'hospice ne veut plus, que l'asile n'accepte pas encore, et qu'on renvoie de la direction des Affaires départementales à l'Assistance publique.

Enfants assistés, malades, nécessiteux, infirmes aliénés, vieillards indigents, sont pour ainsi dire les différents maillons d'une même chaîne, celle de la misère sociale et de la souffrance humaine. Ils appartiennent à la même famille; leurs intérêts, leurs besoins sont étroitement solidaires, et le soin doit en être confié à une même organisation. C'est ce qu'a parfaitement compris le pouvoir central qui a constitué au ministère de l'Intérieur une seule direction de l'Assistance publique, en réunissant par le décret du 4 novembre 1886 les divers services répartis autrefois en deux directions différentes, et en y rattachant, le 5 janvier 1889, des services d'hygiène publique jusqu'alors assurés par le ministère du Commerce.

C'est une Direction de ce genre qu'il faut créer à Paris, mais à la condition expresse qu'elle n'ait à s'occuper que des questions touchant directement aux malades, et que son chef ne soit pas, comme les directeurs de la loi de 1849, gérant d'immeubles, architecte, conducteur de travaux, chef de contentieux et surtout politique habile s'essayant en vain à résoudre ce problème insoluble : mettre d'accord le ministre,

le préfet, le Conseil municipal, le conseil de surveillance et les médecins des hôpitaux.

En résumé, tout, aussi bien les considérations théoriques et les nécessités financières, que le besoin de réorganiser les services, tout conduit à municipaliser l'Assistance publique.

*
* *

Pourquoi ferait-on exception pour Paris, et pourquoi, puisque les circonstances imposent une solution presque immédiate, ne réaliserait-on pas à bref délai cette transformation ? Parce que — répondent les partisans de l'autonomie hospitalière, — parce que le Conseil municipal de Paris gaspillerait le bien des pauvres et pourrait être tenté de faire des bureaux de bienfaisance un moyen d'action pour sa politique. Ces deux objections sont, à première vue, des plus sérieuses ; elles seraient certainement de nature à arrêter la réforme, si ces craintes étaient fondées.

On pourrait se borner à répondre qu'une loi étant indispensable pour modifier la loi de 1849, le législateur pourra prendre toutes les précautions qu'il jugera convenables. Mais il vaut mieux faire remarquer que les biens hospitaliers ne peuvent être aliénés que suivant certaines formalités très rigoureuses ; tout gaspillage est impossible. Les rentes qui ont été vendues appartenaient à un fonds spécial — dit fonds de réserve, — qui a précisément pour but de parer aux imprévus. Elles n'ont d'ailleurs pu l'être que par une série de décrets successifs approuvant les chapitres additionnels des exercices en déficit.

La crainte de voir la municipalité transformer les secours à domicile en instruments de sa politique n'est pas sérieuse. En réalité, les conseillers municipaux jouissent, à cette heure, d'une certaine influence sur les bureaux de bienfaisance. Depuis le décret de 1895, ils font partie de la commission qui désigne les administrateurs et ils sont même membres de droit du bureau de leur arrondissement. C'est, par parenthèse, un honneur dont la plupart se passeraient très volontiers. Les conseillers n'auraient rien à prétendre de plus du nouveau régime. Mais, ici encore, d'ailleurs, le législateur

pourrait intervenir en réglant au besoin par la loi la composition même des bureaux de bienfaisance, ce qui aurait le double avantage de calmer toutes les inquiétudes et de mettre la municipalité à l'abri d'un injurieux soupçon.

On paraît aussi redouter l'esprit novateur de la Ville de Paris qu'on accuse toujours de se lancer dans des expériences dangereuses... quitte à l'imiter plus tard. De quels sarcasmes ne l'a-t-on pas accablée quand elle imagina les écoles professionnelles de jeunes filles, l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement moderne qui ont, depuis, conquis droit de cité dans les programmes de l'État! Aussi bien, l'esprit novateur, même le plus résolu, aura encore assez de peine à vaincre la force d'inertie que ne manqueront pas d'opposer les «bureaux» d'une administration qui sommeille depuis vingt ans dans l'attente résignée d'une fin qu'elle savait inévitable.

Il y a beaucoup à faire : reconstruire les hôpitaux, transformer le domaine, faire fonctionner les bureaux de bienfaisance qui sont la partie la plus défectueuse de l'administration, obtenir plus de régularité de certains médecins ou chirurgiens qui se distinguent fâcheusement du corps médical si admirable dans son ensemble, améliorer la situation morale et matérielle du personnel des salles et, en même temps, élever le niveau de son recrutement. Voilà pour l'administration actuelle proprement dite. Mais il faut aussi, en réunissant tous les services épars, constituer un vaste organisme de bienfaisance où tout fonctionne harmoniquement, qui s'étende du secours de chômage à l'hospice, du dispensaire à l'hôpital, et qui puisse assurer au besoin le traitement du malade chez lui, son transport par les ambulances, la désinfection de son domicile en cas de maladie contagieuse. La municipalité de Paris est seule en mesure d'assumer une pareille tâche.

Si, par crainte de l'inconnu, on redoutait de faire l'expérience complète, une solution intermédiaire consisterait à donner au Conseil municipal de Paris, en matière d'Assistance publique, les pouvoirs que possèdent les Conseils généraux pour l'entretien des aliénés. Le conseil de surveillance jouerait alors le rôle si utile de la commission de surveillance des aliénés, qui rend de si précieux services, comme comité consultatif, émettant des avis sur toutes les affaires qui

lui sont soumises et sur lesquelles le Conseil général prononce en dernier ressort. Il continuerait à étudier les questions de réglementation intérieure, d'organisation, de discipline, etc., les pouvoirs financiers étant dévolus à l'assemblée communale. Ce ne serait pas se lancer dans l'inconnu, car l'expérience est faite, et on peut prendre comme terme de comparaison la manière dont sont administrés les asiles d'aliénés et les agences d'enfants assistés par le Conseil général de la Seine, qui n'est en définitive que la forme départementale du Conseil municipal de Paris.

Il y a lieu de remarquer, en effet, que les conseillers municipaux forment l'immense majorité du Conseil général de la Seine, où ils sont 80 sur 101 et où ils ont été pendant longtemps 80 sur 86. On peut donc dire qu'en réalité ce sont eux qui administrent les services des aliénés et des enfants assistés ; on le peut d'autant plus que la troisième commission du Conseil général, qui s'occupe plus spécialement d'assistance, est exclusivement composée de représentants de Paris, et que les rapporteurs des crédits nécessaires ont toujours été des Parisiens. Or, personne ne se plaint du fonctionnement des asiles d'aliénés ou des agences d'enfants assistés qu'on s'accorde généralement à trouver plus satisfaisant que celui des hôpitaux ou des bureaux de bienfaisance. Pourquoi ces mêmes hommes se comporteraient-ils différemment si on leur donnait l'administration des établissements hospitaliers ?

En tout cas, par un moyen ou par un autre, que l'on aille tout de suite jusqu'à la communalisation absolue ou qu'on se contente d'appliquer à la Municipalité et à l'Assistance publique les lois qui déterminent l'action du Département sur les services des aliénés, l'indépendance de cette Administration a vécu, et la marche même des choses et des idées va conduire à rendre à la généreuse capitale cette « superintendance des choses requises pour l'entretènement des pauvres » que François Ier jugeait raisonnable de lui confier il y a trois cent cinquante-cinq ans.

ANDRÉ LEFÈVRE

NOUVELLES AVENTURES

DE

MOWGLI[1]

IV

LA COURSE DE PRINTEMPS

Deux ans après la grande bataille des chiens rouges et la mort d'Akela, Mowgli pouvait avoir à peu près dix-sept ans. Il paraissait davantage, car les exercices violents, la nourriture succulente, et les bains, toutes les fois qu'il avait un peu chaud ou qu'il se voyait la peau un peu noire, lui avaient assuré une force et une croissance bien au-dessus de son âge. Il pouvait se balancer d'une main à une branche haute pendant une demi-heure de suite, lorsqu'il lui arrivait de regarder le long des routes à suivre d'arbre en arbre. Il pouvait arrêter un jeune chevreuil en plein galop, l'empoigner par les cornes et le renverser. Il pouvait même culbuter les gros sangliers bleus qui logeaient dans les marais du nord. Le Peuple de la Jungle, habitué à le craindre pour son intelligence, le redoutait maintenant pour sa seule vigueur; et lorsqu'il vaquait tranquillement à ses affaires, le bruit de son arrivée suffisait à déblayer les sentiers des bois. Cependant ses yeux n'avaient pas perdu leur douceur. Même au fort d'un combat, ils ne flamboyaient jamais comme ceux de Bagheera; ils prenaient seulement un air d'intérêt plus vif et d'excitation, et c'était une des choses que Bagheera elle-même ne comprenait pas.

1. Voir la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.

Elle questionna là-dessus Mowgli, et le garçon se mit à rire en disant :

— Lorsque je manque mon coup, j'en suis fâché. Lorsqu'il me faut aller deux jours le ventre vide, j'en suis plus fâché encore. Est-ce que mes yeux, alors, ne le disent pas?

— Ta bouche a faim, — repartit Bagheera, — mais tes yeux ne disent rien. Chasser, manger, se baigner, c'est tout un pour toi... Une pierre ne change pas, qu'il fasse humide ou sec!

Mowgli la regarda nonchalamment par-dessous ses longs cils, et, comme toujours, la tête de la panthère plongea : Bagheera reconnaissait son maître.

Ils étaient couchés à l'écart, très haut, sur le flanc d'une colline qui dominait la Waingunga, et les brumes du matin s'étendaient au-dessous d'eux en bandes blanches et vertes. A mesure que le soleil montait, elles devinrent comme les flots bouillonnants d'une mer de pourpre et d'or, puis, fouettées de lumière, elles s'évanouirent, tandis que les rayons venaient obliquement zébrer l'herbe morte où reposaient Mowgli et Bagheera. C'était la fin de la saison froide : les feuilles et les arbres paraissaient vieux et fanés, et l'on entendait un bruissement, un cliquetis sec, lorsque le vent soufflait. Une petite feuille tapotait furieusement contre une branche, comme peut faire une feuille isolée, prise dans un courant d'air. Elle réveilla Bagheera qui renifla l'air matinal, toussa d'une toux profonde, se jeta sur le dos et se mit à donner des coups de pattes à la feuille qui dansait au-dessus.

— C'est le tournant de l'année, dit-elle. La Jungle prend son élan. Le temps du Nouveau Parler approche. Cette feuille le sait bien. Comme c'est bon!

— L'herbe est sèche, — répondit Mowgli en arrachant une touffe. — L'œil-du-printemps lui-même (c'est une fleurette rouge, on dirait de cire, au calice en forme de trompette, qui court de tous côtés dans l'herbe) l'œil-de-printemps lui-même n'est pas encore ouvert... Voyons, Bagheera, est-ce convenable, pour la panthère noire, de se coucher ainsi sur le dos et de battre l'air avec ses pattes comme un chat sauvage?

— *Aowh!* fit Bagheera, dont la pensée semblait ailleurs.

— Je te demande si c'est convenable, pour la panthère

noire, de bâiller, de tousser, de hurler et de se rouler ainsi. Rappelle-toi que nous sommes les Maîtres de la Jungle, toi et moi.

— Oui, oui; j'entends, petit d'homme!...

Bagheera reprit son aplomb, d'un rapide tour de reins, et s'assit dans la poussière, sur ses flancs noirs tout dépouillés (son poil d'hiver était en train de tomber).

— Certainement, nous sommes les Maîtres de la Jungle! Qui peut se dire aussi fort que Mowgli? Qui peut se dire aussi sage?

Il y avait dans sa voix un traînement singulier qui fit retourner Mowgli pour voir si la panthère ne se moquait pas de lui, par hasard. La Jungle, en effet, est pleine de mots qui sonnent d'une manière et s'expliquent d'une autre.

— Je disais que nous sommes sans conteste les Maîtres de la Jungle, — répéta Bagheera. — Ai-je fait quelque chose de mal? Je ne savais pas que le petit d'homme ne se couchait plus jamais par terre... Est-ce qu'il vole, alors, il plane?

Mowgli s'assit, les coudes sur les genoux, regardant à travers la vallée, à la lumière du jour. Quelque part au-dessous, dans les bois, un oiseau essayait, d'une voix enrouée, flûtée, les premières notes de sa chanson printanière. Ce n'était qu'une esquisse de l'étourdissant appel qu'il lancerait bientôt à plein gosier, mais Bagheera l'entendit.

— Je disais que le temps approche, le temps du Nouveau Parler! gronda la Panthère, en fouettant ses flancs de sa queue.

— J'entends, — répondit Mowgli. Bagheera, pourquoi tout ton corps frissonne-t-il ainsi? Le soleil est chaud.

— C'est Ferao, le pivert écarlate, — dit Bagheera. — Il n'a pas oublié, lui. Maintenant, il faut que moi aussi, je me rappelle ma chanson.

Et elle se mit à filer et à roucouler, en s'écoutant d'un air de moins en moins satisfait.

— Il n'y a pas de gibier sur pied! dit Mowgli paresseusement.

— Petit frère, es-tu sourd des deux oreilles? Ce n'est pas un mot de chasse, mais ma chanson que je prépare, en cas de besoin.

— J'avais oublié... Je le saurai bien, quand sera venu le

temps du Nouveau Parler! Toi et les autres vous irez courir au loin et vous me laisserez tout seul.

Mowgli parlait sur un ton quelque peu rageur.

— Mais, en vérité, petit frère, — commença Bagheera, — nous n'allons pas toujours...

— Si fait! — dit Mowgli en brandissant l'index avec colère. — Vous allez courir au loin, parfaitement, et moi, qui suis le Maître de la Jungle, il me faut aller tout seul. Qu'est-il arrivé, la saison dernière, quand j'ai voulu prendre des cannes à sucre dans les champs des hommes? Je dus envoyer un messager... je dus t'envoyer, toi, parbleu! vers Hathi, pour lui demander de venir, telle nuit, me cueillir avec sa trompe l'herbe sucrée.

— Il ne vint que deux nuits plus tard, — dit Bagheera en baissant un peu la tête, — et de cette longue herbe sucrée il t'en cueillit plus qu'un petit d'homme n'en pourrait manger durant toute la saison des pluies. Je ne suis pas responsable de sa faute.

— Il ne vint pas la nuit où je lui avais envoyé le mot. Non, il ne s'occupait que de trompeter, de galoper et de rugir à travers les vallées, au clair de lune. On voyait sa trace pareille à celle de trois éléphants, car il ne se cachait pas alors sous les arbres! Il dansait au clair de lune devant les maisons des hommes. Je le voyais bien, et pourtant il ne venait pas à moi, à moi qui suis le Maître de la Jungle!

— C'était le temps du Nouveau Parler, — dit la panthère, toujours très humble. — Peut-être, cette fois-là, petit frère, pour le faire venir n'avais-tu pas dit le mot d'ordre?... Écoute Férao.

La mauvaise humeur de Mowgli semblait s'être évaporée. Il s'étendit sur le dos, les bras sous la tête, les yeux clos.

— Je n'en sais rien... et cela m'est bien égal! — dit-il comme en rêve. — Dormons, Bagheera. Je me sens le cœur gros. Fais-moi un oreiller.

La panthère se recoucha, en poussant un soupir, car elle entendait Férao étudier et recommencer de plus belle sa chanson pour le temps du Nouveau Parler, comme ils disent.

Au cœur de la Jungle indienne, les saisons glissent

l'une dans l'autre sans secousse. Il semble qu'il n'y en ait que deux : l'une humide et l'autre sèche; mais si vous regardez de près, vous les découvrirez; — sous les torrents de pluie et les nuages de poussière et de cendres, — qui se succèdent toutes les quatre dans l'ordre accoutumé. Le printemps est la plus merveilleuse parce qu'il n'a pas à couvrir de feuilles nouvelles et de fleurs un sol ras et nu, mais à chasser devant lui et à enlever une foule de choses à moitié vertes, qui s'attachent, qui ne veulent pas mourir, et que le doux hiver a laissé vivre, et à faire en sorte que la terre, à demi vêtue et fatiguée, se sente encore une fois neuve et jeune. Et cette tâche, il l'accomplit si bien qu'il n'est pas de printemps au monde comparable à celui de la Jungle.

Il arrive un jour où tout paraît las, où les odeurs mêmes que charrie l'air pesant paraissent vieilles et sans force. On ne se l'explique pas, mais c'est le sentiment que l'on éprouve. Puis, vient un autre jour — en apparence, rien n'a changé — où toutes les odeurs sont neuves et délicieuses, où le Peuple de la Jungle sent frissonner ses moustaches jusque dans leurs racines, où le poil d'hiver s'effiloche de ses flancs en longues mèches. Parfois, alors, il tombe un peu de pluie, et tous les arbres, les buissons, les bambous, les mousses et les plantes aux feuilles juteuses s'éveillent dans une poussée de sève dont vous croiriez presque entendre le bruit, un bruit sous lequel, nuit et jour, court la basse d'un bourdonnement profond. C'est cela, le bruit du printemps — cette vibration intense qui ne vient ni des abeilles, ni des cascades, ni du vent dans les cimes, mais qui est simplement le ronron du monde, heureux dans la tiédeur.

Avant cette année-là, Mowgli avait toujours pris plaisir aux changements des saisons. C'était lui qui, généralement, découvrait le premier œil-du-printemps enfoui sous les herbes, et la première bande de nuages printaniers qui ne ressemblent à rien autre dans la Jungle. On entendait sa voix dans toute sorte d'endroits humides et pleins de fleurs, à la clarté des étoiles, renforçant le chœur des grosses grenouilles, ou se moquant des petites chouettes qui huent sans cesse par les nuits blanches de lune.

Le printemps était la saison où, de préférence, comme tous ses amis, Mowgli faisait ses escapades, parcourait, pour l'unique joie de se précipiter dans l'air tiède, trente, quarante ou cinquante milles entre le crépuscule et l'étoile du matin ; puis il revenait, essoufflé, riant, et couronné de fleurs étranges. Les Quatre ne le suivaient pas dans ces tournées folles à travers la Jungle, mais s'en allaient chanter des chansons avec d'autres loups. Les habitants de la Jungle sont très affairés au printemps, et Mowgli les entendait grogner, crier, siffler, selon leur espèce. Leur voix, à cette époque, diffère de la voix qu'ils ont tout le reste de l'année, et c'est une des raisons pour lesquelles on appelle le printemps le temps du Nouveau Parler.

Or, ce printemps-là, comme il le disait à Bagheera, Mowgli portait en lui un cœur nouveau. Dès le jour où il avait vu les rejetons du bambou tourner au brun tacheté, il s'était mis à attendre le matin où changeraient les odeurs. Mais quand arriva ce matin-là, et que Mor, le paon, éblouissant de bronze, de bleu et d'or, l'eut proclamé très haut le long des bois embrumés, et que Mowgli ouvrit la bouche pour reprendre le cri, les mots s'étranglèrent dans sa gorge, et il se sentit envahi depuis la plante des pieds jusqu'à la racine des cheveux par une sensation de profonde misère, au point qu'il s'examina scrupuleusement pour voir s'il n'avait pas marché sur une épine. Mor proclama les nouvelles odeurs; les autres oiseaux répétèrent le signal; et, du côté des rochers qui bordent la Waingunga, Mowgli entendit la voix rauque de Bagheera, — quelque chose entre le cri d'un aigle et le hennissement d'un cheval. — Il y eut des piaillements, une fuite de *bandar-log* qui secoua les bourgeons des branches au-dessus de Mowgli ; et lui, restait là, debout, sa poitrine gonflée pour répondre à Mor et se contractant à mesure que l'air à petits sanglots, s'en échappait.

Il regarda autour de lui, mais il ne vit rien que ces moqueurs de *bandar-log* se sauvant à travers les arbres, et Mor, la queue déployée dans toute sa splendeur, qui dansait au-dessous de lui sur les pentes.

— Les odeurs ont changé ! cria Mor. Bonne chasse, petit frère ! Qu'as-tu fait de ta réponse ?

— Petit Frère, bonne chasse ! — sifflèrent Chil le vautour et sa femelle, en fondant du haut du ciel, côte à côte.

Tous deux s'abattirent sous le nez de Mowgli, si bien que le bout des plumes blanches l'effleura au passage.

Une légère averse de printemps, — une pluie d'éléphant, comme ils disent, — arrosa la Jungle sur un rayon d'un demi-mille, laissa les jeunes feuilles mouillées qui dansaient en s'égouttant derrière elle, et s'évanouit dans un double arc-en-ciel et un léger roulement de tonnerre. Le bourdonnement du printemps éclata pour une minute, puis se tut ; puis, tous les habitants de la Jungle semblèrent donner de la voix en même temps ; tous, excepté Mowgli.

— Je n'ai rien mangé de mauvais, se dit-il. L'eau que j'ai bue était bonne. Ma gorge ne me brûle pas non plus, elle ne me paraît pas se rétrécir, comme le jour où je goûtai à la racine tachetée de bleu que Oo, la tortue, m'avait dite bonne à manger. Mais j'ai le cœur gros, et, sans raison, j'ai fort mal répondu à Bagheera et aux autres, à tout le Peuple de la Jungle, à mes amis. Avec cela, je me sens chaud et froid tour à tour, ou bien je n'ai ni froid ni chaud, mais je suis mécontent, sans savoir pourquoi... Huhu ! il est temps de faire une course ! Ce soir, je vais passer les collines ; oui, je vais pousser une course de printemps jusqu'aux marais du Nord, et revenir. J'ai chassé trop longtemps sans me donner assez de mal. Il faut que j'emmène les Quatre : il deviennent gras comme des vers blancs.

Il appela, mais pas un des Quatre ne répondit. Ils étaient loin, hors de portée de la voix, à reprendre les chansons du printemps, — la chanson de la Lune et celle du *Sambhur*, — avec tous les loups du Clan : car, au printemps, les habitants de la Jungle ne font guère de différence entre le jour et la nuit. Il lança l'aboiement bref, impérieux, et ne reçut pour toute réponse que le *miaou* moqueur du petit chat sauvage moucheté, qui se glissait parmi les branches à la recherche de nids précoces. Alors, il trembla tout entier de rage, et tira à moitié son couteau. Puis, il prit un air hautain, bien qu'il n'y eût là personne pour le voir, et descendit à grands pas sévères le flanc de la montagne, le menton en l'air et les sourcils froncés. Mais personne des siens ne lui fit

la moindre question : ils étaient tous trop occupés à leurs propres affaires.

— Oui ! — se dit Mowgli, mais au fond du cœur il sentait qu'il n'avait pas raison ; — que le dhole rouge arrive du Dekkan, ou que la *fleur rouge* danse parmi les bambous, et toute la Jungle accourt en pleurnichant aux pieds de Mowgli, et lui donne de grands noms d'éléphant ! Mais, à l'heure qu'il est, il suffit que l'œil-du-printemps rougisse, ou que Mor, avec ses pattes déplumées, exécute une gigue de printemps, pour que la Jungle devienne folle comme Tabaqui... Par le Taureau qui fut ma rançon, suis-je ou non le Maître de la Jungle ?... Eh bien ! eh bien ! qu'est-ce que vous faites là ?

Deux jeunes loups du clan descendaient un sentier au petit galop, à la recherche d'un terrain libre pour se battre. (Il faut savoir que la Loi de la Jungle défend le duel en vue du clan.) Ils avaient les poils du cou aussi raides que des fils de fer, et ils aboyaient furieusement, tapis et rampant l'un vers l'autre à qui aurait la première prise.

Mowgli ne fit qu'un bond, saisit de chaque main une des gorges tendues, comptant bien terrasser les deux bêtes, comme il avait fait maintes fois par jeu ou dans les chasses du clan. Mais jamais encore il n'était intervenu dans un duel de printemps. Les deux loups s'élancèrent en avant, le jetèrent de côté si violemment, qu'il tomba, et, sans mots inutiles, roulèrent étroitement agrafés.

Mowgli s'était remis sur pied presque avant de tomber, son couteau nu, comme ses dents blanches, et, à cette minute, il les eût tués tous les deux, sans motif, simplement parce qu'ils se battaient, alors qu'il les voulait en paix, lui ; et cependant, d'après la loi, tous les loups ont le droit de se battre. Il dansa autour d'eux, les épaules basses, la main frémissante, prêt à lancer un double coup de pointe, aussitôt tombé le premier feu de l'assaut ; mais, comme il attendait, la force parut abandonner son corps, la pointe du couteau s'abaissa, il le remit dans sa gaine et ne fit plus que regarder.

— J'ai mangé du poison ! — dit-il enfin. — Depuis que j'ai dispersé le conseil avec la *fleur rouge*... depuis que j'ai tué Shere Khan, personne du clan n'a jamais pu me jeter par terre. Et ceux-ci ne sont que des loups sans importance,

à la queue du clan, de petits chasseurs. Ma force s'en est allée, et je vais mourir. Oh ! Mowgli, pourquoi ne les as-tu pas tués tous les deux ?

La lutte continua jusqu'à ce que l'un des loups s'enfuit, et Mowgli demeurait assis tout seul sur l'herbe arrachée et sanglante, promenant ses regards de son couteau à ses jambes, et de ses jambes à ses bras, tandis que cette sensation de misère, jusqu'alors inconnue, l'inondait comme l'eau recouvre un tronc d'arbre flottant.

Il tua de bonne heure, ce soir-là, et mangea peu, afin d'être bien en point pour sa course de printemps ; et il mangea seul, car tout le Peuple de la Jungle était au loin, à chanter et à se battre. C'était une de ces admirables nuits blanches, comme ils disent. Toutes les verdures semblaient avoir pris un mois de croissance depuis le matin. Telle branche, qui portait des feuilles jaunes le jour précédent, laissait couler la sève quand Mowgli la cassait. Les mousses, épaisses et chaudes, frisaient sous ses pieds ; l'herbe jeune ne coupait pas encore ; et toutes les voix de la Jungle vibraient comme une corde basse de harpe qu'aurait touchée la lune, — la pleine lune du Nouveau Parler, qui éclaboussait de sa lumière la roche et l'étang, la glissait entre la liane et le tronc de l'arbre, et la filtrait au travers des millions de feuilles. Malheureux comme il était, Mowgli chantait à pleine voix, de ravissement, lorsqu'il se mit en route. Sa course ressemblait plus au vol d'un grand oiseau qu'à autre chose, car il avait choisi la longue pente qui dévale aux marais du Nord, par le cœur même de la vraie jungle, où le sol élastique amortissait chacune de ses foulées. Un homme élevé parmi les hommes ne s'y fût frayé sa voie qu'en trébuchant à chaque pas dans le clair de lune trompeur, mais les muscles de Mowgli, entraînés par des années d'exercice, l'emportaient comme une plume. Quand une souche pourrie ou une pierre invisible roulait sous son pied, il se remettait d'aplomb sans arrêt, sans effort et sans y penser. Lorsqu'il était fatigué de cheminer à terre, il levait les mains, saisissait, à la façon des singes, la liane la plus proche, et semblait flotter plutôt que grimper vers les branches minces, d'où il faisait route par

les cimes, tant que c'était son caprice ; après quoi, il se lançait, décrivait une longue courbe à travers les feuillages, et reprenait pied sur le sol. Il y avait des creux chauds et tranquilles, entourés de roches humides, où il pouvait à peine respirer, tant y pesaient les parfums des fleurs nocturnes et des boutons qui s'ouvraient le long des lianes ; des avenues sombres, où le clair de lune dormait en bandes de lumière aussi régulièrement tracées qu'un dallage de marbre aux bas-côtés d'une église ; des fourrés, où les jeunes pousses fraîches lui montaient jusqu'à la poitrine et nouaient leurs bras autour de sa taille ; et des faîtes de collines couronnés de roches brisées, où il sautait de pierre en pierre par-dessus les terriers des petits renards effarés. Parfois, il entendait, très loin, très affaibli, le cric-crac d'un sanglier en train d'aiguiser ses défenses sur un tronc d'arbre ; et, quelque temps après, il arrivait sur le monstre solitaire qui labourait et déchirait l'écorce rouge, la gueule écumante et les yeux comme deux flammes. Ou bien, il faisait un détour en entendant cliqueter des bois parmi des grognements, des sifflements, et prestement il dépassait un couple de *sambhurs* furieux, zigzaguant çà et là, têtes basses, tigrés de sang qui noircissait au clair de lune. Ou bien encore, dans les rapides d'un gué, il entendait Jacala, le crocodile, mugir comme un taureau, ou dérangeait un nœud de serpents venimeux ; — mais ils n'avaient pas le temps de frapper qu'il était déjà loin, de l'autre côté des galets luisants, de nouveau plongé au profond de la Jungle.

Il courait ainsi, tantôt criant, tantôt chantant pour lui tout seul, le plus heureux, cette nuit-là, des habitants de la Jungle ; enfin le parfum des fleurs l'avertit qu'il approchait des marais, situés au delà de ses chasses les plus lointaines.

Ici encore, un homme élevé parmi les hommes se serait enfoncé, en aurait eu par-dessus la tête, au bout de trois enjambées ; mais les pieds de Mowgli avaient des yeux et le portaient de touffe en touffe, d'une motte branlante à une autre, sans demander aide aux yeux de sa tête. Il se dirigea vers le milieu de cette prairie hasardeuse, en effarouchant les canards au passage, et s'assit sur un tronc d'arbre moussu, dressé comme un pieu dans l'eau noire. Le marais était éveillé

tout autour de lui, car, au printemps, le peuple des oiseaux a le sommeil très léger, et, toute la nuit, des compagnies sillonnaient l'air de leurs allées et venues. Mais personne ne prenait garde à Mowgli, assis parmi les grands roseaux qui murmuraient des chansons sans paroles, et tout occupé à examiner la plante de ses pieds bruns et durs, pour voir si quelque épine, par hasard, n'y serait pas restée. Il semblait avoir laissé derrière lui dans sa jungle toute sa misère, et il commençait à chanter, quand tout à coup elle lui revint, dix fois pire que jamais. Et, pour comble de malheur, la lune se couchait.

Cette fois, Mowgli fut atterré.

— C'est la même chose ici ! — dit-il à mi-voix. — Cela m'a suivi.

Et il regarda par-dessus son épaule, si « Cela » n'était pas debout derrière lui.

— Non, il n'y a personne.

Les bruits de la nuit continuaient dans le marécage, mais ni oiseau ni bête ne lui adressait la parole, et, de nouveau, le sentiment de sa détresse allait grandissant.

— J'ai mangé du poison ! — dit-il d'une voix épouvantée. — Oui, j'aurai, par mégarde, mangé du poison et ma force s'en va. J'ai eu peur... et cependant ce n'était pas moi qui avais peur... Mowgli a eu peur pendant le duel des deux loups. Akela ou même Phao les aurait séparés ; Mowgli a eu peur ! C'est bien la preuve que j'ai mangé du poison... Mais que leur importe, dans la Jungle ! Ils chantent, ils hurlent, ils se battent, et courent par bandes sous la lune, et moi... *Hai mai !*... je vais mourir dans les marais, de ce poison que j'ai mangé.

Il s'attendrit tellement sur lui-même qu'il pleurait presque.

— Et après, — continua-t-il, — ils me trouveront étendu dans l'eau noire... Non, je vais retourner à ma jungle, et j'irai mourir sur le Rocher du Conseil ; et Bagheera que j'aime, si elle n'est pas en train de miauler dans la vallée, Bagheera peut-être veillera sur mes restes pour un temps, afin que Chil ne me traite pas comme il fit d'Akela...

Large et chaude, une grosse larme vint s'écraser sur son genou, et, dans sa misère, Mowgli se sentait heureux d'être

à ce point misérable, si l'on peut comprendre cette espèce de bonheur à rebours.

— Comme Chil, le vautour, fit d'Akela, — reprit-il, — la nuit où je sauvai le clan menacé par les chiens rouges.

Il resta tranquille un moment; il pensait aux dernières paroles du solitaire, que, sans doute, vous vous rappelez.

— Mon dieu ! Akela m'a dit bien des choses absurdes, avant de mourir : lorsqu'on meurt, les idées changent. Il m'a dit... Pas moins, je suis de la Jungle !

Dans son exaltation, au souvenir de la bataille sur la rive de la Waingunga, il lança les derniers mots à haute voix, et, parmi les joncs, une femelle de buffle sauvage se leva sur les genoux et renâcla :

— Homme !

— *Uhh !* — dit Mysa, le buffle sauvage (et Mowgli l'entendait se retourner dans la vase), — ce n'est pas un homme. Ce n'est que le loup sans poil du clan de Seeonee. Par des nuits pareilles, il se promène.

— *Uhh !* — dit la vache en laissant retomber sa tête pour paître, — je croyais que c'était un homme.

— Je te dis que non... Hé ! Mowgli, y a-t-il du danger? beugla Mysa.

— « Hé! Mowgli, y a-t-il du danger? » — répéta le garçon d'une voix moqueuse. — Mysa ne pense pas à autre chose : « Y a-t-il du danger? » Mais que Mowgli se promène dans la jungle et passe toute la nuit à courir, qu'est-ce que que cela te fait?

— Comme il crie fort ! dit la vache.

— Oui ! — répondit Mysa d'un air dédaigneux, — c'est comme cela que les gens crient quand ils ont arraché l'herbe et ne savent pas comment la manger.

— Pour moins que cela, — gronda Mowgli, — pour moins que cela, aux dernières Pluies, j'aurais piqué le buffle à le faire sortir de sa vase, j'aurais sauté dessus et l'aurais mené à travers le marais avec un licol de jonc !

Il étendait la main pour cueillir un des roseaux empanachés ; il la laissa retomber avec un soupir. Mysa, sans s'émouvoir, continuait de mâcher sa pâture, et l'herbe longue s'ouvrait devant la vache qui broutait.

— Je ne veux pas mourir ici ! dit Mowgli avec colère. Mysa, qui est du même sang que Jacala et le porc, se moquerait de moi. Allons au delà du marais voir un peu ce qui se passe. Je n'ai jamais fait une pareille course de printemps, — chaude et froide à la fois... Allons, Mowgli !

Il ne put résister à la tentation de se glisser parmi les bambous jusqu'à Mysa, et de le piquer avec la pointe de son couteau. Le grand taureau ruisselant saillit hors de son trou comme un obus qui éclate, et Mowgli riait si fort qu'il en fut obligé de s'asseoir.

— Tu pourras dire maintenant que tu as trouvé ton meneur, Mysa ! cria-t-il ; — le loup sans poil du clan de Seeonee !

— Un loup ! toi ? — renâcla le taureau en frappant du pied dans la boue. — Toute la Jungle sait que tu as été meneur de bestiaux, oui !... un marmot d'homme, comme ceux qui piaillent dans la poussière, là-bas, du côté des cultures... Toi, de la Jungle !... Quel est donc le chasseur qui se serait traîné comme un serpent parmi les sangsues, et, par un tour fangeux, un tour de chacal, m'aurait humilié devant ma vache ? Viens en terrain ferme, que je te... que je te...

Mysa écumait, car personne, peut-être, n'a plus mauvais caractère dans la Jungle.

Mowgli le regarda mousser et souffler, avec ces yeux qui jamais ne changent. Lorsqu'il put se faire entendre à travers la tempête de boue, il dit :

— Quel est le clan d'hommes qui a son gîte près de ces marais, Mysa ? Cette jungle-ci est nouvelle pour moi.

— Va-t'en au nord ! — mugit le taureau furieux, car Mowgli l'avait piqué assez durement. — C'est un tour de vacher tout nu. Va le dire au village qui est au bout du marais.

— Les clans d'hommes n'aiment pas les histoires de jungle, et sûrement, Mysa, pour une égratignure de plus ou de moins à ton cuir, ce n'est pas la peine de rassembler les gens... Mais je vais jeter un coup d'œil sur ce village. Oui, j'irai. Calme-toi, maintenant : le Maître de la Jungle ne peut venir toutes les nuits te garder !

Il prit pied sur le sol mouvant, au bord du marais, bien certain que Mysa ne viendrait jamais le charger sur un

terrain pareil, et, tout en courant, il riait à la pensée du taureau en colère.

— Ma force n'est pas encore toute partie, — dit-il : — il se peut que le poison n'ait pas pénétré jusqu'à l'os... Voilà une étoile, là-bas, au bord de l'horizon...

Il mit ses mains en visière, au-dessus de ses yeux, pour mieux regarder l'étoile.

— Par le taureau qui me racheta, c'est la *fleur rouge!*... la *fleur rouge!* près de laquelle je dormais avant... avant même de venir à l'ancien clan de Seeonee ! Maintenant que je l'ai vue, je n'irai pas plus loin.

Le marais, au bout, s'élargissait en une vaste plaine où scintillait une lumière. Il y avait longtemps que Mowgli ne s'était intéressé aux faits et gestes des hommes, mais, cette nuit-là, l'éclat de la *fleur rouge* l'attirait comme s'il se fût agi d'un nouveau gibier.

— Je vais jeter un coup d'œil, — dit-il, — pour voir si les clans d'hommes ont changé.

Oubliant qu'il n'était plus dans sa jungle, où il pouvait faire tout ce qui lui plaisait, il foula tranquillement l'herbe chargée de rosée, jusqu'à la hutte où brillait la lumière. Trois ou quatre chiens donnèrent de la voix, car il se trouvait sur les confins d'un village.

Il s'accroupit sans bruit, et renvoya un profond grognement de loup qui fit taire les roquets.

— Bah ! dit-il, nous verrons bien... Mowgli, qu'as-tu donc à faire encore avec les gîtes des hommes ?

Il porta son doigt à sa lèvre à l'endroit où une pierre l'avait frappé, des années auparavant, le jour où l'autre clan d'hommes l'avait chassé.

La porte de la hutte s'ouvrit, et, sur le seuil, une femme parut qui sondait l'obscurité. Un enfant pleura, et la femme dit par-dessus son épaule :

— Dors. Ce n'est qu'un chacal qui a réveillé les chiens. Tout à l'heure, il fera jour.

Mowgli, dans l'herbe, tremblait comme s'il avait la fièvre. Il connaissait bien cette voix, mais, pour être sûr, il appela doucement, surpris de constater comme la parole humaine lui revenait :

— Messua! O Messua!

— Qui appelle? — dit la femme, avec un frémissement dans la voix.

— As-tu oublié? — dit Mowgli, la gorge sèche.

— Si c'est *toi*, quel nom t'ai-je donné? Réponds!

Elle avait refermé la porte à demi, et sa main se crispait sur sa poitrine.

— Nathoo! Hé, Nathoo! répondit Mowgli.

Car, vous le savez, c'était le nom que lui donna Messua, la première fois qu'il vint au clan des hommes.

— Viens, mon fils! dit-elle.

Et Mowgli, à grandes enjambées, arriva dans la lumière; il regarda en face Messua, la femme qui avait été bonne pour lui, et qu'il avait sauvée des mains des hommes, il y avait si longtemps. Elle était plus vieille, et ses cheveux étaient gris; mais ses yeux et sa voix n'avaient pas changé. En femme qu'elle était, elle s'attendait à retrouver Mowgli comme elle l'avait laissé, et ses regards erraient avec embarras de la poitrine à la tête, qui touchait le haut de la porte.

Elle balbutia :

— Mon fils...

Et, tombant à ses pieds :

— Mais ce n'est plus mon fils. C'est un jeune dieu des bois. Oh!

Debout dans la lumière rouge de la lampe, grand, fort et beau, ses longs cheveux noirs balayant ses épaules, son couteau pendu à son cou, la tête couronnée d'une guirlande de jasmin blanc, on l'aurait pris facilement pour quelque divinité sauvage d'une légende des jungles. L'enfant, à moitié endormi dans un berceau, se dressa en poussant des cris de terreur. Messua se retourna pour l'apaiser, tandis que Mowgli restait immobile, contemplant, tout autour de la hutte, les cruches, les marmites, la huche, tous les ustensiles humains qu'il se surprenait à reconnaître si bien.

— Veux-tu manger ou boire? — murmura Messua. — Tout ce qui est ici est à toi. Nous te devons la vie. Mais es-tu bien celui que j'appelai Nathoo, ou n'es-tu pas, en vérité, un jeune dieu?

— Je suis Nathoo, — répondit Mowgli. — Me voilà très

loin de chez moi : j'ai vu cette lumière et je suis venu jusqu'ici. Je ne savais pas que tu y serais.

— Quand nous sommes arrivés à Kanhiwara, — dit Messua timidement, — les Anglais voulaient nous aider contre ces villageois qui avaient tâché de nous brûler. Tu te souviens?...

— Certes, je n'ai pas oublié.

— Mais, quand la Loi anglaise fut prête, et que nous nous rendîmes au village de ces mauvaises gens, on ne le trouva plus.

— Cela aussi, je m'en souviens! — dit Mowgli, avec un frémissement de la narine.

— Mon homme, en conséquence, prit du service dans les champs, et nous finîmes, car c'était un homme vigoureux, en vérité, par avoir un peu de terre ici. Ce n'est pas aussi riche que là-bas, mais nous n'avons pas besoin de grand'-chose..., nous deux.

— Où est-il, l'homme qui creusait un trou dans la poussière, quand il eut peur, cette fameuse nuit?

— Il est mort... il y a un an.

— Et lui?

Mowgli montrait du doigt l'enfant.

— C'est un fils qui m'est né, il y a deux Pluies. Si tu es un jeune dieu, accorde-lui la faveur de la Jungle, afin qu'il puisse aller sauf parmi ton peuple, comme nous fîmes cette nuit-là.

Elle prit dans ses bras l'enfant : oubliant sa terreur, il se pencha pour jouer avec le couteau qui pendait sur la poitrine de Mowgli ; et Mowgli écarta les petits doigts avec une délicatesse infinie.

— Et si tu es Nathoo que les tigres ont emporté, — continua la femme avec un sanglot dans la voix, — c'est alors ton petit frère. Donne-lui la bénédiction d'un frère aîné.

— *Hai mai!* Qu'est-ce que tu appelles une bénédiction? Je n'en sais rien... Je ne suis ni un dieu ni son frère, et... O mère, mère, j'ai le cœur bien gros.

Il tremblait en recouchant l'enfant.

— Ce n'est pas étonnant, — dit Messua tout affairée autour de ses marmites ; — tu cours les marais, la nuit! Il n'y a pas de doute : la fièvre t'a pris et pénétré jusqu'aux moelles.

Mowgli sourit un peu à l'idée que, dans la Jungle, quelque chose pût lui faire mal.

— Je vais allumer du feu, et tu boiras du lait chaud. Ote la guirlande de jasmin : l'odeur est trop forte pour un si petit endroit.

Mowgli s'assit en remuant les lèvres, la tête dans les mains. Toute sorte de sensations étranges le parcouraient, absolument comme s'il eût été empoisonné, et il se sentait étourdi, un peu mal à son aise. Il but le lait chaud à longues gorgées, tandis que Messua lui donnait de petites tapes sur l'épaule, se demandant si c'était son fils Nathoo des jours lointains ou quelque merveilleux habitant de la Jungle, mais contente au moins de le sentir en chair et en os.

— Fils, — dit-elle enfin; et ses yeux étaient pleins d'orgueil, — est-ce qu'on t'a dit parfois que tu es beau entre tous les hommes?

— Quoi ? — dit Mowgli, qui, naturellement, n'avait jamais entendu rien de la sorte.

Messua eut un petit rire de bonheur. Ce regard dans ce visage suffisait à sa joie.

— Je suis la première, alors? C'est bien... quoiqu'il arrive rarement qu'une mère donne à son fils cette bonne nouvelle!... Tu es très beau. Je n'ai jamais vu un pareil homme.

Mowgli tourna la tête et tâcha de se voir lui-même par-dessus son épaule musculeuse, et Messua se remit à rire, si longuement que Mowgli, sans savoir pourquoi, fut forcé de rire avec elle, et l'enfant courait de l'un à l'autre en riant aussi.

— Non, il ne faut pas te moquer de ton frère ! — dit Messua en prenant le bébé sur son sein. — Quand tu seras moitié aussi beau, nous te marierons à la plus jeune fille d'un roi, et tu monteras sur de grands éléphants.

Mowgli ne pouvait pas comprendre un mot sur trois de ce langage. Le lait chaud produisait sur lui son effet après une course de quarante milles : il se pelotonna dans un coin, et une minute après, il dormait profondément. Messua écarta sa chevelure de ses yeux, jeta sur lui une couverture, et se sentit heureuse.

A la mode de la Jungle, il dormit le reste de la nuit et tout le jour suivant, car son instinct — qui, lui, n'était

jamais tout à fait endormi, — l'avertissait qu'il n'avait rien à craindre. Il s'éveilla enfin, d'un bond qui ébranla la hutte : l'étoffe qui lui couvrait le visage l'avait fait rêver de trappes ; et il restait debout, la main sur son couteau, roulant des yeux lourds encore de sommeil, en garde contre n'importe quel adversaire.

Messua se mit à rire et posa devant lui le repas du soir. C'étaient seulement de grossiers gâteaux qui sentaient la fumée, un peu de riz et d'aigres tamarins conservés. — juste assez pour le soutenir jusqu'à sa chasse du soir. L'odeur de la rosée dans les marais lui donnait faim et l'agitait. Il voulait achever sa course de printemps, mais l'enfant insistait pour rester dans ses bras, et Messua s'était mis en tête de peigner ses longs cheveux d'un noir bleu. Elle chantait, en le peignant, des chansons de nourrice, des couplets sans suite, où tantôt elle appelait Mowgli son fils, et tantôt l'adjurait de donner au petit un peu de son pouvoir sur la Jungle.

Cependant Mowgli, à travers la porte close, entendit un bruit qu'il connaissait bien, et il vit Messua, la bouche ouverte, saisie d'horreur, tandis qu'une grande patte grise s'introduisait sous la porte et que Frère Gris, au dehors, poussait une plainte sourde, mêlée de repentir, d'inquiétude et de peur.

— Attendez dehors ! Vous n'êtes pas venus quand j'ai appelé, — dit Mowgli dans le langage de la Jungle, et sans tourner la tête.

Et la grande patte grise disparut.

— N'amène... n'amène pas tes... tes serviteurs avec toi ! dit Messua. Je... nous avons toujours vécu en paix avec la Jungle.

— Eh ! ce n'est pas la guerre ! — dit Mowgli en se levant. — Pense à la nuit sur le chemin de Kanhiwara : il y avait des vingtaines de ceux-là devant toi et derrière... Mais je vois que, même au printemps, le peuple de la Jungle n'oublie pas toujours. Mère, je m'en vais.

La femme s'écarta, humblement : — c'était bien, pensait-elle, une divinité des bois ; — mais, comme il touchait la porte, la mère ne put s'empêcher de se jeter au cou de Mowgli et de l'étreindre ; encore une fois, encore !...

— Reviens ! lui dit-elle à l'oreille. Mon fils ou non, reviens, car je t'aime... et, regarde, lui aussi a du chagrin !

L'enfant pleurait parce que l'homme au couteau brillant s'en allait.

— Reviens ! répéta Messua. La nuit ou le jour, cette porte n'est jamais fermée pour toi.

Mowgli sentit sa gorge se serrer, comme si on en tirait les cordes, et il répondit d'une voix qui semblait s'en arracher de force :

— Je reviendrai sûrement... Et maintenant, — dit-il sur le seuil, en écartant la tête caressante du loup, — j'ai un petit reproche à te faire, Frère Gris. Pourquoi n'êtes-vous pas venus, tous les quatre, quand je vous ai appelés, il y a si longtemps ?

— Il y a si longtemps ?... C'était la nuit dernière !... Je... nous... étions à chanter dans la Jungle les chansons nouvelles, car voici le temps du Nouveau Parler. T'en souviens-tu ?

— Oui, oui, je sais.

— Et aussitôt que les chansons furent chantées, — continua vivement Frère Gris, — je suivis ta piste. Je laissai les autres en arrière pour empaumer ta voie chaude. Mais, petit frère, qu'as-tu donc fait, toi ?... Voilà que tu as mangé et dormi dans le clan des hommes ?

— Si vous étiez venus quand j'ai appelé, cela ne serait jamais arrivé ! dit Mowgli, en redoublant de vitesse.

— Et maintenant que va-t-il advenir ? dit Frère Gris.

Mowgli allait répondre, quand une jeune fille, vêtue de blanc, descendit un sentier qui sortait du village. Frère Gris fut hors de vue à l'instant, et Mowgli recula sans bruit dans des cultures à haute tige. Elle était presque à portée de la main, quand les tièdes verdures se refermèrent sur le visage du jeune homme, et il disparut comme une ombre. La jeune fille jeta un cri, pensant avoir vu un esprit ; puis elle poussa un profond soupir. Mowgli, derrière les tiges qu'il écarta légèrement de ses mains, la suivit du regard jusqu'à ce qu'elle fût hors de vue.

— Et maintenant ?... Je ne sais pas, — dit-il en soupirant à son tour. — Oh ! pourquoi n'êtes-vous pas venus quand j'ai appelé ?

— Nous te suivons... nous te suivons, — marmotta Frère Gris en léchant les talons de Mowgli. — Nous te suivons toujours, sauf au temps du Nouveau Parler.

— Et vous me suivriez au clan des hommes? dit Mowgli très bas.

— Ne t'ai-je pas suivi jusque-là, la nuit où notre ancien clan te chassa? Qui donc te réveilla, quand tu dormais dans les cultures?

— Oui... mais recommencerais-tu?

— Ne t'ai-je pas suivi cette nuit?

— Oui... mais une autre fois, et une autre fois encore... et peut-être une autre, Frère Gris?

Frère Gris garda le silence.

Lorsqu'il parla derechef, ce fut pour grogner en lui-même:

— La Noire disait vrai.

— Et que disait-elle?

— Que l'Homme finit par retourner à l'Homme... Raksha, notre mère, disait...

— C'est aussi ce que disait Akela, la nuit des chiens rouges! murmura Mowgli.

— Et Kaa aussi, qui est plus sage que nous tous.

— Que dis-tu, toi, Frère Gris?

— Ils t'ont chassé jadis avec des injures. Ils t'ont meurtri la bouche à coups de pierres. Ils ont envoyé Buldeo pour te tuer. Ils t'auraient jeté dans la *fleur rouge*. C'est toi, et non pas moi, qui les as traités de méchants et de fous. C'est toi, et non pas moi — car, moi, je ne fais que suivre les miens — c'est toi qui as lâché sur eux la Jungle. C'est toi, et non pas moi, qui as composé contre eux des chansons plus amères que la nôtre même contre les chiens rouges.

— Je te demande ce que tu dis, toi !

Ils causaient en courant. Frère Gris fit un temps de galop sans répondre; puis, il dit, à ses bonds semblaient rythmer ses paroles :

— Petit d'homme... Maître de la Jungle... fils de Raksha... mon frère de liteau... bien que j'aie un moment d'oubli au printemps, ta trace est ma trace; ton liteau, mon liteau; ta chasse est ma chasse, et ton dernier combat sera le mien.

Je parle au nom des trois autres. Mais que vas-tu dire à la Jungle?

— C'est juste, Entre la vue et le coup, il est mauvais d'attendre. Va devant et convoque-les au Rocher du Conseil : je leur dirai ce que j'ai dans l'esprit... Mais peut-être ils ne viendront pas... Au temps du Nouveau Parler, il se peut qu'ils m'oublient.

— Et toi, n'as-tu donc rien oublié? jappa Frère Gris par-dessus son épaule, en allongeant le galop.

Et Mowgli suivit, pensif.

En toute autre saison, pareilles nouvelles auraient attroupé toute la Jungle, les poils du cou hérissés; mais, alors, ils étaient tous absorbés en chasses, en combats, en tueries et en chansons. Frère Gris courait de l'un à l'autre et criait :

— Le Maître de la Jungle retourne à l'Homme. Venez au Rocher du Conseil!

Et les bêtes heureuses, ardentes, répondaient simplement :

— Il reviendra aux chaleurs de l'été... Les pluies le ramèneront au gîte... Viens courir et chanter avec nous, Frère Gris!

— Mais le Maître de la Jungle retourne à l'Homme! répétait Frère Gris.

— *Eee... Yowa*? Le temps du Nouveau Parler en vaut-il moins pour cela?

Aussi, lorsque Mowgli, le cœur gros, monta à travers les rochers — il se rappelait chacun d'eux — jusqu'à la place où on l'avait présenté au clan, il ne trouva que les Quatre avec Baloo, que l'âge avait rendu presque aveugle, et le lourd Kaa au sang glacé, enroulé autour du siège vide d'Akéla.

— Ta piste finit donc ici, petit homme? — dit Kaa, lorsque Mowgli se jeta par terre, le visage caché dans les mains. — Crie ton cri. Nous sommes d'un même sang, toi et moi... homme et serpent!

— Pourquoi le chien rouge ne m'a-t-il pas déchiré en deux? — gémit le garçon. — Ma force est partie, et ce n'est pas le poison! Nuit et jour, j'entends un double pas sur

ma trace. Quand je tourne la tête, c'est comme si quelqu'un venait de se cacher, à l'instant. Je vais regarder derrière les arbres, et il n'y est pas. J'appelle, et personne ne répond, mais c'est comme si quelqu'un écoutait et retenait sa réponse. Je me couche, et je ne dors pas. Je cours la course de printemps, et je ne peux me calmer. Je me baigne, et je ne trouve pas la fraîcheur. Tuer me répugne, et je n'ai pas le cœur à me battre, si ce n'est pour tuer. J'ai la *fleur rouge* dans le corps, mes os sont comme fondus en eau... je ne sais plus où j'en suis !

— A quoi bon tant parler ? — fit lentement Baloo, en tournant la tête vers l'endroit où gisait Mowgli. — Akela ne l'a-t-il pas dit, au bord de la rivière, que Mowgli lui-même chasserait Mowgli de nouveau vers le clan des hommes ? Je l'ai dit aussi. Mais qui écoute, à présent, Baloo ? Bagheera — où est-elle donc, cette nuit ? — Bagheera le sait aussi. C'est la Loi.

— Lors de notre première rencontre aux Grottes Froides, je le savais, petit homme ! — dit Kaa, en se tournant un peu dans ses puissants anneaux. — L'Homme finit par retourner à l'Homme, même si la Jungle ne le rejette pas.

Les Quatre se regardèrent les uns les autres, puis regardèrent Mowgli, embarrassés, mais soumis.

— La Jungle ne me rejette pas, alors ? balbutia Mowgli.

Frère Gris et les trois autres loups grognèrent furieusement, et commencèrent :

— Tant que nous vivrons, nul n'osera...

Mais Baloo les arrêta :

— Je t'ai enseigné la Loi. C'est à moi de parler, dit-il ; et, sans doute, à présent, je ne vois plus les rochers devant moi... mais je vois loin. Petite grenouille, suis ta voie ; fais ton liteau avec ceux de ton sang, de ton clan, de ton peuple ; mais quand tu auras besoin d'un coup de patte, ou de dent, ou d'œil, ou si tu as un mot à porter vivement la nuit, rappelle-toi, Maître de la Jungle, qu'à ton premier appel, la Jungle est à toi.

— Même la Jungle moyenne ! dit Kaa. Et ce n'est pas pour un petit peuple que je parle.

— *Hai, mai* ! mes frères, — pleura Mowgli, en levant les

bras et sanglotant. — Je ne sais plus où j'en suis. Je ne voudrais pas m'en aller, et je me sens tiré par les deux pieds. Comment renoncer à des nuits pareilles?

— Allons, lève les yeux, petit frère! — répéta Baloo. — Il n'y a pas de honte à ce jeu-là : quand le miel est mangé, on laisse le rayon vide.

— Une fois dépouillée la peau, — dit Kaa, — on ne peut plus y rentrer. C'est la loi.

— Écoute, toi que j'aime le mieux au monde! — fit Baloo. — Il n'y a ici ni mot ni volonté capable de te retenir. Lève les yeux! Qui se permettrait de questionner le Maître de la Jungle? Je t'ai vu jouer parmi les cailloux blancs, à cette place, quand tu étais une petite grenouille ; et Bagheera, qui te racheta, au prix d'un jeune taureau fraîchement tué, t'a vu là aussi. De cet examen, il ne reste plus que nous deux : car Raksha, ta mère nourrice, est morte, comme ton père nourricier ; les vieux loups du clan sont tous morts depuis longtemps ; tu sais ce qu'est devenu Shere Khan, et Akela est mort au milieu des dholes, où, sans ta sagesse et ta force, le nouveau clan de Seeonee aurait péri, lui aussi. Il ne reste rien que de vieux os. Ce n'est donc plus le petit d'homme qui demande congé à son clan, mais le Maître de la Jungle qui change de voie. Qui donc oserait questionner un homme sur ses volontés?

— Mais Bagheera, et le taureau qui fut ma rançon! dit Mowgli. Je ne voudrais pas...

Un rugissement, un fracas dans le fourré au-dessous d'eux, l'arrêta net ; et Bagheera parut, légère, vigoureuse, et terrible comme toujours.

— C'est pour cela, — dit-elle, en avançant sa patte droite d'où le sang dégouttait, — que je ne suis pas venue plus tôt... La chasse a été longue, mais il est couché là-bas, maintenant, mort, au milieu des buissons... un taureau dans sa seconde année... le taureau qui te rend la liberté, petit frère. Toutes les dettes sont payées, maintenant. Pour le reste, ma parole est celle de Baloo.

Elle lécha le pied de Mowgli :

— Rappelle-toi que Bagheera t'aimait! dit-elle.

Et elle disparut d'un bond.

Au pied de la colline, sa voix claire s'éleva encore, et, traînant sur les mots :

— Bonne chasse en ta nouvelle voie, Maître de la Jungle ! Rappelle-toi que Bagheera t'aimait.

— Tu as entendu ? dit Baloo. C'est fini. Va, maintenant... mais, d'abord, viens ici, ô sage petite grenouille, viens près de moi.

— C'est dur, de dépouiller la peau ! — fit Kaa, tandis que Mowgli redoublait de sanglots, la tête sur le flanc de l'ours aveugle, et les bras autour de son cou, et que Baloo essayait faiblement de lui lécher les pieds.

— Les étoiles pâlissent, — dit Frère Gris, en humant le vent frais de l'aube. — Où gîterons-nous, aujourd'hui ? Car, à partir de maintenant, nous suivons des voies nouvelles.

Et voilà la dernière des histoires de Mowgli.

RUDYARD KIPLING

Traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières.

L'ADMINISTRATION DE LONDRES

Londres n'est pas une ville : c'est plutôt, comme le disent les Anglais, une province couverte de maisons. La superficie du comté de Londres est égale à quatre fois celle de Paris. Sa population était, en 1896, de 4 433 000 habitants : c'est la population du Portugal et de la Hollande. Le *Plus grand Londres* (Londres et environs), qui renfermait alors 6 millions d'habitants, a dépassé aujourd'hui la population de la Belgique et se rapprochera sans doute sensiblement, au prochain recensement, de celle de la Suède et de la Norvège. La valeur locative annuelle des six cent mille maisons de Londres est évaluée à 1 milliard 127 millions; les habitants estiment leur revenu, dans la déclaration qu'ils font pour l'*income tax*, à un total de 5 milliards 466 millions. Le budget du comté est de 332 millions environ.

En songeant aux chiffres que nous venons de citer, on s'étonne que Londres ait été administré jusqu'ici comme il l'a été. Jusque vers le milieu du siècle, il n'a pas eu d'administration. Depuis, deux systèmes opposés sont en présence. Faut-il faire de Londres un tout unique, organique, centralisé? Faut-il le considérer comme une agglomération de villes et le diviser en cités indépendantes? Les champions de l'unification ont triomphé en 1889, les partisans du démembrement

triomphent à l'heure actuelle : le gouvernement vient de faire voter à la Chambre des communes une loi qui leur donne satisfaction. Le présent article a pour but d'exposer le résultat des efforts des deux partis, mais il est nécessaire tout d'abord, pour se rendre compte de l'objet du débat, de remonter de quelques années dans l'histoire de Londres.

***

Si Londres était mal administré vers 1850, ce n'était pas faute d'administrants. Sir Benjamin Hall, en proposant la loi de réforme de 1855, évaluait à trois cents le nombre des conseils paroissiaux *(vestries)*, bureaux de pavage *(paving boards)*, bureaux d'éclairage *(lighting boards)* etc., qui se partageaient la métropole, et à dix mille environ le nombre des conseillers. La paroisse de Saint-Pancras comptait, à elle seule, seize bureaux de pavage. Le cas le plus singulier, peut-être, était celui du Strand. Cette rue, l'une des plus célèbres et des plus fréquentées de Londres, s'étend de Trafalgar Square à Fleet Street sur une longueur de 1 220 mètres. Elle était divisée en neuf tronçons de 135 mètres en moyenne ; chacun de ces neuf tronçons était placé sous la juridiction d'un et, le plus souvent, de deux bureaux de pavage qui se partageaient la rue par le milieu. Un pareil système offrait, on le conçoit, de graves inconvénients, dont le moindre était le manque d'entente des bureaux, les uns arrosant le matin leur moitié de rue, tandis que les autres, par esprit de contradiction, se refusaient obstinément à arroser la leur à un autre moment que le soir. Les fonctionnaires pullulaient et les frais étaient énormes : chaque bureau possédait un personnel de *clerks*, de percepteurs, d'inspecteurs qui aurait été suffisant pour la moitié de Londres. Il n'était pas rare de voir les dépenses administratives dépasser de beaucoup les dépenses utiles : en 1854, un des bureaux de pavage de Saint-Pancras dépensait quarante-six francs en réparations de routes et quatre mille six cent quatre-vingt-cinq francs en traitements de fonctionnaires et frais généraux ; la « surveillance » des réverbères de Lambeth coûtait aux habitants quatorze francs par an pour chaque réverbère.

La plupart de ces bureaux étaient entièrement irrespon-

sables, car il n'y avait pas d'élection. Tout se passait en famille ; les bureaux se recrutaient eux-mêmes, par cooptation, et les conseillers, une fois nommés, étaient inamovibles. Même dans les quartiers les plus anciens, dans les trente paroisses qui entouraient la Cité[1] et qui se vantaient de posséder un gouvernement régulier, la confusion restait extrême. Chacune d'elles avait à sa tête une sorte de conseil municipal appelé *vestry* (sacristie), du nom du local où il se réunissait primitivement. Le curé *(vicar)* de la paroisse était alors, et resta jusqu'en 1894, le président d'office du conseil paroissial. Les *vestrymen* étaient de deux sortes, les *vestrymen* d'office et les *vestrymen* élus. En ce qui regarde ces derniers, il y avait à peine deux paroisses dans Londres où l'élection se fît de la même manière. Pour avoir des droits électoraux, il fallait être inscrit pour une certaine somme au rôle des contributions communales *(rates)*. La somme était très variable suivant les paroisses : ici trente francs, là deux cent cinquante francs, plus loin mille francs. Dans la paroisse de Paddington, les électeurs étaient divisés en six classes, d'après le chiffre de leurs contributions communales ; les électeurs de la première classe avaient chacun six voix, ceux de la seconde cinq, et ainsi de suite. Les 1 297 électeurs qui payaient plus de cent livres sterling avaient une majorité de plus de mille voix sur le reste des votants, au nombre de 5 647. Ajoutons que, dans un grand nombre d'endroits, les *vestrymen* élus étaient noyés au milieu des *vestrymen* d'office, membres de la Chambre des lords, juges, membres du conseil privé, dont l'influence sociale et politique était prépondérante dans la paroisse, et dont les *vestrymen* élus n'étaient que les très humbles serviteurs. Les élus des contribuables n'étaient du reste, la plupart du temps, que les élus des grands propriétaires, et il n'en pouvait être autrement : comment le duc de Westminster n'aurait-il pas tenu dans sa main la *vestry* de Saint-George Hanover Square ? Les électeurs ne votaient pas, ne savaient même plus comment on votait, se désintéressaient absolument des affaires municipales, et abandonnaient la *vestry* aux intendants des ducs et aux représentants de la grande propriété.

1. Ces paroisses avaient une population de 880 000 habitants sur un total de 2 233 000 habitants.

Il était à peu près impossible de modifier cette extravagante organisation, car les bureaux et les *vestries*, par un emploi judicieux de l'argent des contribuables, empêchaient que les réformateurs pussent obtenir les deux tiers des voix exprimées, chiffre exigé par la loi pour changer la constitution traditionnelle de la paroisse.

La seule autorité centrale de Londres était, au milieu du siècle, la Commission des égouts, institution toute récente, puisqu'elle datait de 1848. Jusqu'à cette date, la construction et la surveillance des égouts avait été confiée à sept commissions, comprenant 1 065 personnes; aussi chaque égout était-il construit suivant un modèle spécial, et les quartiers excentriques n'en avaient pas. Nulle part le moindre souci de l'hygiène publique. Les explorateurs qui s'aventuraient hors des quartiers riches du West End découvraient à Bermondsey, sur la rive méridionale de la Tamise, une véritable cité lacustre, bâtie sur pilotis, dont les habitants puisaient leur eau potable dans les fossés d'écoulement de leur marécage. Au centre même de la ville, dans la Cité, dans Soho, dans le vieux Westminster, on rencontrait, en s'écartant un peu des rues centrales, ces longues allées ténébreuses que lord Shaftesbury comparait à des tuyaux de pipe, et où bêtes et gens, gamins et rats d'égout vivaient pêle-mêle dans une touchante fraternité. La Tamise, dont l'odeur faisait fuir de la salle des séances les membres de la Chambre des communes, fournissait à tous, aux pauvres comme aux riches, une boisson que les Compagnies des eaux s'accordaient à trouver incomparable.

Tel était le régime que l'on désignait sous le nom pompeux de *self-government* et dont les écrivains politiques chantaient les louanges, régime très aristocratique et profondément corrompu[1]. L'absence de toute administration centrale s'explique aisément par les conditions dans lesquelles s'était développée la ville[2]. Aux yeux des hommes

1. Le self-government, dans le sens où nous l'entendons en France, est, en Angleterre, une institution nouvelle; il date de la loi de 1889, qui a établi les conseils de comté, et de la loi de 1894 qui a créé les conseils paroissiaux.

2. Le lecteur nous permettra de le renvoyer sur ce point aux *Annales de Géographie*, 15 juillet 1898 et 15 janvier 1899.

politiques et des jurisconsultes, les droits historiques et le nom même de Londres n'appartenaient qu'à « un mille carré de terrain, sur le bord de la Tamise », à la « Cité » de Londres dont les libertés, reconnues par Guillaume le Conquérant, augmentées et confirmées par ses successeurs, s'étaient transmises dans leur intégrité de génération en génération. Le reste — légalement — n'était point Londres; c'étaient les faubourgs (*suburbs*), nés à l'ombre de la Cité dans les comtés voisins, et qui, à certains égards, se trouvaient dans la dépendance du Londres officiel. Ce dernier avait ses magistrats particuliers et sa constitution spéciale, mais les pouvoirs du lord maire et de la Corporation expiraient à la limite de la Cité. La Cité n'avait eu ni la force ni peut-être la volonté d'étendre ces pouvoirs jusque sur les faubourgs; elle avait rencontré l'opposition des propriétaires du sol, des grands seigneurs ecclésiastiques et laïques qui possédaient la campagne environnante et qui lui avaient barré le chemin. Depuis longtemps elle n'était plus enserrée dans ses murs du moyen âge, mais, théoriquement, le mur de Londres existait toujours : toute charrette qui n'appartenait pas à un « bourgeois de Londres » payait un droit d'entrée pour pénétrer dans la Cité.

Londres n'avait donc point en réalité d'administration centrale : le lord maire ne pouvait passer pour son représentant, car la Cité ne comptait que 127 000 âmes sur un total de plus 2 300 000 habitants. Une anarchie invraisemblable régnait dans l'administration locale; personne ne savait ni par qui ni comment il était gouverné. L'occasion était belle pour un de ces bouleversements radicaux, pour une de ces reconstructions logiques et symétriques dont nous avons le goût en France; mais ce serait bien mal connaître l'esprit anglais que de croire que les choses se sont passées aussi simplement. Stuart Mill, pour avoir proposé de supprimer les privilèges de la Cité et de réorganiser l'administration de Londres sur un nouveau plan, se perdit irrévocablement dans l'esprit de ses collègues de la Chambre des communes et ne fut plus désormais considéré dans les milieux politiques que comme un rêveur dangereux. Aux procédés révolutionnaires on préféra la méthode traditionnelle des « raccommodages ». Le résultat de ces raccommodages, qui ne se comptent plus, a été de

doter Londres d'une administration moins anarchique, mais plus complexe encore que celle de 1850 : le Londonien d'aujourd'hui peut se vanter d'être sans conteste l'homme le plus administré qui soit au monde.

*
* *

En 1855 eut lieu la première réforme : un « Bureau des travaux de la Métropole » fut chargé du service des égouts dans la partie urbaine des comtés de Middlesex, de Kent et de Surrey, et le territoire sur lequel s'étendait sa juridiction reçut le nom de « territoire métropolitain ». C'est donc en 1855 et sous le nom modeste de « territoire métropolitain » que le *Grand Londres* commença d'exister officiellement. Les paroisses conservèrent une assez grande autonomie, mais la confusion des autorités locales diminua, et le Bureau des travaux en arriva, par la force des choses, à s'occuper de presque toutes les questions d'intérêt général. L'unité n'était point complète cependant, car la Cité restait en dehors du territoire métropolitain.

La nouvelle administration ne montra guère que des qualités négatives ; elle fit quelques travaux publics, perça quelques avenues, mais parut surtout s'appliquer à réaliser l'idéal politique de Spencer : administrer le moins possible. Les Londoniens la supportèrent sans trop murmurer pendant vingt-cinq ans, mais alors une vive agitation commença. Des ligues municipales se fondèrent ; de tous côtés on protestait contre l'apathie du Bureau ; on demandait qu'au lieu d'être nommé par les conseils paroissiaux, il fût élu directement par le peuple ; en même temps, on réclamait l'annexion définitive de la Cité et la suppression de ses privilèges.

En 1889, le gouvernement de lord Salisbury décida d'accorder aux mécontents une partie de leurs demandes, résolution dont il s'est repenti depuis. Justement, il était en train de réorganiser les pouvoirs locaux dans l'Angleterre entière : le territoire métropolitain fut transformé en comté, et Londres fut doté d'un *County Council* comme les autres comtés d'Angleterre. Le Conseil comprit dix-neuf aldermen, choisis pour six ans par le Conseil lui-même, et cent dix-huit conseil-

lers élus pour trois ans [1]. Le gouvernement refusa d'aller plus loin et de donner satisfaction complète aux partisans de l'unité ; la Cité conserva son ancienne constitution et ne fit partie du comté de Londres qu'à certains égards et pour certains objets. Elle obtint le droit d'élire quatre conseillers, tandis que les autres circonscriptions parlementaires n'en élisent que deux.

On a coutume de dire en Angleterre que, si trois Anglais se trouvaient réunis sur une île déserte, leur premier soin serait de se diviser en deux partis, et de nommer un président, avec voix prépondérante. Conformément à la tradition anglo-saxonne, deux partis se sont immédiatement formés dans le *County Council*, le parti des « progressistes » et le parti des « modérés » ; et, toujours suivant l'usage, chacun des deux partis s'appuie sur une association fortement organisée : les modérés sur la « Société municipale », les progressistes sur l'« Union pour la réforme de Londres ». Les modérés sont en outre soutenus par les grandes associations conservatrices du royaume, et il existe, à Londres, une identité presque absolue entre le personnel du parti conservateur et le personnel du parti modéré. L'alliance n'est point aussi complète entre libéraux et progressistes ; le temps n'est plus où lord Rosebery présidait le *County Council* ; le parti progressiste est devenu un parti d'extrême gauche dont les idées, plus ou moins socialistes, troublent dans leur quiétude la majorité des bourgeois libéraux. Les progressistes du Conseil de Comté jouent à peu près en Angleterre le rôle d'épouvantail que remplit en France, dans une partie de la presse, le Conseil municipal de Paris.

Les élections présentent un phénomène curieux : tandis que Londres envoie régulièrement à la Chambre des communes une majorité, parfois très forte, de députés conservateurs, il envoie, non moins régulièrement, au Conseil de Comté, une majorité de conseillers progressistes. Londres est donc conservateur en ce qui concerne la politique anglaise, et radical quand il s'agit de la politique londonienne.

1. L'électorat n'est point tout à fait le même que pour les élections au Parlement ; les femmes peuvent, dans certains cas, voter pour le Conseil de Comté.

Il n'en faut pas chercher bien loin la raison. Au point de vue de l'ouvrier de Londres, uniquement préoccupé de son bien-être matériel, libéraux et conservateurs se valent; la différence serait plutôt en faveur des derniers, qui ont également pour eux l'espèce de fascination qu'exercent les titres et la naissance sur le cerveau de l'homme du peuple. Mais dans les élections municipales, les modérés ne promettent pas grand'chose, sauf une diminution d'impôts que l'on ne voit jamais venir; on sait, au contraire, que les progressistes s'occupent des intérêts de l'ouvrier, de l'hygiène de sa maison, de la pureté de l'eau qu'il boit, des aliments dont il se nourrit, du prix du gaz qui l'éclaire et du tarif des tramways qui l'emportent à son travail le matin. Aussi les mêmes hommes, qui votaient naguère pour un candidat conservateur et titré, votent-ils maintenant, en toute tranquillité de conscience, pour le conseiller progressiste et contre le parti des « monopoles ».

La question des « monopoles » fait le fond de la politique londonienne. Les progressistes poursuivent contre les privilèges des particuliers et des compagnies une lutte de tous les instants. Beaucoup d'entre eux ont adopté, en tout ou en partie, les idées de la « Société fabienne[1] »; à défaut du socialisme intégral, à défaut de la « nationalisation » des moyens de production, qui leur semble un beau rêve, ils se contentent provisoirement de la « municipalisation » des grands services publics (eau, gaz, électricité, etc.). Les essais de « municipalisation » ne sont point du reste particuliers à Londres, on les retrouve dans presque toutes les grandes villes de l'Angleterre, et beaucoup d'entre elles sont même, à ce point de vue, en avance sur la capitale. La municipalisation peut être considérée comme la forme spéciale du socialisme en Angleterre.

Parmi les « monopoles » auxquels a déclaré la guerre le Conseil de Comté, il faut citer, d'abord, le monopole du terrain. Londres vit, à cet égard, sous un singulier régime. La plus grande partie de la ville est construite sur des terrains qui sont, non point possédés en pleine propriété *(freehold)*,

1. Voir l'article de M. Sidney Webb, dans la *Revue* du 1er mars 1896.

mais pris à bail emphytéotique *(leasehold)* par ceux qui veulent y bâtir. Il y a donc deux propriétaires, le propriétaire foncier et le propriétaire des bâtiments; il y en a même généralement trois, car il s'intercale un intermédiaire entre le *freeholder* et le *leaseholder* définitif. A l'expiration du premier bail, constructions et terrain reviennent au propriétaire foncier. Le point important est donc la durée du bail. Dans les villes du nord et du centre, cette durée est d'ordinaire de 999 ans; à Londres, au contraire, elle dépasse rarement 99 ans. Voyons ce qui arrive au bout de ces 99 ans.

M. Banfield, dans sa brochure sur les grands propriétaires de Londres, nous fournit un exemple topique. Le 25 mars 1888, sur le domaine de lord Portman, autour de Baker Street, environ 1 800 baux emphytéotiques se trouvaient terminés. Jusque-là, les tenanciers de lord Portman n'avaient payé qu'une faible redevance, invariable depuis 1787. Mais le propriétaire foncier rentrait en possession, et voici les conditions qu'il faisait à ceux dont les grands-pères avaient peut-être construit eux-mêmes, de leurs deniers, les maisons qui devenaient sa propriété. Pour une maison d'une valeur annuelle de 5 000 francs et pour un bail de quarante ans, lord Portman demandait une prime de 35 000 francs et 2 000 francs par an; la maison devait en outre être surélevée d'un étage et renouvelée de fond en comble, conformément à toutes les exigences du confort moderne. Les locataires devaient encore s'estimer heureux d'en être quittes à si bon marché, mais leurs améliorations permettront sans doute au propriétaire d'augmenter de nouveau leur bail, une fois les quarante ans expirés. D'après M. Banfield, le montant des primes reçues par lord Portman, pendant l'année 1888, a dépassé 30 millions de francs.

L'explication de cet extraordinaire état de choses est la suivante. La majeure partie du terrain de Londres se compose de grands domaines, ecclésiastiques ou laïques, aussi parfaitement inaliénables les uns que les autres. Les propriétaires eux-mêmes ne peuvent pas s'en débarrasser; la loi les oblige, bon gré mal gré, à demeurer millionnaires. On a vu des cas où certains d'entre eux auraient désiré donner une parcelle de leur terrain pour un édifice public; il a fallu y renoncer : les formalités étaient inextricables. Un des plus

vastes, parmi ces domaines, est celui du duc de Westminster, qui ne doit pas contenir beaucoup moins de deux cent cinquante hectares de constructions et de rues ; la paroisse de Saint-George Hanover Square, peuplée de soixante-dix-neuf mille habitants, en forme la partie principale. La superficie du domaine de lord Portman est évaluée à environ cent hectares, mais on manque de renseignements précis, ces grands seigneurs et leurs intendants se montrant généralement rebelles à l'interview. Le domaine du duc de Bedford (quartier du British Museum) est au moins aussi étendu que celui du duc de Westminster. Ensemble, les trois nobles lords possèdent à peu près l'équivalent d'un arrondissement parisien. On estime à quatre ou cinq cents millions de francs environ la somme que reçoivent chaque année les propriétaires du sol de Londres ; et — c'est ici qu'éclate toute la beauté du système — ils ne contribuent en rien aux charges de la ville. Frais d'administration, travaux publics, dépenses de la police, taxe des pauvres, tout retombe sur le *leaseholder*. Si la ville décide de percer une rue à travers la propriété du duc de Westminster, le duc reçoit le prix de son terrain, la valeur de sa propriété se trouve accrue par suite du percement d'une voie première, son intendant ne manque pas d'augmenter à la nouvelle occasion le loyer de ses tenanciers, — et le duc ne débourse pas un centime.

Une Société s'est formée à Londres vers 1889, pour mettre fin à ce privilège étrange. Il ne s'agit point de confisquer en bloc tous les grands domaines, mais seulement de transférer à la propriété foncière une partie des charges qui, à l'heure actuelle, pèsent uniquement sur le locataire. C'est ce qu'on nomme l' « impôt sur la valeur du sol » *(taxation of ground values)*. La propagande de la Société a enfin abouti à un résultat positif : le Conseil de Comté a décidé, en juillet dernier, de présenter au Parlement un projet de loi sur cette question. Progressistes et modérés s'étant trouvés d'accord, la résolution a été prise à l'unanimité ; mais il sera sans doute plus difficile de convaincre le Parlement, et surtout la Chambre des lords, où siègent les représentants les plus illustres du *landlordisme* londonien.

Le plus criant des monopoles, après celui du terrain, est,

au dire des progressistes, le monopole des compagnies des eaux. Les compagnies qui desservent Londres sont au nombre de huit, cinq au nord, trois au sud de la Tamise, et le domaine de chacune d'elles s'étend bien au delà du Comté. L'eau est, en général, de qualité passable, surtout dans les quartiers riches ; on n'oserait plus maintenant donner à boire aux Londoniens, comme on le faisait au commencement du règne de Victoria, le liquide jaunâtre que roule la Tamise entre Westminster et le Pont de Londres ; il a fallu, d'ailleurs, une épidémie de choléra — en 1849 — et toute une série de lois, pour obliger les compagnies à ne pas se contenter de réservoirs en plein air et à établir des filtres satisfaisants.

Ces compagnies sont des sociétés privées, complètement indépendantes des autorités municipales. Lorsqu'elles se sont constituées, on espérait probablement qu'elles se feraient concurrence les unes aux autres, et que les consommateurs pourraient choisir entre deux compagnies rivales. Cet espoir a été trompé. Les compagnies n'ont point eu la naïveté de se faire la guerre : elles se sont entendues pour délimiter leurs domaines respectifs ; aujourd'hui, chacune d'elles est maîtresse chez soi et gouverne ses sujets comme il lui plaît. On ne peut guère faire un crime à des sociétés de ce genre de se préoccuper avant toute chose du dividende à distribuer, et tout à fait subsidiairement de l'intérêt des consommateurs. Les compagnies n'ont du reste qu'un intérêt médiocre à contenter les consommateurs; la « contribution des eaux » *(water rate)* n'est point évaluée d'après la quantité d'eau consommée[1], mais, comme les contributions communales *(rates)*, d'après la valeur locative annuelle de chaque immeuble, d'après la « valeur taxable » *(ratable value)*, pour employer l'expression anglaise. Elle varie entre 4 p. 100 et 5 p. 100 de leur valeur, suivant les compagnies ; l'État n'est intervenu que pour fixer un maximum[2].

La contribution des eaux est donc un véritable impôt qu'il faut payer d'avance et qui, chose curieuse, est exigé même

1. Quelques maisons ont des compteurs, mais elles sont l'exception.

2. On sait qu'à Paris l'eau se paie au mètre cube. On peut évaluer la dépense annuelle d'une maison parisienne à 1 p. 100 de la valeur locative environ.

lorsque la compagnie ne fournit pas d'eau ou n'en fournit qu'une quantité dérisoire. Les disettes d'eau dans l'*East End* de Londres sont devenues un phénomène périodique et régulier qui accompagne invariablement les étés secs. Une année sur deux, à peu près, on voit réapparaître, sur les murs de la « cité des pauvres », les mêmes « avis » de la compagnie, prévenant les consommateurs que, vu la sécheresse de la saison, il ne leur sera pas possible de leur donner de l'eau pendant plus de quatre ou cinq heures par jour ; on revoit les charrettes municipales distribuant aux habitants les ustensiles qui leur permettront de mettre en réserve le précieux liquide; les « meetings d'indignation » recommencent; on n'arrose plus, on ne se lave plus, et l'air se remplit d'émanations suffocantes qui mettraient en fuite tout autre qu'un indigène de Whitechapel ou de Bethnal Green. Et, cependant, la compagnie perçoit toujours.

Le dividende maximum que puissent distribuer les compagnies a été fixé en 1852 à 10 p. 100. Mais les directeurs sont gens de ressources; la loi permet de donner des dividendes supplémentaires pour compenser les années où les dividendes n'ont pas atteint 10 p. 100. Presque toutes les compagnies usent aujourd'hui de cette permission et paient leurs dividendes arriérés, depuis la fondation de la compagnie jusqu'à nos jours; de cette façon les dividendes atteignent souvent et dépassent parfois 12 p. 100. Pour voir augmenter leurs bénéfices, les compagnies n'ont en somme qu'à se laisser vivre. Leurs recettes sont, nous l'avons vu, proportionnelles à la « valeur taxable » de leur domaine; or, la valeur taxable de Londres s'accroît régulièrement entre chacune des évaluations qui ont lieu tous les cinq ans : entre 1891 et 1896, la valeur taxable a augmenté de 71 millions de francs. En 1896, les compagnies perçoivent donc leur 4 ou 5 p. 100 sur 71 millions de plus qu'en 1891, et il est hors de doute que la consommation de l'eau n'augmente point dans la même proportion que la valeur taxable. C'est même tout le contraire qui se produit dans les quartiers du centre, où les maisons d'habitation se transforment en magasins et en bureaux : la valeur taxable augmente, le nombre des habitants, c'est-à-dire des consommateurs, diminue.

On peut se demander si les compagnies ne présument pas trop de leurs forces lorsqu'elles s'engagent à subvenir à la consommation de Londres et des environs jusque vers le milieu du siècle prochain. Le Parisien se contente de 123 litres d'eau par jour ; le Londonien en consomme — en gaspille, disent les compagnies — 174 litres. Il paraît difficile de prendre dans le bassin de la Tamise plus d'eau qu'on ne le fait à l'heure actuelle, et si la population du *Plus grand Londres* continue d'augmenter aussi rapidement que maintenant, c'est-à-dire à raison de cent mille habitants par an, ce n'est pas au milieu du XXe siècle, mais dans dix ans, que la disette sera devenue générale. Le *County Council* avait une solution toute prête : il proposait de « municipaliser » le service des eaux et d'aller chercher de l'eau de source dans le pays de Galles. Malheureusement ce projet avait l'inconvénient de coûter près d'un milliard, sans compter les indemnités à payer aux compagnies, et il vient d'être renvoyé par le Parlement à une date indéterminée. La préoccupation du gouvernement et de sa majorité conservatrice paraît être de ne point mécontenter le parti des « intérêts établis » et de l'« effort individuel » : ils ont nommé pour examiner la question des eaux une commission royale qui siège depuis tantôt deux ans et qui se prépare, dit-on, à conclure.

Pour le gaz, il existe trois grandes compagnies métropolitaines. Le Conseil de Comté trouve leurs prix exagérés. Et pourtant le prix du mètre cube de gaz ne dépasse point 14 centimes, alors que le prix de Paris est de 30 centimes. Mais on fait remarquer que Glasgow, qui a municipalisé, donne le gaz à 7 centimes et fait encore un bénéfice de plus de 700 000 francs par an. Certaines villes anglaises donnent même le gaz pour rien à leurs heureux habitants. Et voilà pourquoi le Conseil de Comté voudrait s'emparer du gaz.

Les compagnies des Docks à Londres sont des sociétés privées[1], théoriquement soumises à une certaine surveillance administrative, mais, comme la surveillance du port est confiée

1. On sait que le nom de dock est donné, en Angleterre, non pas à des entrepôts, mais aux bassins dans lesquels les navires viennent se placer pour charger et décharger leurs marchandises.

à une douzaine d'administrations différentes, le résultat ne peut manquer d'être assez médiocre. Le Conseil de Comté reproche aux compagnies leur esprit routinier : elles n'essaient point d'améliorer l'état du port ; elles restent immobiles, tandis que tout progresse autour d'elles. Aussi le commerce maritime de Londres est-il loin d'augmenter aussi rapidement que celui de Hambourg, de Rotterdam ou même de Newcastle. Londres décline par le fait même que d'autres centres grandissent. Là encore, assure-t-on, la municipalisation s'impose.

De même pour les marchés. Deux d'entre eux, le marché à la viande de Smithfield, et le marché au poisson de Billingsgate, sont sur le territoire de la Cité, et administrés, comme de juste, par la « Corporation » ; mais la Corporation administre également les deux marchés aux bestiaux d'Islington et de Deptford qui se trouvent bien en dehors de ses limites. Elle retire chaque année de cette exploitation un bénéfice de 850 000 francs, qu'elle peut employer dans l'intérêt particulier de la Cité. Le grand marché aux légumes de Covent Garden est la propriété du duc de Bedford, qui en tire un revenu annuel de 330 000 francs environ. Le marché de Spitalfields rapporte aux Goldsmid près de 200 000 francs par an. Il n'existe rien de semblable à nos Halles centrales ; dans les grands marchés, et surtout à Smithfield, le commerce est à peu près uniquement un commerce de gros, dont le consommateur ordinaire se trouve par conséquent exclu. Le commerce de détail se fait dans la rue, dans une centaine de marchés en plein air qui se sont établis grâce à un accord tacite entre les revendeurs et la police. Il n'existe pas non plus d'abattoirs publics semblables à ceux des grandes villes du continent ; les abattoirs sont des établissements privés, au nombre de cinq cents environ ; ils doivent être autorisés par le *County Council*, mais ce dernier, voulant imposer des règlements trop sévères, a dû battre en retraite devant l'énergique résistance des bouchers, en tête desquels marchait un personnage qui n'était autre que le prince de Galles lui-même. Marchés et abattoirs ne rapportent donc rien ou presque rien à la ville, tandis qu'à Paris, comme ne manquent point de le faire observer les progressistes londoniens, le bénéfice

net est près de dix millions par an. Raison de plus pour municipaliser.

La lutte contre les monopoles n'absorbe qu'une partie de l'activité du *County Council*. Une grande campagne d'assainissement a été commencée. De nouveaux parcs ont été créés ; les inspecteurs du Conseil ont fait abattre un certain nombre de ces misérables *slums* où s'entasse la population la plus pauvre de Londres : à Bethnal Green, six hectares de terrain ont été déblayés. A l'exemple du Conseil municipal de Glasgow, le *County Council* s'est fait propriétaire et constructeur; des cottages proprets, élégants même, de vastes édifices bien aérés, bien éclairés, et — ce qui ne nuit pas — d'aspect moins repoussant que la maison de brique ordinaire, ont remplacé les bâtiments insalubres et chancelants et les gigantesques « maisons modèles », véritables casernes qui n'avaient de modèle que le nom. Le seul reproche qu'on puisse leur faire est qu'ils ne servent point à loger l'ancienne population de l'endroit, mais une classe un peu supérieure ; les anciens habitants ont sans doute émigré vers un autre *slum*. Toutes les constructions nouvelles doivent être approuvées par les inspecteurs sanitaires, et le Conseil force, en cas de besoin, les autorités locales à prendre des mesures contre les propriétaires récalcitrants. Il comprend, en effet, mieux que les autorités locales, l'importance de cette question dans une ville comme Londres, où 20 p. 100 de la population, au moins, vit dans des conditions sanitaires déplorables, et où les maladies contagieuses, la tuberculose en particulier, trouvent dans les quartiers pauvres et surpeuplés un terrain qui semble préparé tout exprès pour leur permettre de se développer à l'aise.

Pour les constructions et les réparations dont il a besoin (édifices, ponts, rues nouvelles, etc.) le Conseil a presque entièrement cessé de s'adresser à des entrepreneurs. Les travaux sont confiés à un bureau spécial (*Works Committee*) sous la haute surveillance du Conseil. Lorsqu'il a recours à l'entreprise privée, le Conseil exige que les soumissionnaires donnent à leurs ouvriers le salaire fixé par les trade-unions de chaque métier. — Autre innovation plus remarquable encore : il n'est pas bon, disent les progressistes, que

le salaire d'un ouvrier quelconque descende au-dessous d'un certain minimum, le minimum nécessaire à la vie. Avant toutes choses, l'ouvrier doit vivre. De là cette conséquence qu'aucun homme au service du Conseil ne reçoit moins de vingt-quatre shillings (trente francs par semaine) et aucune femme moins de dix-huit shillings (vingt-deux francs cinquante). C'est le principe du salaire minimum *(minimum wage, living wage)*; il a fait scandale à l'origine, non seulement parmi les économistes orthodoxes, mais encore parmi les ouvriers eux-mêmes qui affectaient de considérer les employés du *County Council* comme une sorte de corporation privilégiée. Mais le premier moment de stupeur est passé; on reconnaît que la somme n'a rien d'exagéré, étant donné que M. Ch. Booth fixe, dans son grand ouvrage sur Londres, le « niveau de la pauvreté » au salaire de vingt et un shillings par semaine; les autres autorités semblent devoir suivre, tôt ou tard, l'exemple du Conseil de Comté.

La politique révolutionnaire du Conseil de Comté ne pouvait manquer de soulever une vive opposition, surtout de la part des propriétaires fonciers et des actionnaires des grandes compagnies; c'est cette opposition que représente, au sein même du Conseil, le parti modéré. Les modérés n'opposent point programme à programme; leur tactique consiste simplement à maintenir le *statu quo*, sous couleur d'empêcher le gaspillage des deniers publics, et à s'opposer à toutes les réformes, autant qu'ils peuvent le faire sans mécontenter leurs électeurs. Ils n'ont jamais réussi, sauf pendant une courte période, à obtenir la majorité dans le Conseil. Leurs attaques seraient assez peu dangereuses s'ils ne trouvaient, au dehors, un point d'appui solide; mais ils ont pour eux tous les ennemis du *County Council* et de l'unité de Londres : premièrement, la « Corporation » de la Cité qui paraît plus indestructible que jamais; en second lieu, les autorités locales, dont le gouvernement conservateur augmente actuellement les pouvoirs pour s'en faire une arme contre les entreprises des socialistes de Spring Gardens.

*
* *

La Cité est, à certains égards, la partie la plus importante de

Londres. La population, qui était encore de 127 000 personnes au recensement de 1851, va, il est vrai, en diminuant sans cesse : actuellement, elle dépasse à peine trente mille. Certaines paroisses de la Cité sont devenues de vraies curiosités archéologiques : l'une d'elles a treize habitants, une autre quatorze, une autre seize, une autre dix-huit ; la Banque d'Angleterre couvre une paroisse tout entière, et ces divisions minuscules ont conservé leurs droits et leur administration. Mais il serait inexact d'évaluer l'importance de la Cité d'après le nombre de ses habitants sédentaires. On sait comment la Cité se remplit chaque matin et se vide chaque soir de ses trois cent mille hommes d'affaires, les *business men*. Le chiffre d'affaires qui s'y traite chaque jour est prodigieux. Que l'on en juge : le passif des sociétés qui font faillite chaque année sur la place de Londres est évalué à 500 millions de francs.

La Cité a conservé à peu près intacte l'organisation qu'elle avait au moyen âge. Le gouvernement est entre les mains de la « Corporation de Londres » qui comprend deux cent six membres du Conseil commun *(Common Council)*, élus pour un an, et vingt-six aldermen élus à vie. Les aldermen et les membres du Conseil sont nommés par un suffrage très étendu et voisin du suffrage universel. L'élection se fait par « quartiers » *(wards)* : chaque quartier nomme un alderman et un nombre de conseillers qui varie entre seize et quatre, suivant l'importance qu'avait le quartier au temps où s'établit la Constitution. Ces assemblées de quartier *(wardmotes)*, qui ont lieu « le jour de Saint-Thomas, apôtre » (21 septembre), sont des réunions bien curieuses où, fréquemment, il y a moins d'électeurs que de candidats à élire. Ainsi, l'année dernière, dans le quartier de Cornhill, l'assemblée se composait de six candidats et de quatre électeurs. L'élection ne s'en est pas moins faite avec le plus grand sérieux, après quoi le bedeau a proclamé l'assemblée dissoute au moyen de la formule traditionnelle : « Oyez! Oyez! Oyez! »

Le lord-maire, qui est le premier magistrat de la Cité, et qui, outre son autorité administrative, a des attributions fort importantes de justice et de police, est élu pour un an parmi les aldermen. En principe, il est rééligible, mais il n'est

presque jamais réélu ; les aldermen se succèdent donc régulièrement l'un à l'autre à la tête de la corporation. L'élection du lord-maire se fait dans des conditions toutes particulières, et c'est ici qu'interviennent ces fameuses « compagnies à livrée » *(Livery Companies)* qui ne sont pas une des moindres curiosités du gouvernement de Londres.

Les compagnies à livrée ont de grandes analogies avec nos anciennes corporations. C'étaient, primitivement, des associations de marchands et d'artisans, unis ensemble pour réprimer la fraude, fixer le prix de vente des objets et le salaire des ouvriers, s'entr'aider pendant la vie et après la mort. La compagnie venait au secours de la veuve et de l'orphelin, et faisait dire des messes pour le repos de l'âme du défunt. Elle veillait à la bonne tenue des apprentis et, en cas d'inconduite, les faisait enfermer dans la prison municipale de Bridewell, qui existe encore, et qui est encore — en théorie — affectée à cet usage. Les épiciers ne négligeaient pas de faire des descentes chez leurs confrères pour y examiner de près le sucre et la cannelle ; les charrons fixaient le diamètre des roues de tous les véhicules, et les cordonniers ont jusqu'à notre siècle réglé souverainement les questions des chaussures. Quelques-unes des compagnies ont conservé leurs droits anciens : la compagnie des orfèvres, par exemple, marque toujours les objets d'or et d'argent et fait l'essai de la monnaie ; la compagnie des poissonniers poursuit devant les tribunaux les vendeurs de mauvais poisson ; les livres sont enregistrés à Stationers' Hall ; mais la plupart des soixante-seize compagnies à livrée de la Cité ne font plus guère qu'administrer des établissements de bienfaisance et des écoles, fondés et dotés à une époque lointaine par des membres de la compagnie. Plusieurs d'entre elles sont fort riches : le compagnie des merciers a près de deux millions de revenu annuel, la compagnie des orfèvres, près de quinze cent mille francs. Il n'y a, bien entendu, aucun rapport entre la profession réelle des membres des compagnies, et la compagnie à laquelle ils appartiennent ; on n'a jamais vu, de mémoire d'homme, un « poissonnier » vendre du poisson à Billingsgate ; un « mercier », auquel on demanderait du fil et des aiguilles, considérerait son interlocuteur comme un

mauvais plaisant : il dirige probablement une banque, à moins qu'il ne soit à la tête d'une grande maison de thés. Certaines compagnies — telle la compagnie des fabricants d'arcs — correspondent même à des métiers qui ont totalement disparu.

Le « jour de saint Michel archange » (29 septembre), les *liverymen* des compagnies, qui sont au nombre de 8 777, se rendent au Guildhall et y désignent deux aldermen, parmi lesquels la Cour des aldermen choisit le lord-maire. Le lord-maire est le premier magistrat municipal de l'Angleterre : il habite le palais de la Mansion-House ; il reçoit une allocation de 250 000 francs par an ; il a des droits et des prérogatives sans nombre ; il porte un costume très décoratif ; il s'avance, la chaîne d'or au cou, dans un carrosse doré, au milieu des acclamations de la foule venue pour voir la procession du lord-maire ; mais la médaille a son revers. Les 250 000 francs ne suffisent généralement pas et beaucoup de lords-maires dépensent le double : il faut figurer et présider sans cesse, présider les cours de justice de la Cité, organiser les grandes souscriptions nationales, présider des réunions de toutes sortes, présider surtout un nombre incalculable de banquets. Il est admis, en effet, que tout personnage de distinction qui arrive d'un peu loin a droit à l'« hospitalité » de la Cité, et cette « hospitalité » continuelle est coûteuse et doit devenir assez fatigante à la longue.

On sait peu de gré cependant au lord-maire, parmi les radicaux londoniens, de ne point se dérober à son devoir, et de maintenir les bonnes traditions culinaires de la Cité. Les banquets pantagruéliques et la soupe à la tortue sont un thème à plaisanteries toujours nouvelles. Mais ce n'est point le seul reproche que l'on fasse aux « pères de la Cité » : on les accuse de perdre leur temps et leur argent en cérémonies futiles qui sentent par trop leur moyen âge. Les compagnies à livrée gaspillent, dit-on, les fonds dont elles sont les dépositaires ; les finances de la Cité sont dans un chaos inextricable ; le déficit y est à l'état chronique. Les membres de la « Corporation » ne sont pas toujours à l'abri d'une accusation de corruption, et la Cité vient d'avoir dans l'affaire de l'éclairage électrique, où se trouvait compromis

un ancien lord-maire, son Panama en miniature. Enfin, chose plus grave encore, la Cité vit et prospère aux dépens du reste de Londres. Elle paie les intérêts de sa dette particulière, au moyen du revenu des grands marchés métropolitains, revenu auquel contribuent tous les habitants de la ville et des environs. Elle ne supporte pas sa part des charges qui pèsent sur le comté de Londres ; le revenu des propriétaires de la Cité est coté trop bas : il est évalué à quarante-deux francs environ par mètre carré, constructions comprises ; or, on sait que, dans certains quartiers, le terrain seul, à l'exclusion des bâtiments, rapporte de quatre cents à cinq cents francs par an et par mètre carré à son propriétaire. Voilà quelques-unes des raisons qui, suivant ses adversaires, expliquent l'acharnement avec lequel la Cité refuse de se laisser assimiler par le *Grand Londres*, voilà pourquoi la « Corporation » se montre si jalouse de son autonomie, et, forte de sept siècles d'histoire, se pose en toutes circonstances comme la rivale irréconciliable de ce Conseil de Comté, né d'hier, qui aspire à la supplanter.

L'esprit d'indépendance de la Cité est encouragé par tous les conservateurs, par toute l'aristocratie de la terre et toute l'aristocratie de l'argent. « Nous n'avons point l'intention, a dit M. Balfour en commençant l'exposé de la loi sur l'administration de Londres, de modifier, en quoi que ce soit, la constitution de la Cité. » Bien plus, le but de la loi que vient de voter la Chambre des communes est de développer dans chaque quartier un patriotisme local analogue à celui de la « Corporation ». « Camberwell[1] pour les gens de Camberwell ! » tel est le cri de ralliement donné par M. Chamberlain aux « modérés » de Londres. Augmenter les attributions des autorités locales, dont l'esprit rétrograde et l'invincible inertie sont passés en proverbe, c'est, espère-t-on, opposer une barrière infranchissable aux partisans d'une administration centralisée et libérale.

Les autorités locales de Londres peuvent se ranger sous deux chefs principaux : les bureaux des « Gardiens des pauvres » et les Conseils paroissiaux. Le gouvernement n'a point

1. Camberwell est un des quartiers de Londres-Sud où M. Chamberlain prononçait son discours.

jugé nécessaire de changer la constitution des premiers qui, presque partout, sont conformes à l'idéal des conservateurs.

L'Assistance publique, en effet, n'est point, à Londres, ce qu'elle est à Paris, un corps unique, centralisé, administré par un directeur général. Bien que le Conseil de Comté et le Bureau des Asiles métropolitains se partagent une partie des attributions de l'Assistance publique parisienne, la question est avant tout du domaine des autorités locales. En principe, chaque paroisse doit nourrir ses pauvres, mais, pour éviter les frais inutiles, on réunit souvent ensemble un certain nombre de paroisses. Il y a trente de ces « Unions » *(Poor Law Unions)* dans le comté de Londres. Chacune d'elles est tout à fait indépendante des unions voisines; les habitants élisent une vingtaine de « Gardiens » *(Guardians)* qui veillent à l'application de la loi des pauvres, et statuent souverainement sur les requêtes des solliciteurs. Dans certaines unions les secours à domicile sont distribués avec prodigalité, dans d'autres, au contraire, ils sont réduits au minimum, et c'est un système tout opposé qui prévaut, le système de la *Workhouse*.

On peut voir quelquefois, en se promenant à travers Londres et dans les environs de la ville, de vastes constructions en brique qui ont un faux air de casernes et que les architectes semblent s'être appliqués à rendre aussi peu attrayantes que possible : on leur donne le nom de *Workhouses* (maisons de travail). Ce sont les maisons des pauvres. Chaque Union possède la sienne, et les gardiens peuvent y interner non seulement les infirmes nécessiteux et les vieillards pauvres, mais encore toutes les personnes sans ressources qui sont, suivant l'expression consacrée, « à la charge de la paroisse ». Ceux qui sont capables de travailler cassent des pierres ou reçoivent une autre tâche; les cas de mauvaise volonté ou de paresse invétérée sont portés devant les tribunaux compétents et punis de la prison. Tel est le régime de la « Maison », comme on l'appelle familièrement dans le peuple. La *Workhouse* est souvent une véritable petite ville de deux mille habitants et plus dirigée par un « maître » *(master)* pour la section des hommes et par une matrone pour la section des femmes. La population totale des *Workhouses* de Londres varie entre soixante et soixante-dix mille personnes, suivant

la saison ; dans certains quartiers, on en est arrivé à considérer la *Workhouse* comme la terminaison naturelle de la vie : un vieillard sur deux finit dans la « Maison ».

Jusque vers 1830, les partisans du secours à domicile *(outdoor relief)* dominaient à Londres et dans toute l'Angleterre ; les *Workhouses* étaient peu nombreuses et presque vides ; on donnait à pleines mains les bons de pain, les vêtements et le charbon ; on compensait ainsi la faiblesse des salaires, et tout ouvrier se doublait presque nécessairement d'un mendiant. Les économistes finirent par reconnaître que, dans ces conditions, le paupérisme ne cessait de s'étendre, et c'est alors que naquit l'école des réformateurs, l'école de la *Workhouse* à outrance, l'école de l'« internat » *(indoor relief)*. Les partisans systématiques de l'internat sont de terribles gens. Leur but peut être défini : la suppression du paupérisme par la terreur. Plus de bons de pain, plus de charbon pendant l'hiver, plus de souliers ni de couvertures — rien que la *Workhouse* et toujours la *Workhouse !* Les pauvres n'aiment pas la *Workhouse* qu'ils considèrent comme dégradante et qui consacre officiellement leur déchéance. Tant mieux ! La crainte de la faim est le commencement de la sagesse : ils feront des économies. — Il est vrai que ces calculs sont parfois dérangés par de pauvres diables qui ne veulent point se laisser interner et qui préfèrent se jeter dans la Tamise. Ces accidents imprévus font quelque bruit dans les journaux. Mais un fait-divers de ce genre ne peut longtemps occuper la presse ; le jury déclare, suivant la formule, que le défunt « a mis fin à ses jours dans un accès de folie momentanée », et tout est dit. A la fin de l'année, les gardiens publient un compte rendu triomphant, où des graphiques ingénieux montrent la décroissance ininterrompue du paupérisme. Voici, par exemple, l'Union de Stepney : elle s'étend sur un des quartiers les plus misérables de Londres, et sa population se compose en grande partie d'ouvriers des Docks, dont les ressources sont on ne peut plus irrégulières et incertaines. Or, à en croire les statistiques officielles, Stepney serait beaucoup plus riche que Saint-George Hanover Square, le quartier le plus aristocratique du West End : Saint-George a vingt pauvres

sur mille habitants et Stepney n'en a que treize. Heureux Stepney, dont les gardiens ont trouvé un moyen si simple et si efficace de résoudre la question sociale !

Cette organisation a certes de quoi satisfaire le conservateur le plus intransigeant, mais il n'en était pas de même de l'administration paroissiale. Les quarante-deux conseils paroissiaux ou bureaux de district *(vestries, districts boards)* se trouvaient, suivant les modérés, placés dans une position par trop inférieure vis-à-vis du Conseil de Comté. Leurs attributions — éclairage, balayage, arrosage — étaient fort humbles, leurs pouvoirs très limités. Il y avait peu de candidats aux élections, et les élus étaient généralement de braves gens, peu connus en dehors de leur quartier, et dont l'instruction, voire même l'éducation, laissaient quelquefois à désirer. *Vestryman* n'était pas synonyme de *gentleman*. Les conseils paroissiaux avaient, pour le gouvernement, le très grand mérite d'être aussi conservateurs que possible, mais ils manquaient de prestige et d'autorité.

C'est ce prestige et cette autorité que veut leur donner la loi nouvelle. A la place des conseils paroissiaux, elle établit une trentaine (le chiffre sera fixé par une commission spéciale) de conseils municipaux avec maires, aldermen et conseillers. On espère beaucoup des titres de maire et d'alderman qui doivent exercer sur les classes supérieures une attraction irrésistible et renouveler le personnel. Les hommes du monde deviendront conseillers municipaux, les jeunes lords commenceront leur apprentissage de la vie politique comme maires de Whitechapel ou d'Islington, et ainsi se trouvera réalisé l'idéal de la *Primrose League* : le progrès du peuple sous la direction de l'aristocratie. Il y aura une nouvelle Cité avec un nouveau lord-maire : la cité de Westminster, qui comprendra les quartiers les plus riches du West-End et fera en quelque sorte contrepoids à la cité de Londres. Les autres districts porteront le nom de *boroughs*, c'est-à-dire le même nom que Manchester ou Birmingham.

Le gouvernement a beau protester de l'excellence de ses intentions, assurer que son seul désir est de stimuler la vie locale et de diminuer l'incohérence administrative : les « pro-

gressistes » accueillent ces déclarations avec un scepticisme assez justifié. Il est visible, en effet, que la loi nouvelle ne simplifie point l'organisation de Londres ; à côté des nouveaux conseils subsisteront toujours les Gardiens des pauvres et les petites autorités locales de toute nature. On n'a même pas, semble-t-il, l'intention de faire coïncider les trente « Unions » avec les nouveaux districts. La répartition des contributions communales demeurera, comme par le passé, confiée à des autorités différentes, dans les différents quartiers.

Les progressistes vont plus loin et n'hésitent pas à dire que la loi de M. Balfour n'est qu'un moyen détourné de ramener Londres à l'état d'anarchie où il était au commencement de ce siècle : au lieu d'être une ville, Londres ne sera plus qu'une association de villes. A la vérité, le Conseil de Comté reste chargé de veiller aux intérêts généraux de Londres, mais certaines clauses de la loi sont de mauvais augure. Il peut, notamment, transférer ses pouvoirs aux conseils municipaux : vienne une majorité modérée, et l'on peut être sûr qu'au bout de trois ans le Conseil de Comté n'aura plus grand'chose à transférer.

Si les électeurs londoniens s'obstinent à nommer des « progressistes », le gouvernement espère que les lords-maires des deux cités et les vingt-huit maires des nouveaux *boroughs* sauront s'opposer au nom de la décentralisation à toute entreprise révolutionnaire ; c'est pour cette raison qu'il leur a donné le droit de présenter des projets de lois à l'examen du Parlement, et le droit de faire opposition aux projets présentés par le *County Council*. La mesure paraît donc adroitement combinée, mais tout ce machiavélisme pourrait bien se retourner à bref délai contre ses auteurs. Si les autorités locales sont actuellement conservatrices, c'est peut-être surtout parce que les élections n'intéressent personne et qu'il n'y a ni votants, ni candidats. Qu'arrivera-t-il lorsqu'on aura « stimulé la vie locale » ? Il est difficile de le prévoir. Il serait curieux que le premier résultat de cette loi rétrograde, présentée dans l'intérêt des « modérés », fût de mettre un progressiste à la tête de chacune des mairies du nouveau Londres.

D. PASQUET

EUGÈNE CARRIÈRE

— L'HOMME ET L'ARTISTE —

Nos jeunes gens ont le goût des manifestes, une sorte de manie législative ; ils sont esthéticiens et philosophes ; ils disent ce que l'art n'a pas été, ce qu'il doit être, ce que par eux il sera : ils écrivent d'abord la préface de leurs œuvres complètes. La méthode ne laisse pas que d'être dangereuse. Il est à craindre que l'analyse n'arrête le mouvement spontané de la vie, que l'originalité voulue ne soit qu'artifice et contrainte, que l'ivresse anticipée des chefs-d'œuvre qu'on n'a point faits n'enlève le courage du lent effort par lequel on s'achemine vers ceux qu'on pourrait faire.

Eugène Carrière est un véritable artiste : sa nature dépasse sa réflexion. Il ne s'est pas emprisonné d'abord dans des formules, il a respecté son ignorance de lui-même ; c'est en agissant qu'il a appris à se connaître. Il est entré dans la vie avec ce sentiment d'horreur sacrée qu'éprouvaient les premiers hommes en pénétrant les forêts inviolées qu'habitait la majesté des dieux. C'est dans la vie même, dans l'effort pour la vivre tout entière, sans en rien sacrifier, qu'il a cherché la révélation de lui-même : « A l'école, les camarades ne parlaient jamais que de soulever des montagnes, je leur répondais que les montagnes sont faites de grains de sable. » Nul plus que lui peut-être n'a été entouré de littérateurs, d'esthé-

ticiens ; ils ont disserté tout à leur aise ; il les a laissés dire avec complaisance et distraction ; il a poursuivi sans hâte le labeur continu qui peu à peu met l'artiste dans son œuvre, Le grand intérêt de la vie de Carrière est dans cette sincérité, dans ce refus à tout mensonge, dans cette patiente découverte de soi, dans cette volonté de ne rien fausser, d'être réellement, simplement, l'homme qu'il est.

« Il faut que l'homme consente à la vie » : être artiste, c'est vivre avec le respect et l'inquiétude des forces inconnues que le travail seul manifeste, quand l'heure en est venue. L'art, pour Carrière, n'est pas un métier qui nourrit ou enrichit son homme, dont on se distrait par le plaisir ; son art est mêlé à sa vie jusqu'à ne s'en pas distinguer ; il est le langage de ses douleurs et de ses joies, sa pensée de tous les instants, sa morale et sa religion, l'action intime, l'expérience positive qui lui a révélé tout ce qu'il sait. Carrière n'est pas un être divisé qui s'oppose à lui-même : son travail est un acquiescement à sa nature ; sa réflexion n'altère pas ses sentiments, elle en naît, elle les approfondit ; son vouloir tenace n'est que la claire conscience de sa vraie destinée ; son talent ne se distingue pas de sa vie morale, il en est la forme nécessaire ; son œuvre d'artiste est son œuvre d'homme, il se fait en même temps qu'elle et par elle. Ceux qui s'imaginent qu'il cherche à les étonner, « qu'il le fait exprès », « qu'il ne voit pas comme ça », se trompent ; il n'a point tant de malice, il peint comme il voit et comme il pense, il ne se soucie pas d'être « différent », il est original tout simplement parce qu'il est lui-même.

I

La vraie vie d'un artiste est sa vie intérieure ; elle est moins dans les événements que dans les réflexions, les sentiments, l'effort dont ils ont été l'occasion.

La vie d'Eugène Carrière nous intéresse par ce qu'elle trahit de son esprit et de son caractère, par ce qui la relie à son art et contribue à nous en donner l'intelligence. Regardée

du dehors, je n'en sais pas de plus simple, de plus banale, mais elle prend par là même quelque chose de général et d'humain ; elle nous donne l'exemple d'un homme qui, sans à coup, sans rien brusquer, entre en possession de lui-même ; elle apprend aux gens pressés ce que donne de courage dans la lutte, de force pour la soutenir, la fidélité inviolable à l'idéal supérieur qui libère ses serviteurs de toutes les autres servitudes.

Le sixième enfant d'une famille qui en compta sept, j'imagine qu'il fut accueilli à son entrée dans le monde avec plus de résignation que d'enthousiasme, mais il ne s'est point lassé de nous dire — ce qu'il sait bien sans doute — que la tendresse des mères est infinie. Fille d'un médecin de campagne d'Alsace, sa mère était la femme simple qui ne discute ni le devoir, ni la vie, l'être de dévouement obstiné qui ne songe qu'aux autres et ne regarde la tâche qu'après qu'elle est accomplie. Il lui doit son esprit sérieux, réfléchi, son sens du devoir, son acceptation tranquille de la destinée, le courage des dures besognes qui s'imposent et que relève la dignité dont elles sont la sauvegarde. Carrière ne fut pas un enfant prodige, il n'accomplit rien d'extraordinaire dans son berceau, et, comme le sort ne lui avait réservé aucune faveur, comme il devait tout attendre de sa propre volonté, les diseurs de bonne aventure n'eurent rien à lui prédire. Durant les longues années de la première enfance, il fut l'être obscur, silencieux, qu'il a si souvent peint, d'abord le petit animal qui sourit ou s'effare, à peine détaché du sein qui le nourrit et l'abrite ; puis le garçon grandi, déjà fort, qui se reconnaît, se sépare, découvre le monde, tour à tour étonné, inquiet ou ravi. Le père souvent absent, en route pour ses affaires, les heures coulaient lentement auprès de la mère dans la maison silencieuse.

Appelé à la vie active, au labeur précoce, Carrière recevait une instruction modeste, toute pratique ; aucun maître ne devançait pour lui l'expérience, il n'était point initié à la beauté par la poésie, il ignorait ce qu'est l'art ou même qu'il existât ; il était condamné à ne rien savoir que ce qu'il apprendrait lui-même, que ce qu'il découvrirait peu à peu du présent et du passé par une sorte de croissance spontanée, en ampli-

fiant sa vie, en reliant son propre effort à l'effort antérieur des autres hommes. L'existence dure qu'on menait autour de lui et dont il partageait les vicissitudes était sa première éducation : témoin des soucis, des inquiétudes, du perpétuel recommencement de la lutte sans trêve, il faisait, sans y songer, l'apprentissage de la patience, du courage, des solides vertus sur lesquelles une vie pose sans chanceler.

Mais dans l'enfant réfléchi, dont l'originalité ne se trahissait guère que par la lenteur et la timidité, sommeillaient les germes du talent qui allait décider de sa destinée. Son grand-père était peintre; son grand-oncle paternel était professeur de dessin au lycée de Douai, il faisait correctement, avec une habileté scrupuleuse, des portraits, aquarelles et pastels, dont j'ai vu quelques-uns jadis, images aujourd'hui pâlies, à demi effacées de mon souvenir[1]. C'est une pauvre philosophie que celle du succès : notre effort peut-être se continuera, s'achèvera par un effort plus heureux que nous aurons rendu possible. De braves gens, par leur obscur labeur, préparent le mécanisme que les lois mystérieuses de l'hérédité transmettront à celui qui fera leur nom inoubliable. Tout petit, Carrière aimait les images, éprouvait un obscur besoin de les reproduire, les sentait comme descendre de son imagination dans ses doigts, et s'attardait à ce jeu que ses difficultés faisaient plus passionnant. A douze ans, il dessinait déjà tout seul, sans y voir de mystère, sans y mettre de vanité, pour son plaisir, pour obéir à l'instinct qui, sans qu'il le soupçonnât, marquait l'orientation de sa vie. Carrière a le respect de la nature, de ses libres mouvements, il veut que le grain lève et mûrisse à son heure, mais, s'il ne précipite rien, dès qu'il a pris conscience d'une tendance en lui, il y applique la volonté la plus constante, l'énergie la plus tenace. Il y avait une académie à Strasbourg, il en suivit les cours, sans but précis, parce qu'il était naturellement où l on dessinait. Élève assidu, bien doué, travaillant l'ornement, la bosse, le modèle vivant, avec un zèle où se trahissaient sa passion et son entêtement, chaque année il remportait tous les prix. N'attachant à ces succès aucune importance, sa famille les ignorait.

1. On me cite aussi une bonne copie du *Fauconnier* de Th. Couture.

Le père avait le légitime souci de voir les enfants se suffire à eux-mêmes le plus promptement possible ; les leçons de dessin et les pastels de famille ne lui avaient pas laissé de la profession d'artiste un souvenir qui la lui fît aimer pour l'un de ses enfants, il n'admettait pas même la possibilité d'une telle fantaisie, et il s'occupait de trouver au garçon déjà grand un métier qui d'ores et déjà nourrît son homme : ce n'est ni Carrière ni moi qui l'en blâmerons.

A dix-neuf ans, Carrière quittait Strasbourg pour Saint-Quentin, ville manufacturière où, sans doute, il allait faire l'apprentissage du commerce dans quelque maison choisie par son père. J'ignore ce qu'il en advint, mais je ne puis songer, sans sourire, au singulier commis que dut être cet homme distrait, désintéressé, pour qui l'argent ne peut être qu'un moyen de penser à autre chose, et qui oublierait d'offrir un siège à la Fortune, si le hasard ou la curiosité l'amenait chez lui. Son séjour à Saint-Quentin toutefois ne fut point perdu : une sorte d'instinct, servi par une volonté tenace, le conduisait sûrement vers la vie qui devait être la sienne. Il y fit une découverte qui marque un moment du lent progrès par lequel il s'élevait à la conscience de lui-même. A Strasbourg, il avait dessiné : ses albums montrent avec quelle patience, avec quel scrupule il avait, d'un crayon bien effilé, parfait ses chefs-d'œuvre d'écolier ; mais il avait ignoré l'art, il n'avait pas soupçonné la peinture, ce langage de l'émotion par la ligne, la forme, la couleur ; il n'avait pas même su voir dans l'église Saint-Pierre les chefs-d'œuvre de Martin Schöngauer, le maître charmant de Colmar. A Saint-Quentin, dans les salles solitaires du musée, il trouva l'œuvre de Latour, des pastels achevés, des « préparations » plus précieuses encore, par ce qu'elles révélaient de la vision de l'artiste, de l'acuité de son observation, de la certitude, de la décision avec lesquelles il ramenait la nature complexe et fuyante à une idée claire. Il y avait là des philosophes et des financiers, des grands seigneurs et des danseuses, J.-J. Rousseau, Maurice de Saxe, la Favart et la Camargo, des inconnus qui bientôt n'étaient plus des étrangers pour lui. Carrière se mit à l'école de Latour, il donna tous ses loisirs à la copie de ses pastels, à l'étude de cet art fait d'analyse et de

vie ; il apprit de ce maître ardent et réfléchi qu'une tête est définie d'abord par son ossature, qu'il faut la construire avant de l'animer, que la physionomie n'est que grimace, détachée du caractère permanent qu'elle modifie.

A quelque temps de là, un court séjour à Paris lui donna l'occasion de visiter le musée du Louvre. Jusqu'à cette heure, il avait dessiné sans plan arrêté, par instinct, parce qu'il y avait en lui une sorte de mécanisme préformé qui liait l'image au mouvement et dont le jeu l'amusait. En sortant du Louvre, il avait fait un pas décisif dans la découverte de lui-même, il avait compris ce qu'il pressentait, trouvé ce que depuis son enfance il cherchait obscurément. C'est devant les toiles de Rubens qu'au choc d'une émotion soudaine avait jailli en lui la résolution d'être peintre : l'admiration est surprise, étonnement autant que sympathie. Cette décision, à dire vrai, n'était que le terme d'un long travail antérieur : selon la loi de sa nature, l'idée lentement mûrie, éclose à son heure, s'achevait en une volonté que rien ne devait plus ébranler.

En dépit de l'opposition paternelle, il quitta Saint-Quentin et vint s'installer à Paris. Sans trembler, il entrait dans la ville redoutable, il affrontait la grande solitude que fait à l'inconnu l'indifférence de la foule ; il n'avait à compter sur personne, il n'avait ni argent, ni relations, pas même la sympathie lointaine des siens, dont l'hostilité achevait son abandon. Il ne perdit pas son temps à se plaindre ; il ne joua ni au héros, ni au génie méconnu ; comme tous les hommes d'action, qui prennent l'initiative d'eux-mêmes, il avait le courage des commencements. Il avait prévu la misère, il avait horreur de la bohème, de la vie sans dignité, faite d'excès et de privations, où la volonté s'affaiblit et s'énerve. Le problème était de vivre et de trouver le temps de l'effort désintéressé qu'exige l'apprentissage de l'art : il le résolut par le travail. Il mit à profit les études qu'il avait faites à l'académie de Strasbourg, il était homme de ressource, il se fit dessinateur, il ne trouva aucune besogne indigne de lui, il prit sur ses nuits, il vécut. Tout en gagnant le pain de chaque jour, il trouvait le temps de suivre les cours de l'École des Beaux-Arts.

Sur ces entrefaites, la guerre éclata. Après les premières défaites, il partait pour Strasbourg, il voulait rejoindre ses

parents, prendre sa part des épreuves communes. Strasbourg déjà était investie par les Prussiens : il s'engagea pour la durée de la guerre et rallia la garnison de Neuf-Brisach. La place, écrasée d'obus, bientôt capitulait, et il était interné en Saxe, dans la ville de Dresde. Aux souffrances de la captivité, il opposa son courage tranquille d'homme qui n'aime pas les gestes inutiles, il se ramassa et subit ce qu'il fallait subir. Un soir, chez Alphonse Daudet, il évoquait ces souvenirs lointains : pour toute nourriture, dans les premiers temps, la soupe au millet ; les camarades et lui en blouse bleue, en sabots, « tout semblables aux facteurs ruraux l'été, — et cela pendant qu'il gelait à pierre fendre », et il concluait qu'au fond les prisonniers n'avaient pas eu à se plaindre des Allemands.

— Alors, on a été très aimable avec vous, — lui dit ironiquement une dame qui attendait sans doute des plaintes de cet homme qui ne se plaint pas.

— Oh ! madame, on n'est pas aimable avec vingt-cinq mille hommes. (*Journal de Goncourt.*)

La guerre avait reculé bien des choses dans le passé. Les longs mois de captivité écoulés, Carrière regagnait Strasbourg, y recevait bon accueil et, après avoir pris quelque repos auprès des siens, revenait à Paris mener la dure vie qu'il avait choisie. Élève de l'École des Beaux-Arts, il appartenait à l'atelier de Cabanel, qui semble avoir eu le rare mérite d'aimer l'originalité chez les autres et de ne pas porter atteinte à celle de ses élèves. Carrière n'était pas à l'École un révolté, un rapin superbe qui trouvait dans la conscience de son génie le dédain de la technique et des maîtres chargés de lui en transmettre la tradition. Élevé dans le respect des hommes officiels, dont la boutonnière fleurit, dont l'habit verdit, il se pliait à la discipline avec une parfaite bonne foi. il apportait aux exercices de l'École sa forte volonté et son sentiment du devoir : « Cette éducation me paraissait une chose sacrée devant me mener à un but que je n'apercevais pas, mais qui me semblait fatalement supérieur. » Il est tenté de croire aujourd'hui « qu'il a perdu beaucoup de temps dans cette maison », jugement qu'il corrige par l'aveu « que, tant que l'homme n'a pas pris conscience de lui-même, il ne peut faire que des choses neutres ». Maintenons pour le principe

qu'il est bon que l'artiste commence par le commencement, qu'ici ou là il apprenne son métier et devienne le bon compagnon qu'avant tout il doit être.

En 1879, il montait en loge pour le concours du prix de Rome, et il était classé le premier pour l'esquisse; mais son succès s'arrêtait là, et il quittait l'École comme il y était entré. La même année, il exposait un portrait de sa mère, d'une facture un peu lourde, avec des sécheresses, des ombres dures, mais d'une sincérité touchante qui montre de quel œil attentif il regardait la nature, avec quel scrupule il se laissait guider par elle, et aussi ce que déjà il savait exprimer de la vie intérieure.

II

Six années s'étaient écoulées : il n'était pas plus avancé qu'au jour déjà lointain où il débarquait audacieusement à Paris ; il était aussi inconnu, il n'avait pas plus de relations ni de ressources, il lui fallait comme alors gagner le pain qui permettait à l'artiste de vivre. Il restait debout, portant allègrement le poids de ce double labeur ; la vie ne lui faisait pas peur, il en abordait les difficultés l'une après l'autre, il triomphait de l'heure présente sans s'effrayer de l'avenir : à chaque jour suffit sa peine.

En 1877, avec la vaillance tranquille de l'homme qui a des réserves de courage, et qui « consent à la vie », il associait à sa rude destinée la femme, dont l'image est si intimement mêlée à son art, si inséparable de sa pensée, qu'il semble qu'elle en soit née ou que, lui ayant été accordée par je ne sais quelle harmonie préétablie, il n'ait eu qu'à la reconnaître pour la choisir.

Après son mariage, une chimérique espérance le conduisit à Londres. Il ne connaissait personne, il ignorait la langue : il arrivait là avec l'impuissance à se défendre d'un sourd-muet. C'était tenter le sort : la misère vint, et il n'était plus seul. Il ne s'abandonna pas ; comme toujours, il se ramassa pour la résistance, et là même, dans cette ville sans limites,

« où le silence des foules lui donnait un sentiment d'effroi », il fit le miracle de vivre.

De retour à Paris, « la vie et moi, nous reprenions notre cours, l'une dure, l'autre obstiné ». Installé dans une petite maison de banlieue, à Vaugirard, il travaillait tout le jour et bien souvent une partie de la nuit.

Son travail de peintre était son loisir ; « dans cette existence de forçat », il n'oubliait pas ce qui d'abord la lui avait fait affronter ; il avait achevé pour le Salon un tableau, une *Jeune mère allaitant son enfant*. Enfermé chez lui, sans distraction, sans modèle possible, Carrière était amené à voir les choses passionnantes que tant d'autres ne songent pas à regarder, sa femme, son enfant, leurs gestes de tendresse, leur émoi charmant, et, dans le cercle étroit où tenait tout ce qu'il aimait, il découvrait un monde que tous croyaient connaître et dont il apportait comme une expérience nouvelle. Le tableau, auquel étaient confiées de si chères espérances, fut relégué dans des hauteurs où il était invisible. Bien des yeux se levèrent vers lui, personne ne le vit : il était placé au-dessus d'un grand portrait qui valut à son auteur la médaille d'honneur, « une partie se perdait dans le vélum et l'autre servait de tache sobre au coloriste Duran[1] ». Le tableau voyagea, on le vit en diverses villes de France ; enfin, en 1883, il obtenait une médaille de vermeil à l'Exposition d'Avignon, et il était acheté huit cents francs pour le musée de cette ville charmante, qui possède quelques œuvres de premier ordre.

Si Carrière ne perdait pas courage, c'est qu'il était soutenu par la joie, par l'espèce d'ivresse qu'il trouvait dans le travail même, c'est aussi qu'il se sentait grandir, que, sans avoir besoin du témoignage des autres, il avait conscience du progrès continu qui l'approchait lentement du but vers lequel, dès l'enfance, avant même de s'en rendre compte, il avait tendu. Peu à peu il arrivait à savoir ce qu'il voulait, il découvrait sa langue dans sa pensée, dans son besoin de l'exprimer sans altération ni surcharge. En 1884, il exposait un *Portrait*

1. Il semble que quelqu'un ait su voir ce tableau invisible. M. Roger Marx m'écrit : « Il y a des œuvres exquises dès le début, et la *Jeune mère* du Salon de 1879, qui a fait de moi un carriériste impénitent, contient en germe toutes les « maternités » plus tard admirées. »

d'enfant avec un chien ; son tableau était vu, remarqué, et lui méritait enfin une mention honorable. C'était bien peu, mais son long effort silencieux l'avait préparé aux œuvres décisives qui allaient forcer l'attention des artistes et, en dépit des étonnements et des résistances, imposer son nom à l'indifférence du public. Il me suffit désormais d'insister sur mes souvenirs pour évoquer l'image de ces œuvres à la place même où je les vis une première fois, quand dans la foule des choses mortes elles m'arrêtèrent, surpris d'abord, non sans inquiétude, puis convaincu, pénétré de l'émotion qui les avait créées. En 1885, l'*Enfant malade*, applaudi par les uns, contesté par les autres, remarqué, critiqué par tous, obtenait une médaille et, non sans effort d'ailleurs, était acquis par l'État pour la somme de dix-huit cents francs. Carrière était presque joyeux, il avait travaillé de longs mois sur cette grande toile, mais il sortait enfin du silence et de la solitude, il avait eu du succès, il se voyait libéré des tâches ingrates qui lui volaient son temps... « Un créancier cruellement idiot me prit la somme presque tout entière en paiement d'une dette que j'avais follement contractée pour un autre. »

Il rechargea le fardeau sur sa vigoureuse épaule, et, comme le bon ouvrier qui d'un coup de reins l'ajuste au mieux de l'effort, il se remit en marche. L'année suivante, il donnait, avec un portrait de jeune homme, le *Premier voile*, vaste toile qui rassurait les amis inconnus qu'avait faits au peintre l'*Enfant malade*, et qui justifiait le style de l'artiste de manière irrécusable, par un chef-d'œuvre. Mais, pour mener à bien cette entreprise, il avait fallu du courage encore, des privations pour tous, la patience héroïque de la mère, dont le visage grave et charmant, dans le tableau même, disait assez les longues attentes, la lassitude commencée. Cette toile de grande dimension ne pouvait être achetée que par l'État : un tel effort valait bien un encouragement. Ce chef-d'œuvre, après de longues instances, fut acquis pour la modeste somme de douze cents francs, et, quand l'artiste se présenta pour la toucher, on lui apprit qu'elle lui était allouée sur la caisse des secours et qu'il la recevrait par fragments de cent cinquante francs tous les trois mois. Il « toucha ces acomptes avec de pauvres vieilles qui venaient chercher leur aumône

de l'État. » Carrière n'était pas homme, d'ailleurs, à rougir d'être confondu avec les pauvres gens : il les connaît, il les aime ; il a vécu de leur vie, et, pour avoir depuis vu les riches, il n'est pas tenté de leur être infidèle.

Cependant les faits, qu'avait posés son énergique vouloir, amenaient leurs conséquences. Parce qu'il ne les avait pas subies, les lois des choses conspiraient à ses desseins ; il était plus avancé qu'il ne le croyait lui-même. Des amis venaient à ce solitaire : Roger Marx, qui avait su voir la *Jeune mère* de 1879, qui le premier avait cherché l'artiste inconnu pour lui dire sa sympathie, et l'avait publiquement défendu ; Maurice Hamel, le lettré délicat qui à l'appui de son talent ajoutait le réconfort d'une amitié fraternelle ; Jean Dolent, « l'amoureux d'art » ; Galimard, l'amateur éclairé ; Gustave Geffroy qui, pour sentir le rapport de l'art à la vie nationale, apporte à la critique avec sa rhétorique ardente une sorte de passion politique ; le peintre Benjamin Constant qui, dès l'apparition de l'*Enfant malade*, sans souci des rivalités serviles, avait pris en main la cause du nouveau venu avec un enthousiasme qui ne témoignait pas moins sa générosité que son intelligence artistique. En 1887, Carrière exposait le très beau portrait du sculpteur Devillez, qui consacrait ses succès antérieurs et lui valait une seconde médaille. Il avait convaincu les artistes, il lui restait à persuader le public.

En 1889, il était proposé pour une médaille d'honneur et décoré ; les expositions du Champ-de-Mars, en isolant ses œuvres, les faisaient mieux comprendre ; les amateurs venaient à lui ; le public, un peu déconcerté par sa vision, se laissait toucher par ce qu'il sentait d'humanité dans cet art où malgré tout il se reconnaissait.

Carrière sortait de cette longue épreuve fortement trempé, mais intact, sans colère, sans haine. Il n'avait jamais été le petit démocrate à la Werther qui s'indigne que la société ne s'incline pas d'abord devant son génie et qui prend les exigences de sa sensibilité maladive pour un droit aux caresses des sensations délicates que donnent le luxe et la richesse ; pas un instant l'idée ne lui vint de jouer les gentilshommes de la palette ; il resta ce qu'il avait été, l'ouvrier robuste dont l'atelier ne dit que le travail, l'homme que nous voudrions

appeler l'homme de demain, l'homme de cœur sain et de ferme raison qui sait où est la vraie noblesse et qui s'y tient. Les épaules larges, Carrière porte sur un cou fort une tête puissante : le front haut, comme martelé, que dominent et parfois recouvrent à demi les cheveux rebelles, les pommettes saillantes, le menton ferme modèlent le visage, où l'ossature affleure, comme le roc perce la terre ; enfoncés sous l'arcade sourcilière en relief, abrités par la paupière un peu lourde, les yeux petits, volontiers baissés, ont, quand ils se fixent, un regard d'une insoutenable ardeur, une flamme qui semble entrer en tournant dans les êtres et les pénétrer ; sous les moustaches courtes la lèvre inférieure avance en une moue, où se trahissent les impatiences et les dédains de l'artiste. Cette tête exprime d'abord la résolution, la ténacité ; elle a la construction solide d'une machine faite pour battre l'obstacle, jusqu'à ce qu'il tombe ; la mélancolie des jours passés, malgré tout, la voile à demi ; l'attention la transfigure ; mais rien ne vaut la lumière dont l'éclaire le sourire de l'amitié.

III

Quand on parle d'Eugène Carrière, il faut dissiper d'abord les malentendus.

De braves gens déclarent d'un ton de supériorité qu'il ne voit point les choses comme il les peint et qu'il fait exprès de les contrarier, en enveloppant les formes d'un brouillard qui les afflige. Je n'ai pas oublié les rires des belles dames qu'égayait le *Bois sacré* de Puvis de Chavannes : elles l'accusaient de ne pas dessiner, de casser méchamment les bras et les jambes des muses.

Il en est de la couleur de Carrière comme du dessin de Puvis : l'originalité du langage d'un artiste se justifie par ce qu'il y sait faire tenir de sentiment et de pensée. On insistera, on dira que, la peinture étant un art d'imitation, le peintre est tenu de rendre l'apparence des choses, d'en donner l'illusion, et que le premier venu est autorisé à se pro-

noncer au moins sur le fait de savoir s'il a réussi dans cette partie de sa tâche.

Il faut s'entendre. Je reconnais que la théorie de l'imitation est celle des maîtres de la Renaissance italienne. Léonard de Vinci ne se lasse pas d'admirer l'art subtil qui permet à l'homme de rendre le relief et les trois dimensions sur une surface plane ; il se vante d'avoir trompé le chien et le chat de la maison par l'image de leur maître qu'ils voulaient caresser ; il exalte le peintre « rival de la nature, seigneur et maître de l'apparence », capable d'évoquer à son gré tous les spectacles que crée sa fantaisie. Mais n'oublions pas qu'au moment même où le Vinci écrit le *Traité sur la peinture*, il découvre les secrets de la perspective et du clair-obscur, enrichit l'art de procédés nouveaux qui le portent à un degré inconnu de perfection. Sans briser le lien qui unit la peinture à l'imitation, nous ne pouvons plus attacher le même prix à la difficulté vaincue. Si la peinture n'était rien de plus que l'exacte reproduction des choses, elle disparaîtrait avec la photographie des couleurs, avec le procédé mécanique qui va permettre de rendre l'image des choses dans sa forme et dans sa coloration. Il y a de la beauté dans une gravure, dans un dessin de maître, il n'y en a pas dans le trompe-l'œil d'un manœuvre adroit. Léonard de Vinci lui-même subordonne l'imitation au sentiment, il lui donne pour objet dernier l'âme, ce qui peut apparaître de l'esprit dans un corps : — *Pittura è cosa mentale* ; — pour nous, la peinture est avant tout un langage. Certes ce langage reste lié aux lois générales de la vision, aux lignes, au modelé, aux jeux de la lumière et de l'ombre, à l'harmonie des couleurs ; mais dans ces éléments multiples l'artiste peut faire un choix, s'attacher de préférence à ceux qui, accordés à son émotion, lui en permettent l'expression la plus directe et la plus contagieuse.

Le langage pittoresque de Carrière a quelque chose d'abstrait, de partial, en ce sens qu'il néglige la couleur dans la diversité de ses nuances ; mais, à le prendre d'un autre biais, nul n'est plus concret, plus strictement réel par le respect des lois essentielles de la vision humaine, par l'intelligence de l'élément primordial que les couleurs ne font que varier,

je veux dire : la lumière et ses dégradations, toute cette gamme des valeurs qui construit pour l'œil l'objet dans son relief et qui, a elle aussi, ses accords délicats et charmants. L'œil de Carrière est vraiment ici d'une subtilité merveilleuse ; comme tous les maîtres, il domine la nature par l'intuition de ses lois. Ceux qui s'imaginent qu'il a choisi ce langage original, qui mêle la tendresse et la gravité, de parti pris, pour ne pas ressembler aux autres, pour étonner et dérouter les bourgeois, montrent une singulière naïveté jointe à une rare ignorance de ce qu'est le travail de l'artiste, Carrière a l'horreur du procédé, comme il a l'horreur de tout mensonge, pour en savoir le néant et la vanité. « Ce n'est pas l'art pour l'art qui est à craindre », me disait-il un jour, c'est le métier pour le métier. Détaché du sentiment qui le crée, le procédé n'est rien : les plagiaires sont les voleurs volés. L'art est quelque chose d'intérieur, de personnel : on travaille pour donner le meilleur de soi. La vision dépend de l'œil, l'œil dépend de l'esprit. Un procédé est stérile, une vision est féconde. Sans doute, la vision de l'artiste a une unité qui tient à son tempérament, mais, par cela même qu'elle est liée à la nature de l'homme, qu'elle en est l'expression sincère, elle n'est pas arrêtée, figée, elle obéit aux progrès de la vie, elle fait de chaque œuvre une occasion d'approfondir sa propre pensée en en découvrant quelque aspect nouveau. » Là est le vrai. Carrière n'a pas un procédé, il a une vision qui, liée à son intelligence et à sa sensibilité, est originale comme son esprit. Si elle nous surprend d'abord et exerce quelque violence sur nos habitudes, au lieu de nous y refuser par une sorte d'inertie, livrons-nous à elle : nous ne tarderons pas à découvrir ce qu'elle garde d'universel et d'humain dans ce qu'elle a d'individuel et de différent, et de mieux en mieux nous comprendrons ce qu'elle a de vrai, de réel, de littéral même, tout en nous sentant de plus en plus pénétrés par sa beauté sensible et par sa puissance expressive.

« L'œil dépend de l'esprit. » Eugène Carrière est avant tout un observateur attentif et réfléchi. Tous ceux qui l'ont abordé ont été frappés de ses expressions vives, originales, de ses mots hardis, des images simples et fortes par lesquelles

il caractérise un homme, résume une théorie, impose ses jugements au souvenir. Sa conversation d'abord a quelque chose d'hésitant, d'embarrassé, il multiplie les interrogations, les « n'est-ce pas? » Il s'arrête pour réfléchir ; mais le travail intérieur se poursuit et, tout à coup, l'idée jaillit en une formule lumineuse qui, sortant du fond obscur, tout à la fois en rayonne et l'éclaire. Il abonde en mots imprévus, suggestifs, où se marque, avec la profondeur de sa réflexion, son sens du réel, son esprit d'observation. Le brouillard intelligent de sa peinture devient dans sa conversation la pensée d'abord comme diffuse qui peu à peu se précise, se distingue, se modèle en une forme nette sous une clarté vive. Il n'entre en possession de son idée que quand il la voit, que quand elle est devenue l'image où elle prend corps. Sa pensée, où se retrouvent la franchise et la spontanéité de l'esprit populaire, est une pensée artiste ; elle ne décompose pas les idées, elle ne va pas de l'une à l'autre logiquement, elle est une divination, l'intuition synthétique, où les observations antérieures et les pressentiments obscurs s'organisent et vivent.

Il est bien difficile de détacher ces mots des entretiens qui les amènent, de les isoler de l'accent, du sourire, du geste et de donner à qui les lit ainsi épinglés l'espèce de secousse intellectuelle qui se communique à qui en reçoit le choc soudain. On parle de l'art japonais, de son influence : « Le japonisme, c'est très intéressant, au Japon. Après tout, ce sont des hommes qui se sont arrêtés ; j'aime les enfants, mais pas les vieux enfants ; et puis, je m'intéresse plus à l'histoire de mon grand-père qu'à celle du grand Turc. Changer n'est pas progresser : un homme ne progresse pas parce que de carabinier il se fait fantassin. » Il remarque qu'en art l'homme en vient toujours à faire ce pour quoi il était fait, que tôt ou tard il trahit sa vraie nature : « Il y a plus d'un ministre qui, toute sa vie, sans le savoir, a couru après une loge de concierge ; il y a des gens qui commandent parce que le lieutenant est tué, le lendemain ils redeviennent cantiniers. » Il compare les naturalistes à « des gens qui jetteraient de l'engrais et se croiraient jardiniers » ; il dit d'un démocrate sceptique et dilettante : « Dans son journal il sort avec ses parents pauvres » ; d'un peintre qui réduit l'art au métier : « C'est un cuisinier,

son autel est un fourneau ; — après tout, c'est aussi carré ». Il s'égaie de « notre jeunesse littéraire qui porte dans la vie la figure d'un petit débitant dont le commerce ne va pas » ; de l'instantanéité du plagiat « qui fait que les découvertes n'ont pas l'air d'être faites comme autrefois par un seul, mais par un monôme ».

Carrière n'est pas seulement un observateur, qui excelle à surprendre un ridicule, à saisir le trait caractéristique d'un être ; un esprit singulièrement original, en qui survit dans la réflexion l'invention métaphorique de l'homme primitif. Nul plus que lui n'est individuel, en ce sens que nul n'applique plus naïvement, plus directement sa pensée à la vie, mais nu aussi n'est plus convaincu qu'il y a dans les choses une logique profonde à laquelle on ne se soustrait pas impunément. Il n'a pas la manie d'être « différent ». Son originalité n'est que sa volonté de ne rien exprimer qui n'ait passé par son esprit et par son cœur. En étant lui-même, il a l'ambition d'être homme ; il ne se lasse pas de répéter que « les choses sont toujours belles par les mêmes raisons ». Il croit à l'universel, à une vérité commune, en laquelle les esprits s'unissent, et il prétend la découvrir à sa manière, l'exprimer dans la langue qui est la sienne. Non qu'il se pique de philosophie, qu'il disserte au lieu de regarder, qu'il se flatte de peindre le monde des idées ; il ignore Winckelmann et ne fait pas dire de sottises à Platon. Son rationalisme n'a rien d'abstrait, il a quelque chose de naïf : il est intimement lié à l'observation ; il n'est que l'intelligence et l'interprétation des images dont se compose incessamment sous nos yeux le spectacle du monde. Pour comprendre la réalité, il ne s'en éloigne pas, il y entre plus profondément. Son art l'unit à la nature ; à force d'épier la vie, ce qu'en révèle un geste, une attitude, un mouvement, il en vient à entendre le langage des formes, comme les vieux saints légendaires entendaient le langage des bêtes ; pour lui, rien n'est silencieux, tout est signe et symbole ; c'est en peintre, c'est avec les yeux qu'il voit la pensée vivante qu'à des degrés divers tout manifeste.

« Dans la nature — me disait un jour Carrière, — les formes sont sympathiques, d'une même famille, les expressions d'une même idée qui peu à peu s'affirme et se précise.

Il y a quelque temps, je revenais de Saint-Maur, je regardais par les vitres courir le paysage, et j'admirais l'ondulation des collines, à laquelle se mariait la courbe des feuillages; je me retourne, et en face de moi je vois une femme à la bouche d'un dessin fier et pur, et dans cette bouche comme répété clairement tout ce que je venais de voir et d'admirer. Il y a ainsi une hiérarchie des formes qui s'expliquent l'une l'autre ; dans la nature, rien n'est dépaysé, parce que tout est parent, la colline et la plaine, l'arbre, la terre et l'homme : aussi, que dans un beau paysage apparaisse une belle femme, vous ne voyez plus qu'elle, mais en elle vous revoyez tout le reste. » Carrière se plaît à une sorte de transformisme, qu'il illustre de dessins étranges, où, des formes de la fleur, du fruit, par degrés on s'élève à celle de la femme. Ici encore sa pensée se fait image ; cet homme, qui ne sait que ce qu'il découvre, retrouve à sa façon Darwin qu'il ignore. Mais, par ces symboles, qui ne doivent pas l'égarer, loin de ramener la vie au mécanisme et au hasard, sa fantaisie sérieuse exprime le sentiment profond des harmonies cachées qui lui révèlent l'universelle présence d'un esprit également épris de logique et de beauté. Spiritualisme de peintre et de poète, qui par la perpétuelle attention aux signes expressifs du sentiment, par l'accord de ses propres émotions aux formes visibles, par la pratique de son art, découvre de plus en plus le sens des lignes, de la lumière et de l'ombre, et qui de la face de la terre à la face de l'homme, suivant la chaîne d'or de la vie, reconnaît, sous les mille métamorphoses qui la déguisent aux yeux distraits, la même pensée obéissant aux mêmes lois.

La sensibilité de Carrière, comme son intelligence, est réaliste ; elle trouve son aliment dans ce qui le touche directement, elle se prend d'abord aux êtres qui l'entourent, à ceux qu'il voit vivre et souffrir ; par là elle semble tout individuelle, enfermée dans le cercle étroit de la famille ; mais, en s'approfondissant, elle s'étend, s'universalise, devient la sympathie à laquelle toute vie révèle son mystère. Carrière n'a pas le goût de la fiction, il ignore la mythologie ; il n'ira pas, comme Faust, redemander avec violence « aux mères » la forme divine d'Hélène ; son imagination n'a pas besoin du

recul du passé, elle s'attache aux objets qu'il a sous les yeux, à la vie dont il est l'auteur et le témoin. Il répugne au sentimentalisme ; il atteint la poésie par la vérité. Volontiers il reprendrait à son compte la belle parole du Vinci : « Plus on connaît, plus on aime. » Ses émotions ne l'aliènent pas de lui-même, elles lui laissent la possession de soi, le sang-froid de l'homme qui les domine et les réfléchit sans les amoindrir. Lié à ses sentiments, fait d'observation discrète et profonde, son art est une sorte de méditation de la vie. Les analogies qu'il croit saisir entre toutes les formes ne sont que les divinations d'une sympathie de plus en plus clairvoyante qui peu à peu de ceux qui l'entourent l'unit à tout ce qui est. C'est pour avoir observé le langage visible des corps, pour en avoir pénétré le symbolisme caché, qu'il devine le geste d'un sentiment dans l'ondulation de la colline, dans la forme de l'arbre, dans le frisson de la fleur.

En quelques lignes obscures à force de concision, mais d'une véritable beauté, Carrière a résumé tout ce que je ne fais que développer et qu'éclaircir ici :

« Dans le court espace qui sépare la naissance de la mort, l'homme peut à peine faire son choix sur la route à parcourir, et à peine a-t-il pris conscience de lui-même que la menace finale apparaît.

» Dans ce temps si limité, nous avons nos joies, nos douleurs ; que du moins elles nous appartiennent ; que nos manifestations en soient les témoignages et ne ressemblent qu'à nous-mêmes...

» Je vois les autres hommes en moi et je me retrouve en eux, ce qui me passionne leur est cher.

» L'amour des formes extérieures de la nature est le moyen de compréhension que la nature m'impose.

» Je ne sais pas si la réalité se soustrait à l'esprit, un geste étant une volonté visible ! Je les ai toujours sentis unis.

» L'émouvante surprise de la nature aux yeux qui s'ouvrent sous l'empire d'une pensée enfin voyante, l'instant et le passé confondus dans nos souvenirs et notre présence... tout cela est ma joie et mon inquiétude.

» Sa mystérieuse logique s'impose à mon esprit, une sensation résume tant de forces concentrées.

» Les formes qui ne sont pas par elles-mêmes mais par leurs multiples rapports, tout, dans un lointain recul, nous rejoint par de subtils passages ; tout est une confidence qui répond à mes aveux, et mon travail est de foi et d'admiration[1]. »

En ce temps de dispersion, de talent mécanique et surajouté, où chacun plus ou moins bien joue plusieurs personnages, cette vie fortement unifiée a quelque chose de saisissant. Carrière est un bon ouvrier qui aime son œuvre, qui la fait avec gravité, avec respect, qui se met en elle tout entier; la peinture est sa manière d'être homme, de sentir, de penser et d'agir ; son art n'est pas seulement son métier, il est sa science et sa morale, sa philosophie et sa religion ; il est le principe de son accord avec lui-même, de sa sympathie avec les autres hommes, de sa communion avec l'esprit universel, dont la toute présence le rassure sur la valeur de son propre effort. A ceux qui seraient tentés de juger ce point de vue bien étroit, bien naïve cette prétention de trouver dans un art tous les éléments d'une vie pleinement humaine, je puis affirmer que cette illusion, si elle n'est plus de notre temps, a été celle des Léonard de Vinci, des Michel-Ange et des Albert Dürer.

IV

Le métier de Carrière n'est que son esprit même présent à ce qu'il fait, est l'expression sensible de ce qu'il a d'original et de passionné, de logique et d'universel.

Quelques critiques, pressés de juger et d'établir leur compétence, affirment que Carrière ne dessine pas : il enfume ses tableaux de parti pris, il noie ses figures dans un brouillard flottant, où les lignes oscillent, s'irradient, où les formes se dissipent et s'évanouissent. Voilà qui est bientôt dit : il est plus facile de se débarrasser d'un artiste que de le com-

1. Catalogue de l'exposition des œuvres d'Eugène Carrière, faite à *l'Art nouveau* (avril 1896).

prendre. Il importe avant tout de s'entendre sur ce qu'est le dessin. Le dessin est chose moins simple que beaucoup d'honnêtes gens ne l'imaginent. Volontiers on le définit par le contour, par la ligne qui suggère l'image d'un corps en reproduisant sa silhouette. Que ce dessin existe, qu'il réponde aux lois de la vision, il n'y a pas à le nier : la main du peintre ne fait qu'imiter, que reproduire le mouvement de l'œil qui, pour s'emparer de la forme, la résume dans les lignes qui la limitent. Mais, en art, de ce dessin ce qui nous intéresse, ce n'est pas la calligraphie déliée, ce n'est pas même l'exactitude mathématique que donnerait bien mieux encore un instrument indifférent et passif : c'est, dans la justesse, ce que l'artiste sait mettre d'expression ; dans l'ondulation de la ligne, le frémissement de l'esprit. Que ceux qui parlent de la ligne, prennent la peine d'observer avec quelle délicatesse Raphaël la balance, l'équilibre, la plie aux exigences de son génie fait de grâce ; avec quelle violence Michel-Ange l'allonge, la tourmente et l'agite de l'inquiétude des âmes héroïques. Le contour n'est pas le dessin en soi, une entité sacro-sainte ; il est un procédé empirique, qui se justifie dans la mesure où il répond aux lois de la vision réelle ; sa légitimité, sa valeur artistique reconnue, j'ajoute qu'il a quelque chose d'abstrait : il est un résumé, un schéma, il substitue à la vision intégrale un de ses moments, au volume la surface, à l'objet donné sa limite,

Il est des artistes qui, au lieu de traduire la forme par une ligne qui n'en est que l'indication et le résumé, l'abordent directement et la rendent telle qu'elle leur apparaît. Leur dessin plus concret, plus rapproché de la vision réelle, plus complexe, est une construction de l'objet, un effort pour l'établir d'ensemble, en marquant les saillies, les creux et les reliefs. Ils ne partent pas du trait qui n'est, à l'isoler, qu'une abstraction, ils y arrivent comme à la limite du corps qu'ils modèlent ; ils ne définissent pas avec plus ou moins de justesse une certaine quantité d'espace pour le remplir de son contenu, ils vont du centre à la périphérie, ils dégagent et précisent la forme par les ombres et les lumières, en la faisant émerger de leurs rapports. Les élèves de David croyaient imiter la statuaire antique par leurs silhouettes linéaires ; ils

procédaient, pourtant, à l'inverse du sculpteur, qui voit la forme toute à la fois, en ordonne les diverses parties par un travail simultané, et ne réalise la beauté de la ligne que par l'équilibre des masses.

Pour comprendre le dessin de Carrière, il faut avoir regardé ses albums à couverture grise, manié ces feuilles volantes — lettres de faire part, prospectus — qui traînent sur la table de l'atelier, encombrent les tiroirs, s'accumulent dans les cartons, ces « pensers », comme eût dit Watteau, ces pensers du matin et du soir, de toutes les heures de loisir studieux, où il prépare les œuvres qui prolongent sa vie dans les images qu'elle crée. Ces innombrables croquis au crayon noir, à la sanguine, sont les notes rapides où se traduit sa passion d'observateur infatigable. Carrière sait voir ce que nous ne voyons plus à force de le voir, il garde l'étonnement de l'enfant, qui rajeunit le spectacle du monde; la vie n'est jamais pour lui quelque chose de banal, d'effacé, elle reste quelque chose d'inconnu, d'inédit, l'objet d'une perpétuelle surprise; il en aime tous les gestes, il l'épie en ces instants où, livrée à son propre entraînement, elle se révèle dans sa vérité, où, dégagée de tout artifice et de toute contrainte, elle reprend la fraîcheur et comme la nouveauté des choses éternelles. Il saisit d'un œil sûr ces aspects fugitifs de l'être, il les fixe d'une main prompte et passionnée. Ces croquis ne sont que des émotions et des mouvements, une suite de visions rapides où brusquement s'évoquent les très simples images dont la suite compose une existence humaine. Tous les gestes de la vie sont là, résumés en quelques accents, ceux de la joie, de la douleur, de l'inquiétude, de la vague rêverie, ceux des humbles occupations domestiques, et ceux aussi des objets familiers qui ont leur langage, parce qu'ils ont leur esprit.

Des mains sans nombre couvrent ces feuillets, vivantes, expressives : « Ces mains, qu'il a délimitées et modelées en quelques coups de crayon, on peut les placer auprès des mains les plus célèbres racontées par les croquis les plus impeccables. Carrière les voit vraiment douées d'une existence spéciale et révélatrices de caractères. Il dit par elles les volontés et les mollesses, les énergies de l'action, les abandons hautains des indifférents, les défaites des résignés. Il en voit de

gracieuses, de nobles, d'infiniment touchantes... Il caresse de toute sa délicatesse des mains potelées d'enfant, des mains fines et rêveuses de femmes. Il est saisi d'un respect attendri devant des mains de vieillesse au repos d'un long travail[1]. »

Là-dessus, n'imaginez pas la calligraphie nette et patiente d'un professeur de pensionnat, un contour net, sans déviation : la ligne mobile ondule, frémit, s'agite, se jette dans la direction du mouvement avec une sorte d'emportement ; la forme n'est pas scrupuleusement observée, elle est pliée à toutes les exigences du sentiment, réduite parfois à n'être que le thème expressif, l'arabesque émouvante, dont la vérité idéale porte la nature au delà d'elle-même[2]. La forme de l'arbre dépend des souffles qui l'agitent ; elle varie, selon qu'il ondule sous la caresse de la brise, qu'il se courbe tout entier, tronc et feuillage, dans le sens du vent qui le frappe, ou qu'il oscille en tous sens aux chocs contrariés d'un souffle de tempête : ainsi, en ces croquis, se tourmente la forme humaine battue de tous les vents de l'esprit. Ces notes, prises par l'artiste au jour le jour, montrent sa curiosité infatigable, l'acuité de son observation, l'ardeur et la sûreté de sa main, ce qu'a tout à la fois de passionné et de réfléchi son émotion devant la nature et devant la vie.

Carrière n'a pas l'œil analytique : il ne construit pas la forme de traits raccordés, il l'embrasse d'un regard comme la courbe d'un dessin ornemental ; en présence d'une grappe de raisins, il voit la grappe et non les raisins, le tout avant les accidents qui en précisent la vision d'ensemble. S'il note l'attitude d'un enfant qui, le soir, s'est endormi sur la table, la tête dans ses bras, il ne décompose pas l'image, il la voit toute à la fois, comme un fruit, une fleur ; il découvre d'abord la ligne générale qui comprend toutes les autres lignes, il l'établit et y subordonne le reste ; il va de la main, saisie

1. Gustave Geffroy, *La Vie artistique*, 1re série, p. 33. — « Ah ! des mains, ah ! la main ! ce morceau de l'être, qui dit et raconte tant de choses en lui ! des mains, il y en a là, dans les tiroirs, des brassées, — et toujours en la surprise de toute leur éloquente mimique. Car Carrière est un dessinateur passionné de la main, comme l'ont été Watteau et Gavarni. » (E. de Goncourt, Préface de *la Vie artistique*, 1re série, p. 12.)

2. « Insistez sur les traits dominants du modèle, disait Ingres lui-même, exprimez-les fortement, poussez-les, s'il le faut, jusqu'à la caricature, je dis caricature afin de mieux faire sentir l'importance d'un principe si juste. »

dans la loi de la forme, aux doigts qui l'achèvent ; s'il regarde une mère allaitant son enfant, il ne distingue pas deux êtres qu'un hasard rapproche, il cherche l'unité de l'arabesque qui, de ces deux êtres, que traverse un même sentiment, pour un instant compose une forme unique et comme naturelle. Rien n'est plus propre à montrer ce qu'il y a dans l'esprit de Carrière d'original, d'individuel, d'incommunicable en un sens, que ces synthèses hardies où la forme, simplifiée par le sentiment, n'en est plus que le signe expressif ; mais, jusque dans ces audaces, vous trouverez le souci de la loi, la recherche de l'essentiel, le goût de la vérité profonde, l'effort pour dominer la réalité à force de la comprendre.

Si ces croquis ont parfois leur intérêt en eux-mêmes, ils ne sont que des notes, des documents, les éléments patiemment amassés de l'œuvre qui en donnera le sens véritable. Carrière n'est ni un nerveux, ni un agité ; il est robuste, de tempérament rassis, plein de sens ; il aime l'universel : il trouve l'originalité de son émotion dans la sincérité et dans la profondeur avec lesquelles il éprouve les sentiments primordiaux de l'humanité ; il est convaincu qu'il y a dans les choses une logique souveraine que la pensée doit accepter librement comme sa propre loi. Le même amour de la vérité, qui fait passer dans ses croquis le frémissement et les palpitations de la vie, l'attache aux lois réelles que les accidents dissimulent sans s'y soustraire. S'il est vrai que la forme en un sens n'existe pas, qu'instrument de la vie, toujours modifiée par les mouvements de la passion et de la volonté, elle se présente sous un nombre infini d'aspects, il n'est pas moins vrai que, sous tous ces aspects, elle se retrouve et se reconnaît. Si variées que soient les attitudes que lui impose l'esprit, le corps est une machine, il a ses pièces articulées, dont le nombre, la structure et les rapports définissent avec une inexorable rigueur les limites entre lesquelles il peut être transformé par l'action.

Carrière est trop sincère et trop réfléchi pour s'en tenir à l'apparence, pour peindre d'un corps ce qu'en saisit d'abord un œil superficiel et prompt ; il est préoccupé avant tout de ce qui explique ce qu'on voit, de ce qui détermine les plans,

les creux et les reliefs, des masses solides, des substructions osseuses, faute desquelles le corps, sans poids ni profondeur, n'est plus qu'un fantôme incapable de vie. « J'ai remarqué chez Vélasquez, me disait-il un jour, plus encore peut-être chez le Vinci, que les traits du visage, les yeux, le nez, la bouche sont préparés, amenés par ce qui les entoure, par l'arcade sourcilière, les pommettes, les mâchoires; ils ne seraient pas là, on les devinerait. Ces traits sont comme un sommet, on y arrive par ce qui y mène; isolés, ils perdent leur sens, n'étant pas attendus comme dans la nature. Il faut construire d'abord la tête; les imbéciles qui se jettent sur les yeux, le nez, la bouche, sont des gens qui veulent ouvrir les fenêtres avant d'avoir élevé le mur. » Carrière n'est pas de ces architectes chimériques : il établit d'abord les dessous solides, la charpente osseuse; il dresse le front, derrière lequel se passent tant de choses, sculpte son relief et ses bosses; il construit l'arcade sourcilière, les pommettes, l'arête du nez, l'os des mâchoires; sur ces fortes assises, lentement édifiées par les ancêtres et qui trahissent du caractère ce qui ne change pas, il tend les muscles mobiles que toute émotion met en jeu, les paupières, les joues, les ailes du nez, les lèvres, toutes ces parties frémissantes au moindre choc, qui disent tout à la fois le sentiment momentané par leurs contractions passagères et la destinée par leurs habitudes.

C'est surtout dans ses préparations au brun, dans les portraits qu'il se plaît à modeler de son libre pinceau avec l'ombre et la lumière, que Carrière révèle son art de faire sentir, dans le masque en relief, les dessous résistants, de relier la construction savante à l'expression morale. Étudiez encore les lithographies où il a représenté quelques hommes célèbres de ce temps. Pâle, émergeant du fond sans violence, la tête d'Alphonse Daudet garde dans sa mélancolie l'élégance de sa forme heureuse; Verlaine, dans une clarté dorée, étale sa face paradoxale, où l'homme et la bête se mêlent si curieusement, — le crâne chauve, le front très haut mais serré aux tempes et comme soudé trop vide, la fente des yeux bridés, sans paupières, que l'orbite écrase, le nez camus, la pommette saillante que l'ombre souligne, la bouche devinée sous la grosse moustache aux poils jaunis : — la construction forte

garde l'inachevé de l'enfance, et, par son manque d'ordre, de symétrie, trahit l'âme trouble, multiple, qui livra le poète tour à tour ou « parallèlement » à l'erreur et au repentir.

La lithographie d'Henri Rochefort n'est pas d'une facture aussi simple; l'exécution inquiète, tourmentée, comme discordante, se plie au caractère du modèle. Carrière a représenté le pamphlétaire, l'homme de combat, qui, d'instinct, adapte au milieu démocratique les traditions des grands seigneurs qui tenaient campagne contre les gens du roi et faisaient les routes peu sûres.

Tout autre est la belle image du sculpteur Rodin : la construction savante distingue et relie les plans du visage; l'arcade sourcilière puissante, d'où se détache l'arête du nez recourbé, continue les bosses du front, se prolonge par les pommettes; un pli dédaigneux avance la lèvre inférieure, la barbe descend en ondes qui se perdent dans l'ombre. On dirait, sculptée par la main de Michel-Ange, dans le roc, la tête d'un faune sérieux où l'âme de la nature arrive à la conscience d'elle-même, et le souvenir s'éveille des groupes où l'artiste a modelé, dans ses marbres frémissants, les ivresses, les angoisses, les terreurs du mystérieux amour qui se prend pour la recherche du bonheur.

Carrière ne voit pas une tête ou un corps comme des surfaces, il n'en copie pas l'apparence scrupuleusement : il les voit d'ensemble, dans leur unité, dans la loi de leur structure, et il subordonne tous les détails au plan supérieur qui les domine. Le même esprit de synthèse, qui dans ses croquis ne laisse de la forme que ce qu'elle a d'expressif, la lui fait rétablir dans tous ses droits, quand il arrive à l'œuvre définitive où tout son effort se concentre. Dans ses tableaux le dessin est fait de ces deux éléments : justesse expressive, construction savante ; vous y retrouverez la fougue intérieure qui agite ses esquisses, le mouvement passionné, le geste où tout l'être se projette, mais l'action est contenue dans les limites de la forme qui, en l'arrêtant, ajoutent à l'impression de la force qui les voudrait franchir. Le talent de Carrière est fait de ces dons en apparence contraires, que sa nature complexe harmonise : sensibilité ardente et intelligence lucide, passion et logique, élans soudains et volonté tenace.

V

Sa couleur témoigne la même vision, le même penchant à subordonner le procédé au sentiment, le matériel du langage à ce qu'il a d'expressif; le même esprit de synthèse, la même originalité dans le respect des lois nécessaires.

D'aucuns trouveront paradoxal de parler de la couleur à propos de Carrière; mais ici encore il est bon de s'entendre. Prenez un coloriste de génie, le prince des Vénitiens, Paul Véronèse. La diversité des couleurs, dont chacune a sa qualité propre et ses nuances, la richesse visible qu'il prodigue, la rencontre de tout ce que la nature met d'éclatant, de doux, de radieux dans les pierres précieuses, les fleurs, les soleils couchants, certes contribuent à l'enchantement de son œuvre, mais le charme sensible est moins dans les éléments, dans leur nombre, dans leur intensité, que dans l'art qui les combine, dans l'harmonie qui fait qu'ils se répondent, s'accordent, et que tous enfin conspirent à l'unité d'une vision comme simultanée. Maniée par une main maladroite, cette foule d'éléments ne serait plus qu'un tumulte douloureux, ou le silence inattendu de couleurs bruyantes qui s'éteindraient l'une l'autre. Ainsi, ce qui fait dans un tableau la beauté de la couleur, ce n'est ni la variété, ni la richesse des tons isolés, c'est leur harmonie, et cette harmonie dépend elle-même de la distribution de la lumière, de la justesse avec laquelle ses gradations sont observées et rendues. Un tableau, où tous les tons seraient comme échantillonnés, pourrait donner beaucoup moins le sentiment de la couleur qu'une gravure où les valeurs seraient notées par un œil délicat. Vélasquez jamais peut-être ne s'est montré coloriste plus rare, plus raffiné que dans le tableau fameux des *Ménines*, où n'entre pas d'autre élément que le noir des vêtements opposé à la clarté des visages et des mains. Gœthe prétendait contre Newton que toutes les couleurs résultent de la combinaison de la lumière et de l'ombre; il est vrai, du moins, que les couleurs et leurs nuances sont des accidents de la lumière, qu'elles lui sont

intimement liées, qu'elles participent à ses lois. Supposez que d'un tableau de Vélasquez ou de Véronèse vous effaciez les tons en ne gardant que leur intensité lumineuse : de ces valeurs accordées se composera une harmonie dont le charme sensible atténuera l'impression première de l'œuvre sans la détruire.

De la couleur, Carrière ne retient que la lumière et l'ombre, mais son œil est merveilleusement sensible à leurs gradations et à leurs accords. S'il est légitime de regretter ce qu'il néglige, il est plus sage d'apprécier ce qu'il garde et d'en jouir. Nul n'observe la nature d'un œil plus attentif, nul n'obéit plus strictement à ses lois essentielles ; il l'interprète, il ne la trahit pas. Tout vrai peintre est un « sensuel » de l'œil, un homme qui perçoit avec plus de subtilité que le vulgaire les rapports des lignes, des tons ou des valeurs, et qui fait participer les autres aux jouissances qu'il trouve dans la vision des choses. « La peinture, disait Le Poussin, est faite pour la délectation. » Les tableaux de Carrière ne sont pas faits seulement pour plaire à la raison ou pour émouvoir le cœur, ils parlent un langage simplifié, mais qui a ses douceurs, ses caresses ; ils donnent à la pensée un accompagnement de sensations qui ont leur prix en elles-mêmes. Harmoniste délicat, des éléments qu'il garde de la réalité visible, il sait composer des œuvres d'un charme pénétrant. — Mais pourquoi sacrifie-t-il les couleurs, pourquoi ne peint-il pas les choses comme nous les voyons ? — Peut-être parce qu'il les peint comme il les voit, peut-être aussi parce qu'il a habité les humbles appartements des Batignolles et non les palais de Venise ; à coup sûr, parce que ce langage convient à l'expression de ce qu'il veut dire, parce que d'instinct il le trouve approprié à l'intimité de ses émotions, à ce qu'elles ont tout à la fois d'ardent, de profond et de réfléchi, parce que cette simplicité même lui plaît, parce qu'elle répond à son goût de l'unité, à son esprit de synthèse, à sa concentration volontaire de l'effet et du sentiment.

Vous retrouverez cette pénétration de l'intelligence et de la sensibilité, ce besoin d'unité, ce sens du caractéristique et ce souci de l'universel dans l'art avec lequel l'artiste ordonne ses groupes, les relie l'un à l'autre, de leur ensemble cons-

truit un tableau. La composition de Carrière, comme son dessin, est un mélange heureux de puissance expressive et de construction savante. Ses croquis ne révèlent pas seulement un rare sentiment du mouvement dans ce qu'il a pour ainsi dire de spirituel ; ils montrent le peintre attentif à tous ces accidents de la vie qui rapprochent deux ou plusieurs êtres, enveloppent leurs formes distinctes dans l'unité d'une action qui les accorde l'une à l'autre. Un cavalier galopant dans la plaine évoquait dans l'imagination plastique des vieux Hellènes la figure du Centaure; à tout instant, sous nos yeux, de plusieurs corps se compose comme un corps plus complexe, dont les lignes trouvent leur harmonie dans l'acte même qui lui donne une existence éphémère : les sculpteurs ne l'ignorent pas. Carrière excelle à saisir ces lignes, leur direction et leur convergence ; il ne compose pas un groupe de personnages rapprochés du dehors, qui restent séparés les uns des autres; il les ordonne comme un ensemble, comme un tout qui a sa forme et sa vie propre. La mère n'est pas détachée de l'enfant qui repose en ses bras, qui puise la vie à son sein ou qui, plus grand, s'unit à elle par la caresse, par le baiser ; une même vie les anime. La famille est comme un être réel, concret, aux formes multiples mais organisées, dont l'unité mobile est dans les émotions communes qui en groupent spontanément les membres.

Carrière n'est pas seulement préoccupé de voir le groupe comme un tout, il apporte le même esprit de synthèse à la composition générale de son œuvre ; il voit d'abord son tableau tout à la fois, de loin, dans son effet général. Sur un croquis, pour donner l'idée de ce qu'il fera, il délimitera d'abord par quelques traits les clartés les plus fortes, puis avec de l'encre ou du fusain étalés il établira les ombres, çà et là les rappels de clarté, les passages, et c'est cette vision générale que peu à peu il précisera. Son tableau, dès le principe, est un tout ; il est d'abord défini dans la loi de sa construction, il se crée comme simultanément, à la façon de l'être vivant, par un enrichissement progressif. Aussi il n'y a pas pour lui de détails, d'accessoires ; son œuvre ne se fait pas de pièces rapportées ; les groupes dans leur unité, les masses dans leur équilibre, les lumières et les ombres dans leurs rapports né-

cessaires, lui donnent d'abord la vision d'ensemble dont il lui reste à s'emparer par un effort successif.

Le *Premier voile* est l'une des œuvres maîtresses de Carrière, celle peut-être qui, par l'exécution comme par le sentiment, éveille le moins de résistance. Sa puissance expressive y est tout entière ; son art de construire les groupes, de les relier par l'atmosphère, de composer le tableau dans son ensemble par les rapports de la lumière et de l'ombre s'y révèle sans parti pris, sans manière. Les personnages ont été arrêtés dans leur attitude vraie; sous le coup de la même émotion, chacun trahit sa nature et ce qu'il sait de la vie. La lumière d'une matinée de mai entre dans la pièce demi-close, la remplit de ses vibrations ; tour à tour elle s'apaise ou s'exalte, reculant les fonds, mettant les choses à leur plan, donnant à la scène l'unité d'une pensée vivante, dont les images précises s'accompagnent sourdement de sentiments obscurs, de souvenirs confus. Debout, vêtue de la robe blanche, la fillette, de profil, lève la tête, cherche le ciel, affronte la vie d'un regard plein de certitude ; derrière elle, attachant « le premier voile », se tient la mère, jeune, charmante encore, mais qui déjà sait ce qu'il reste des fleurs d'un printemps. A sa robe, le dernier-né, qui se traîne à peine, s'accroche et, demi-caché, jette un œil effaré sur la grande sœur qu'il ne reconnaît plus. Près de la table, où se voit le livre de messe, le mouchoir, un bouquet de fleurs dans un vase, trois enfants regardent ; fermant le tableau, les grands-parents qui viennent d'entrer et que le chien salue d'un aboiement joyeux : — le grand-père, un peu embarrassé dans sa redingote, un libre penseur qui sait à quoi s'en tenir, la main à la barbe, s'étonne de se sentir ému ; tranquille, gardant la lassitude des jours vécus, la grand'mère éprouve vaguement la ressemblance des jours de fête aux jours de deuil ; — de l'autre côté, assise près de la fenêtre, caressée par une clarté douce, une jeune fille blonde achève de coudre les dernières roses de la couronne, et, par l'arabesque des lignes, qui se continue sans se rompre, par les accords du milieu lumineux qui les baigne, tous ces êtres conspirent dans un être unanime, dont l'âme est la communion dans un même sentiment.

VI

Pas plus que le métier d'Eugène Carrière, ses œuvres ne sont détachées de son esprit. Il est des artistes tournés vers le dehors, qui demandent leurs sujets à la mode : ils peignent, selon les temps, des grecs ou des rustres, des déesses ou des maritornes ; Carrière est un réfléchi, un intérieur, il ne voit que ce qui l'émeut, il ne peut exprimer que ce qu'il sent. Il est d'abord le peintre de la famille, il dit naïvement ce qui le passionne ; ses toiles réfléchissent les objets qui occupent sa pensée et son cœur : « Il trouve, dit Geffroy, la poésie de son imagination et l'aliment de son talent dans un espace restreint, il voyage à l'infini à travers le monde qui tient dans la lumière et l'ombre d'une chambre, sous l'orbe d'or d'une lampe. » A mesure que la sphère de sa pensée s'agrandit, que sa sympathie plus clairvoyante multiplie ses rapports d'intimité avec les êtres, de nouvelles visions répondent à ses émotions nouvelles : il devient le rare portraitiste que l'on sait ; il met dans ses nus, dans ses figures décoratives d'un grand caractère un peu de l'inquiétude de ce temps ; il évoque la vie des humbles dans son *Théâtre de Belleville* ; il dit dans son Christ le sacrifice volontaire de l'homme juste ; il cherche, dans les paysages synthétiques qu'il ose, cette correspondance des formes qui lui montre en tout la présence d'une pensée, sœur de la sienne. Il ne se laisse pas enfermer dans un genre par le succès : désintéressé, il est libre ; il réserve son droit au progrès. Il plie son langage pittoresque à des exigences nouvelles, il sait trouver dans sa simplicité la grandeur comme il y a trouvé la tendresse et la grâce, il le justifie par tout ce qu'il sait lui faire exprimer de la nature et de l'âme.

Peintre de la famille, Carrière ne tombe ni dans l'anecdote ni dans le roman ; il ne fait pas jouer à de petites marionnettes la comédie enfantine ; il n'exagère, il ne fausse, il ne souligne rien ; il fait sortir la poésie de la vérité, l'éloquence de la justesse expressive. Mais cet observateur, ce « réaliste » n'est pas seulement un lyrique et un passionné ; comme tous

les grands artistes, il choisit, il généralise, il fixe, il arrête les gestes primordiaux que toute vie rajeunit et renouvelle.

Nul n'a parlé comme lui de l'enfant, parce que nul plus que lui ne l'a pris au sérieux, ne l'a respecté, ne l'a regardé d'un œil dégagé de toute sentimentalité puérile. Ses enfants ne se défendent pas de lui, ils ne se sentent pas épiés, surveillés par un pédagogue qui prend des notes ; ils ne posent pas, ils vivent devant leur père, sans souci des croquis rapides où il résume ces visions passagères. Carrière ne veut pas la vie figée en attitude, il veut la vie dans sa liberté, le geste franc de l'être qui ne se sent point observé, le mouvement d'instinct qui trahit la nature dans sa vérité profonde, « l'impression vierge des choses » (Maurice Hamel). Il aime les tout petits, le bébé qui s'éveille à la vie, ses surprises, sa maladresse et sa grâce; ses effrois de petit animal farouche qui soudain se blottit dans le sein maternel. Pour les peindre, il fait sa main légère, il évite les contrastes, les oppositions. Sur un fond blond, où jouent les cheveux bouclés et fins, d'un frottis léger, il indique un visage, où le sourire des yeux se marie au sourire des lèvres roses (*étude*, chez M. Dolent); sans une ombre, sur un fond de lumière, il modèle en tons argentins le front qui bombe, les joues rondes, le nez sans arête au lobe charnu qui se retrousse, la bouche entr'ouverte, des têtes qu'on sent inachevées, en train de se construire, mais où déjà se devine le plan de la forme future (*études*, chez M. Gallimard).

Il suit l'enfant qui grandit, il assiste à ses jeux, à l'éveil de sa pensée, il note ses attitudes, celle de l'étonnement, celle de l'attention et celle de la rêverie vague qui est sa manière de réfléchir. Les deux bras recourbés en berceau, les yeux fixés sur sa poupée, la fillette s'exerce aux gestes maternels ; auprès d'un bouquet de pâles chrysanthèmes, une petite fille est assise, un livre est ouvert devant elle, mais ses yeux levés sont à d'autres spectacles; penchée sur une table que recouvre une toile cirée blanche, détachant sur le fond son clair et pur profil, cette autre écrit avec une attention qui raidit son corps et crispe ses doigts sur la plume ; caressée par une lumière douce, qui se pose sur le front, s'adoucit sur le bas du visage, s'apaise sur le cou en une ombre transparente, la toute jeune

fille, les yeux plissés, la bouche entr'ouverte, rit à la vie sans savoir, pour le seul plaisir d'être et de sentir couler le sang jeune qui met à ses joues le rose léger du printemps en sa première fleur.

Avec le même art fait de sentiment ingénu et de réflexion, qui élève l'observation à la généralité du symbole, Carrière dégage et note les gestes élémentaires de la maternité. Il a peint la mère dans toutes ses fonctions : il l'a montrée, au premier-né, pure, virginale, émue et comme surprise de la vie qu'elle vient de donner, avec des prises timides, dans ces attitudes nouvelles où je ne sais quel embarras se mêle aux certitudes de l'instinct.

L'amour n'est pas toujours plus fort que la mort, les séparations brutales font des déchirements que tout mouvement désormais trahit à l'œil attentif. Carrière n'a pas pu l'ignorer. Il a montré la mère douloureuse, qui sait la fragilité de la vie, les menaces du destin, qui dans ses joies mêmes porte l'inquiétude d'une absence vaguement sentie. Sous des titres divers, dans des toiles nombreuses (*l'Allaitement* — *le Baiser* — *Mère et Enfant*), il a noté tous les gestes où s'exprime l'unité de la double vie, dont les invisibles racines ne se démêlent que lentement : le baiser brusque de l'enfant, le baiser léger, lentement savouré de la mère qui se penche sur le berceau, la caresse frémissante, presque tragique, où les lèvres s'avancent, où la main saisit le visage, l'approche, où le corps tout entier se plie à l'élan d'une prise de possession impérieuse.

De la maternité il n'a pas fixé seulement les gestes humains, il a évoqué ce qui reste en elle de la fécondité des forces élémentaires, de la loi mystérieuse qui fait monter le lait dans la poitrine de la femme, comme la sève dans le cœur et jusqu'à la cime des chênes. « Le Sommeil » a surpris la mère tandis qu'elle allaitait l'enfant. Sur le fond sombre que rompent les blancheurs froides des draps, de l'oreiller, que réveillent les tons dorés de l'épaule et du sein gonflé, le groupe détache fièrement sa forme sculpturale. Dans un geste de lassitude et de protection, la tête posée sur le bras gauche, abritant sous son bras droit l'être inachevé qui se fait de son sang, la mère s'est endormie : modelé à grands

plans, émergeant de l'ombre transparente dans laquelle il est comme taillé, le visage de la femme a la gravité des instincts profonds que la conscience n'atteint pas. Puissante et accablée, paisible et douloureuse, cette grande figure, dans le rude labeur de transmettre la vie, mêle le tragique des forces naturelles à l'héroïsme humain.

Le cercle de famille s'étend, les tout petits sont devenus les grands, les aînés ; groupés autour de la mère, partageant sa tendresse, frères et sœurs déroulent le chœur familial, où se trahissent les correspondances secrètes qui, comme les rameaux d'un même tronc, les relient dans l'unité d'une vie commune. Carrière a multiplié ces scènes, où le même sentiment, joie, tendresse (*Famille*), inquiétude (*l'Enfant malade*), attente solennelle en un jour de fête (*le Premier voile*), variant ses nuances, de plusieurs êtres compose le groupe vivant qui a son âme, sa forme individuelle.

Carrière a donné comme la synthèse de ces scènes de famille dans sa belle toile du Musée du Luxembourg, qu'il intitule : *Maternité*. C'est le baiser de la mère, la caresse où passe l'ardeur de son amour inquiet. Jamais il n'a poussé plus loin la puissance expressive du geste, l'art de composer un tableau dans son ensemble, sans affectation de symétrie, de dominer la réalité, en ne paraissant que la reproduire. Les êtres et le milieu ne se laissent point séparer, participent de la même vie. La lumière entre dans la pièce close, l'anime de ses vibrations, l'approfondit ; elle se perd, se retrouve, mais, dans son apparent caprice, elle obéit aux lois de la vision qui atténue ce qu'elle ne fixe pas ; pénétrant l'ombre même, elle laisse deviner les meubles, les tableaux accrochés au mur, recule la petite fille qui s'éloigne ; puis, se ramassant sur ce qui doit être vu, tout à la fois elle enveloppe et détache le groupe autour duquel tout s'ordonne ; elle modèle en tons argentins la main vivante, mobile, qui s'allonge pour soutenir le tout petit ; le profil douloureux, passionné de la mère qui se penche, avance la tête, pose ses lèvres sur les joues du gros garçon aux boucles blondes qu'elle attire d'un mouvement de possession jalouse.

Cet art, qui semble à quelques-uns si loin de la nature, en un sens est un art réaliste. Carrière dans ses œuvres dit ses

joies, ses tendresses, ses amours : cette femme est la sienne, ce bébé endormi est l'enfant né à la maison qui tout à l'heure, au réveil, l'égaiera de son sourire ou la troublera de ses cris. La poésie n'est ici que la justesse et l'intensité d'une observation que le sentiment concentre sur l'expressif. La forme n'est à ce point émouvante que parce qu'elle est surprise, par un œil attentif et prompt, dans la sincérité du mouvement spontané ; la lumière qui tour à tour la construit, la recule, l'enveloppe, n'est point une lumière inventée de toutes pièces : certes, « c'est le milieu de son rêve, le choix de son esprit, cette harmonie voilée, où rien ne s'évapore, où tout s'affine », mais l'artiste l'a observée dans les petits intérieurs parisiens, à l'heure où tout s'assoupit et s'apaise, et c'est d'éléments vrais « qu'il a créé cette ambiance idéale, émanée du réel, où la nature se transpose dans tous ses logiques rapports » (Maurice Hamel). Carrière ne vise ni le symbole, ni l'idéal abstrait ; il regarde en lui et autour de lui, il sait voir ce qui se passe sous ses yeux ; il ne s'émeut pas de ce qu'il imagine, il imagine ce qui l'émeut. Mais dans toute émotion sincère et profonde il y a quelque chose d'universel : parce qu'il est pleinement lui-même, Carrière est humain. Sans la chercher, à force de justesse dans la notation singulière, il généralise, il montre la loi sous l'accident. Les maîtres de la Renaissance, à la suite du Vinci, volontiers transposèrent la légende chrétienne dans des scènes familières qui ne laissaient que le miracle de l'amour humain ; Carrière, pour fixer les gestes primitifs où se trahit l'instinct des mères, élève les scènes familières jusqu'au symbolisme religieux, nous fait sentir ce qu'a de mystérieux et de divin la transmission de la vie qu'achève dans le don conscient de soi-même le sacrifice volontaire.

VII

Une insensible transition relie les portraits de Carrière aux tableaux où il déroule les attitudes de la vie familiale. Ses compositions ne sont pas de pures fictions, elles nous montrent

librement interprétés les visages qu'il connaît et qu'il aime ; beaucoup de ses œuvres, sans titres bien définis, sont de pures études d'expression.

Le portrait n'est pas pour Carrière un genre à part, il est impossible de dire strictement où il commence, où il finit.

Ceux qui croient que le plus grand peintre est celui qui copie le plus exactement son modèle se trompent ; à la ressemblance machinale un procédé mécanique suffit. Tout grand artiste est dans son œuvre, ajoute à la réalité l'interprétation qui en renouvelle en nous l'intelligence et le sentiment. Si les scènes d'intimité, auxquelles Carrière se plaît, sont, en un sens, des portraits expressifs, — quand il est en présence d'un modèle, il apporte à le peindre le même esprit, la même préoccupation de la vie intérieure. De Clouet à Latour, notre école française offre une suite de portraits finement observés, spirituels ; mais ils nous montrent surtout l'homme social, l'homme qui, sous les yeux des autres, s'observe et tient à faire bonne figure. De même qu'en ses scènes de famille, Carrière, en ses portraits, voudrait surprendre la vie dans ce qu'elle a de libre, de profond, de spontané ; il attend que le modèle s'oublie, cesse de se surveiller, retrouve la franchise de la solitude : « Avez-vous remarqué que l'homme qui se croit seul, qui ne sait pas qu'il est vu, toujours est émouvant, dramatique ? Dès qu'il se sent observé, il redevient artificiel, social, il dissimule. » Son ambition est de « fixer un peu du moral d'un être » ; tout le temps qu'il peint, « il a la pensée qu'il a à rendre des formes habitées ». Derrière l'homme apparent il cherche l'homme réel, le caractère qui décide la destinée. Pour atteindre ainsi l'invisible, il ne se contente pas de copier d'une tête un aspect superficiel ; selon son principe, d'abord il la construit, il en étudie la charpente et l'ossature ; à la façon du sculpteur, il en établit les dessous et les plans, ce qui supporte le reste, et c'est ce masque en relief qu'il anime. « L'homme », selon ses fortes paroles, « n'est pas une fonte, l'homme est un repoussé, il est repoussé à grands coups frappés du dedans. »

Carrière a quelques portraits célèbres : celui du sculpteur Devillez a commencé sa réputation. J'ai été le revoir, mon attente a été dépassée. Les harmonies à la fois délicates

et fortes, l'équilibre savant des masses, le lien de la figure au milieu qui l'enveloppe, et, sous l'insistance du regard, les détails heureux, les réussites du peintre en verve, en font une œuvre qui peut affronter toutes les comparaisons. On y sent dans la maîtrise déjà la générosité de l'artiste jeune encore qui donne sans compter et répand librement sa richesse intérieure. — La séance s'achève ; au centre de la vaste toile, le sculpteur est debout ; le corps mince, serré dans un jersey aux tons de velours noir, s'allonge, monte, porte le regard vers la tête fine, encadrée d'une barbe rousse, où le travail de la pensée se continue, tandis que les mains souples, vivantes, habituées aux touchers délicats, pétrissent encore la glaise humide. Dans le geste, sur le visage, une inquiétude, un doute qui ne se dissipe pas, évoque l'idée d'un Hamlet qui rêve la beauté au moment même où il la veut créer. Tout aux images qui l'occupent, l'artiste ne sent pas le beau lévrier qui, ramassé, prêt à bondir, le pousse de la tête, et sollicite une caresse. A gauche, sur la selle du sculpteur, derrière un verre de cristal, un groupe de plâtre, une nymphe dont le torse se renverse, une de ces natures mortes dont Carrière a le secret, que le sens exquis de la lumière transfigure et spiritualise ; à droite, dans la pénombre, le modèle se prépare à se rhabiller, le bras tendu, le corps penché en avant, un corps savamment modelé, dont les tons ambrés se pénètrent de clartés douces, et dont l'œil jouit sans presque y songer, tant il demeure à son plan, subordonné dans sa beauté même à l'unité de l'œuvre qu'il achève.

Carrière varie ses procédés selon ses intentions et le caractère de son modèle : il peint dans la lumière les portraits de Roger Marx, de Gallimard, d'une tonalité blonde, argentine ; il sculpte dans une ombre presque tragique le masque du peintre A. Berton, où se trahit l'attention inquiète de l'homme condamné à la solitude dans la société de ses semblables ; il construit la tête solide de son ami Geffroy par plans nets, le front dur et puissant en relief, les yeux enfoncés dans l'arcade sourcilière, le regard direct, une tête où se marque la tension d'une volonté forte qui contient l'ardeur du sentiment. Volontiers il assied des enfants autour d'une table, devant un

livre d'images, les frères et les sœurs, du tout petit au visage de lumière, aux yeux de pervenche, à l'aîné dont les traits déjà s'accentuent et se précisent (portraits des enfants de Gallimard, de Frantz Jourdain); il associe l'enfant avec la mère ou l'aïeule; il groupe un père et sa fille dans une attitude de tendresse, faisant ressortir l'expression par le contraste, éclairant d'un jour inattendu cette vie qui se dédouble, se prolonge et refleurit en une vie nouvelle. C'est ainsi qu'il a peint, avec des nuances qui les distinguent, les beaux portraits de Jean Dolent, d'Alphonse Daudet, de Gabriel S...

Le portrait de Dolent encadre les personnages dans un milieu vivant où l'air circule, où la lumière baigne les figures et les objets familiers, les enveloppe et les accorde, les noirs saturés de la redingote, les blancs et les roses dont est vêtue la fillette, l'éclat ambré des visages, l'or atténué des cadres, la faïence de la cheminée, les fleurs pâles, la statuette de bronze, un petit monde de choses visibles, qui toutes à leur plan se fondent dans l'unité qui les harmonise. La scène répond à l'intimité du milieu : Dolent assis, la main fine pendant du dossier de la chaise, songe ; il a vécu, et, aux souvenirs qui montent, le visage se voile d'une mélancolie sans amertume ; près de lui, la fillette, toute lumière, comme une apparition, la main gauche sur le genou de son père, de la droite, qui tient une fleur, aguiche le griffon aux longs poils qui, joueur, se renverse sur le dos et la regarde.

Jean Dolent se présente ainsi dans le rayonnement apaisé des images qui se mêlent incessamment à sa pensée. Je garde le souvenir du dimanche ensoleillé où, ayant gravi la colline de Belleville, j'ai, pour la première fois, pénétré dans l'ermitage hospitalier. La maison, une maison de banlieue, oubliée avec quelques autres dans ce coin de Paris, est au fond d'un petit jardin. On entre : le corridor étroit, sur ses deux faces, est couvert d'études choisies ; la salle du rez-de-chaussée est ceinte de tableaux, dont le portrait de Verlaine par Carrière ; dans l'escalier tournant, étroit, des dessins grimpent le long du mur sombre ; dans les chambres, pas de meubles, mais partout accrochés, retournés, sans cadre, comme en liberté, des toiles, le *Saint Jérôme* de Delacroix,

un des plus beaux portraits d'homme qu'ait signés Mirevelt, des notes curieuses, des œuvres rares, et de prix, — tout cela à l'abandon, dans un désordre à demi voulu, pour retrouver peut-être la surprise de la découverte dans la possession. Et le couronnement de cet étrange musée, c'est, de la petite terrasse, la vision soudaine d'un Paris prodigieux, qui s'étend, s'allonge, ondule, avec la respiration sourde d'une bête monstrueuse, tantôt noyé dans une brume d'un gris bleu, tantôt frémissant dans le poudroiement d'or des soleils couchants. Jean Dolent s'est appelé à bon droit « l'amoureux d'art ».

Le portrait d'Alphonse Daudet est célèbre : la vérité est qu'il en existe deux. Avant que le peintre eût achevé le premier, sa beauté tragique effrayait la famille qui ne pouvait consentir à cette effigie douloureuse. Des deux, le premier reste le plus émouvant et le plus beau. Ceux qui veulent voir comment Carrière dessine dans ses bons jours n'ont qu'à étudier ce visage émacié, le modelé du front dans la lumière, l'enchâssement de l'œil, la saillie de la pommette, l'arête du nez. La justesse avec laquelle les plans sont établis donne à cette tête le relief d'un masque moulé. Daudet, en veston de velours noir, est à demi étendu sur un sofa; sa main longue, amaigrie, pose sur un coussin; la bouche porte le pli et comme la torsion des souffrances qui trop souvent l'ont contractée; il détourne sa tête pâle, et de ses yeux un peu troubles de myope regarde dans le vide. Comme une tige vivace se détache du tronc à demi séché qui penche, la fillette brune, dont il tient la main dans la sienne, debout, monte vers la lumière et la vie. Le visage, modelé avec une sorte d'acuité par la maladie, laisse deviner la beauté d'autrefois, les cheveux bouclés, la barbe soyeuse, le nez aux ailes frémissantes, les sens grands ouverts aux parfums, au son, à la lumière; ce cœur sans haine, cet esprit charmant où passent de claires images, s'étonne du mal qui lui est fait, il ne se révolte pas contre le destin, mais la douleur est une étrangère, il ne l'accepte pas, il la subit comme quelque chose d'absurde et d'humiliant.

Dans le second portrait, comme me le disait Carrière lui-même, Alphonse Daudet n'est plus seul, livré à sa pensée, il est en présence des autres, il s'observe, il se défend, et la dou-

leur ne s'exprime plus que par l'effort même pour en contenir l'expression. L'écrivain n'est plus dans le négligé du matin ; il se redresse, le monocle à l'œil, il assure son regard, et il se tourne vers la petite fille qui, d'un geste câlin, s'incline et s'appuie contre sa poitrine. Ces deux portraits, si différents et si vrais, nous apprennent ce qu'est la ressemblance pour un artiste, qu'il ne la copie pas, qu'il la discerne et la choisit, que, selon l'émotion qu'il reçoit de son modèle, sa composition tout entière, dans ses lignes, dans son ordonnance, se modifie, se transpose.

Les portraits de femmes de Carrière achèvent de montrer ce qu'il y a de souplesse, de ressources, de variété dans cet art, que son originalité a fait accuser d'être uniforme. Ici encore il garde le goût du recueillement, il se plaît à surprendre l'être dans sa vie intime, loin des regards curieux ; mais, sans quitter le langage simplifié qui est le sien, il sait y mettre des accents inattendus, la tendresse, la grâce, la fierté, l'élégance, mille nuances du charme féminin.

Une jeune femme en robe de bal est à demi étendue sur un divan dans une pose légère, à peine appuyée, où se trahit une vague inquiétude; la main fuselée, aux doigts fins, s'allonge sur un coussin; des fleurs aux teintes pâles meurent sur un guéridon ; la bouche mêle à son demi-sourire une habitude ancienne de tristesse. Un long boa de fourrure noire court autour du corps, en accompagne les ondulations ; les blancs satinés de la robe lamée d'argent se marient aux roses pâles des rubans qui, çà et là, s'égrènent sur le corsage, sur la jupe, sur le coussin, et de cette richesse des choses se compose une harmonie discrète, comme si elle ne nous arrivait qu'à travers la mélancolie d'une âme qui en sait le néant. *(Portrait de Madame G...)*

Sans couleurs brillantes, avec des sensations atténuées, Carrière sait rendre de la femme la grâce heureuse, involontaire, dont la fleur semble appeler l'éclat des tons joyeux. Peint dans des tonalités grises, de parti pris éteintes, le portrait de madame Arthur Fontaine montre comment l'artiste sait trouver dans son langage les nuances délicates, les harmonies caressantes qui lient le charme de l'œuvre à celui du modèle. Debout, la jeune femme émerge de la pénombre qui

de bas en haut s'allège, se pénètre de clarté, réveille les tons vert pâle de la robe, baigne dans une lumière douce le visage dont les yeux et la bouche vont sourire; pris dans des manches bouffantes, les bras nus s'arrondissent pour attacher un bouquet à la ceinture, et la tête aux cheveux légers, vers laquelle le regard monte avec la lumière, posée sur le col fin, est la fleur rare qui achève la forme du vase aux lignes fragiles et pures.

Dans ses portraits, comme dans ses tableaux, Carrière volontiers rapproche la femme de l'enfant, donne au groupe une structure, une forme, où se symbolise l'unité de cette vie qui se multiplie sans se perdre. Dans son admirable *Famille*, il fait des enfants à la mère une couronne, une parure; en eux il la glorifie; toutes les lignes dans leur arabesque savante partent d'elle, y ramènent, et de celui qu'elle serre encore contre son sein à la jeune fille au fin visage, c'est sa vie qui recommence, c'est l'image d'elle-même qui se répète, ce sont ses sentiments qui refleurissent au printemps de ces âmes allumées à la sienne. Il détache l'enfant de la mère comme le rameau du tronc, et de la grâce fait naître le charme ingénu. Près de la grand'mère assise, lasse d'avoir vécu, dont les vêtements noirs évoquent les deuils anciens, il met debout la petite fille au visage clair, aux yeux riants, à la curiosité confiante, qui ne sait pas tout ce qu'elle pourrait apprendre d'elle-même et de son propre destin, rien qu'à se retourner vers le visage tendre et grave de l'aïeule. (*Portrait de Madame C...*)

Ceux qui ont vu Carrière travailler, qui de la conception à l'achèvement ont suivi quelques-uns de ses tableaux, de ses portraits, assisté à leur lent et douloureux enfantement, savent ce qu'il faut penser des critiques naïfs qui regrettent parfois que ces « esquisses » magistrales n'aient pas été plus poussées. Carrière ne va pas de la partie au tout, il ne peint pas par morceaux, il n'avance pas, sagement, prudemment, du front aux yeux pour continuer par le nez ou les pommettes; à la façon du sculpteur, il construit son tableau d'ensemble, il en équilibre les masses, il en établit les plans, peu à peu il dégage la figure des fonds, il enlève comme les voiles successifs qui la cachent et lui dérobent sa pensée. Dans ce tra-

vail simultané, il n'est jamais sûr de rien, il remet tout sans cesse en question; son œuvre vit en lui et il vit pour elle; son travail est un effort, une attente, un appel au génie mystérieux qui jamais ne dit tout son secret. De son œuvre il sait d'abord l'impression qu'il en attend, ce qu'elle doit dire, ce qu'elle doit révéler d'un caractère, exprimer de la réalité invisible, et c'est ainsi qu'il va vers ces visages, pénétrés de vie intérieure; que, ses assises fortement établies, il peint un regard et ces bouches étonnantes, ces bouches mobiles, frémissantes, qui sourient et qui parlent. Après tant d'efforts, qui ne seront pas soupçonnés, quand il est arrivé à son but, il s'arrête, sans se soucier des précisions superficielles qui limiteraient la vie morale qu'il a tant cherchée.

VIII

Carrière ne pouvait rester indifférent à la beauté de la forme humaine. La chair, comme le marbre, se pénètre de lumière, elle se modèle, elle se construit par les oppositions, par les passages délicats de l'ombre à la clarté. Dans ses études de nu, son sens subtil des valeurs, ses harmonies discrètes, ses fonds qui reculent la figure, la détachent ou l'enveloppent, son émotion grave devant la vie, mêlent aux caresses de son pinceau je ne sais quel respect de la beauté morale qui spiritualise la grâce des corps. Même alors, il n'oublie point qu'il a à peindre « une forme habitée », et autant qu'aux yeux il parle à l'esprit et au cœur. Il ne veut pas qu'on regarde la femme avec des yeux indifférents ou cruels, il n'est pas de ceux qui se plaisent à souligner ce qui l'humilie : « Un modèle ! Quel mot absurde ! un mot qui rend banal, vulgaire, ce qui devrait être sacré. L'autre jour je disais à mes élèves qu'ils devraient dessiner à genoux, religieusement. Quand le modèle ouvre la porte de l'atelier, c'est la nature qui entre : en face d'un beau paysage, ils s'exclameraient, et ils accueillent d'un regard ironique cette femme qui se dévêt devant eux, leur dévoile la vie dans sa beauté. Ce mot imbécile de modèle abaisse les choses : on ne regarde pas ou on regarde

à peine ce modèle, et l'on fait une *académie*, la même cette semaine que celle de la semaine précédente, au lieu d'observer chaque fois avec des yeux curieux, avides, cette forme dans son caractère et dans sa nouveauté. »

Carrière, au début, a peint avec de la pure lumière sur des fonds sombres de petites figures nues d'une délicatesse incomparable. Il a égalé vraiment les maîtres qui ont su le mieux donner aux yeux le contact caressant de la chair, mais il a ennobli ce charme sensible par le recueillement, par l'intimité, par l'espèce de surprise et d'admiration devant la vie qui est la poésie de son œuvre. Dans une ombre transparente, vaporeuse, il noie les objets de toilette, un vase de fleurs, une psyché, un bassin d'argent, et, par ces accents qu'appuient les blancheurs froides et bleuissantes du linge, il relie au fond, dont elle émerge radieuse, la figure que modèlent des clartés argentines : une nuque que n'eût pas désavouée Watteau, un corps dans l'abandon du sommeil, un dos nacré que la lumière caresse, une jeune femme assise sur son lit, la tête penchée, la poitrine soulevée d'un souffle de jeunesse, le bras tout entier perdu dans la longue chevelure noire qu'elle peigne, le visage, dont on cherche le sourire, n'exprimant que la mélancolie de sa vaine beauté.

La belle étude qu'il exposa en 1888 fait sortir du contraste un effet puissant : de dos, les cheveux répandus sur les épaules, la femme est à sa toilette ; sur le fond, dont les tons chauds rappellent la patine d'un vieux bronze, éclate avec magnificence la chair où s'indiquent les modelés larges, une coulée de lumière qu'agitent les palpitations de la vie, un corps riche, aux formes pleines, d'une belle matière dont l'argent s'avive et s'échauffe de tons fauves.

Plus tard, il n'oppose plus avec cette franchise la figure au fond pour l'en détacher, il ne cherche plus l'effet dans le contraste, il semble moins préoccupé du charme sensible, direct ; il renonce à la belle pâte, à la matière fluide, — quelques-uns le regrettent ; — son langage, pour répondre à des pensers nouveaux, se modifie, devient plus spirituel et plus abstrait. La figure ne tranche plus sur le fond ; au lieu de s'en séparer, elle y plonge, elle en naît ; elle est la forme vivante où la lumière se concentre, et, comme cristallisant

ses fluidités, se précise en une apparition distincte. L'harmonie n'est plus faite d'éléments contrastés ; plus complexe, plus vivante, elle repose sur des rapports subtils ; moins intense, plus variée dans ses nuances, la sensation est toute pénétrée d'intelligence. Sans rien souligner, une lumière douce, enveloppante, poésie du silence et de l'intimité, modèle un dos de la nuque aux reins, et agite de toutes les palpitations de la vie la forme amoureusement caressée.

Le changement dans le procédé ne fait que traduire la manière nouvelle dont l'artiste est ému devant la nature. Carrière obéit loyalement au progrès de sa pensée, il ne consent pas à se mécaniser, à reproduire ce qu'il ne sent plus. Ses premiers nus ont un charme de jeunesse, ils disent surtout le plaisir de regarder une belle forme dans le rayonnement de la lumière ; à mesure que la sensibilité moins prompte, plus liée à la réflexion, mêle l'idée aux images, l'artiste cherche et trouve dans la forme humaine le symbolisme d'une vie plus haute. Il sent mieux tout ce que le corps peut exprimer de l'esprit qui l'anime : dans le geste simple d'une femme qui se voile il met le tragique d'une âme. Les figures nues, par lesquelles il a personnifié les *Sciences*, dans sa décoration de l'Hôtel de Ville, d'une facture large, simple, fortement unifiée, n'ont pas seulement le rare mérite de se situer dans leur milieu, de s'accorder à l'architecture ; par leurs gestes graves, par leurs attitudes inquiètes, par leurs courbes sinueuses, elles disent les angoisses, les tourments, les grandes lassitudes et les élans aussi de l'âme moderne, « toutes les curiosités et toutes les tristesses du savoir ».

Depuis quelques années, Carrière a été tenté par le paysage. Il a cru découvrir que tout parle le même langage, que les transparences du ciel et la fluidité des eaux, la structure de la terre, les ondulations des collines, l'élan des arbres, que toutes les formes, par des analogies plus ou moins lointaines, se lient à la forme humaine, sont expressives de la même pensée que l'artiste doit entendre et traduire. La terre, sans son vêtement coloré d'herbes ondoyantes, sans sa parure de fleurs ; les arbres, sans le couronnement des verts feuillages ; le ciel et les eaux, sans l'azur qui en est la joie visible, — Carrière ose cette simplification. Il peint la nature avec la

lumière et ses gradations, il s'attache aux valeurs, à la forme, à ce qu'elle a de décoratif et d'expressif, et la surprise que causent d'abord ces synthèses hardies souvent s'achève en une révélation inattendue de la beauté des choses. Van Goyen, le peintre délicat du ciel et des eaux de la Hollande, a laissé quelques études au brun, des préparations peut-être, qu'il n'a pas cru pouvoir dépasser. Le musée du Louvre a un rare tableau où la couleur indiquée des eaux se marie très heureusement aux bruns de la colline basse qui suit la rive du large fleuve. Parce qu'il est fait de la poésie de la lumière, le paysage de Corot reproduit par la gravure ou la photographie garde une grande partie de son charme pour l'œil et l'esprit.

Carrière a su évoquer dans la lande bretonne les arbres tordus par le vent de mer, — surtout, dans les Pyrénées, la montagne, avec ses masses solides, ses constructions cyclopéennes, — résumer quelques aspects de la nature en images expressives. Parfois aussi l'interprétation trop hardie répond à des sentiments trop personnels; l'évocation voulue ne se reconstitue plus dans l'esprit en une image distincte et concrète. Il a peint des nocturnes curieux, dans les brumes parisiennes d'un crépuscule d'hiver : des formes devinées, quelques lumières, une voiture entrevue, l'apparition d'un cheval blanc; il aime la vision de Paris, tel qu'il l'a souvent observé de la petite terrasse de son ami Dolent à Belleville, prolongé jusqu'à l'horizon, perdu dans les nuées qui le couvrent, dans les fumées qui montent et d'où sortent, comme autant de pensées solitaires et durables, les monuments qui dépassent la foule grouillante des maisons anonymes.

C'est cette vision de Paris qu'il a choisie pour sa décoration de la Sorbonne. La ville géante s'étend, se prolonge; les toits se suivent, se pressent comme des vagues sans fin: çà et là, rochers de cet océan, émergent dans l'ombre les dômes, les clochers, quelque masse puissante dont la forme n'est pas abolie par l'espace ; un nuage fait de vapeurs, de fumées, de la respiration des hommes, traîne sur cette mer de pierres mouvantes, que la lueur pâle d'une aurore, — qui s'ouvre un chemin dans le ciel orageux, — colore d'une clarté

blêmissante. A gauche, deux femmes dominent la vision redoutable : la plus âgée est assise, elle plie sous la grande lassitude d'avoir vécu; c'est en elle-même qu'elle voit la grande ville dont elle détourne la tête, sa rêverie évoque l'image des tempêtes subies, et ses souvenirs s'avivent de la douleur des blessures reçues ; mais près d'elle, debout, soulevée, grandie par le désir et l'espérance, se dresse la Jeunesse ; dans un geste d'extase, elle porte les mains à sa tête et regarde ; sa contemplation est l'ivresse de vivre, l'impatience de savoir et d'agir, et le corps tendu, les bras levés comme des ailes prêtes à l'essor, elle se livre à l'élan qui va l'emporter et l'abattre dans la fascination de la fournaise.

*
* *

En étudiant l'œuvre d'Eugène Carrière, j'ai voulu montrer comment elle tient à son esprit, à sa manière propre d'éprouver la nature et la vie, et comment aussi elle rentre dans la tradition, comment elle respecte la logique du langage pittoresque, si elle en trouve des applications nouvelles. J'ai conté la vie de Carrière, elle méritait de l'être : l'homme chez lui ne se sépare pas de l'artiste. En prenant l'initiative de sa destinée, il a été dans la voie où le portait sa nature, mais il a appliqué sa réflexion à son instinct et il n'a rien laissé de lui-même qu'il n'ait achevé par la volonté. Il a fait sa tâche en bon ouvrier : son indépendance n'est que sa subordination à l'idéal supérieur auquel il s'est dévoué.

Fait d'observation, de logique, de sentiment, le métier de Carrière n'est que son esprit dans son langage. Ses procédés ne s'entendent que par les lois de son imagination et de sa sensibilité. Mais la vraie originalité n'est pas le vain orgueil d'être « différent », la fantaisie sans règles qui isole l'individu des autres hommes; elle est le privilège d'éprouver dans leur fraîcheur, de renouveler par une sorte d'ingénuité les sentiments éternels. Quiconque descend assez profondément en lui-même y retrouve l'intelligence et le cœur de l'humanité. Le grand artiste nous apprend quelque chose de nous-mêmes, il ne nous donne que ce que nous possédions sans le savoir. L'art de Carrière vaut par des qualités qui

sont de tous les temps, il vaut par le sentiment et la raison, par l'arabesque émouvante du dessin, par le modelé des formes, par la construction des groupes, par le sens délicat des valeurs, par leur combinaison en harmonies expressives, par l'unité de l'œuvre vivante dont toutes les parties s'appellent et conspirent : « Les choses sont toujours belles par les mêmes raisons. »

Quelques-uns, sans doute, refuseront de se laisser convaincre ; ils s'obstineront à demander ce qui ne leur est pas donné, ils regretteront la joie des tons, la variété des couleurs ; ils remarqueront que le peintre renonce de plus en plus à la belle matière, à la pâte lumineuse qu'il aimait à ses débuts ; ils trouveront ce langage triste, abstrait ; ils objecteront à l'artiste qu'il laisse trop à interpréter, à deviner, que ce n'est pas à l'imagination du spectateur de finir ses tableaux, que, sous prétexte de rendre le mouvement et comme la fluidité de la vie, il n'arrête pas toujours la forme dans des limites assez précises, qu'il indique parfois sa pensée quand il devrait l'affirmer. Les hommes qui cherchent avec bonne foi sont exposés à se tromper ; il faut quelques siècles pour que toutes les œuvres d'un artiste deviennent des chefs-d'œuvre ; mais à ces critiques générales, toutes négatives, Carrière a répondu comme il convient : il a rassuré ceux qui pouvaient l'être par des œuvres qui le justifient. Son désintéressement, sa sincérité, sa résolution entêtée d'aller sans précipitation jusqu'au terme de ce qu'il peut faire rendent les conseils superflus : laissons-le poursuivre son travail, avec la confiance qu'il a mérité de nous inspirer.

GABRIEL SÉAILLES

LA CRISE POLONAISE

Après le fameux maréchal Gourko, qui fut renvoyé, avec force remerciements, par un des premiers actes du jeune souverain ; après le comte Schouvaloff, qui occupa très peu de temps un poste plus délicat peut-être que l'ambassade de Berlin, Nicolas II confia la mission d'administrer la province polonaise au prince Imeretinsky. Un an après son entrée en fonctions, à la date du 12 janvier 1898, le nouveau gouverneur général, homme incontestablement habile et éclairé, adressa à l'empereur un mémoire où, avec une clairvoyance qui fait honneur à ses conseillers, il exposa l'état moral du pays au point de vue des intérêts de la domination russe et proposa diverses solutions aux questions embarrassantes. L'Empereur lut le mémoire, l'annota, et ordonna qu'il fût examiné par le Comité des ministres en présence du prince Imeretinsky, ce qui fut fait en deux longues séances, les 10 et 17 février 1898. La chancellerie du Comité des ministres dressa en outre un rapport détaillé pour compléter les procès-verbaux de ces séances et présenter au tsar les questions controversées avec tous les éléments de décision.

C'est la procédure ordinairement suivie en pareil cas. Mais ordinairement elle reste secrète. Un gouvernement

absolu ne veut pas que les sujets connaissent ses intentions ni ses embarras : il sait qu'ils y perdraient beaucoup d'illusions qui font la soumission plus facile. Les mécontents, les opposants s'efforcent toujours de divulguer le plus possible de ces secrets d'État, sachant qu'ils y trouveront des arguments pour leur propagande ; mais, en Russie, ils réussissent très rarement à pénétrer des secrets authentiques, et, faute de mieux, l'opinion publique s'y nourrit de racontars parfois fort invraisemblables. Ce fut donc une très vive sensation, lorsque tous les documents officiels dont nous venons de parler — le mémoire du prince Imeretinsky avec les notes du tsar, les procès-verbaux des séances du Comité des ministres des 10 et 17 février, et la notice complémentaire de la chancellerie du Comité des ministres — furent dérobés et publiés par le Comité central du parti socialiste polonais. La première édition, en traduction polonaise, sortit, il y a quelques mois, de l'imprimerie de l'Union des Socialistes polonais à Londres, et fut épuisée dans l'espace de quelques semaines ; la seconde fut publiée à Cracovie. L'édition de l'original russe a paru récemment.

Le mécontentement et la surprise causés par cette publication se manifestèrent par des arrestations en masse, faites un peu au hasard, à Pétersbourg et surtout à Varsovie, afin d'en découvrir les auteurs : nulle part, on ne nia l'authenticité des documents publiés. Cette authenticité saute d'ailleurs aux yeux à la simple lecture, tant les idées, et la forme même, y ont le cachet officiel.

Si l'étendue de ces documents n'en rendait la traduction intégrale impossible, on y verrait en détail, pour la première fois, le fonctionnement de la machine législative et administrative de l'Empire russe : on verrait comment l'Empereur lit et annote les rapports, comment la moindre observation, le moindre signe fait de sa main, est pieusement recopié sur les marges des procès-verbaux et sert de base à la discussion du Comité des ministres, comment cette discussion est conduite, comment sont prises les résolutions. Nous devons sacrifier tous ces détails et nous borner à analyser le mémoire du prince Imeretinsky en le rapprochant de la discussion au Comité des ministres.

*
* *

Le gouverneur général divise toute la population polonaise en deux groupes : d'une part, les paysans, que le gouvernement russe a toujours considérés, depuis 1864, comme les soutiens de sa domination ; d'autre part, les autres classes de la société, dont l'attachement demeure douteux. Le gouvernement russe, utilisant l'abîme qui depuis des siècles existait entre les paysans et la noblesse polonaise, s'assura le dévouement des paysans par la dotation des terres, et mata par eux les classes supérieures, qu'il combattit par des mesures rigoureuses. Or, la situation matérielle des paysans a empiré, leur reconnaissance pour le Gouvernement s'en va, leur esprit s'éveille et s'ouvre peu à peu à l'impulsion révolutionnaire des classes éclairées, qui ont adopté le mot d'ordre : « Par l'instruction du peuple, vers la Pologne indépendante. » L'équilibre des forces sociales en Pologne se modifie donc d'une manière inquiétante. Pour y parer, il faut, d'une part, que le gouvernement russe fasse un nouvel effort pour gagner les paysans ; de l'autre, qu'il s'efforce de détruire l'esprit antigouvernemental dans les autres classes, en continuant certes de réprimer, comme par le passé sans faiblesse ni répit, toutes ses manifestations, mais aussi en favorisant les tendances conciliantes récemment apparues parmi les Polonais, et en leur donnant la preuve qu'il ne veut nullement les russifier, leur ôter leur nationalité et leur religion, mais seulement faire d'eux des sujets vraiment fidèles de l'empire russe.

Le prince examine d'abord la situation de la population russe en Pologne, spécialement au point de vue de ses besoins religieux. Il évalue le nombre des orthodoxes à quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille [1], en y comprenant tous les uniates (catholiques grecs) convertis, — « convertis récemment, dit-il, sans que ç'ait été ni tout à fait consciemment ni de leur propre gré ». Cette poignée d'hommes, entourée de catholiques « peu tolérants et connus pour leur prosélytisme », conduite par des prêtres « insuffisamment préparés à lutter contre le

1. Sur plus de neuf millions d'habitants.

latinisme », a besoin d'être défendue. Il reste fort à faire. Il y a trop peu d'églises orthodoxes : il faut en construire. Les églises catholiques agissent par leur faste sur l'imagination des hommes simples : il faut enrichir les églises orthodoxes. Il faut aussi se hâter d'achever la construction du grand « sobor » (cathédrale) de Varsovie, qui, une fois construit, aura coûté deux millions sept cent mille roubles. Quant aux uniates « réfractaires », c'est-à-dire qui, « étant officiellement considérés comme orthodoxes, gravitent en réalité vers le catholicisme », le prince rappelle à l'Empereur que dans des mémoires antérieurs il a proposé de modifier les règlements qui les concernent « dans le sens d'une plus grande justice ». (Il faut savoir, en effet, que tout catholique qui a eu un ascendant marié avec une personne uniate ou baptisé dans une église uniate, est exposé à être considéré comme uniate et, par le fait même, « converti » à l'orthodoxie). — La première note marginale du jeune tsar a été pour reconnaître d'un « oui » la nécessité de « défendre l'orthodoxie contre le latinisme » ; puis, au prince qui veut « plus de justice » le tsar répond : « Ces idées, je ne les partage pas. »

De la question orthodoxe, le gouverneur général passe à la question catholique. L'élément le plus redoutable en Pologne russe, dit-il, est le clergé catholique. Soumis à une autorité lointaine et indépendante de l'Empire, il forme un État dans l'État, mais n'a nullement les sentiments cosmopolites propres à une Église internationale ; « au contraire, le service de Dieu s'allie chez lui très étroitement à la lutte pour les intérêts politiques de la nationalité polonaise ». « Les prêtres polonais se recrutent uniquement au sein de la population foncièrement polonaise et, à peu d'exceptions près, dans ses couches à demi instruites [1]. C'est là que subsistent avec le plus de vivacité les souvenirs de la grandeur passée de la Pologne indépendante, les vains rêves de sa résurrection, et aussi l'hostilité mal dissimulée à l'égard du gouvernement russe, de la nation russe, de la civilisation russe. Ni les pages sombres de l'histoire polonaise, ni les beaux côtés

1. Nous dirions, avec plus d'exactitude, dans les classes moyennes.

de la vie russe passée et présente n'ont prise sur la conscience de ces hommes. En sorte que, dès l'enfance, le futur prêtre se pénètre d'idées pseudo-patriotiques et prend cette teinte de nationalisme étroit que développe ensuite un système, tendancieux dans tous ses détails, d'instruction et d'éducation dans les séminaires. Lorsque le prêtre entre dans la vie, il y apparaît, nourrissant un sentiment profondément dissimulé d'hostilité à l'égard de tout ce qui est russe, et armé de toutes les ressources de la casuistique jésuitique et des règles canoniques intangibles. Contre cette armure impénétrable s'émoussent et se perdent les efforts des gouvernements les plus sages et les plus tolérants. » Pour remédier à cet état de choses, le gouvernement russe s'efforce de pénétrer dans les séminaires, de contrôler et, autant qu'il peut, de diriger l'instruction et l'éducation des futurs prêtres. Mais les chefs du clergé s'y opposent énergiquement : ils invoquent les lois canoniques pour motiver leur refus de laisser pénétrer « dans ces sanctuaires de l'enseignement théologique » des *personnes étrangères*, et — ajoute amèrement le prince — ils englobent dans cette catégorie les organes du gouvernement. Il ne reste qu'une seule ressource : négocier avec la Curie romaine.

Lors de la discussion au Comité des ministres, le ministre de l'Intérieur Goremykine retraça l'histoire de ces négociations depuis Nicolas Ier, qui, le premier, y porta son effort; c'est une très curieuse page d'histoire diplomatique et ecclésiastique, que je suis obligé de résumer brièvement.

L'empereur Nicolas Ier avait réussi à transférer l'académie ecclésiastique catholique supérieure de Vilna à Pétersbourg, où elle pouvait être mieux surveillée ; il avait ordonné de rédiger pour les séminaires un projet de règlement qui les soumettait au contrôle du gouvernement, mais, malgré qu'il eût « daigné » *(sic)* visiter personnellement, en 1845, à Rome, le pape Grégoire XVI, les « graves malentendus qui existaient alors entre le gouvernement russe et la Curie » (à cause des persécutions des uniates) en empêchèrent le succès, et le concordat du 22 juillet 1847 laissa les séminaires sous l'autorité effective des évêques. Après l'insurrection, en 1864, un ukase enjoi-

gnit aux « chefs de directions scolaires » de chaque gouvernement — sortes de recteurs d'académie — de visiter tous les établissements d'instruction, publics ou privés. Le Comité d'organisation du royaume de Pologne, auquel la contestation immédiatement soulevée fut soumise, jugea que ce droit de visite s'étendait aussi aux séminaires catholiques. « Mais cette décision rencontra une résistance si unanime de la part des évêques, qu'elle ne fut point exécutée. » Cependant, les efforts du gouvernement réussirent mieux dans la région nord-ouest (gouvernements de la Lithuanie et de la Russie Blanche, contenant un grand nombre de catholiques). Là, l'ukase du 21 février 1869 stipula que les représentants de l'autorité scolaire assisteraient à tous les examens de matières non théologiques, telles que langue, littérature et histoire russes, et que les notes qu'ils donneraient auraient pour les élèves des conséquences effectives. L'exécution de ces règles n'y rencontra aucune opposition.

Après la visite des séminaires faite en 1875 par le directeur du département des cultes non officiels, Sievers, le Comité d'organisation du royaume de Pologne émit l'avis d'y étendre ce régime. Mais il fallut encore négocier avec Rome et, en 1882 seulement, intervint un accord, en vertu duquel la direction des séminaires continua d'appartenir aux évêques seuls, mais à la condition que tous les professeurs fussent nommés avec l'approbation du gouvernement et qu'on s'entendît avec le gouvernement au sujet de l'enseignement des matières russes. Les évêques admirent tous l'enseignement obligatoire de ces matières, mais continuèrent de tenir à l'écart les autorités laïques. En 1892, le ministre de l'Instruction publique, à la faveur d'un incident, remit en vigueur la décision du Comité qui donnait aux directeurs scolaires le droit de visiter les séminaires, et qui n'avait jamais été formellement abrogée. Mais une partie seulement des évêques obéit; les autres refusèrent aux représentants du ministère l'accès des séminaires ; et tous sans exception refusèrent de communiquer leurs programmes. Le gouverneur général Gourko adressa aux évêques une circulaire assez sévère, mais conseilla au ministère de ne pas insister pour le moment.

Une occasion plus favorable se présenta en 1895. On découvrit au séminaire de Kielce des publications patriotiques non autorisées par la censure. Le séminaire fut fermé; un certain nombre d'élèves et de professeurs furent mis en prison, et le ministre de l'Intérieur fit signer un ukase (18 mai 1895) introduisant en Pologne le régime de la Lithuanie, avec cette différence que le droit d'assister aux examens était conféré non seulement aux fonctionnaires de l'Instruction publique, mais aussi au gouverneur ou à son délégué. Cet ukase provoqua une protestation unanime des évêques polonais, appuyée sur les résolutions canoniques du Concile de Trente et sur l'accord de 1882; mais l'empereur Nicolas II ordonna de ne donner à cette protestation aucune suite, et le ministère de l'Intérieur y répondit en suspendant l'admission de nouveaux candidats dans tous les séminaires du royaume de Pologne. Le pape offrit sa médiation; on négocia et, en 1897, un accord sortit de ces pourparlers. La Curie admit parfaitement l'enseignement obligatoire des matières russes; mais elle se refusa obstinément à reconnaître une valeur effective, au point de vue des promotions et des diplômes, aux notes données par les délégués de l'Instruction publique, invoquant l'impossibilité canonique et considérant comme garantie suffisante pour le gouvernement le droit qu'il avait d'approuver les nominations de tous les professeurs. « Sa Sainteté Léon XIII pria spécialement et personnellement le gouvernement russe de ne pas insister sur ce point »; et, « comme la prolongation du désaccord pouvait avoir des conséquences regrettables, en ce sens que la résistance pouvait s'étendre aux séminaires des gouvernements intérieurs de l'empire », le gouvernement se résigna, accepta que les notes des élèves fussent simplement « prises en considération ».

Bien que le ministre de l'Intérieur estime que l'on a ainsi beaucoup obtenu, et que, grâce à l'accord avec Rome, on a forcé les évêques « de la région Vistulienne » à céder « sans recourir à des mesures répressives, si dangereuses en pareils cas », il reconnaît cependant avec le prince Imeretinsky que cette concession est insuffisante. Au fond, ce qui importe au Gouvernement, c'est moins d'améliorer l'enseignement de

la langue, de la littérature et de l'histoire russes — résultat qu'on pourrait obtenir par d'autres moyens, mais qu'on ne souhaite point d'obtenir, « l'élévation du niveau intellectuel du clergé catholique n'étant point désirable », — que d'avoir le contrôle de l'esprit général de l'enseignement séminariste. Pour cela, il faut, d'abord, que le droit d'assister aux examens devienne plus qu'une simple formalité; ensuite, il ne faut le considérer que comme un premier pas. S'arrêter, ce serait faire croire au clergé catholique que le gouvernement recule,et que le clergé triomphe. Il faut que les directeurs scolaires conquièrent le droit de visiter les séminaires en toute liberté et en tout temps, afin de pouvoir exiger que l'instruction et l'éducation tout entière ne soient plus pénétrées d'un esprit antigouvernemental. — Le tsar, à la lecture de ces passages, approuve trois fois : « Tout à fait juste. » Le Comité des ministres constate qu'il faut négocier encore avec cette Rome si habile et si peu prompte à céder : il s'y résout; mais il indique en même temps « qu'il existe, en dehors de l'enseignement, toute une série de questions de police générale, d'ordre général de politique et de police, de sécurité publique, de régime sanitaire », où le droit d'intervention du gouvernement ne peut être contesté par personne. Finalement, sur la proposition du grand-duc Michel Nicolaiévitch, le Comité des ministres décide — sous réserve de l'approbation impériale — de constituer une commission spéciale, chargée d'étudier les moyens d'établir la surveillance du gouvernement sur les séminaires catholiques du royaume de Pologne, et composée des ministres des Affaires extérieures, des Finances, et de la Justice, du gérant du ministère de l'Instruction publique, du secrétaire d'État Pobiedonostsev, procureur supérieur du Saint-Synode, avec le concours du gouverneur général de Varsovie.

Or, voici qu'apparaît la première contradiction. Le gouvernement russe se défie du clergé catholique et est en lutte avec lui, et cependant ne peut se passer de son concours. Au cours de la discussion, le ministre de l'Intérieur, qui paraît être avec M. Pobiedonostsev le plus influent des ministres, prononça, pour recommander une action progressive à l'égard du clergé catholique, les paroles caractéristiques qui suivent :

« La résistance de ce clergé peut aboutir à la fermeture des séminaires, à la vacance prolongée des postes paroissiaux, à la suppression des sacrements et des cérémonies. Une pareille désorganisation d'une Église qui compte en Russie quinze millions de fidèles, n'est pas et ne peut en aucune manière être conforme aux vues du gouvernement russe. Ce gouvernement ne peut pas, à l'instar de certains gouvernements de l'Europe occidentale, rester indifférent aux besoins religieux d'un nombre considérable de ses sujets. » Et en effet, un gouvernement appuyé sur les inégalités sociales, et spécialement un gouvernement absolu, ne peut se passer de l'appui du clergé, et cet appui lui est surtout indispensable à l'école, à l'école populaire, à l'école primaire. Aussi la première critique que le prince Imeretinsky adresse au régime scolaire en Pologne, c'est que le prêtre y est tout à fait exclu de la plupart des écoles populaires, l'enseignement de la religion étant lui-même confié à l'instituteur civil nommé par le gouvernement. Il sait bien que cet ostracisme découle de la méfiance du gouvernement à l'égard du clergé ; mais le prêtre, dit-il, peut être, en dehors de l'école, beaucoup plus nuisible qu'à l'école même. « Sans parler de son action quotidienne sur les parents, son action sur les enfants mêmes, entre les murs de son église, action qui s'exerce par ce qu'on appelle le catéchisme, ne peut être limitée ni contrôlée en aucune manière. Ce qu'il y enseigne à ses jeunes auditeurs reste mystérieux ; mais, à en juger par l'esprit général du clergé catholique, on peut deviner quels germes il s'efforce de semer dans ces cœurs jeunes et impressionnables. Il faut donc tout faire pour faire entrer le prêtre à l'école, afin d'entraver autant que possible sa propagande secrète. »

Au Comité des ministres, cette opinion du gouverneur général ne provoqua aucune discussion. Le gérant du ministère de l'Instruction publique Bogolepoff se borna à rappeler la décision prise jadis à la suite d'un rapport du gouverneur général Gourko, où des idées analogues avaient été exprimées, et ratifiée par l'empereur Alexandre III le 16 mars 1892. Une note de la Chancellerie du Comité exposa pour l'usage du tsar la discussion d'alors.

Le général Gourko, bien connu cependant pour son attitude

intransigeante vis-à-vis du polonisme et du catholicisme, s'était plaint, dans son rapport, que les prêtres catholiques fussent systématiquement écartés des écoles par l'autorité scolaire. Plusieurs assemblées communales paysannes avaient demandé, en vertu de l'ukase du 30 août 1864, que le curé de la paroisse fût nommé professeur de religion à l'école communale. Or les directeurs scolaires, approuvés en cela par le curateur Apoukhtine, rejetèrent, *contrairement à la loi*, dit Gourko, ces pétitions comme non avenues. Le résultat, c'est qu'en 1891, dans 58 écoles communales, la religion catholique était enseignée aux enfants par des instituteurs luthériens ; dans 44 écoles, par des orthodoxes. Il n'est pas surprenant que le prêtre prêche à ses ouailles la haine de l'école et que le nombre de ces écoles et de leurs élèves diminue. On commet ainsi une grande faute politique : on s'aliène la population paysanne; elle est, à l'heure actuelle, beaucoup plus attachée à l'Église catholique qu'à son clergé et, jusqu'à présent, elle a su concilier son catholicisme fervent avec la fidélité au tsar russe, mais elle croit très facilement aux bruits tendancieux que l'on fait courir, et prête aisément au gouvernement l'intention de convertir tous les catholiques à l'orthodoxie.

Le ministre de l'Instruction publique d'alors, le comte Delanoff, était fortement opposé aux vues du général Gourko. En théorie, disait-il, rien n'est plus juste que de faire enseigner une religion par ses propres ministres. Mais, en théorie, ne serait-il pas tout aussi juste qu'une église, ou un monastère, ou une institution philanthropique, fondés par des catholiques, restassent toujours catholiques? Et pourtant, le Gouvernement se voit souvent dans la nécessité de convertir à l'orthodoxie ces institutions et ces églises. Une dérogation analogue au principe théorique peut être justifiée dans le cas présent. Quant à la diminution du nombre des écoles, le ministre déclara préférer qu'il n'y eût point d'écoles, si elles devaient être dirigées par les prêtres catholiques; or, il était certain, d'après lui, que le prêtre, une fois admis à l'école, prendrait le pas sur l'instituteur et deviendrait le véritable directeur.

Le gouverneur général Gourko protesta ; il affirma que l'école populaire était le moyen le plus énergique de former

les esprits du peuple à la fidélité à l'Empire, et que le Gouvernement avait des moyens suffisants pour punir les prêtres qui, soit à l'école, soit au dehors, « agiraient contrairement aux vues du Gouvernement » ; que, d'ailleurs, le prêtre pouvait être mieux surveillé à l'intérieur de l'école qu'au dehors.

Le ministre des Finances Wychnegradsky appuya l'opinion du gouverneur général ; mais il fit remarquer que, ainsi que l'avait exposé une circulaire du gouverneur lui-même, à la date du 13 mars 1890, il était fort rare, presque exceptionnel, que les prêtres n'introduisissent pas dans leur enseignement des tendances politiques étrangères à la religion, et que ces prêtres exceptionnels étaient, sans raisons apparentes, déplacés par l'autorité épiscopale ; que, bien que le gouverneur général eût formellement déclaré, dans cette circulaire, que la méfiance du Gouvernement à l'égard du clergé catholique disparaîtrait dès que ce clergé aurait abandonné les tendances réprouvées par le Gouvernement, l'évêque de Kalisch, lorsqu'il s'adressa à son clergé, ne fit aucune allusion à la nécessité de se conformer aux vues du Gouvernement. Le ministre des finances conclut donc qu'il fallait d'abord pouvoir défendre les prêtres politiquement fidèles contre les disgrâces et les persécutions injustifiées, et que, pour cela encore, il fallait négocier avec Rome.

L'empereur Alexandre III, en lisant le procès-verbal de la réunion, recommanda spécialement cette déclaration du ministre des Finances à l'attention du ministre de l'Intérieur. Les opinions du gouverneur général Gourko, appuyées M. Pobiedonostsev, par le ministre de l'intérieur, par par les membres du Comité des ministres Abaza et Ostrovsky, par le grand-duc Vladimir Alexandrovitch, aboutirent à une résolution du Comité des ministres, approuvée par l'Empereur, qui interdisait complètement l'enseignement de la religion catholique par des instituteurs d'une confession différente, et qui transférait du curateur des écoles au gouverneur général, réputé plus favorable, la faculté de juger s'il faut donner suite aux pétitions des assemblées communales, lorsqu'elles demandent un prêtre comme professeur de religion à l'école communale. On fit donc tout le possible pour amener les prêtres catholiques à pénétrer dans les écoles populaires et à y seconder

les desseins du Gouvernement. Or, voici que le prince Imeretinsky pose à nouveau la même question : elle n'a pas fait un pas, et le Gouvernement central ne sait que le renvoyer aux solutions anciennes — démontrées inefficaces.

***

Nous avons pu apercevoir déjà, à propos de cette question, un des motifs principaux de la politique russe en Pologne : la crainte des paysans, le souci de se les attacher. Il nous reste à examiner, avec le prince-gouverneur, la politique scolaire que suit le Gouvernement à l'égard de la la partie laïque des classes non paysannes et les changements que le prince Imeretinsky propose d'y apporter.

Le prince estime que l'école constitue, aux mains du Gouvernement russe, le « moyen d'unir ce pays frontière au cœur de l'empire, non plus seulement par le système des prohibitions, par la supériorité de la force ou par la communauté purement matérielle des intérêts économiques, mais par une action morale sur la conscience, sur l'âme de la jeunesse polonaise ». Et il examine les défauts du régime scolaire en Pologne russe, qui l'empêchent de servir « à ce noble but ».

Il commence par un plaidoyer éloquent en faveur de la fondation, à Varsovie, d'un Institut polytechnique, nécessaire pour le développement de l'industrie polonaise. Il est intéressant de connaître le principal, presque l'unique motif invoqué par le gouverneur général à l'appui de sa proposition : c'est que la jeunesse polonaise s'en va aux écoles de l'étranger, et qu'elle « en revient avec une forte antipathie pour notre régime russe, avec une opinion exagérée des avantages de la vie libre dans les États de l'Europe occidentale, et avec une ignorance complète des conditions de la production dans la patrie. Souvent — on l'a constaté dans l'instruction des affaires politiques — il nous revient de l'étranger des agitateurs accomplis, qui se mettent au service du mouvement révolutionnaire ou patriotique polonais. » Il vaut donc mieux avoir un Institut polytechnique à Varsovie, car, quoiqu'une telle agglomération de la jeunesse à côté de l'Université et de l'École vétérinaire présente à coup sûr des

inconvénients au point de vue politique, on possède cependant des moyens suffisants de surveillance et de coërcition. — Cette question a été résolue depuis. Un million de roubles ayant été souscrit et offert à l'empereur Nicolas II, à l'occasion de sa visite à Varsovie, à l'automne 1897, par les Polonais partisans du « compromis » avec la Russie, le tsar, sollicité, consentit à ce que ce million fût consacré à la fondation d'un Institut polytechnique portant son nom.

Pour satisfaire aux besoins de l'industrie et évincer les contremaîtres qui viennent de l'étranger (d'Allemagne), et qui provoquent souvent, par leur morgue et leur dureté, le mécontentement des ouvriers, le gouverneur général réclame aussi la fondation d'écoles techniques moyennes. Elles ne sont actuellement qu'au nombre de deux ; il existe encore, il est vrai, plusieurs écoles techniques privées, et leur nombre pourrait augmenter, mais « il est encore trop tôt pour que le Gouvernement puisse confier l'éducation, même technique, des masses à la société polonaise : l'école, à tous ses degrés, doit, autant que possible, rester entre les mains du Gouvernement russe ». A cette proposition du prince Imeretinsky, le gérant du ministère de l'Instruction publique répond qu'il faut en effet fonder des écoles techniques dans le royaume de Pologne, mais sans nuire par là à la fondation de pareilles écoles dans les provinces purement russes.

Le prince Imeretinsky critique surtout sur l'enseignement de la langue polonaise dans les écoles polonaises. En effet, comme le rappellera, au Comité des ministres, le conseiller intime Bogolepoff, dès 1866 on a commencé à dépoloniser l'enseignement secondaire, et les ukases des 10 février 1868 et 1er mai 1869 ont substitué la langue russe à la langue polonaise dans l'enseignement de toutes les matières, si bien que la langue polonaise même est enseignée aux élèves polonais comme une langue étrangère, et comme s'ils étaient russes de naissance. De plus, il est sévèrement interdit aux élèves, même aux plus jeunes, de parler dans l'enceinte de l'école une langue autre que le russe, et ils sont frappés de peines rigoureuses en cas d'usage de leur langue maternelle. A cette dernière règle le gouverneur général ne propose point de changement ; mais « défendre le système de l'enseignement de la

langue polonaise en russe, dit-il, serait, au point de vue pédagogique, d'un illogisme criant; il serait également très difficile de le motiver par une nécessité politique, à moins qu'on se laisse entraîner par une tendance utopique à la russification ». Le Gouvernement ne s'est jamais proposé ce but irréalisable. « Le programme de l'école publique dans le royaume de Pologne doit tendre à inculquer à chaque élève cette idée qu'il est avant tout sujet russe, et — ensuite — un Polonais, mais il ne faut pas que le gouvernement porte atteinte à sa foi et à ses caractères nationaux, parmi lesquels la langue occupe incontestablement la première place. » Or, l'enseignement de la langue polonaise dans les gymnases est systématiquement abaissé. Les parents ne peuvent évidemment pas se résigner à cet état de choses, et ils cherchent à satisfaire le besoin, « naturel et absolument justifié », d'enseigner aux enfants la langue polonaise en usant de voies non officielles. Qu'en résulte-t-il ? Une sorte de conspiration contre le Gouvernement. Les professeurs privés se passent généralement de l'autorisation gouvernementale, prescrite par la loi, et sont souvent peu sûrs au point de vue politique. Si l'on améliorait l'enseignement du polonais dans les gymnases, si, avant tout, on l'enseignait en polonais aux élèves polonais, « on dispenserait les parents de recourir aux instituteurs privés, qui souvent sapent les fondements mêmes de l'édifice, construit par l'école gouvernementale au prix de tant d'efforts moraux et financiers, — on détruirait une des causes principales du désaccord profond entre l'école et la famille, qui amène en Pologne des conséquences dangereuses. Sans doute, par tout l'empire on est mécontent de l'école actuelle; mais on n'y a nulle part pour elle cette haine fanatique, cette méfiance et ce mépris qui nous frappent dans le royaume de Pologne. »

Le mauvais état de l'enseignement de la langue polonaise est plus nuisible encore dans l'école primaire populaire. Car, si les parents des élèves de gymnases, relativement aisés, peuvent y suppléer par l'enseignement privé, cette ressource est inaccessible aux enfants des paysans et des bourgeois pauvres et provoque « une légitime indignation ». « Cette manière d'agir est-elle juste de la part du gouvernement, qui se réserve le

monopole de l'instruction publique? Qu'il me soit permis d'en douter.»

Pour caractériser d'ensemble le régime scolaire russe en Pologne, le prince Imeretinsky emprunte une citation éloquente au mémoire présenté à l'Empereur, en 1890, par le sévère général Gourko : « Dans l'école gouvernementale du royaume de Pologne, non seulement on ne traite pas l'enfant polonais avec bienveillance, mais encore on lui montre de l'hostilité; on lui fait un crime de son origine polonaise, on blesse ses sentiments nationaux, on traite avec mépris sa religion, et l'on attribue à sa langue maternelle, dans les études, une place inférieure au français et à l'allemand. De retour à la maison, l'enfant raconte aux parents, qui déjà n'aiment pas trop la nation russe, les offenses qu'il a subies à l'école, les faveurs injustes dont sont l'objet les enfants russes... Un traitement aussi inhumain produit des effets directement opposés à ceux que le Gouvernement attend des écoles ; au lieu d'inspirer à l'enfant l'amour de la Russie, il provoque dans son cœur la haine de tout ce qui est russe, de ce qui, dans la meilleure époque de sa vie, lui a fait subir tant d'offenses injustifiées, lui a fait verser tant de larmes amères... » « Au lieu de ce système, qui a régné pendant dix-sept ans, continue le gouverneur actuel, le curateur Liguine, nommé l'an passé, s'efforce d'obtenir des professeurs placés sous ses ordres une attitude humaine et bienveillante vis-à-vis des enfants polonais, l'égalité de traitement pour eux et pour les enfants russes, un respect égal pour leur foi et leur nationalité. Mais comme le personnel enseignant s'est complètement pénétré des principes qui ont régné précédemment (sous le curateur Apoukhtine), le curateur actuel est contraint de mener une lutte inégale, étant seul contre tous... Et cependant seule une école nouvelle, forte de son autorité morale propre, peut devenir, avec le temps, un trait d'union véritable entre le pays frontière polonais et le centre de l'Empire russe. »

Le gouverneur général dit franchement la vérité. L'Empereur ajoute en marge, après la phrase finale, ce mot : « Tout à fait juste. » Et cependant les propositions positives du prince Imeretinsky ne rencontrent que résistance au

sein du Comité des ministres. Le gérant du ministère de l'instruction publique dit que, puisque les Polonais ne peuvent se résigner à voir l'enseignement de leur langue mis au dernier plan dans les écoles, il vaudrait peut-être mieux y abolir complètement cet enseignement et le laisser à l'initiative privée des parents, — idée émise jadis par le comte Schouvaloff, et approuvée alors par l'Empereur, — plutôt que d'admettre une exception fâcheuse à la règle générale qui veut que le russe soit la langue de tout l'enseignement. — Le secrétaire d'État Pobiedonostsev rectifie doucement les idées du gouverneur général de Varsovie sur la russification. Certes, le Gouvernement ne se propose pas de transformer les Polonais en Russes, car « cela est impossible ». Mais le Gouvernement russe doit néanmoins se considérer comme représentant la nationalité dominante, et s'efforcer de répandre parmi tous ses sujets, quelle que soit leur origine, des idées justes sur la vie russe, sur la nation russe, sur son passé et son présent. L'action de l'école russe aux pays frontières révèle, en effet, une tendance systématique (tendance, ajouterons-nous, qui se manifeste souvent au mépris du passé, du présent et surtout de l'avenir de la nation polonaise, et qui est rarement conforme à la vérité historique), mais cette tendance, continue-t-il, « est chose nécessaire », et ne doit pas être considérée comme l'instrument d'une russification proprement dite. — Et le président du département juridique du Conseil d'État, membre du Comité des ministres, Ostrovsky, de surenchérir : « Sans doute, la russification ne doit pas être poursuivie dans les écoles, si par ce mot on entend une extirpation brutale des caractères nationaux des indigènes. Mais il n'en est pas de même s'il s'agit d'inculquer à ce peuple l'idée de la nationalité russe. A cet effet, la langue russe constitue sans aucun doute le moyen le plus énergique, car elle n'est pas seulement le véhicule des idées et des connaissances, elle est aussi l'incarnation de l'esprit national, le reflet de la physionomie morale de la nation, et chacun de ses mots contient une parcelle de cet esprit. Aussi, acquérir des idées en langue russe équivaut-il à se pénétrer de l'esprit de la nation russe... Si l'on mettait, à l'école primaire, l'enseignement des deux langues, polonaise et russe, sur le pied

de l'égalité, il est probable que la langue polonaise et, par conséquent, l'esprit polonais, prendraient le dessus sur l'esprit russe. »

Après ce morceau de philosophie linguistique, digne de Fichte et des Grimm, le Comité des ministres renvoie la question, pour un examen complémentaire, au ministère de l'Instruction publique, concurremment avec le gouverneur général de Varsovie, — c'est-à-dire, aux calendes grecques.

Pour compléter les réformes proposées dans le régime de l'instruction publique en Pologne russe, le prince Imeretinsky demande des crédits pour la création de bibliothèques populaires. « Depuis ces dernières années, écrit-il, des agitateurs habiles importent de l'étranger et répandent dans le peuple des centaines et des milliers de brochures non autorisées et d'un esprit très tendancieux[1]. » Or, il n'y a pas, jusqu'à présent, de bibliothèque populaire[2]. Le paysan polonais, et plus encore l'ouvrier polonais, faute d'autre lecture, se mettent à lire avec intérêt ces publications illégales. Pour lutter contre ce nouveau mal, qui s'accroît sans cesse, il a fallu trouver des moyens plus efficaces que la surveillance policière. » Ce moyen, le gouverneur général Schouvaloff l'a déjà indiqué : ce sont des bibliothèques populaires officielles avec de bons livres. Le prince Imeretinsky trouve, à examiner les catalogues des bibliothèques projetées, que l'on avait voulu les faire servir surtout à la russification. On avait voulu y mettre plus de livres russes que de livres polonais. Or, « la propagation des livres russes parmi les paysans polonais est certainement prématurée » (l'Empereur souligna ces mots); cela viendra plus tard. Actuellement le paysan polonais ne les lirait pas. D'autre part, « il serait également

1. L'Union des Socialistes polonais à l'Étranger déclare, dans ses comptes rendus, publiés dans la revue *Przedswit* (l'Aurore), paraissant à Londres, avoir transporté en Pologne russe par des voies illégales : en 1894, 30613 exemplaires de publications; en 1895, 22421; en 1898, 21902. Les patriotes de Galicie en importent également.

2. Ici, le gouverneur général se trompe ; il y en a eu, et il y en a, mais elles sont secrètes, quoique composées, pour la plupart, de livres et brochures publiés à Varsovie avec l'autorisation de la censure. Elles se trouvent chez des paysans intelligents et de bonne volonté. Elles sont fondées par une société secrète pour l'instruction du peuple.

prématuré, pour des raisons politiques, de laisser la société polonaise s'occuper de l'instruction du peuple » : il faut la monopoliser entre les mains du Gouvernement. Pour ces raisons, le gouverneur général a formé, à titre d'essai, vingt bibliothèques communales, contenant chacune cent cinquante livres polonais et cent livres russes, tous soigneusement choisis, et il demande un crédit de 63 400 roubles, afin de fonder une bibliothèque dans chaque commune, et cela le plus tôt possible, « afin de ne pas laisser à nos ennemis le temps de faire de l'agitation au sein du peuple polonais ». Le Comité des ministres lui accorde cela sans difficulté, mais M. Ostrovsky, le philosophe du Comité, déplore qu'on ait mis dans ces bibliothèques trop peu d'esprit national russe...

***

Nous arrivons à la partie la plus importante du mémoire : celle qui concerne la situation économique du peuple.

La fidélité des paysans au Gouvernement a été acquise par la dotation des terres. Mais l'œuvre accomplie avec tant d'éclat après 1863, par Milioutine et le prince Tcherkassky, a été, d'abord, incomplète, le Comité d'organisation du royaume de Pologne ayant été prématurément licencié ; ensuite, elle a été dépassée par l'évolution économique. En sorte qu'il existe actuellement des maux graves dont souffrent les paysans. L'un de ces maux, c'est la disposition des terres en échiquier, c'est-à-dire la dispersion et l'enchevêtrement des parcelles appartenant à un propriétaire paysan avec celles d'autres paysans et du propriétaire noble, — dispersion qui empêche le progrès de l'agriculture. Mais il en est un plus grave.

« La propriété foncière communale, dit le gouvernement général, n'existe pas dans le royaume de Pologne, et il en résulta qu'en 1864, une grande partie des paysans qui, à cette époque, ne possédaient pas de terres (à titre de tenure corvéable, ou, plus rarement, censive), n'en ont pas reçu en propriété. Le nombre de ces paysans sans terre atteignait déjà, à cette époque, deux cent mille, et, en 1891, par la voie de l'accroissement naturel et, surtout, par l'effet du passage d'un grand nombre de petits propriétaires à l'état de

sans-terre, il s'éleva à huit cent quatre-vingt-dix mille. Ce passage de paysans propriétaires à l'état de prolétaires résulte, le plus souvent, de l'absence d'une institution de crédit à long terme et à bon marché pour les paysans, analogue à celle que les propriétaires nobles possèdent depuis 1826 dans la Société de Crédit agricole. Depuis 1888, la Banque paysanne a étendu ses opérations à ce pays, mais elle ne fait de prêts que pour l'achat de terres. Or, les paysans ont surtout besoin de crédit à long terme au moment du partage des successions, afin de pouvoir payer en argent les parts des cohéritiers. Actuellement les paysans en sont réduits à contracter des emprunts ruineux chez les usuriers. De plus, le tiers environ des exploitations paysannes — plus de deux cent mille — étaient, en 1864, inférieures en étendue à une dessiatine et demie[1]. En 1889, le nombre de ces petites exploitations a considérablement diminué, un grand nombre de leurs propriétaires ayant perdu leur terre, mais elles sont encore au nombre de 145 000, ce qui représente 600 000 âmes. Il y a donc, dans le royaume de Pologne, *un million et demi* de paysans qui n'ont point de terres, ou bien qui en ont si peu qu'ils n'en tirent pas les moyens de vivre. Il n'est pas douteux qu'une situation aussi désespérée d'une masse énorme du prolétariat rural ne soit grosse de dangers pour l'ordre politique et social...

» Si, dans les gouvernements du centre de l'Empire, l'insuffisance de terres est compensée jusqu'à un certain degré par le travail salarié et par de petits revenus accessoires, dans la région Vistulienne les salaires agricoles, grâce à la trop grande densité de la population et au grand nombre des paysans dépourvus de terre ou en ayant trop peu, sont plus bas que dans la plupart des autres gouvernements de la Russie, et l'industrie familiale et le commerce ambulant des produits de cette industrie, qui sont d'un secours si puissant au paysan russe, n'existent presque point. La grande industrie, qui pourrait donner du travail à ceux qui n'en trouvent pas dans l'agriculture, n'existe que dans deux gouvernements, et encore les ouvriers étrangers y font concurrence aux indigènes. Une

1. Une dessiatine vaut un hectare neuf centièmes.

amélioration spontanée de ces conditions malheureuses n'est pas à espérer.

» Il faut donc que le Gouvernement lui-même vienne au secours des paysans indigènes[1], se rappelant qu'ils constituent une force politique, qui était jusqu'à présent entre nos mains.

» En effet, les paysans du pays, surtout depuis qu'en 1864 ils reçurent des terres et l'autonomie communale, sont considérés comme la seule classe dévouée au Gouvernement dans le royaume de Pologne. Leur dévouement est dû, sans aucun doute, uniquement aux avantages matériels et moraux dont le Gouvernement a été si prodigue envers les paysans polonais, en les émancipant de la dépendance personnelle et économique qui les liait au propriétaire noble polonais, tristement célèbre dans l'histoire par l'oppression systématique de l'humble paysan. Mais, après l'accomplissement de cette réforme, aussi bienfaisante aux paysans que nécessaire pour le Gouvernement lui-même, l'État ne peut considérer sa tâche comme achevée... Dans ce pays, peuplé par l'impétueuse population polonaise, les passions politiques ne sont encore nullement éteintes. Le paysan, qui aime la terre, lorsqu'il en sera séparé, et s'il ne trouve aucune autre satisfaction matérielle, peut facilement devenir le jouet de ces passions entre les mains des ennemis du Gouvernement. » Les classes hautes et moyennes de la société polonaise tentent de se rapprocher du peuple. On parle de créer un théâtre populaire; on sollicite même l'autorisation de fonder une université populaire; on a élaboré déjà toute une littérature à l'usage du peuple; et tout cela a un caractère politique, antirusse. « Les investigations de la gendarmerie (police politique) prouvent que souvent la propagande révolutionnaire et patriotique a du succès auprès des paysans. » Si le Gouvernement persiste « dans l'inaction où depuis vingt ans il se complaît avec trop de confiance dans ses forces », une partie de la société pololonaise en profitera certainement pour prouver au peuple qu'il n'a plus rien à attendre du Gouvernement, et les paysans qui, aujourd'hui encore, sont passifs et n'éprouvent à l'égard du Gouvernement russe ni trop de dévouement ni trop

1. L'auteur du mémoire dit rarement : Polonais.

d'hostilité, « comprendront finalement que ce Gouvernement leur est étranger au point de vue national et religieux ».

Pour parer à ce grave danger, le gouverneur précédent, le comte Schouvaloff, a proposé trois mesures : l'extension des opérations de la Banque paysanne, la création du crédit paysan à long terme pour le règlement des successions, et l'organisation des migrations. Mais ces mesures partielles ne contentent pas le prince Imeretinsky. Le crédit, constate-t-il, n'est à la portée que de ceux qui peuvent se libérer de la dette contractée ; il ne remédie pas au manque ou à l'insuffisance de la terre. Ce qu'il faut, c'est élaborer tout un système de politique économique favorable aux paysans ; et pour cela, il faut instituer à Varsovie, aux côtés du gouverneur général, un comité chargé, avant tout, de reviser complètement tout le régime légal de l'existence paysanne.

Ce que propose le prince Imeretinsky, c'est donc, en somme, le renouvellement de l'ancienne politique russe de démagogie paysanne. « Vous voulez simplement ressusciter le Comité d'organisation », lui dit, au Comité des ministres, le ministre de l'Intérieur. Mais cela répugne au Gouvernement central, et l'Empereur n'a point manifesté son opinion là-dessus. « Un des plus grands mérites du Comité d'organisation du royaume de Pologne, continue M. Goremykine, c'est qu'il s'est dissous au bon moment, puisqu'il n'avait qu'un rôle passager, étant chargé de mener à bonne fin un certain nombre d'affaires extraordinaires, provoquées par des événements exceptionnels, et devant céder la place, sitôt que possible, au cours normal des choses. »

En quoi le Gouvernement peut-il, législativement, aider les paysans ? La dispersion des parcelles ne peut être abolie contre le gré des paysans, qui pourraient d'ores et déjà y remédier, concentrer les parcelles par des transactions privées, et qui, cependant, n'y paraissent point disposés. Et d'ailleurs, l'adoption des meilleures méthodes de culture, même après cette concentration, paraît problématique à cause de l'exiguïté excessive des exploitations. De plus, il faudrait remanier complètement la délimitation des propriétés, qui est à peine terminée et qui a coûté fort cher au Gouvernement. Quant au nombre des paysans sans terre ou ayant trop peu de

terre, M. Goremykine essaye d'en atténuer l'éloquence par des comparaisons ; il est cependant amené à constater que, depuis la réforme de 1864, le nombre des paysans sans terre a quadruplé, tandis que le nombre de tous les paysans n'augmentait que 2 fois 1/2.

Mais qu'y faire? *Il ne peut plus être question actuellement de distribuer aux paysans de nouvelles terres*[1], car le Gouvernement n'en a pas à sa disposition. *Il faut donc se garder de faire naître des espoirs irréalisables.* D'ailleurs, la situation des paysans polonais ne doit pas être si désespérée, puisqu'il n'y a presque jamais chez eux d'arriéré dans le payement des impôts, tandis que le paysan russe les paye si difficilement. Développons donc le crédit, par exemple le crédit mutuel, mais prenons garde de donner aux paysans trop de facilités de s'endetter : le payement des impôts pourrait s'en ressentir. Il faut, certes, ouvrir des débouchés aux prolétaires ruraux : le meilleur moyen ne serait-il pas de les faire émigrer dans les gouvernements peu peuplés de la Russie orientale et de la Sibérie?

Cependant, après les explications du prince Imeretinsky, qui déclare qu'il ne songe pas, lui non plus, à distribuer aux paysans de nouvelles terres, mais qu'il y a néanmoins des améliorations à apporter dans leur existence par la revision du système des impôts ruraux, des lois sur l'autonomie communale, des règlements de voirie, par la fondation de bibliothèques, etc; après l'intervention favorable, mais réservée, du ministre des Finances Witte, le Comité des ministres accorde au gouverneur général de Varsovie le droit de former une commission spéciale pour l'examen de la question paysanne dans la région Vistulienne ; ce qui n'engage évidemment à rien.

*
* *

Puis vient la question ouvrière. « Les ouvriers des fabriques et des usines de la région vistulienne, écrit-il, se trouvent

1. C'est ce que l'empereur Alexandre III avait déjà dit, lors de son couronnement, aux maires des communes rurales du royaume de Pologne. Le parti socialiste-révolutionnaire « le Prolétariat » a immédiatement exploité cette déclaration dans une proclamation aux paysans.

dans des conditions particulières, qui font des différences frappantes entre eux et les ouvriers des autres provinces de l'Empire. Cette région est très différente du reste de la Russie proprement dite : elle est en contact direct avec les États de l'Europe occidentale, et toute son histoire fait qu'elle gravite fortement vers l'Europe occidentale. Or, dans ces États, entre autres chez nos voisins d'Allemagne et d'Autriche, l'industrie est arrivée à un degré de développement si colossal, que les ouvriers constituent *de facto* tout un quatrième État, présentant tous les caractères d'une organisation en partie réglée par la législation elle-même. La classe ouvrière, en Europe occidentale, jouit publiquement et légalement de ses propres associations, réunions, organes de presse, et possède des représentants aux parlements. C'est dans cette classe d'hommes, expropriés au point de vue économique et qui ne sont contenus par aucune tradition, que la propagande socialiste révolutionnaire a pris du terrain. Grâce au contact permanent de notre région industrielle avec les pays de l'Europe occidentale, tout un système d'idées produites par la vie de ces pays et en partie reconnues, en partie proscrites par leur législation, pénètre chez nous par des voies de toute sorte, licites ou illicites. Ici, il se heurte à un régime tout différent, déterminé par nos lois, les lois générales de la Russie. Notre législation s'adapte aux besoins de la vie industrielle russe, qui est, en général, moins compliquée que celle de l'Europe occidentale. Aussi notre législation industrielle se développe-t-elle beaucoup moins rapidement que celle de l'Occident. Mais, si cette lenteur de développement n'est point sensible dans les gouvernements du Centre et de l'Est, elle fait que, pour ce qui concerne la région Vistulienne, notre législation[1] se trouve considérablement en retard.

» Le royaume de Pologne, grâce à beaucoup de facteurs, — richesses naturelles, présence du charbon, chemins de fer, routes, affluence de capitaux étrangers, présence des juifs, de ce peuple doué de l'esprit d'entreprise, dispersé dans tout le pays, amour du travail et sobriété de la population indigène — est aujourd'hui une des régions industrielles les

1. Le gouverneur général veut-il parler seulement de la législation industrielle, ou du régime politique tout entier ? — C'est profondément vrai dans les deux cas.

plus importantes de l'Empire, et exporte sur les marchés intérieurs de la Russie et dans l'Extrême-Orient. Voici des chiffres comparatifs frappants : sur 1 000 campagnards, on compte, dans les cinquante gouvernements du centre de la Russie, 12 ouvriers industriels; on en compte 24 dans le royaume de Pologne ; le rapport est de 105 à 1 000 dans le gouvernement de Piotrkow (Lodz, Dombrowa, Sosnowice, etc.) qui vient immédiatement après les gouvernements de Moscou (147) et de Pétersbourg (133). Grâce à ce développement remarquable de l'industrie, la classe ouvrière, passant sa vie dans les fabriques depuis plusieurs générations, a déjà produit ici un type particulier. Ce n'est plus notre ouvrier de la Grande Russie qui, d'habitude, travaille dans la fabrique pendant l'hiver, et retourne en été chez lui, à la campagne. L'ouvrier polonais est lié à sa fabrique, elle contient tous ses intérêts vitaux. Il se rapproche beaucoup plus du type occidental et manifeste une parenté d'âme avec lui. Lorsqu'en 1889 on eut pour la première fois proclamé en Occident la fête ouvrière du 1er mai, les ouvriers, ici, obéirent volontiers aux proclamations qu'on leur adressa en 1890 pour les inviter à adhérer à la fête. Depuis, le 1er mai ne se passe jamais tranquillement, et en 1892, à Lodz, il fallut une intervention des troupes, et il y eut des victimes humaines. En général, les grèves, énergiquement fomentées par une agitation secrète, deviennent, dans ces dernières années, de plus en plus fréquentes, comme en Europe occidentale. Les investigations de la police ont démontré que, abstraction faite de la grande influence de la propagande antigouvernementale sur chaque grève, les réclamations des ouvriers ont été, dans la plupart des cas, fondées, bien que souvent mêlées à des exigences tout à fait irréalisables. De plus, il a fallu constater que les patrons ne sont point innocents de l'exploitation des ouvriers qui leur est reprochée, et que les ouvriers commencent à s'en rendre compte. »

Le gouverneur général se plaint, en conséquence, de l'insuffisance de la protection légale des ouvriers en Pologne russe, et il propose la revision de toute la législation afférente afin de l'adapter aux besoins urgents. Tout spécialement il critique l'organisation de l'inspection des mines, qui ne relève

pas, comme l'inspection industrielle, du ministère des Finances, mais du ministère de l'Agriculture et des Domaines. Il en résulte un manque fâcheux d'homogénéité dans le traitement auquel sont astreints les ouvriers des diverses industries, souvent voisines, ce qui provoque des mécontentements. Il y a toute une série de questions complexes qu'il serait cependant urgent de résoudre. Ainsi, les congrès des patrons mineurs du royaume de Pologne demandent depuis longtemps la fondation de caisses de retraites pour les ouvriers. Mais la question reste en suspens au ministère, « parce que le Département des Mines, évidemment, ne voyant aucune différence entre cette région et d'autres plus calmes, s'occupe à rédiger un règlement général de caisses de retraites pour tout l'Empire ». Il existe des caisses de secours pour les malades dans les mines de la Pologne russe, caisses fondées sur le modèle de l'étranger, au moyen de retenues sur les salaires gardées par le patron; mais il n'y a point de règlement légalement obligatoire, et les patrons en profitent pour commettre toute sorte d'abus qui mécontentent les ouvriers. Les agitateurs socialistes révolutionnaires les excitent à protester, et alors il arrive ce qui est arrivé à Huta Bankowa, en automne 1897, où « pour mettre à la raison les ouvriers révoltés, il a fallu faire usage des armes. La grève a échoué, les ouvriers, terrifiés, n'oseront peut-être plus, d'ici quelque temps, formuler à nouveau leurs justes réclamations. Mais est-il admissible que le gouvernement maintienne l'ordre parmi la population uniquement par la force des baïonnettes? »

A toutes ces objurgations éloquentes le Comité des ministres répond fort vaguement. Caisse de retraites, caisse de secours aux malades, autant de questions complexes, auxquelles on travaille; il faut du temps, on est prêt à accueillir favorablement toute initiative raisonnable, etc. Mais, en somme, le gouverneur général ramène tous ces maux de la classe ouvrière en Pologne russe à une cause principale, « la participation trop limitée des fonctionnaires de l'administration à l'inspectorat des mines ». Il en résulte que cet inspectorat n'est pas prévenu en temps utile de ce que projettent les ouvriers des mines, et au lieu de prévenir les explosions de mécontentement, on est réduit à les réprimer d'une manière san-

glante. — Il s'agit donc, au fond, d'augmenter la surveillance policière; et tout le Comité des ministres d'approuver, le ministre de l'Intérieur en tête.

L'auteur du mémoire consacre ensuite quelques mots à la question des chemins de fer dans le royaume de Pologne, et il invite le ministère de la Guerre à ne plus s'opposer à la construction de certaines lignes nécessaires à l'industrie, pour des raisons stratégiques que l'état-major lui-même considère comme surannées. Il termine par l'examen de la question des fonctionnaires.

Le Gouvernement russe, constate-t-il, tend à augmenter le nombre des fonctionnaires russes au détriment des Polonais. En particulier, dans les fonctions relevant du ministère de l'Intérieur, il y a 36 p. 100 de Russes, et ils occupent tous les emplois supérieurs. « En remplaçant les fonctionnaires polonais par des Russes, en écartant un grand nombre de Polonais du service de l'État, qui est plus honorable que les emplois privés et assure une vieillesse tranquille, le Gouvernement inflige à la société polonaise des pertes matérielles et lui donne une preuve de défiance. Soumise à une nécessité aussi dure et humiliante, la société polonaise devrait au moins être dédommagée par la qualité supérieure des fonctionnaires russes qui viennent l'administrer. Le Gouvernement est plus intéressé encore à bien choisir ces fonctionnaires, auxquels il confie des intérêts beaucoup plus complexes que dans le centre de la Russie. Malheureusement, la réalité est loin de cet idéal... Dès son entrée en fonctions dans le royaume de Pologne, le fonctionnaire russe, à demi instruit, pas trop intelligent, mal élevé, naïf de nature, paresseux, brutal[1], se présente avec tout un arsenal d'idées préconçues qu'il fait directrices de sa conduite. La région Vistulienne lui semble un foyer ardent de la révolution. Dans chaque Polonais il voit avant tout un ennemi, ennemi vaincu, mais ennemi acharné de l'Empire tout entier, et aussi son ennemi personnel. Quant à lui-même, il se considère comme vainqueur et, en vertu de l'adage : « On ne juge point les vainqueurs[2] »,

1. C'est le prince Imeretinsky qui parle. Nous traduisons mot à mot.

2. Parole adressée par Catherine II à Souvaroff après une de ses victoires sur les Turcs, où il était accusé d'avoir transgressé les ordres du généralissime.

se croit affranchi non seulement du contrôle de l'opinion publique, mais aussi de celui de sa propre conscience. Dans des cas très rares, tout à fait isolés, ces convictions, apportées du fond de la Russie, sont un peu atténuées par la connaissance personnelle des conditions de la vie du pays. Mais dans la plupart des cas le fonctionnaire russe, au contraire, après quelques années passées dans le pays, se fortifie dans ces idées, s'enferme dans son ressentiment, et se pénètre d'une intolérance extrême vis-à-vis de tout ce qui est polonais. C'est que le fonctionnaire russe, s'étant placé dès le début vis-à-vis de l'habitant polonais dans une attitude hostile, provoque chez lui aussi une réaction inévitable. Une haine sourde croît entre eux, qui se manifeste, d'un côté, par des offenses non dissimulées sur un terrain soi-disant légal, de l'autre par des piqûres envenimées. Et c'est le Gouvernement qui est le plus lésé, puisque la population indigène se forme de lui une opinion injuste, motivée par ces conflits avec des fonctionnaires pour la plupart inférieurs. »

A cette triste situation le prince-gouverneur ne voit, malheureusement, aucun remède radical, car elle est le résultat d'idées répandues et ancrées dans certains groupes de la société russe[1]. Il se borne à proposer qu'on exige des candidats aux fonctions gouvernementales dans le royaume de Pologne un plus haut degré d'instruction, et aussi qu'on leur accorde des avantages matériels plus grands, puisque ceux qu'ils possèdent déjà ne suffisent pas pour attirer des hommes de qualité supérieure.

Le Comité des ministres, il faut le dire, ne s'émeut pas outre mesure du sombre tableau tracé par le gouverneur général. Rien ne presse ; on est occupé à élaborer des projets de réforme de l'administration pour tout l'Empire ; il y a pour cela une commission spéciale ; que le gouverneur général de Varsovie lui présente aussi ses propositions, — telle est à peu près la réponse du ministre de l'Intérieur. Personne, ni le gouverneur général, ni aucun des ministres, ne songe d'ailleurs un instant à admettre les Polonais aux fonctions publiques en Pologne.

1. Nous en avons vu un échantillon dans les idées de S. Exc. M. Ostrovsky.

***

Les documents qui viennent d'être fidèlement résumés sont assez éloquents et instructifs par eux-mêmes. Un bref commentaire est cependant indispensable.

Depuis assez longtemps, dans la société polonaise, exténuée et découragée par la saignée de 1863, se marquait une tendance à abandonner toute lutte contre l'invasion russe. La grande aristocratie terrienne, cosmopolite et contre-révolutionnaire par nature, était depuis longtemps déjà en bons termes avec la cour de Saint-Pétersbourg. La bourgeoisie industrielle, naissant et grandissant rapidement, était, comme partout, amoureuse de l'ordre et ennemie du trouble; de plus, elle entendait exporter tranquillement sur les marchés orientaux. Les classes moyennes, celles qui avaient fait les insurrections, se taisaient. La Russie leur paraissait trop forte, trop redoutable. Elles se consolaient par un programme de « travail organique », qui consistait, d'une part, à s'enrichir, de l'autre, à cultiver en silence, mais toujours et quand même, la langue et la littérature, à conserver aussi la religion et les traditions nationales.

Peu à peu ceux qui avaient le plus d'intérêt à cette tranquillité, par ce phénomène psychologique naturel qui fait qu'on croit ce qu'on désire, commencèrent à croire et à faire croire à la masse des classes moyennes que le Gouvernement était animé vis-à-vis des Polonais d'intentions meilleures.

Lorsque Alexandre III mourut et que Gourko, l'incarnation de l'ancien système, fut rappelé, tous ces germes mûrirent soudain, et alors apparut le parti du « compromis » avec la Russie, dont le programme consistait à dire aux Polonais : Soyons sages, ne demandons rien, ne manifestons que notre absolu loyalisme vis-à-vis de l'Empire, et vous verrez qu'on nous donnera bientôt ce à quoi nous avons droit comme tous les sujets : liberté pour notre langue et notre religion, égalité, ou peu s'en faut, dans les emplois publics, encouragements à notre industrie, institutions d'autonomie locale, comme en Russie. — Une grande partie des classes moyennes se laissa convaincre facilement ; l'autre se tut ; et la réception

du tsar à Varsovie fut réellement inouïe: elle rappela presque celle de Paris [1].

Les manières relativement courtoises inaugurées dans l'administration par Schouvaloff et Imeretinsky entretenaient l'illusion. Les partisans du « compromis » ne manquaient d'ailleurs point de bonne volonté, ne se lassaient point d'attendre. Cependant la masse des classes moyennes commençait peu à peu à redevenir pessimiste. C'est à ce moment que le Comité central du Parti socialiste polonais lança la publication des documents secrets qu'il avait réussi à se procurer. Le retentissement fut immense ; il n'est pas un Polonais intelligent qui n'ait lu en cachette cette brochure ; et le premier résultat fut l'effondrement complet du parti du « compromis ». Il tomba, en un instant, comme un ballon crevé.

Les classes moyennes de la nation polonaise comprirent en effet que le Gouvernement russe ne peut ou ne veut rien leur donner de ce qu'ils attendent de lui, et que l'influence du parti du « compromis » est presque nulle auprès du Gouvernement. Le prince Imeretinsky parle, en effet, dans son mémoire, de ce « courant rafraîchissant », mais en des termes fort dubitatifs ; il craint qu' « il ne tarisse » bientôt. Il n'a pas confiance. Il lui faut d'autres gages, d'autres humiliations par conséquent. Lui-même reconnaît parfaitement le bien fondé de la plupart des réclamations polonaises ; il propose même plusieurs réformes. Mais tout en conseillant au tsar d'abolir certaines mesures d'exception dans le royaume de Pologne, il déclare qu'il ne faut pas se hâter, qu'« il faut avant tout attendre l'extinction des passions politiques, trop excitées par les événements de ces dernières années [2], qui ont amené une partie de la société polonaise à espérer des réformes trop radicales et trop promptes. Quand le Gouvernement russe, par une politique ferme, aura rappelé ces esprits fougueux à la réalité, on pourra commencer les premiers essais tendant à donner aux Polonais des droits égaux aux autres sujets russes. »

Ensuite, les concessions et les mesures nouvelles proposées

1. Voir mon article : « Le *compromis* polono-russe », *Devenir social*, nov.-déc. 1897.

2. Il s'agit évidemment des changements de gouverneurs généraux.

par le prince-gouverneur ne doivent, au fond, servir qu'à une russification déguisée : la russification violente ne réussissant pas, on essaie de concéder aux Polonais l'enseignement de leur langue, des bibliothèques populaires, mais avec l'arrière-pensée de faire pénétrer ensuite en eux, plus facilement, « l'esprit russe ». Enfin, si le gouverneur général a un peu de bonne volonté, le gouvernement central en est dépourvu. Ou bien il repousse simplement les réformes proposées, ou bien il les fait attendre, retardant à dessin la vie sociale trop avancée de la Pologne pour la mettre au pas lent de la Russie. Ecoles techniques, réformes de l'administration, caisses de retraites ouvrières, voilà des exemples. Ajoutons qu'un antagonisme a commencé à se manifester entre l'industrie polonaise et celle de la région moscovite, qui est protégée par le gouvernement au détriment de la première.

Mais en même temps que leurs espoirs déçus, les classes moyennes de la nation polonaise, jusque-là terrorisées par la puissance russe, virent que le gouvernement russe avait peur de la Pologne. Elles comprirent que ce n'était pas par la soumission sans phrases, mais, au contraire, par une résistance obstinée qu'on pouvait, sinon obtenir de nouveaux droits, du moins sauvegarder les anciens droits menacés. Elles virent, à la lecture des documents, que le système brutal d'oppression policière avait fait faillite, que le gouvernement évitait tout conflit aigu et surtout sanglant, qu'il se préoccupait de raffermir les bases *morales* de sa domination ébranlée.

Or, on voit aussi, par ces documents, que ce raffermissement n'est plus possible. Dans la recherche des moyens, le prince Imeretinsky se heurte à chaque pas à des contradictions sans issue et aussi à l'aveuglement du gouvernement central. Nous avons vu qu'il lui devient impossible de se concilier les classes éclairées, auxquelles l'intransigeance et l'avidité des éléments conquérants russes, et en premier lieu de la bureaucratie, lui interdit de rien concéder, si ce n'est quelques lignes de chemins de fer. Par là même, il lui devient difficile de gagner le clergé catholique au rôle de « gendarmes de l'âme ». Quant aux paysans, le gouvernement central lui signifie nettement qu'il n'ait pas à éveiller chez eux des espoirs sans

lendemain. L'ère de la politique démocratique, des attaques contre les propriétaires nobles au nom du peuple opprimé, est définitivement close : ce fut bon jadis ; aujourd'hui ce serait trop dangereux, et le peuple irait trop aisément à la révolution. *Beati possidentes*... Et l'on se rabat sur la voirie, ou l'on propose l'émigration en Sibérie. Palliatifs, ressources dernières et futiles.

Restent enfin les ouvriers. Ils sont peuple, et ils sont menaçants : à ces deux titres il serait opportun de les contenter. Mais que leur donner ? La moindre concession faite aux ouvriers, même la protection des caisses de secours exploitées abusivement par les patrons, mécontente les industriels, classe puissante, qu'il faut à tout prix se concilier. En outre, la classe ouvrière est, à quelques égards, l'opposé de la classe paysanne : elle a pour trait caractéristique de ne jamais se contenter de ce qu'on lui concède, de toujours demander davantage, et de marcher, à travers ces étapes, vers un but révolutionnaire. En Pologne, elle est travaillée depuis vingt ans par le parti socialiste ; elle commence à être aguerrie et agressive. Depuis 1893, il existe un parti socialiste polonais fortement organisé, qui publie, depuis 1894, sans interruption, un journal imprimé secrètement (le *Robotnik*), qui y a ajouté, il y a deux ans, un second journal secret pour les mineurs, et dernièrement un troisième, pour les prolétaires juifs, qui reçoit d'autres publications de l'étranger et les répand à profusion, qui organise des manifestations dans les rues et dirige des grèves incessantes, qui commence à être écouté des paysans eux-mêmes, qui, enfin, n'est déjà plus une conspiration de quelques-uns, mais un mouvement des masses, puisqu'il survit à toutes les arrestations, faites journellement. Ce parti, considérant que les ouvriers ont besoin avant tout de la liberté politique et nationale, et qu'elle ne peut être conquise que par la séparation de la Pologne d'avec la Russie, s'est donné comme but la reconstitution d'une Pologne indépendante sous la forme d'une république aussi démocratique que possible[1]. En même temps,

1. Voir la collection du *Bulletin officiel du Parti socialiste polonais*, paraissant depuis 1895, à Londres (Beaumont Sq. n° 7, Mile End Road, London E.). Il a paru 24 numéros (en langue française).

un parti démocrate-nationaliste non socialiste agit, plus timidement, au sein des classes moyennes.

Tous les éléments mécontents se sentent progressivement attirés vers le parti ouvrier, le plus résolu, et qui dispose de plus en plus sûrement de la force populaire. Il est probable que ce danger croissant d'une révolution sociale fera revivre le parti du « compromis » polono-russe. D'une part, le gouvernement russe abandonnera définitivement la politique conciliante à l'égard du peuple opprimé et exploité, et recherchera avec plus de zèle le concours des classes aisées. De l'autre, les classes aisées abandonneront définitivement toute velléité d'opposition patriotique, en échange de certains avantages matériels et moraux, et surtout de la force de l'État mise énergiquement en jeu contre les révolutionnaires. Ce qui s'est produit en Galicie à l'égard de l'Autriche se produira en Pologne russe. Une grande partie du clergé catholique s'emploie d'ores et déjà à entraver, de concert avec les organes du gouvernement laïque, les progrès des doctrines révolutionnaires ; et c'est pourquoi nous croyons que le prince Imeretinsky a un peu exagéré le danger qui menacerait la domination russe de ce côté-là. Mais, à mesure que se produira cette lente évolution, à mesure que s'émiettera, se fondra, se réconciliera l'ancienne opposition patriotique des classes bourgeoises, apparaîtront des forces révolutionnaires nouvelles, plus redoutables, qui hériteront de son idéal transformé.

ELEHARD ESSE.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LIVRES NOUVEAUX

FEMMES NOUVELLES
par **Paul et Victor Margueritte.**

En ces dernières années, les revendications féminines ont trouvé chez nous d'ardents défenseurs, et la femme acquiert peu à peu plus d'indépendance matérielle et morale. MM. Paul et Victor Margueritte réclament aujourd'hui pour elle, avec tout le talent qu'on leur connaît, la liberté de choisir librement l'homme dont elle partagera la vie. Avertie par de nombreux désastres dont elle a été le témoin, l'héroïne de leur dernier roman ne se presse pas d'accepter un mari. Celui que ses parents lui proposent a toutes les qualités extérieures que l'on souhaite chez un fiancé ; mais bien qu'il lui plaise, elle observe, se renseigne sans hâte et arrive enfin à la certitude que cet homme cache une âme vile sous le charme de ses apparences : elle refuse, puis, de nouveau, cherche autour d'elle, et connaît d'autres déceptions; elle ne se décide au mariage que lorsqu'elle a découvert l'homme dont elle est sûre. Le roman de MM. Paul et Victor Margueritte, écrit d'un style alerte et vivant, fera réfléchir le lecteur, sans fatigue, à d'intéressantes et graves questions.

LES BIJOUX DE MARGUERITE,
par **Sébastien-Charles Leconte.**

Nous avons signalé à nos lecteurs les deux remarquables volumes de vers que M. Sébastien-Charles Leconte a publiés déjà : *l'Esprit qui passe* et *le Bouclier d'Arès*. Ce nouveau recueil se recommande par les mêmes qualités de force et de précision. Peut-être le vers et la strophe sont-ils devenus plus fermes encore. M. Sébastien-Charles Leconte a le don si rare des rythmes sonores, des images puissantes; l'idée se revêt, sous sa plume, de mots amples et somptueux; sa poésie étonne; mais on l'admire d'abord plus qu'elle n'émeut : et c'est bien, sans doute, ce que veut le poète. Personne, depuis Leconte de Lisle, n'avait caché plus jalousement son cœur.

LE JARDIN DES SUPPLICES,
par **Octave Mirbeau.**

A toutes ses qualités d'humoriste et de penseur, M. Octave Mirbeau a encore ajouté ; et ce nouveau livre a quelque chose d'inattendu et de déconcertant. Dire que le goût du meurtre est un instinct, au même titre que le désir de la conservation, peut paraître d'abord un paradoxe sans fondement ; mais l'auteur développe sa théorie avec une telle verve, une telle richesse d'exemples qu'on finit peu à peu par se ranger à son opinion, au moins pendant le temps qu'on lit son livre. On y est tour à tour distrait, ébloui, étonné, choqué, effrayé, et on sort de cette lecture avec une admiration un peu gênée pour l'écrivain qui a su décrire de telles horreurs et donner de tels frissons.

LES MILLE NUITS ET UNE NUIT,
traduit de l'arabe par le **docteur J.-C. Mardrus.**

Il est peu d'ouvrages étrangers qui aient mieux réussi en France ; et certains récits des mille et une nuits, l'histoire d'Aladin ou la lampe merveilleuse, celle d'Ali-Baba et des quarante voleurs sont aussi célèbres que les contes de fées; mais, depuis la traduction de Galland, on ne s'était pas reporté au texte arabe, et beaucoup de gens ignoraient que cette traduction fût incomplète. Celle que nous donne aujourd'hui le docteur Mardrus et dont le premier volume vient de paraître ne ressemble que de très loin à son aînée, et il ne faut en recommander la lecture qu'avec une extrême précaution : ce n'est pas du tout un livre pour les enfants, — non point que le conteur arabe ait recherché le détail inconvenant, mais parce que sa naïveté même s'amuse de tout et décrit tout.

LA VIE AMÉRICAINE, RANCHES, FERMES ET USINES, par Paul de Rousiers.

M. Paul de Rousiers a entrepris de nous renseigner sur la vie ardente et fiévreuse d'outre-mer : naturellement, c'est aux États-Unis qu'il a pu l'observer, et surtout dans les États de l'Est et de l'Ouest : car les États du Sud ont perdu peu à peu la place prépondérante qu'ils occupaient dans l'Union américaine. L'auteur a plus particulièrement insisté sur la description de ce *Far-West* où tant de régions sont encore en friche et où la vie américaine « se montre aux prises avec toutes les difficultés d'une nature inculte, où elle profite aussi de toutes les ressources d'une nature encore vierge ». On s'explique mieux les usines de l'Est, quand on connaît bien les *ranches* et les fermes de l'Ouest. Cette étude abonde en détails précis, vivants ; elle complète bien le précédent ouvrage de M. Paul de Rousiers sur *les Industries monopolisées aux États-Unis*.

LE CORPS ET L'AME DE L'ENFANT,
par le **docteur Maurice de Fleury.**

Après un préambule où le docteur Maurice de Fleury montre quel rôle l'hygiène générale et la médecine bien comprise du système nerveux devraient jouer dans « l'élevage » corporel et intellectuel de nos enfants, il étudie successivement et d'une façon très précise la question des exercices physiques, celle de l'alimentation, celles du bain, du vêtement, de la chambre à coucher, du sommeil, de l'emploi des vacances. La seconde partie du volume est moins spéciale, mais elle est peut-être plus attrayante encore : on y aimera toute une série d'études sur les divers caractères de l'enfant et sur l'hygiène particulière qui peut convenir à chacun. Ce livre est un de ceux que tout le monde peut lire, et il est écrit d'un style où rien ne rebute, avec une grâce familière, un joli bonheur de mots vivants et expressifs.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 12954-6-99. — (Encre Lorilleux).